This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

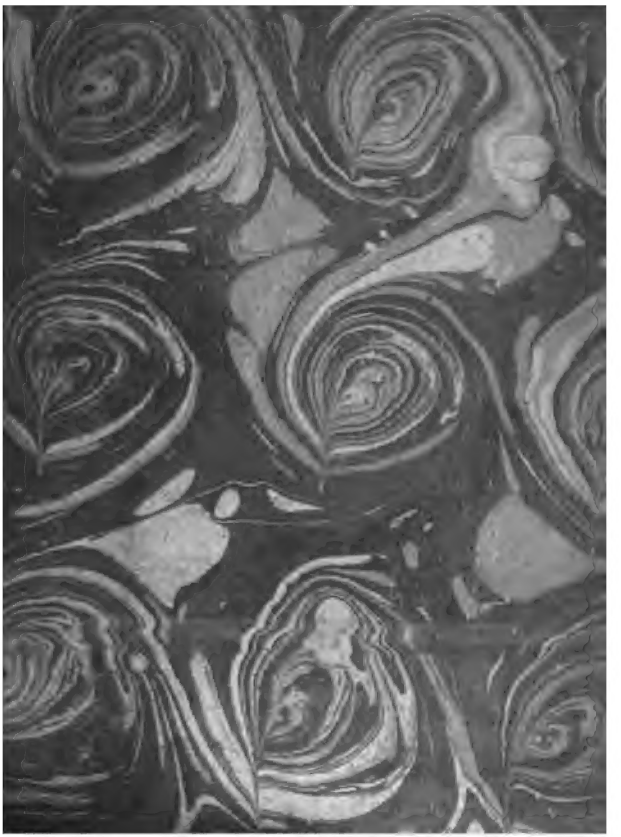

600094543V

PRINCIPES
DISCUTÉS.

TOME QUINZIÉME.

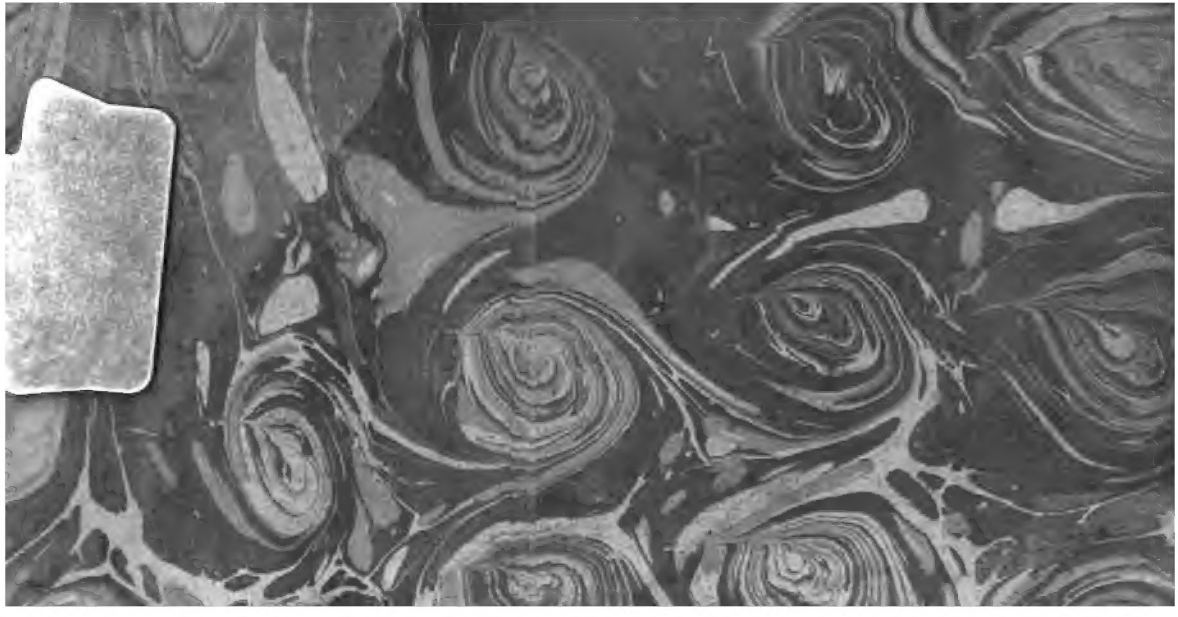

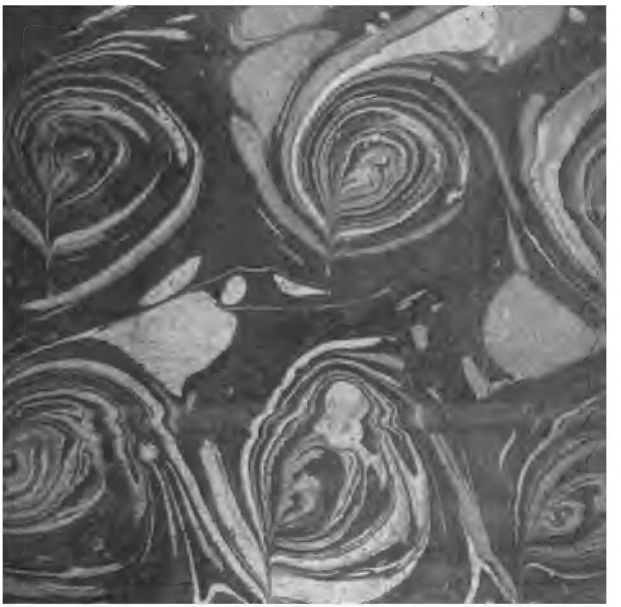

600094543V

PRINCIPES
DISCUTÉS.

TOME QUINZIÉME.

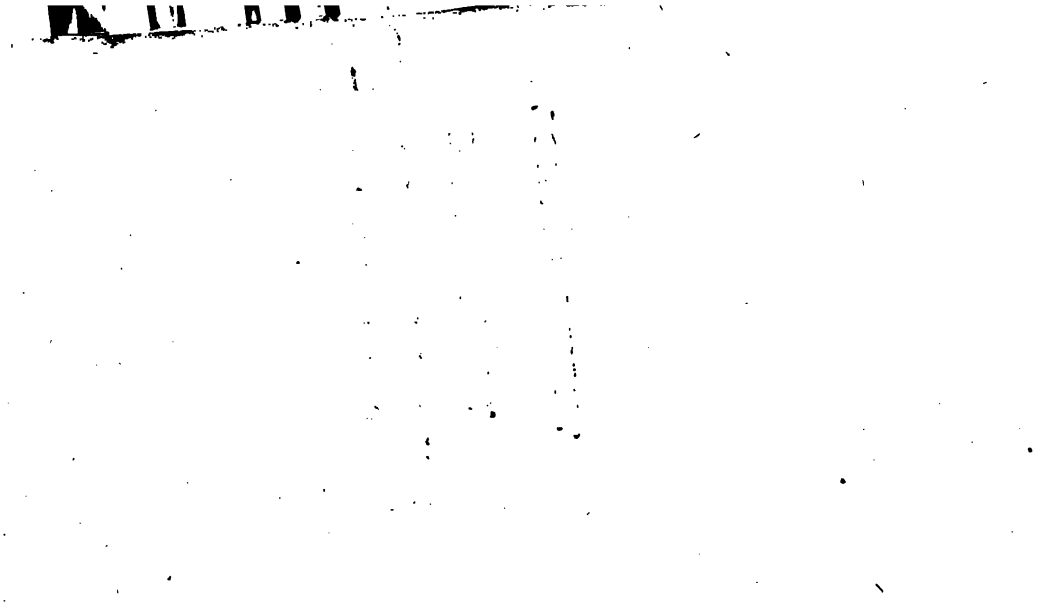

PRINCIPES
DISCUTÉS,

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale.

Subſequi grandia noſtra lux,
Non nova, ſed novè.

TOME QUINZIÉME.

A PARIS,
Chez CLAUDE HERISSANT, Libraire-Imprimeur
rue neuve Notre-Dame.

M. DCC. LXIV.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

•101. i. 259.

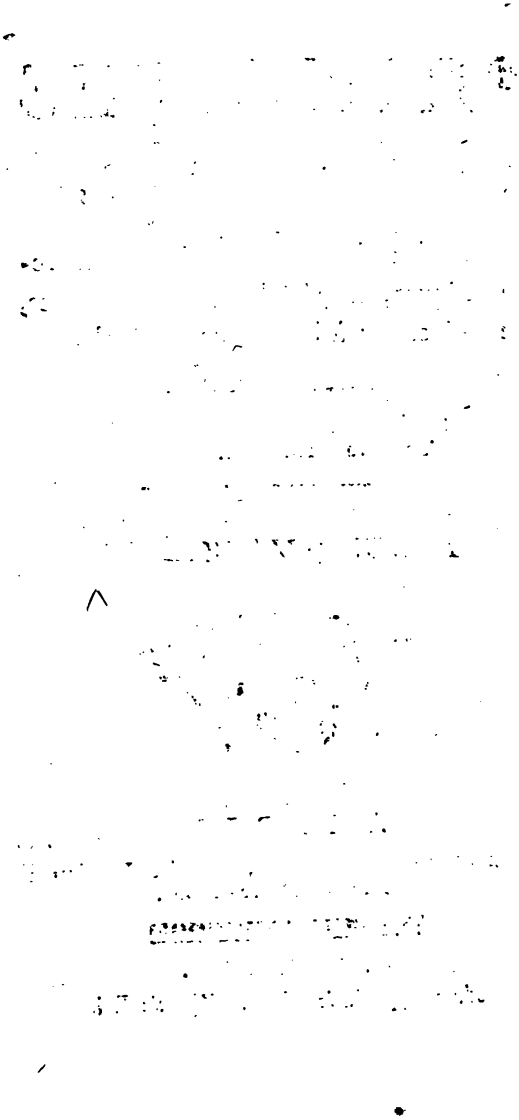

PRINCIPES DISCUTÉS.

Pour faciliter l'intelligence des Livres Prophétiques, & ſpécialement des Pſaumes, relativement à la Langue originale.

AVERTISSEMENT

Sur le PSAUME XVIII. Hébr. XIX.

Cœli enarrant, &c.

NOUS pardonnons volontiers à des hommes qui n'ont aucune teinture de l'Ecriture ſainte, lorſqu'il leur échape de nier l'éxiſtence du ſtyle & des termes énigmatiques dans les livres des Prophètes; mais nous ſommes ſurpris de voir que des hommes, qui ſe di-

ſent éclairés, ne veuillent point admettre dans les Ouvrages prophétiques un double ſens litéral, comme ſi l'ancien Teſtament dans les Prophéties n'étoit pas la baſe & le fondement du nouveau.

Il étoit cependant eſſentiel, avant que d'écrire contre nous, de s'inſtruire de ces deux grandes vérités, ſi néceſſaires à l'intelligence du véritable ſens des oracles divins. Nous avions prévu qu'il ſe trouveroit des perſonnes aſſez peu inſtruites pour oſer s'élever contre des vérités ſi conſtantes, & reconnues dans tous les ſiècles par les plus grands hommes de l'Egliſe.

C'eſt pourquoi dans le I. Volume de nos Principes diſcutés nous avons donné 1°. une idée du ſens des Pſaumes relativement au ſens litéral de l'ancien Iſraël, depuis la page 11. juſqu'à la 46. & 2° un Traité du double ſens litéral de ces divins Cantiques, depuis la page 250. juſqu'à la p. 353. du même premier Volume imprimé en 1755. On y verra notre manière de penſer prouvée par S. Thomas & par S. Auguſtin, dont l'autorité eſt & a été ſuivie par quantité de Théolo-

giens, & ſur-tout par le grand Boſſuet, & par M. Ferrand, Auteur d'un Commentaire ſur les Pſaumes.

Quant à ceux qui ne rougiſſent pas de nier l'éxiſtence du ſtyle & des termes énigmatiques, ils auroient pu s'inſtruire de cette importante vérité dans tout le VIIe Volume du même Ouvrage qui a paru en 1758.

Ils y auroient vu dans l'étenduë de 374. pages tout ce que l'on peut dire de plus ſolide ſur cette matière; & ils auroient remarqué dans le Chapitre II. de ce même Volume depuis la page 66. juſqu'à la page 180. que notre doctrine eſt prouvée par les principes des Pères & des Interprètes ſur le ſtyle énigmatique de l'Ecriture. Ils y auroient peut-être fait attention à la chaîne reſpectable que forment ces hommes divins ſur leſquels notre ſentiment eſt invariablement établi.

On ne peut diſconvenir que les Interprètes des premiers ſiècles n'aient été d'un ſavoir ſupérieur, & que leur autorité dans des matières telles que celles-ci, ne ſoit infiniment reſpectable. Comment donc ſe trouve-t-il des hommes aſſez téméraires ou aſſez har-

dis pour s'élever contre les plus illuſtres & les plus anciens Maîtres de l'Egliſe, en traitant d'imaginaire une méthode que nous avons puiſée dans des ſources auſſi précieuſes & auſſi pures? L'on peut voir aux pages 125, 127, 131 & 132. le ſentiment des quatre Interprètes les plus célèbres d'entre les modernes, qui ont ſuivi la doctrine des Pères que nous venons de citer, ſur le langage énigmatique de l'ancien & du nouveau Teſtament.

Après bien des réfléxions ſur l'indifférence de quantité de perſonnes à l'égard du ſtyle énigmatique des Pſaumes & des Prophètes, de même que ſur le peu d'étude que l'on fait de ce langage, voici l'idée qui nous a frappé davantage.

Le Paganiſme a donné de l'*ame* à la matière, parce que les Poëtes ou Théologiens de cette fauſſe Religion enſeignoient qu'*à chaque être matériel* préſidoit *une divinité particulière* qui le faiſoit croître, le protégeoit & le conſervoit. Chaque être matériel empruntoit de ſa divinité les ſentimens & les mouvemens qu'il plaiſoit aux Poëtes de leur donner. Ils ont été plus

600094543V

PRINCIPES
DISCUTÉS.

TOME QUINZIÉME.

Salomon ! Plus heureux encore ; s'il y eut apperçu les traits de lumière qui, à travers les ombres de la loi, faiſoient entrevoir aux fidèles Iſraëlites le Meſſie libérateur de cette double Idolâtrie.

3°. Pour entendre le langage des Livres prophétiques, on nous a démontré l'éxiſtence du ſtyle énigmatique, & l'on nous en fait connoître la nature & l'uſage. Depuis le mois de Septembre de 1744, tems auquel nous avons commencé l'étude de la Langue ſainte, nous étudions les termes de ce ſtyle, dont on a communément une idée très-légère, & qui n'eſt connu que dans un petit nombre d'endroits de l'Ecriture. C'étoit la ſience de ce ſtyle qu'il falloit acquerir avant que de nous attaquer.

4°. L'étude continuelle de ce ſtyle nous a fait appercevoir que les termes qui le compoſent, ſe trouvent employés dans Moïſe, dans les Pſaumes, dans Salomon, dans Job, dans les grands & dans les petits Prophètes, qui ſont tous également occupés des intérêts de l'Egliſe d'Iſraël, & de la perte de ſes ennemis. Ainſi l'on ne doit point

être étonné de nous entendre dire que nous ne reconnoiſſons aucun Pſaume qui regarde perſonnellement David, ou aucun de ſes perſécuteurs ; & que ces divins Cantiques ayant été compoſés dans les mêmes termes que les ouvrages des Prophètes, ils doivent avoir le même objet quant à l'ancien Teſtament.

5°. Nous avons été très-attentifs aux énallages ou changemens de Nombre, des Perſonnes, des Tems & des Conjugaiſons ; figure très-connue, mais difficile à découvrir dans les Livres prophétiques, & ſur-tout dans les Pſaumes où cette découverte eſt impoſſible, lorſqu'on a manqué l'objet du premier ſens litéral.

6°. Les termes généraux reſtreints à des idées particulières, & les expreſſions particulières étendues à des idées générales ont demandé de notre part une attention ſingulière. Qui eſt-ce qui croiroit, par exemple, que le *malade* dans Job Chap. XXXIII. depuis le Verſ. 19. juſqu'au 38. eſt *tout le peuple d'Iſraël captif* chez les Chaldéens, & que l'*avare* dont parle le Prophète Habacuc Chap. II, Verſ. 9.

eſt la *Monarchie de Babylone* ? D'un autre côté n'arrive t-il pas à pluſieurs Commentateurs de prendre une *terre particulière* pour la *terre en général*, & de regarder le terme d'*univers* comme l'*univers entier* ? Nous avons fait attention à la vraie ſignification de ces termes dans nos Principes diſtés, & dans le Pſaume dont on lit ici l'avertiſſement.

7°. L'Article des Réticences mérite une attention ſingulière ; & leurs ſupplémens demandent une critique ſaine, qui prouve que l'Interprète poſſéde à fond l'objet de la prophétie. Nous avons donné des éxemples de ces termes à ſuppléer dans notre XIe Vol. depuis la page 246. juſqu'à la p. 267.

Cette ſience du ſtyle énigmatique conſiſte donc dans la connoiſſance,

1°. Des termes énigmatiques.

2°. Des expreſſions générales à reſtreindre.

3°. Des termes particuliers à étendre.

4°. Des Enallages.

5°. Des Réticences.

Par la ſience de bien traiter ces cinq branches du ſtyle énigmatique,

on vient enfin à bout de découvrir l'objet que le Prophète avoit en vue, & nous oſons dire que l'application de ces règles ne s'apprend pas ordinairement, ni dans les Grammaires, ni dans les Léxiques, ni dans les Interprètes : c'eſt dans une profonde étude du Texte original que l'on découvre ces règles eſſentielles & la manière de les appliquer.

Cette méthode dans notre travail a produit naturellement l'harmonie que forment la vérité, la clarté, & la liaiſon qui ſe trouve entre toutes les parties de la pièce que l'on traduit : harmonie qui ſe répand également ſur le ſens litéral Iſraëlite, & ſur le ſens litéral Chrétien. On peut voir ſur ces importans articles notre premier Volume depuis la page 184. juſqu'à la page 250. où nous traitons cette matière, ſoit à l'égard des Prophètes, ſoit à l'égard des Pſaumes.

Ces règles du ſtyle énigmatique qui nous guident depuis près de vingt ans, ſervent de baſe à l'interprétation du Pſaume *Cœli enarrant*, &c. que nous donnons ici.

Nos Adverſaires ne goûteront nul-

lement ce travail ; mais nous ne redoutons point la mauvaiſe humeur qu'ils répandroient dans quelques critiques, & moins encore les attaques de ceux qui nient l'éxiſtence du ſtyle & des termes énigmatiques. On peut s'élever contre nos Principes, mais on ne les détruira jamais.

Les termes énigmatiques dont ce Pſaume eſt voilé, ne paroîtront pas étranges aux perſonnes qui auront lû nos Principes diſcutés avec une certaine attention.

Sans la connoiſſance de ces termes, on n'appercevra jamais dans ce Cantique autre choſe que le *ciel*, le *firmament*, le *jour*, la *nuit* & le *ſoleil*, dont le *langage* frappe l'*ouie* & ſe *fait entendre* par toute la terre : mais ſi l'on fait attention que le ſpectacle dont il eſt ici queſtion, ne peut frapper que les *yeux* ; & que d'ailleurs les *oreilles* ſont le ſeul *ſens* capable d'être affecté *des ſons*, & le ſeul *organe* ſuſceptible de recevoir *la parole* qui nous inſtruit, on ſentira bientôt le foible de la penſée de ceux qui ſuppoſent que le Pſalmiſte emploie ici un *ſens* pour *un autre*, c'eſt-à-dire

la *vue* pour l'*ouie*. Défaite qui ne peut réuſſir qu'auprès des perſonnes qui n'ont point d'idée du ſtyle, ni des termes énigmatiques, & qui jugent de la Langue des Hébreux par celle des Grecs & des Latins, dont les tours ſont paſſés dans la nôtre.

Nous oſons donc aſſurer que dans ce Pſaume les termes de *ciel*, de *firmament*, de *nuit*, de *jour* & de *ſoleil* ſont énigmatiques; & que celui de *loi*, eu égard à ſa généralité, n'eſt pas plus intelligible que les quatre premiers, ſur-tout ſi par ce terme on entend la *loi* de Moïſe, comparée avec le *ciel*, le *firmament*, le *jour* & la *nuit*.

Or pour eſſayer de nous faire entendre des perſonnes qui cherchent le vrai ſens litéral de l'ancien Iſraël, nous allons examiner ce Pſaume, ſelon notre méthode ordinaire; c'eſt-à-dire, en commencant par le dernier Verſet, & en rétrogadant juſqu'au premier.

PREMIÈRE OBSERVATION

Sur nos Verſets 18 *&* 19. *contenus dan. le quinzième & dernier Verſet, ſelon l'Hébreu.*

Sint in beneplacitum [tibi] ſermones ori mei;
Et meditatio cordis mei ſit præſens vultibus tuis.
Æterne, præſidium meum, & vindex meus

Agréez les prières
Que ma bouche vous adreſſe :
Que les deſirs de mon cœur
Attirent ſur moi vos regards favorables
Eternel, vous êtes ma défenſe;
Soyez auſſi mon vengeur.

Cette humble prière adreſſée a Dieu vengeur peint admirablemen l'état d'oppreſſion où ſe trouve le *pa ticulier*, ou le *corps* qui conjure l'E ternel de l'éxaucer. Or pour découvr quel eſt l'*homme* ou le *peuple* en fa veur de qui le ſouverain Maître pren ces titres remarquables, nous procé dons de la manière ſuivante.

ARTICLE I.

Examen du terme mon vengeur, *vindex meus, en Hébreu* גֹּאֲלִי *ghô-àlî.*

Ce mot, lorſqu'il s'entend du vrai Dieu, eſt toujours pris dans les Pſaumes & dans les Livres prophétiques pour le *Dieu libérateur* d'Iſraël captif, qu'il revendiquera en le délivrant d'entre les mains des Chaldéens ſes tyrans. Mais avant d'entrer dans le détail des preuves qui aſſurent au Verbe גָּאַל *ghâ-âl*, & à ſon Participe *ghô-êl*, la ſignification que nous venons de lui aſſigner, nous demandons qu'il nous ſoit permis de marquer les autres idées que l'on attache à la racine *ghâ-âl.*

1°. Il ſe prend dans le Lévitique ou pour l'*homme* qui a droit de ſe venger du meurtrier de ſon parent, ou bien pour *celui* qui rachète en argent une choſe vouée au Seigneur, ou pour *celui* qui retire un bien aliéné.

2°. Nombr. V, 8. ce Verbe ſe prend pour *recevoir un dédommagement.* C'eſt pourquoi l'Auteur de la Vulgate l'a traduit par *ſi non accipit*; & dans le

l'Egliſe d'Iſraël eſclave, ſoit dans l'E
pire d'Aſſyrie, ſoit dans la Chal
Cette Egliſe eſt repréſentée dans
endroit ſous le nom de *Job*; parce
les *ſouffrances* de ce ſaint hom
deſcendu d'Abraham & héritier d
foi avoient été la prophétie des *af*
tions & de la *délivrance* de l'Eg
d'Iſraël captive en Orient, & déli
par Cyrus. Ainſi l'Auteur de ce Poë
pour expliquer la *délivrance* du P
ple de Dieu, emploie le dogme
la réſurrection des morts, de m
qu'Ezéchiel s'en eſt ſervi dans tou
Chap. XXXVII. de ſa prophétie. C
pourquoi nous prenons dans Jol
Participe Hébreu *ghô-àlî* pour l'*E*
nel qui venge & *délivre* par Cyrus
Peuple d'Iſraël captif en Médie,
Aſſyrie, en Armenie & en Chald

Que le Poëme de Job regard
captivité de Babylone, c'eſt ce
nous eſpérons démontrer un jou
tout eſprit raiſonnable, par la com
raiſon des penſées & des termes
Livres prophétiques avec les idée
les expreſſions du Livre de cet hom
expoſé aux plus vives afflictions.

DANS LES PSAUMES. Les Aut

des ſuivans que nous donnons à la captivité, ſoit dans notre traduction de ces divines Poëſies, ſoit dans les Principes diſcutés, ſe ſervent du Verbe *ghâ-âl*, & de ſon Participe *ghô-êl*, pour exprimer le *trait de la toute-puiſſance* du Dieu d'Iſraël qui délivre ſon Peuple & l'affranchit de l'eſclavage de Babylone. Les voici ſelon l'ordre qu'ils tiennent dans l'original.

Pſ. LXIX, Verſ. 19. LXXII, 14. LXXVII, 16. CIII, 4. CVI, 10. CVII, 2. CXIX, 154; mais dans les Pſaumes LXXIV, 2. & LXXVIII, 35. ce terme s'entend de la *délivrance* d'Iſraël tiré de la ſervitude d'Egypte.

Dans Salomon. Proverb. XXIII, Verſ. 11. le Participe *ghô-êl*, vindex, *vengeur*, eſt attribué *au Tout-puiſſant vengeur* du pupille dont on envahit le champ.

On trouve dans les Prophètes une notion auſſi claire & plus ample de la ſignification du Verbe *ghâ-âl*, délivrer ou *affranchir*, & de ſes Participes *ghô-êl*, libérateur, & גָּאוּל *ghâ-oûl*, délivré ou *affranchi*, attribué uniquement à la captivité de Babylone.

Isaïe XXXV, 9. après avoir prédit

l'abondance & la fertilité de la te
d'Iſraël, qui depuis la ruine de Jé
ſalem ne devoit plus être qu'un
freux déſert, déclare que le *lion*, c'
à-dire, *le Roi* de Babylone, ni *ſes*
mées déſignées par le terme de *mau*
ſes bêtes, c'eſt-à-dire, *de cruels a*
maux, ne paſſeront plus par cette h
reuſe région, où marcheront en libe
ceux qui auront été affranchis, *g*
oûlim, de l'eſclavage de Babylon

Comme cet Auteur inſpiré, depu
Chap. XL. juſqu'au Verſ. 17. du C
pitre LXV. traite principalement
ſort des Iſraëlites, & ſur-tout des
fans de Juda dont il prédit l'eſclav
& la délivrance, on ne doit pas
étonné de ce qu'il emploie le Ve
ghâ-ál & ſes Participes pour expri
la *délivrance* du peuple de Di
marquée dans les Textes dont v
les citations.

Chap. XLI, 14. Le Seigneur adr
la parole aux *morts* d'Iſraël, c'eſt
dire, à *ceux* de cette nation qui
tems d'Iſaïe étoient déja *captifs* en
ſyrie. Il leur promet de les ſecou
parce qu'il ſera leur libérateur, *ghô*
le Dieu redoutable d'Iſraël.

Chap. XLIII, 14. » Voici ce que » dit votre libérateur, *ghô-êl*, le Dieu » redoutable d'Iſraël : C'eſt en votre » faveur que j'enverrai (Cyrus) contre » Babylone. J'arracherai toutes ſes bar- » rières. « Et dans le Verſet premier de ce Chapitre le Prophète ſe ſert du Verbe *ghâ-âl*, qu'il faut rendre par le Futur, *je vous affranchirai.*

Chap. XLIV, 6, 22, 23 & 24. L'Auteur inſpiré qui dans ce Chapitre annonce *la délivrance* d'Iſraël par *Cyrus*, dont il marque le nom au Verſet 28. fait uſage du Verbe *ghâ-âl*, affranchir, & du Participe *ghô-êl*, libérateur, lorſqu'il met dans la bouche de l'Eternel la promeſſe qu'il fait d'*affranchir* ſon Peuple de la tyrannie des Chaldéens.

Chap. XLVII, 4. En prophétiſant la ruine de Babylone, il déclare aux Chaldéens que ce ſera le Dieu d'Iſraël qui *affranchira* ſon Peuple de l'eſclavage où il gémit dans leur Empire : *gho-àlénoû*, vindex noſter.

Chap. XLVIII, 17 & 20. Il annonce la *délivrance* d'Iſraël, & aſſure que ce ſera ſon Dieu qui l'opérera. Pour cet effet il ſe ſert des termes *ghô-âlekhâ*, vindex tuus, *votre vengeur*, & *ghâ-âl*, vindex fuit, *il a affranchi.*

Ch. XLIX, 7 & 26. Il emploie les termes de *ghó-él*, vengeur, & de *gho-àlé-khe*, vindex tuus, *votre vengeur*, en promettant aux Iſraëlites leur *délivrance* de la tyrannie des Babyloniens.

Chap. LI, 10. Nous ne citons ce paſſage que pour ceux qui croient, comme nous, qu'il regarde *la délivrance* d'Iſraël captif dans la Chaldée. Le terme de *ghe-oûlîm* y eſt employé tout à la fin pour déſigner *ceux* que le Tout-puiſſant *aura vengés* des Chaldéens, en les mettant en liberté. L'Auteur de la Vulgate a rendu ce terme Hébreu par *liberati*, » qui auront été mis en li-» berté. «

Chap. LII, 3 & 9. Iſaïe fait uſage, pour marquer la même *délivrance*, du Verbe *ghâ-âl*, vindicavit, *il a vengé*, & du Pluriel *vindicabimini*, vous ſerez vengés.

Chap. LIV, 5, 8. Le même Participe caractériſe *le Dieu d'Iſraël qui tire* ſon Peuple de l'oppreſſion des Babyloniens.

Chap. LIX, 20. & LX, 16. Pour exprimer la même idée, on ſe ſert du Participe *ghó-él*, vindex, *vengeur*.

Chap. LXII, 12. Les Iſraëlites délivrés

livrés de la captivité de Babylone ſont appellés *ghe-oûlé*, qui vindicati fuerunt, *ceux qui ont été vengés*, c'eſt-à-dire, *ceux qui ont été rachetés*, Vulg. *redempti.*

Chap. LXIII, 4. Le terme *ghe-oûlâi*, vindicta, *vengeance*, nom Subſtantif dérivé de *ghâ-âl*, eſt employé pour indiquer *la même délivrance* de captivité; & dans le Verſet 9. ce Verbe rend la même idée.

Voici donc plus de vingt paſſages d'Iſaïe où le Verbe *ghâ-âl* & ſes dérivés ſont pris néceſſairement dans le ſens *de la délivrance* d'Iſraël captif dans l'Empire de Babylone, & nous pouvons ajouter que dans tout ce Prophète ce Verbe & ſes dérivés n'ont point d'autre ſignification.

Jérémie XXXI, 11. Le Seigneur fait annoncer aux nations les plus éloignées qu'il *rachetera* ſon Peuple de la tyrannie des Chaldéens, & qu'il le *vengera*, c'eſt-à-dire, le délivrera, *oûghe-âlô*, & vindicabit eum.

Chap. L, 34. *ghô-âlâm*, vindex eorum, *leur vengeur.* Ce terme eſt mis en uſage pour déſigner *le libérateur* d'Iſraël, dont la délivrance eſt pré-

dite dans ce Chapitre & dans le ſuivant, auſſi bien que la ruine de Babylone.

Chap. III. des Lamentations Verſet 58, comme dans les paſſages précédens, le Verbe *ghâ-âl* eſt employé pour exprimer la même idée.

Ezéchiel, Chap. XI, 15. Arias Montanus traduit les mots *-áneshé ghe-úllâthékhâ*, par *viri redemptionis tuæ.* Ces termes ſont inintelligibles. Nous aimerions mieux rendre ainſi ces deux expreſſions Hébraïques par *viri vindictæ tuæ*, mot à mot, *les hommes de votre vengeance*; c'eſt-à-dire, *les hommes à qui vous avez prédit la vengeance divine.* Or comme cette *vengeance* étoit le *châtiment* que Dieu devoit tirer des Chaldéens en punition de la captivité dans laquelle ils faiſoient gémir ſon Peuple, on ne doit point être ſurpris de ce que le Grec, le Syr. & l'Arabe rendent l'Hébreu par *concaptivi tui*, les compagnons de votre captivité.

Osée, Chap. XIII, 14. Le Futur *-éghe-âlém*, vindicabo eos, *je les vengerai*, veut dire, *je les délivrerai.* Ce Prophète ajoute le mot *mimmâoûéth*,

de morte, *de la mort*, c'eſt-à-dire, *de la captivité.* Cette délivrance regarde les dix Tribus d'Iſraël, dont Oſée étoit le Prophète.

MICHÉE, Chap. IV, 10. ſe ſert du Futur *iïghe-âlèkh*, vindicabit te, *il vous vengera*, pour caractériſer *la délivrance* de Sion d'entre les mains des Chaldéens ſes ennemis.

Il eſt évident, après l'examen de tous ces Textes où le Verbe *ghâ-âl* & ſes dérivés ſe trouvent employés dans la ſignification de *venger* ou *délivrer*, que ce Verbe eſt un terme pris dans le ſens *de la délivrance* d'Iſraël captif à Babylone, & qu'excepté les paſſages du Chap. XV, 13. de l'Exode, & ceux des Pſaumes LXXIII. Hébr. LXXIV. & LXXVII. Hébr. LXXVIII. qui s'entendent de la *ſortie* d'Egypte, Job, les Pſaumes & les Prophètes que nous venons de citer, n'ont en vue que *la délivrance* d'Iſraël captif, ſoit en Aſſyrie, ſoit en Chaldée, toutes les fois qu'ils ont fait uſage du Verbe *ghâ-âl*, ou de ſes dérivés. Ce Verbe ſignifie *venger* ou *délivrer*; parce que l'Etre ſuprême, en détruiſant l'Empire de Babylone, *vengeoit* & *délivroit* Iſraël.

Or dès que le terme *ghô-âli*, vindex meus, *mon vengeur*, eſt employé dans le Pſaume que nous éxaminons, & que la prière qu'il contient eſt adreſſée au Dieu d'Iſraël, il eſt hors de doute que ce Pſaume appartient à la captivité de Babylone, puiſqu'on n'y trouve pas le moindre trait qui puiſſe avoir aucun rapport à la ſortie d'Egypte.

ARTICLE II.

Examen du terme tsoûrî, *præſidium meum*, ma défenſe.

Ce Subſtantif a dans l'Ecriture ſainte différentes ſignifications.

I°. Pſ. LXXVIII, 20. & CV, 41. il ſe prend pour le *rocher* dont l'eau ſortit dans le déſert.

II°. Pſ. LXI, 3. il eſt mis pour la *montagne* de Sion.

III°. Pſ. LXXXIX, 44. il veut dire, *acies*; & il eſt joint à *gladius*, pour ſignifier la *pointe* ou le *tranchant* de l'épée.

IV°. Ce terme ſe prend dans Moïſe, Deuter. XXXII. pour le *Dieu d'Iſraël libérateur* de la ſervitude d'E-

gypte, & dans le Verſet 31. du même Chapitre, pour *les faux Dieux.*

V°. Pſ. XLVIII. Hébr. XLIX, 15. le nom *tsoûr* eſt rendu dans nos traductions des Pſaumes par *forma*, beauté; cependant on pourroit le traduire par *Deus eorum*, » leur Dieu, « en l'expliquant de *Bel*, qui, ſelon Iſaïe Chap. XLVI, 2. ſera emmené en captivité.

VI°. Mais le mot *tsoûr* attribué par Moïſe au vrai Dieu *libérateur* de la ſervitude d'Egypte, a paſſé dans les Pſaumes pour caractériſer le *libérateur* de la captivité de Babylone.

Or ce terme ſe trouve douze fois dans les Pſaumes, & doit s'entendre de Dieu *défenſeur* & *protecteur* de ſon Peuple captif dans l'Empire des Chaldéens.

1°. Dans le Pſ. XVII. Hébr. XVIII. que nous attribuons à la captivité d'après les termes qui le compoſent, & ſur le parallèle que nous en avons fait avec d'autres paſſages formels, l'Egliſe d'Iſraël au Verſet 3. prie le ſouverain Maître d'être pour elle une forteresſe, *tsoûr*, où elle ſe puiſſe garantir des aſſauts de ſes tyrans, & au

Verſ. 47. elle lui donne la même dénomination, en le reconnoiſſant pour *ſon Dieu libérateur*, qui lui *rendra la liberté* que les Chaldéens lui ont enlevée. Voyez ce Pſaume à la page 184. du IIIe Volume de ces Principes.

2°. Pſ. XXVII. Hébr. XXVIII. Verſ. 1. Il regarde la captivité, comme on peut le voir dans le XIe Volume de cet Ouvrage p. 395. Or l'Egliſe d'Iſraël, en commençant cette prière, s'adreſſe à Dieu comme à ſon *protecteur*, comme à ſon *défenſeur*, qui lui tient lieu d'une *citadelle*, d'une *forteresſe* inexpugnable. En effet le mot *tsoûr* eſt rendu dans les Dictionnaires par les termes Latins *rupes*, *arx*, *præſidium*, rocher, *défenſe*, *forteresſe*.

3°. Pſ. LXI. Hébr. LXII. L'Egliſe d'Iſraël, en reconnoiſſant que ſa liberté dépend du Tout-puiſſant, & que lui ſeul ſera ſon libérateur, lui donne aux Verſ. 7 & 8. le nom de *tsoûr*, & l'appelle *ſon rocher*, ſur lequel elle eſt hors d'atteinte aux perſécutions de ſes ennemis.

4°. Le Pſ. LXX. Hébr. LXXI. porte les caractères de captivité d'une manière ſi évidente, qu'il eſt inutile de

s'attacher à prouver que la *délivrance* d'Iſraël fait l'objet de cette prière. C'eſt au Verſet 3. que l'Egliſe d'Iſraël donne à ſon Dieu le nom de *tsoûrî*, arx *mea*, que l'Auteur de la Verſion que l'on récite dans les Offices rend par le mot *protector.* Voici le Texte ſelon l'Hébreu.

Eſto mihi in arcem *munitiſſimam*
Quam adeam ſemper.
Præcipe ut liber fiam.

Soyez pour moi *un fort* inébranlable,
Où je me retire en tout tems.
Ordonnez que je ſois mis en liberté.

5°. Le Pſ. LXXII. Hébr. LXXIII. où l'Egliſe d'Iſraël ſe plaint de la proſpérité des *impies*, c'eſt-à-dire, des *Apoſtats*, pendant qu'elle gémit, & qu'elle eſt réduite aux abois ſous la tyrannie des Chaldéens, s'exprime en ces termes au Verſet 26.

Dùm deficiunt caro mea & anima mea,
Præſidium *cordis mei es*, tsoûr lebâbî.

Ma chair & mon ame
Tombent en défaillance,
Vous êtes le *ſoutien* de mon cœur.

6°. Pſ. LXXXIX, Verſ. 27. Nous

avons prouvé dans notre Diſſertati
au commencement du Xe Volume
ces Principes, que l'objet de cette
mirable Poëſie eſt l'*Egliſe d'Iſraël* c
tive à Babylone. Le Pſalmiſte dans
Verſet met dans la bouche de ſes fr
les termes inſpirés à cette Egliſe p
lui rendre grace de la liberté qu'
aura obtenue. Les voici: *tsoûr ïesh
ghâthî.

Rupes *libertatis meæ.*

Mot à mot:

Le rocher de ma liberté.

C'eſt-à-dire,

Le ferme appui de mon indépendan

On verra dans les termes don
ſe ſert depuis le Verſ. 39 ou 40.
qu'au 47 ou 48. que lorſqu'elle
primoit ainſi, elle étoit encore ſ
dépendance des Babyloniens ſe
rans qui avoient renverſé ſon tr
7°. Pſ. XCI. Hébr. XCII, :
terme *tsoûrî*, rupes mea, *mon r*
termine ce Cantique qui annon
délivrance par les termes géné
opera manuum tuarum, les o

de vos mains, & *opera tua*, vos œuvres, employés dans les Verſ. 5 & 6. & qui dans le Verſet 10. prophétiſe la perte des *ennemis* de l'Eternel, c'eſt-à-dire, des *Chaldéens* & des *Apoſtats*.

8°. Dans le Pſ. XCIII. Hébr. XCIV. Verſ. 22. on trouve ces mots *oû-élôhâï letsoûr mâᵇkhesî.*

Et Deus meus in rupem,
Ad quam confugiam.

Et mon Dieu ſera pour moi *le rocher*
Où je trouverai un refuge.

Cette Poëſie qui contient les *plaintes* d'Iſraël captif dans l'Empire de Babylone, eſt une prophétie de la *ruine* de ſes tyrans, pendant laquelle Dieu protégera ſon Peuple, & lui ſervira d'aſyle. Cette promeſſe eſt contenue dans les deux derniers Verſets de ce Pſaume.

9°. Pſ. XCIV. Hébr. XCV, 1. Cette divine Poëſie appartient à la captivité, comme nous l'avançons ſur l'autorité de Théodore d'Héraclée & de pluſieurs Interprètes Grecs. Voyez le IXe Volume de ces Principes, page 413. où nous refutons le ſentiment de Ferrand & celui de Dom Calmet.

Ce Pſaume eſt un des huit que la révélation nous apprend avoir été compoſés par David ; puiſque ſaint Paul le cite ſous le nom de ce Prophète, Hébr. IV, 7. & c'eſt dès le premier Verſet que l'on trouve les mots, *letsour yishe'ghenou*, mot à mot,

Rupi *ou* rupem *libertatis noſtræ.*

Le rocher ſur lequel nous fondons
L'eſpérance de notre liberté,

ou *la force de notre libérateur*, comme nous l'avons traduit, c'eſt-à-dire, *de celui qui va nous délivrer*, ainſi qu'il eſt expliqué dans notre Argument ſur le double ſens littéral. Car l'Egliſe d'Iſraël qui parle dans cet endroit, eſt peinte par David comme étant *captive* à Babylone, lorſqu'elle réciteroit ce Pſaume. En effet l'Eternel adreſſant la parole aux Iſraélites, leur ordonne de ne point endurcir leurs cœurs, de peur qu'ils ne retournent point dans ſon *repos*, c'eſt-à-dire, *dans la terre d'Iſraël* ; en cela ſemblables à leurs pères qui n'y étoient point entrés à cauſe de leurs murmures dans le déſert.

10°. Pſ. CXLIII. Hébr. CXLIV. C'eſt dans le premier Verſet que l'on

trouve le mot *tsoûrî*, rupes mea, *mon rocher.*

L'objet de cette Poëſie eſt l'*Egliſe d'Iſraël captive* à Babylone. Elle prédit la *ruine* de ſes perſécuteurs & ſa *délivrance.* L'Auteur de cette Pièce, tel qu'il ſoit, lui donne le nom de *David*, qui veut dire, *bien-aimé.* Nom ſymbolique, que David lui-même avoit donné à cette mère commune des fidèles Iſraëlites au Verſet 50. du Pſ. XVII. Hébr. XVIII. Pour ſe perſuader de cette vérité, il faut lire l'article du IIIe Volume des Principes diſcutés, depuis la page 480. juſqu'à la 492. Mais pour s'en convaincre abſolument, il faut jetter les yeux ſur la Diſſertation du Xe Volume de ce même Ouvrage, depuis la p. 10. juſqu'à la p. 96. où l'on prouve par Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel & Oſée, que *David* eſt le nom ſymbolique que ces Prophètes ont donné *à l'Egliſe d'Iſraël.*

Or c'eſt elle qui commence ici ſa prière, en appellant le Seigneur *tsoûrî*, rupes mea, *mon ferme appui*, pendant ſa captivité, & lorſqu'elle en ſera délivrée.

Nous omettons, pour abréger, les

Textes du Prophète Iſaïe XVII, 10. l'on reproche au Peuple d'Iſraël ca tif d'avoir abandonné ſon Dieu, *J rocher*, tsoûr, c'eſt-à-dire, *ſon fenſeur tout-puiſſant.* Nous ne pa lons pas non plus des Textes qui liſent au Verſet 4. du Chap. XXVI. au Verſ. 21. du Chap. XXX. du mê Auteur inſpiré, où le *libérateur* d' raël eſt appellé *tsoûr*, rocher, c'e à-dire, *ſon protecteur*, après la livrance de la captivité de Babylon

De tous ces paſſages au nombre ſeize, il reſulte que le nom de *tso* rupes, *rocher*, lorſqu'il s'agit de Di eſt ſpécialement appliqué au *protect* d'Iſraël, ſoit pendant ſa captivi ſoit quand on parle de ſa délivran

On a vu pareillement dans Pſaumes, dans Salomon & dans Prophètes Iſaïe, Jérémie, Ezéchi Oſée & Michée, que, quand il queſtion du vrai Dieu, le Verbe *g áal*, & ſur-tout *ghô-él* ſon Partici qui veulent dire *venger* & *venge* s'entendent toujours du *Verbe* éter qui *protége* Iſraël pendant ſa captivi qui le *délivre*, & qui *prend ſa défe* après lui avoir rendu la liberté.

Or nous demandons ce qu'on peut penſer de l'objet d'un Pſaume que le Prophète termine par deux expreſſions, qui, entendues du vrai Dieu, ne peuvent convenir qu'au *libérateur* d'Iſraël captif, ou au *protecteur* d'Iſraël délivré ? N'eſt-il pas naturel de penſer que cette divine Poëſie ne peut regarder autre choſe qu'*Iſraël*, ſoit *captif*, ſoit *délivré?* Tel eſt auſſi le parti que nous prenons.

SECONDE OBSERVATION

Sur nos Verſets 17, 16 *&* 15. *contenus dans le Verſet* 14. *ſelon l'Hébreu.*

Subtrahe, quæſo, à ſuperbis ſervum tuum :
Ne amplius dominentur in me ;
Quoniam integer ſum
Et immaculatus à delicto maximo.

Daignez ſouſtraire votre ſerviteur
Au pouvoir des hommes ſuperbes :
Qu'ils n'éxercent plus ſur moi leur tyrannie ;
Car j'ai recouvré mon innocence,
Et je ſuis purifié
Du crime énorme que j'ai commis.

Examen du terme ngbébéd, *ſervus*, *ſerviteur.*

Les perſonnes prévenues que les Pſaumes ont *David* pour *objet*, ne manquent pas d'appliquer à ce Prince les mots *votre ſerviteur*, & croient que le *crime énorme* dont parle le Pſalmiſte eſt l'*adultère* ou l'*homicide* commis par ce Roi d'Iſraël, & qu'il en demande ici pardon au Seigneur.

1°. Ce *ſerviteur* n'eſt cependant point *David*, puiſqu'il n'éxiſte aucun Pſaume dont ce *Prince* ſoit l'*objet*, comme nous l'avons déja dit. C'eſt l'*Egliſe d'Iſraël* qui réclame ici la *toute-puiſſance* du Dieu vengeur qui la ſouſtraira au pouvoir de ſes ſuperbes tyrans.

Voyons maintenant ſi les Pſaumes & les Prophètes reconnoiſſent l'*Egliſe d'Iſraël* dans le terme de *ſerviteur* de Dieu.

Dans les Psaumes cités ici, ſelon la Vulgate, 1° *ſervus* ſe rencontre ſix fois joint aux noms propres ſuivans. Pſ. CIV, 6. *Abraham.* Ibid. 17. *Joſeph.* Ibid. 25. *les Iſraëlites.* Ibid. 26. *Moïſe.*

2°. Il ſe trouve une fois au Pluriel dans le Pſ. CI, 15. pour déſigner les *Rois* de Perſe qui ont contribué au rétabliſſement des murs de Jéruſalem & du Temple.

3°. Ce terme ſe rencontre joint au nom de *David* dans l'inſcription de deux Pſaumes.

Pſ. XVII. Hébr. XVIII. il eſt dit que ce Cantique a été compoſé par *David ſerviteur* de Dieu. Nous avons reconnu l'authenticité de ce titre, en expliquant cette divine Poëſie dans nos Principes diſcutés, Tome III. p. 84.

Pſ. XXXV, 1. on trouve les mots, *In finem* ſervo Domini, *ipſi David.* A la poſtérité. *Au ſerviteur du Seigneur*, à David même.

Si par *David* on entend ici l'*Egliſe d'Iſraël*, comme nous le ſoupçonnons, nous admettons volontiers cette inſcription, comme indépendante de l'imagination des Rabbins. C'eſt peut-être ici le lieu de déclarer que nous ſoupçonnons violemment que dans toutes les inſcriptions de ces Poëſies où ſe trouve le nom de *David*, excepté celle du Pſ. XVII. ce nom ſe doit entendre de l'*Egliſe d'Iſraël.* Alors

cette inſcription devroit être d'une grande autorité, quoique les titres qu'on y a joints ſoient très-ſuſpects de faux, ſur-tout quand ils ſont contraires à l'objet traité dans le Pſaume.

4°. Le terme *ſervus* au Pluriel ſe prend pour les *Iſraëlites captifs* à Babylone, Pſ. XXXIII, 23. LXVIII, 17. LXXVIII, 2, 10. LXXXVIII, 51. LXXXIX, 13, 16. CXXXIV, 1, 10, 14.

5°. Ce même terme au Singulier ſe prend pour l'*Egliſe d'Iſraël* ou pour *ſon Peuple*, ſoit pendant, ſoit après la captivité de Babylone, Pſ. XXVI, 9. XXX, 17. XXXIV, 28. LXXVII, 70 & 71. LXXIX, 5. LXXXVIII, 4, 21, 40. CVIII, 28. CXV, 16. CXVIII, 17, 23, 38, 49. 65, 76, 84, 122, 124, 125, 140, 176. CXXXI, 10. CXXXV, 22. CXLII, 2, 12. CXLIII, 10.

De tous les Textes que nous venons de citer dans les Pſaumes, il n'y en a que quatre d'antérieurs à la captivité; les quarante autres lui ſont appliquables, parce qu'ils ſont mis dans la bouche des captifs de Babylone.

Pourquoi donc les mots *ſervus tuus*, employés dans le Pſ. XVIII, 12 & 14, ſelon la Vulgate, ne ſeroient-ils pas

pris dans le même ſens, dès qu'il ſera démontré que dans ce Pſaume l'Egliſe d'Iſraël demande *ſa délivrance* d'entre les mains de ſes ſuperbes tyrans ?

Examen du terme מְזִדִים *mízzêdîm[e], à* ſuperbis, *des hommes ſuperbes.*

L'orgueil & la fierté, qui dans l'Ecriture ſainte forment les traits principaux de Babylone, caractériſent ici les *tyrans* dont l'Egliſe d'Iſraël demande au Tout-puiſſant d'être affranchie.

Or nous en reconnoiſſons de deux ſortes, 1° les *Chaldéens*, & 2° les *Apoſtats* d'Iſraël, qui, pour complaire à leurs maîtres, & pour faire fortune, traitoient leurs frères captifs avec toute l'inſolence & la dureté poſſibles.

Cette épithète eſt employée onze fois dans la Verſion Latine des Pſaumes de la Vulgate, & où elle ſe prend pour l'un ou l'autre de ces *perſécuteurs*, & quelquefois pour tous les deux enſemble, comme nous en avertiſſons dans nos Principes diſcutés ; mais le mot זֵדִים zêdîm[e], dont l'Original ſe

ſert dans le Texte, quoique la Verſion Grecque ait lu par une faute de Copiſte zerîm^e, *alieni*, ne ſe trouve que dans le Pſ. CXVIII. Hébr. CXIX. 21, 51, 69, 78 & 122.

Or comme ce Pſaume alphabétaire ne contient que les plaintes & les prières de l'Egliſe d'Iſraël captive ſous le joug des Babyloniens, nous ſommes obligés de reconnoître ici ces *ſuperbes* tyrans dont elle dit dans le Pſaume XVIII. Hébr. XIX. que nous expliquons :

Subtrahe, quæſo, à ſuperbis ſervum tuum.

Daignez ſouſtraire votre ſerviteur
Au pouvoir des *ſuperbes.*

Les termes ſuivans,

Ne ampliùs dominentur in me.

Qu'ils n'éxercent plus ſur moi leur tyrannie,

prouvent évidemment que celui de *zêdîm^e*, » ſuperbes, « déſigne néceſſairement ici *les Chaldéens.*

וְנָקִיתִי מִפֶּשַׁע רָב oûeníkkêthî míphphé sbá^ngh râb.
Et immaculatus ſum à delicto maximo.

Et je ſuis purifié du crime énorme
Que j'ai commis.

1°. Le Verbe אֶתַּם -ĕthâme, *integer ſiam*, qui précéde le Prétérit *nikkĕthî* & *immaculatus fui*, » & je ſuis purifié, « eſt la première perſonne ſingulière du Futur *Niphal* du Verbe תָּמַם thâmâme, *mundus fuit*, » il eſt pur. «

2°. Le Prétérit *nikkhĕthî* pour נִתְּקִיתִי nînekkĕthî eſt dans la Conjugaiſon *Niphal* du Verbe נָקָה nâkâh *purifier, nettoyer, être net, être pur.*

3°. Le nom Subſtantif *phéshâ^{n}gh* que l'on rend communément d'une manière vague par *prævaricatio* ou *delictum*, ſe trouve environ quatre-vingt fois dans toute l'Ecriture ſainte. Nous allons examiner la ſignification qu'il a dans chacun de ces Textes.

Examen du terme phéshá^{n}gh, *révolte.*

GENÈSE. Chap. XXXI, 36. *phéshá^{n}gh*, ſignifie *toute infidélité* qu'un homme peut commettre à l'égard d'un autre dans un commerce où ils ſont aſſociés. C'eſt ce que l'Auteur de la Vulgate donne à entendre par le terme *culpam*

meam, par lequel il rend le mot *phíshé"ghî* que nous traduiſons ici par *perfidiam*, comme le ſens le demande dans la réponſe que fait Jacob aux plaintes de Laban.

Chap. L, 17. Dans ce paſſage la même expreſſion ſe rend auſſi par *perfidia*. En effet, quelle plus horrible *perfidie* que celle des enfans de Jacob à l'égard de leur frère Joſeph âgé de ſeize ans, lorſqu'ils le vendirent à des Iſmaëlites?

Exode Chap. XXII, 9. S. Jérôme traduit le nom *phéshá"gh* par *fraudem*, qui ſe prend dans le Texte pour le *vol* d'un dépôt.

Chap. XXIII, 21. Le terme לְפִשְׁעֲכֶם lephíshe"ghàkhém[e] eſt rendu dans la Vulgate par le Verbe *cùm peccaveris*; mais le Texte porte expreſſément: *defectioni veſtræ non parcet*, » il ne vous » pardonnera pas *votre défection*, « c'eſt-à-dire, *votre Apoſtaſie* par laquelle vous abandonnerez votre Dieu pour adorer les idoles, dont le culte eſt défendu dans le 24e Verſet du même Chapitre.

Chap. XXXIV, 7. L'Auteur de la Vulgate traduit le nom ſingulier *phé-*

shá"gh par le Pluriel *ſcelera.* Il prend ce mot pour celui de *defectio*, apoſtaſie ou *idolâtrie*; parce que Moïſe demandant pardon de l'*idolâtrie* du veau d'or, la caractériſe par les expreſſions d'*iniquité*, de *défection*, ou d'*apoſtaſie* & de *péché.* Trois noms également employés dans les Pſaumes & dans les Prophètes pour déſigner l'*idolâtrie.*

Lévitique XVI. Le Seigneur au premier Verſet parle à Moïſe au ſujet de Nadab & d'Abiu enfans d'Aaron, conſumés par le feu céleſte, pour avoir oſé ſe ſervir dans le tabernacle d'un feu étranger, qui leur étoit étroitement défendu. Aaron reçoit ordre de Moïſe dans les Verſets ſuivans d'offrir un ſacrifice pour expier Verſ. 16. les *ſouillures* de l'encens profané par le feu étranger dont s'étoient ſervis Nadab & Abiu; & ce ſont *celles* dont Dieu veut purifier ſon tabernacle. Or cette *profanation* étoit une *révolte* contre l'ordre preſcrit de ne point employer de *feu étranger.* Il n'eſt pas étonnant que Moïſe ſe ſerve dans le Verſet 16. du terme de *phisheʜghé-khémʜ*, qui renferme non-ſeulement *cette révolte*, mais auſſi toutes les eſpè-

ces d'*Idolâtrie* qui ſont regardées comme autant d'actes d'*Apoſtaſie*.

NOMBRES XIV, 18. Le Peuple d'Iſraël murmure contre Moïſe ſur le rapport des douze eſpions au ſujet de la terre de Canaan, où il devoit s'établir par l'ordre de Dieu. Ce ſaint homme conjure l'Eternel de pardonner à ce Peuple, & ſe ſert dans ce Verſet 18. du terme de *phéshá"gh* rebellio, *révolte*. Pouvoit-il donner un autre nom au *crime* de ce Peuple, qui par ſon murmure ſe révoltoit contre le Seigneur qui lui ordonnoit de prendre poſſeſſion de cette terre?

JOSUE XXIV, 19. après avoir exhorté le Peuple à la fidélité dans le culte de ſon Dieu, l'avertit de ne point adorer les Dieux étrangers; parce que le Seigneur qui eſt jaloux, ne vous pardonnera pas *vos révoltes*, rebellionibus veſtris *phíshe"ghákém*, c'eſt-à-dire *vos infidélités* ou vos *Apoſtaſies*. Cette menace a eu ſon effet dans les ſi ſervitudes arrivées depuis la mort de Joſué juſqu'au tems de Saül.

JOB VII, 11. L'*Egliſe d'Iſraël* à qui l'Ecrivain ſacré donne le nom de *Job*, depuis le IIIe Chapitre juſqua

Verſet 10. du Chapitre XLII. de cet Ouvrage, peint dans le Chap. VII. les malheurs de ſa captivité dans l'Empire de Babylone, où elle avoit été transférée en punition *de ſes révoltes affreuſes* contre ſon Dieu, c'eſt-à-dire, *de ſon Apoſtaſie* commencée ouvertement par Jéroboam, conſommée ſous Manaſſés juſqu'à Sédécias dernier des Rois de Juda. C'eſt ce crime qu'elle avoue au Verſ. 20. de ce Chapitre, lorſqu'elle dit :

Peccavi: quid faciam tibi, ô cuſtos hominum?

J'ai péché : quel ſacrifice vous offrirai-je ?
A vous qui conſervez l'*homme* ?

c'eſt-à-dire, l'*Iſraëlite captif*. Et au Verſet 21. elle interroge ainſi le Seigneur :

Quare non aufers rebellionem meam?

c'eſt-à-dire, *pœnas rebellionis meæ*, phíshenghî.

Pourquoi ne me délivrez-vous pas
Dès peines que je ſoufre
En punition de *ma révolte* ?

C'eſt-à-dire, *de mon apoſtaſie*.

Chap. VIII, 4. *Baldad* fils de Sué

Iduméen, qui repréſente un *étranger* dans ce paſſage, mais *ami* de *Job*, c'eſt-à-dire, *de l'Egliſe d'Iſraël*, adreſſe à cette tendre mère les paroles de ce Verſet :

Etiamſi filii tui peccaverunt ei,
Et dimiſit eos in manu rebellionis ſuæ
phésheʃghâm.

Quoique vos enfans ayent péché
Contre le Seigneur,
Et qu'il les ait livrés
Aux peines dues *à leur révolte.*

C'eſt-à-dire *à leur apoſtaſie.*

Chap. XIII, 23. *L'Egliſe d'Iſraël* qui prend dans ce Texte le nom de *Job*, prie l'Eternel de l'éclairer ſur la quantité de ſes *iniquités* & de ſes *péchés*, & de lui faire connoître l'énormité de ſa *révolte* & de ſon *crime*

Quantas habeo iniquitates & peccata
Rebellionem meam
Et peccatum meum *oſtende mihi.*

Dans l'habitude où l'on eſt de regarder les termes d'*iniquités*, de *péchés*, de *crimes* & autres expreſſions ſemblables, comme des mots vagues & généraux qui ſignifient *toute eſpèce de prévarication*, on ne ſe donne pas la

la peine d'approfondir la valeur de chacun de ces termes. Cependant les Ecrivains dont le Saint-Eſprit guidoit la plume, n'ont point employé d'expreſſions vagues. Elles ont toutes une ſignification qui leur eſt propre. C'eſt ainſi que dans ce Verſet de Job le terme d'*iniquité* marque l'*injuſtice* qu'Iſraël a commiſe contre ſon Dieu, lorſqu'il a abandonné ſon culte. Celui de *péchés* indique les *différens cultes* idolâtres auxquels ce Peuple s'eſt livré dans le déſert & après ſon entrée dans la terre de Canaan.

Le mot ſingulier *révolte*, en Hébreu *phéshâ^ugh*, exprime très-bien le *ſchiſme* & l'*Apoſtaſie* des dix Tribus d'Iſraël dans leſquels elles ont conſtamment perſévéré juſqu'au tems où *Thĕglathphalazar* & *Salmanaſar* les ont emmené captives en Aſſyrie.

Enfin le terme *péché* au ſingulier caractériſe le *grand péché* d'Iſraël & de Juda, c'eſt-à-dire, *cette pente perpétuelle* à l'Idolâtrie dans laquelle ce Peuple retomboit ſans ceſſe.

Le Pſaume *Miſerere meî, Deus, &c.* met ces quatre termes dans la bouche de l'Egliſe d'Iſraël captive à Baby-

lone. Elle les emploie encore ici dar le même ſens ſous le nom de Job.

Chap. XIV, 17. Le mot *phéshâ'g* que nous venons de rendre par l terme de *révolte* ou d'*Apoſtaſie*, l prend encore dans ce Texte dans l même ſignification. L'*Egliſe d'Iſra* toujours ſous le nom de *Job*, apr avoir dépeint dans ce Chapitre l malheureux état de ſes enfans en cap tivité, le termine en prédiſant la ruin de l'Empire de Babylone, & la dé livrance de ſes enfans : mais avai cette prédiction elle conjure le ſou verain Maître d'enfermer & de ſceller dans un ſac le crime de ſa *révolte*.o de ſon *Apoſtaſie* phíshe-ghî, & conti nue en lui diſant :

Mais pardonnez moi
Les *injuſtices* que j'ai commiſes

en vous abandonnant pour ſuivre le Dieux étrangers.

Chap. XXXIII, 9. *Job*, c'eſt-à dire, l'*Egliſe d'Iſraël*, après avoir ex poſé au Seigneur dans le Ch. XXXI l'innocence de ſa conduite enver lui & envers les hommes, ſe déclar cependant au Verſet 33. criminell

dans ſes enfans, & aſſure qu'elle ne nie pas, comme font les hommes, *les péchés* dont elle eſt coupable, à les prendre dans ce ſens. Eliu ami de *Job*, c'eſt-à-dire, *de l'Egliſe d'Iſraël*, mais peu verſé dans les myſtères de la conduite de Dieu ſur elle, prétend qu'elle eſt effectivement coupable, puiſquelle eſt accablée de ſouffrances, & que cependant elle a oſé dire : *Mundus ſum ego, ſine* rebellione, *ideſt*, Apoſtaſia, *phásha^{n}gh.*

Je ſuis pur,
Et je ne ſuis point coupable d'*Apoſtaſie.*

Ce ſont en effet les termes dont Eliu ſe ſert dans ce Chap. XXXIII, 9. Car ce Prince *ami de Job Egliſe d'Iſraël* ſavoit bien que Samarie, & les autres Tribus étoient captives, ſur-tout en punition de leur *Idolâtrie ;* mais il ne diſtinguoit pas la *mère innocente & ſans tache* d'avec ſes enfans coupables d'*Idolâtrie* & d'*Apoſtaſie.*

Chap. XXXIV, 6. Eliu continue ſes reproches, & aſſure que *Job Egliſe d'Iſraël* a dit : *Violenta ſagitta abſque* rebellione, *phésha^{n}gh.*

De cruelles flèches me percent,
Sans que je ſois coupable *de rébellion*

envers Dieu, c'eſt-à-dire d'*Apoſtaſ*
Ce reproche d'Eliu n'eſt pas mie
fondé que le précédent.

Remarquez en paſſant que Jéré
Lam. III, 12. compare indirectème
les *malheurs* de la captivité à u
flèche que le Seigneur décoche ſur
Peuple d'Iſraël, qu'il regarde comr
le but auquel ſon indignation s
propoſé d'atteindre.

Chapitre XXXIV, 37. En conſ
quence de ce que *Job Egliſe d'Iſr*
aſſure qu'elle n'eſt point coupable e
vers Dieu de *révolte*, c'eſt-à-dire d'
poſtaſie, Eliu déclare qu'elle profè
un *blaſphême*; car c'eſt ainſi que l'A
teur de la Vulgate traduit très-bien
mot *phéshá'gh*. Or on ne doute poi
que le *blaſphême* ne ſoit le langa
ordinaire de l'*Apoſtaſie* qu'Eliu attr
bue indirectement à Job en ces te
mes dans les Verſets précédens
& 27. du même Chap. XXXIV.

Per impias conteret eos in loco terrorum
Eò quòd receſſerint ab eo,
Et omnes vias ejus non intellexerint.

Il eſt bon de remarquer que les Verſions Chaldaïque, Grecque, Syriaque & Arabe rendent les mots Hébreux אֲשֶׁר עַל־כֵּן *-àshér "ghál khên°* par *eò quòd.*

Chap. XXXVI, 9. Eliu qui dans ce Chapitre continue à parler de ce Peuple qui s'étoit retiré de Dieu, le déſigne encore dans ce paſſage, lorſqu'il dit :

Manifeſtabit eis opera eorum,
Et rebelliones eorum, *phíshe"ghê'hém°,*
Quoniam prævaluerunt.

Il leur manifeſtera leurs œuvres
Et *leurs révoltes*, c'eſt-à-dire, *leurs apoſtaſies,*
Parce qu'elles ſont exceſſives.

PSAUMES dont les citations ſont ſelon la Vulgate.

Pſ. V, 11 ou 14. Le Prophète fait parler l'Egliſe dans toute cette Poëſie, où elle prédit la ruine des *Chaldéens* ſes tyrans, mais ſur-tout celle des *Apoſtats* qu'elle déſigne par ces paroles בְּרֹב פִּשְׁעֵיהֶם הַדִּיחֵמוֹ berób phíshe"ghê'hém° háddî'khêmô.

Ob multitudinem rebellionum ſuarum, c'eſt-à-dire, *ob multas apoſtaſiæ ſpecies,*
Rejice ſontes iſtos.

Rejettez ces coupables
Pour les punir du grand nombre de *leu*
révoltes.

C'eſt-à-dire, *de leurs différentes eſp*
ces d'Apoſtaſies. Chaque fauſſe div
nité que ces Apoſtats adoroient, l
faiſoit tomber *en différens genres d'*
poſtaſie. Quant à l'objet de ce Pſaum
voyez la page 352. du Tome XI. d
ces Principes.

Pſ. XXIV, 7. L'Egliſe d'Iſraël
parle au nom de ſes enfans, & d
mande dans ce paſſage que l'Et
ſuprême lui pardonne *ſes révolte*
oûpheshâⁿghâïᵉ, c'eſt-à-dire, ſes diff
rentes *Idolâtries* ou *Apoſtaſies.* C
trouve l'objet de ce Cantique à
page 38. du XIIᵉ Volume de cet C
vrage.

Pſ. XXXI, 1 & 5. David eſt incc
teſtablement l'Auteur de cette divi
Poëſie, puiſque ſaint Paul Rom. IV,
le lui attribue; mais il ne s'enſuit
que ce Pſaume le regarde perſonn
lement, parce qu'il l'a compoſé.

Les Juifs qui rapportent la p
grande partie de ces Cantiques à ce
d'Iſraël, ont imaginé qu'il n'avoit
vue que *ſes propres intérêts*, lorſq

les compoſoit, & ont publié cette opinion dans les premiers ſiècles du Chriſtianiſme. Elle fit d'autant plus d'impreſſion, que les Juifs, faute d'être bien connus, paſſoient pour des oracles. On ne doit donc pas s'étonner de ce que la plûpart des Interprètes ont ſuivi ce ſentiment des Rabbins; mais d'autres plus éclairés ne ſe ſont pas laiſſés entraîner par une telle déciſion, par rapport à l'objet qui regarde les Pſaumes. Théodoret & pluſieurs anciens Interprètes que nous avons cité dans le cours de ces Principes, ont donné l'Egliſe d'Iſraël pour objet à quantité de Pſaumes où les Juifs n'ont voulu voir que David.

L'Egliſe Chrétienne a gardé le ſilence ſur les Auteurs des Pſaumes, & ſe contente d'indiquer *Jéſus-Chriſt* & *ſon Corps myſtique*, comme l'*objet eſſentiel* au ſalut de ſes enfans. Mais qui eſt-ce qui peut nous empêcher de croire que le *Verbe protecteur* & *époux* de l'Egliſe de l'ancien Iſraël avoit dès-lors ſur ſon Epouſe les *mêmes vues* de miſéricorde, qu'il a eu enſuite après ſon incarnation; c'eſt-à-dire, l'*inſtruction* de ceux de ſes enfans

qui eſperoient dans la venue du M
ſie ? C'eſt ce que nous avons tâché
faire voir dans les argumens qu
trouvent à la tête de chacun des P
mes dont nous avons donné une d
ble Verſion en 1762. On y verra l'
monie parfaite qui ſe rencontre
tre *les intérêts* de l'une & de l'a
Egliſe ; l'une & l'autre tantôt pe
cutée, tantôt en paix, mais touj
affligée à certains égards.

Mais pour revenir aux Auteurs
Pſaumes, nous abandonnons à
que particulier la liberté de pe
ſur cet article ce que bon lui
blera, & de croire, s'il veut, que
vid eſt l'Auteur de tous les Pſau
Mais être l'Auteur de ces divins
tiques & en être l'objet ſont
idées qui n'ont entre elles aucune
néxion néceſſaire. Nous nous e
nons ſur cet article à deux prin
très-certains. Le premier eſt qu
Pſaumes ont été compoſés par d
crivains inſpirés par le Saint-E
quelque nom qu'on veuille don
leurs Auteurs. Le ſecond princi
que des 150. Pſaumes il y en
dont il eſt fait mention dans l'Ec

ſainte, comme ayant David pour Auteur.

I°. Le II. *Quare fremuerunt gentes, &c.* eſt attribué au Roi Prophète par l'Apôtre ſaint Pierre, Actes IV, 25. & au Chap. XIII, 33. du même livre, on trouve une citation de la même Poëſie.

II°. Le XVe *Conſerva me, &c.* eſt donné à ce grand Roi dans les Actes des Apôtres II, 25.

III°. Le XVIIe eſt encore de David, ſelon le II. Liv. des Rois XXII, 2. où l'Ecrivain ſacré déclare que ce Pſaume a été compoſé par le Roi Prophète, lorſque le Seigneur l'eût délivré de tous ſes ennemis.

IV°. Le XXXI. eſt attribué à David par ſaint Paul, aux Rom. IV, 6, 7 & 8. où l'Apôtre s'exprime en ces termes: *Sicut & David dicit beatitudinem hominis, cui Deus accepto fert juſtitiam ſine operibus: Beati quorum remiſſæ ſunt iniquitates, & quorum tecta ſunt peccata: Beatus vir cui non imputavit Dominus peccatum.* » C'eſt » pourquoi David dit qu'un homme » eſt heureux, à qui Dieu impute la » juſtice ſans les œuvres: Heureux

» ceux à qui les iniquités ſont pardon
» nées, & dont les péchés ſont cou-
» verts. Heureux celui à qui le Sei-
» gneur n'a point imputé de péché.«

V°. Le LXVIIIe eſt de David, ſe lon ces paroles de ſaint Paul, au Rom. XI, 9. *Et David dicit: Fiat menſa eorum in laqueum, & in captionem & in ſcandalum, & in retributionem illis. Obſcurentur oculi eorum, ne videant; & dorſum eorum ſemper incurva.* David dit encore d'eux: » Que » leur table ſoit un filet où ils ſe trou » vent enveloppés: qu'elle leur de » vienne une pierre de ſcandale; & » qu'elle ſoit leur juſte punition. Que » leurs yeux ſoient tellement obſcur » cis qu'ils ne voient point; & faites » qu'ils ſoient toujours courbés contre » terre.« Voyez plus bas au Pſ. CVIII

VI°. Le XCIV. *Venite, exultemus &c.* eſt cité comme de David, au Hébr. IV, 7. en ces termes: *Iterùm terminat diem quemdam:* Hodie in David dicendo... *Hodie ſi vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda veſtra.*

VII°. Le CVIII. *Deus, laudem meam, &c.* a David pour Auteur, ſelon

les Act. des Apôtres I, 16. où S. Pierre cite au Verſet 20. ces mots : *Et epiſcopatum ejus accipiat alter*, qui ſe liſent au Verſet 8. de ce Pſaume. On y trouve auſſi ces expreſſions : *Commoratio eorum fiat deſerta, & non ſit qui inhabitet in ea*, tirées du Pſ. LXVIII, 26. attribué auſſi à David par le même Apôtre au Verſet 16. déja cité.

VIII°. Le CIX. *Dixit Dominus Domino meo, &c.* eſt inconteſtablement de David, ſelon S. Matth. XXII. 43, 44. S. Marc XII, 36. & S. Luc XX, 42. ſelon les Verſ. 34 & 35. du Chapitre II. des Actes.

Tels ſont les huit Pſaumes que les Livres inſpirés déclarent formellement avoir pour Auteur le Prophète Roi.

Le Pſ. CXXXI. *Memento, Domine, David, &c.* ſemble devoir être de la compoſition de ce ſaint Roi. Voyez à ce ſujet le Xe Volume de nos Principes diſcutés, page 440. & ſuivantes.

Après cette digreſſion qui n'eſt pas inutile à certains égards, nous reprenons l'éxamen du mot *phéshángh*.

Pſ. XXXV, 2. L'Hébreu porte : נְאֻם פֶּשַׁע לָרָשָׁע בְּקֶרֶב לִבִּי ne-úm^e phé-

shâⁿgh lârâshâⁿgh bekéréb líbbî. *Dictum* prævaricationis *ad impium hæret cordi meo infixum.*

Les blaſphêmes que la *prévarication*
Suggere à l'impie,
Me pénètrent juſqu'au fond du cœur.

Quelle eſt cette *prévarication*, ſinon la *déſertion* du culte du vrai Dieu pour s'attacher à celui des idoles? Il eſt donc évident que la *prévarication* ſe prend ici pour l'*Apoſtaſie.*

Pſ. XXXVII, 38. Le Participe Hébreu *phéshe*ⁿ*ghîm*ᵉ, que nous avons rendu par *prévaricateurs*, doit être traduit par *Apoſtats*; puiſque ce Cantique entier eſt compoſé contre les *impies* qui ont renoncé au culte du Dieu d'Iſraël. Voyez la page 246. du IXᵉ Vol. de cet Ouvrage.

Pſ. XXXVIII, 9. Liſez cette divine Poëſie dans les Principes diſcutés, Tome XI, p. 50. vous y verrez qu'il contient une élégie de l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone. C'eſt pourquoi nous entendons par le Pluriel Hébr. *phesháⁿghâïᵉ*, mes *iniquités*, les différentes *eſpèces d'Apoſtaſie* dans leſquelles ſes enfans étoient tombés

par leur *idolâtrie*; première cauſe de leur captivité.

Pſ. L. *Miſerere meî, Deus, &c.* On trouve le mot פֶּשַׁע pheshâ^{n}ghâïe, que la Vulgate rend dans les Verſ. 3 & 5. par l'expreſſion générale *iniquitas*; mais ce terme Latin doit s'entendre de la *révolte* contre Dieu, c'eſt-à-dire *de l'Apoſtaſie*, où l'*Idolâtrie* avoit fait tomber Iſraël. Il faut avoir la même idée du Participe Hébreu *phóshe-'ghîm'* que la Vulgate traduit par le terme *iniquos*, injuſtes, Verſ. 15. il doit s'entendre des *Apoſtats* de tout Iſraël, qui par ce crime méritèrent d'être conduits en captivité dans la Médie, dans l'Aſſyrie propre, & dans la Babylonie. Voyez dans le XIIe Volume de cet Ouvrage, depuis la page 295. juſqu'à la page 450. l'objet & l'explication de cette élégie relativement à la captivité de Babylone.

Pſ. LVIII, 4. Selon l'Hébreu, le mot *phíshe'ghî*, iniquitas, *iniquité*, doit ſe prendre pour *révolte* contre les *ſouverains*, c'eſt-à-dire, contre les *Babyloniens* dont Iſraël étoit eſclave. Voyez l'argument du premier ſens littéral de ce Cantique, à la p. 34. du

Vol. II. de ces Principes, de même que les Obſervations qui ſont à la ſuite de cette Poëſie ſacrée.

Pſ. LXIV, 4. Le nom Pluriel *pheshâ"ghê"noû* que la Vulgate rend par *iniquitatibus noſtris*, doit s'entendre de l'*Apoſtaſie* & de l'*Idolâtrie* dont Iſraël demande pardon, pour obtenir ſa liberté que le Prophète prédit dans ce Cantique.

Pſ. LXXXVIII, 33. *Miſericordias Domini, &c.* Liſez dans le Xe Vol. de nos Principes diſcutés depuis la p. 1. juſqu'à la p. 176. vous y trouverez que cette magnifique Poëſie dans ſon premier ſens litéral ne peut regarder que l'*Egliſe de l'ancien Iſraël*, que le Poëte ſacré déſigne ici par le terme énigmatique de *David*, & dont les *enfans*, c'eſt-à-dire, *les Iſraëlites*, ſont menacés d'être châtiés, s'ils retombent dans la *prévarication* que le Pſalmiſte appelle dans ce Verſet 33. *phîshe"ghâm"* leur *Apoſtaſie*, dont le Très-haut les a purifiés dans leur captivité.

Pſ. CII, 12. Dans cette prière où l'Egliſe d'Iſraël captive ſoupire après ſa liberté, elle conjure l'Etre ſuprême de mettre entre ſes *enfans* & leurs

iniquités la même diſtance qui ſe trouve de l'Orient à l'Occident. Ces *iniquités* appellées dans cet endroit *pheshâⁿghêⁿnoû* ſont les *crimes*, c'eſt-à-dire, l'*Idolâtrie* & l'*Apoſtaſie* qui ont envoyé les enfans d'Iſraël en captivité.

Pſ. CVI, 17. On lit les mots אִוַּלִּים מִדַּרְכָּם -èoûlîmᵉ middérékh phiſheⁿghámᵉ :

Inſanient cultu prævaricatore *ſuo.*

Leur culte *prévaricateur*
Les rendra inſenſés.

Vous pouvez voir cette magnifique Poëſie développée dans toute ſon étendue depuis la p. 1. du Tome IX. de cet Ouvrage juſqu'à la p. 154.

PROPHÈTES. ISAÏE Chap. I, 28. Le nom *phôsheⁿghîmᵉ* que l'on rend par *prævaricatores* ou *ſceleſti*, ſignifie *Apoſtatæ*; & nous rendons ainſi tout ce Verſet:

Conterentur Apoſtatæ *& peccatores :*
Simul enim qui derelinquunt Dominum,
Conſumentur.

Les *Apoſtats* & les *pécheurs* ſeront briſés:
Car en même tems périront
Ceux qui abandonnent l'Eternel.

Ces derniers ſont de deux ſortes dans ce Texte d'Iſaïe. 1°. Les *Apoſtats* par l'*Idolâtrie*, & 2°. les *pécheurs* par leurs *mœurs corrompues* : deux manières d'abandonner le Seigneur.

Chap. XXIV, 20. Le Poëte ſacré prédit dans tout ce Chapitre la ruine de l'*Empire* de Babylone, indiqué par le terme général de la *terre* dans différens Verſets, & par celui d'*orbis*, l'univers au Verſ. 4. La cauſe du renverſement de cette grande Monarchie eſt indiquée au Verſet 20. en ces termes: וְכָבַד עָלֶיהָ פִּשְׁעָהּ oûekhâbád ⁿghâléïâh phíshe ⁿghâ.

Ingraveſcit enim ſuper eam iniquitas *ejus.*

Ou ſelon le Syriaque, *ſcelus ejus.*

Car *ſon crime* s'appéſantit ſur elle.

Or ce *crime* ne peut être que l'*Idolâtrie*, puiſqu'au Verſ. 21. qui ſuit, le Prophète déclare qu'il châtiera *la milice du ciel élevé*, c'eſt-à-dire, les *adorateurs des aſtres nombreux du ciel élevé* au-deſſus de cette terre. *Viſitabit militiam cœli in excelſo.* On reconnoît à ces traits *les Chaldéens* pre-

miers Auteurs de ce culte profane. Ainſi le mot *phéshá^{n}gh* doit ſe prendre dans cet endroit pour l'*Idolâtrie.*

Ch. XLIII, 25. Le Prophète, après avoir promis dans le commencement de ce Chapitre que Dieu délivrera de captivité les Tribus, qui de ſon tems furent emmenées en Aſſyrie, leur déclare dans ce Verſet que ce ſera le Tout-puiſſant même qui effacera *leurs révoltes*, pheshâ^{n}ghé^{ï}khâ, *rebelliones tuas.* Quelle autre *infidélité* plus grande peut-on ſuppoſer ici dans le Peuple d'Iſraël que celle de ſon *Apoſtaſie*, commencée après la mort de Salomon, & qui a duré juſqu'à ſa captivité. Le nom Pluriel de *révoltes* exprime dans ce paſſage les *différens cultes idolâtres* auxquels ſe ſont livrées les dix Tribus, après avoir abandonné le vrai Dieu. *Chaque nouveau culte* étoit une *révolte* & une *Apoſtaſie* nouvelle.

Chap. XLIV, 22. La même penſée & la même expreſſion du Ch. XLIII, Verſ. 25. répétées ici doivent être priſes dans le même ſens.

Chap. L, 1. *C'eſt à cauſe des mêmes révoltes*, bephíshe^{n}ghé^{ï}khêm^{e},

propter rebelliones veſtras, que je vous ai envoyé *en captivité*. Le mot *iniquitates* qui précède, ſe prend pour l'*Idolâtrie*; & celui-ci ſignifie l'*Apoſtaſie*, qui eſt regardée comme une *Idolâtrie* conſommée.

Chap. LIII. Dans cette Prophétie qui regarde Jéſus-Chriſt, Iſaïe déclare dans les Verſets 5 & 8. que le Meſſie doit être frappé pour le *crime* de ſon Peuple. Or quel peut être ce *crime*? ſi ce n'eſt l'*Apoſtaſie* qu'il a commiſe 1° en *adorant les faux Dieux* des Gentils; & 2°. en ſubſtituant *à la loi* de Dieu les *ſuperſtitions & les traditions* humaines: *Idolâtrie ſpirituelle* qui dominoit dans ce Peuple dès le tems qui a précédé la naiſſance de Jéſus-Chriſt.

Chap. LVII, 4. Il eſt aiſé de voir que dans ce Verſet les noms יְלִידֵי פֶּשַׁע *illedé phésha gh*, ſignifient *enfans Idolâtres* ou *Apoſtats*; puiſque les Verſets ſuivans expriment la nature de cette *révolte*, en faiſant un détail de l'*Idolâtrie* où ſe plongeoit Iſraël.

Ch. LVIII. Dans le premier Verſet le mot *phíshe gham* a la même ſignification, puiſque le Prophète reçoit l'ordre d'annoncer au Peuple *la ré-*

volte, c'eſt-à-dire, l'*Apoſtaſie* dont il eſt accuſé dans le Chapitre précédent.

Chap. LIX. Il eſt évident qu'Iſaïe dans tout ce Chapitre parle du retour d'Iſraël vers ſon Dieu, lorſque Cyrus l'aura délivré. Or ce retour conſiſte dans le renoncement à l'*Idolâtrie* & l'*Apoſtaſie* exprimées dans le Verſ. 12. par le terme *phesha^{n}ghê^{i}noû*, rebelliones noſtræ, *nos révoltes*, c'eſt-à-dire, *nos différens cultes idolâtres*; & dans le Verſ. 20. le mot *phésha^{n}gh* ſe prend pour l'*Apoſtaſie* dont le Rédempteur de Sion viendra retirer ſon Peuple.

Jérémie V, 6. Le terme *phishe^{n}ghê^{i}hém^{e}*, rebelliones eorum, *leurs révoltes*, regarde évidemment les *différens cultes idolâtres* que Jéruſalem avoit embraſſé.

Chap. I. des Lamentations Verſ. 5, 14 & 22. Le nom *phésha^{n}gh* ſe prend comme dans la citation précédente pour les *différentes eſpèces d'Idolâtrie* dans leſquelles Iſraël étoit tombé.

Ezéchiel. Chap. XIV, 10. Tous les Commentateurs ſont d'accord ſur la ſignification des mots בְּכָל פִּשְׁעֵיהֶם bekol phíshe^{n}ghê^{i}hém^{e}, *omnibus rebel-*

lionibus ſuis, par leſquels ils en
dent toutes les *eſpèces d'Idolâtrie*
Iſraël étoit coupable.

Chap. XVIII, 22, 28, 30 & 31
terme *phíshe"ghê'khém*, vos révo
ne peut s'entendre que des *cultes*
lâtres qu'Iſraël avoit ſuivi.

Chap. XXXIII, 10, 12. Ce Pro
captif avec Iſraël dans la Babyl
avoit en vue de retirer ſes frère
leur *Apoſtaſie*, & d'empêcher les j
d'y tomber ; & c'eſt à cette occ
qu'il ſe ſert du Subſtantif *pheshâ"*
noû, rebelliones noſtræ, *nos révo*
& du Verbe *phíshe"ghó*, rebellar
ſum, *ſe révolter*, dont le premi
dit de l'*Apoſtaſie* de l'Iſraëlite
quitté le culte du vrai Dieu, & l
cond s'entend *de la chute* du juſte
deviendroit Apoſtat.

Chap. XXXVII, 23. & XXXIX
Le mot *phíshe"ghê'hém*, rebellio
& rebelliones eorum, *leurs révo*
s'entend *de différentes eſpèces d'Id*
trie dans leſquelles Iſraël étoit to

Daniel. Chap. VIII. Les Ver
& 13. regardent la déſolation du
ſaint arrivée ſous le règne d'Antio
Epiphanès. Le mot *phásháh"gh* eſt

ployé dans cet endroit pour exprimer l'*horrible impiété* de ce Prince idolâtre, comme l'insinue le mot *desolationis* joint au terme *phâshá"gh*, impietas, du Vers. 13.

Chap. IX, 24. Le Substantif *phéshá"gh* doit se prendre pour l'*impiété* d'Israël, qui jusqu'à sa délivrance de la captivité avoit consisté dans le *culte des idoles*, & qui devoit être changé avant la venue du Messie dans l'*Idolâtrie spirituelle* des Pharisiens. C'est cette *double Idolâtrie* qui selon ce Texte doit être expiée, selon cette prédiction, par la mort du Messie.

Amos. Le Pluriel *phíshe"ghéi*, que l'Auteur de la Vulgate rend par *sceleribus*, nous paroît regarder *trois mauvais traitemens*, ou *cruelles vexations* commises à l'égard du Peuple de Dieu par Damas, Gaza, Tyr, Edom & Ammon, marquées aux Vers. 3, 6, 9, 11 & 13. du premier Chapitre de ce Prophète. Nous laissons au Lecteur le soin de chercher dans l'histoire quels sont ces *crimes* ou *vexations* qu'Amos désigne dans ce passage par l'expression *phíshe"ghéi*, impietates, *impiétés*, d'autant mieux énoncés par ce terme,

que Zacharie II, 8. dit de la part du Seigneur:

Qui tangit vos,
Tangit pupillam oculi mei.

Celui qui vous bleſſe,
Bleſſe la prunelle de mon œil,

Chap. III, 13. Le Pluriel *phíshe-ghê* ne peut s'entendre que de l'*Idolâtrie* & de l'*Apoſtaſie* des dix Tribus d'Iſraël.

Chap. V, 12. Le même mot ſe prend pour *les plus grands crimes*, & ſur-tout pour l'*Idolâtrie* qui en eſt la ſource, ſuivant ce que dit Salomon au Verſet 27. du Chap. XIV. de la Sageſſe: *Infandorum enim idolorum* cultura *omnis mali* cauſa *eſt, initium & finis.* » Car le *culte infâme* des Idoles eſt *la cauſe*, le commencement & le terme de tous les maux.

MICHÉE. Chap. I, 5. L'*Apoſtaſie* des dix Tribus eſt exprimée dans les mots, מִי־פֶשַׁע יַעֲקֹב הֲלֹא שֹׁמְרוֹן mî phésha-gh iá-ghakób hàló- shómerôn. *Quæ* rebellio *Jacob? Nonne Samaria?* Quelle eſt la *révolte* de Jacob? Ne la voit-on pas dans Samarie?

Chap. III, 8. Même mot & même

ſignification appliquée à l'*Apoſtaſie* des dix Tribus d'Iſraël.

Chap. VII, 18. La même expreſſion *phéshá^{n}gh*, rebellio, *rébellion*, ne peut convenir dans ce Texte qu'à l'*Idolâtrie* & à l'*Apoſtaſie* du Peuple d'Iſraël & de Juda.

Cet examen de tous les Textes de l'Ecriture où ſe trouve le mot פֶּשַׁע phéshá^{n}gh, prouve que la ſignification de ce nom ſe réduit aux expreſſions ſuivantes, la FRAUDE, l'INFIDÉLITÉ, la PERFIDIE, la RÉVOLTE, l'IDOLATRIE & l'APOSTASIE, qui dans tous les endroits des Livres ſaints exprime la *révolte* d'Iſraël contre Dieu.

Ainſi comme ce terme n'eſt employé dans Moïſe, Joſué, Job, les Pſaumes, Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Amos & Michée, que pour ſignifier l'*Apoſtaſie* ou l'*Idolâtrie* des Iſraëlites, on ne doit pas héſiter à le prendre dans le Pſaume *Cœli enarrant*, *&c.* pour le *crime* énorme de l'*Idolâtrie* & de l'*Apoſtaſie*, d'autant plus que ce mot dans toute l'Ecriture ſainte ne ſauroit ſe prendre autrement, excepté dans quatre endroits de Moïſe, c'eſt-à-dire, Genèſ. XXXI, 36. L, 17.

Exode XXII, 9. & Nombr. XIV Verſ. 18.

Or comme les termes des dernier Verſets que nous venons d'examiner ont trait à la captivité de Babylone arrivée en punition de l'*idolâtrie* des Iſraëlites, il n'eſt pas étonnant que l'Egliſe leur mère demande ici que l'Eternel pardonne à ſes enfans ce *crime énorme.*

TROISIÈME OBSERVATION

Remarques ſur nos Verſets 14, 13, 12, 11, 10, 9 & 8. *qui ſont compris dans les Verſets* 13, 12, 11, 10, 9 & 8. *du Texte Hébreu.*

Deux *Loix* ſe préſentent dans ce Texte qui s'étend dans l'Hébreu depuis le Verſet 8. en deſcendant, juſqu'au 13. incluſivement; & ces deux *Loix* ſont puiſées dans les Livres Prophètiques dans leſquels ſont compriſes les paraboles de Salomon.

I. ARTICLE.

La première *Loi* eſt contenue dans les Verſ. 8 & 9. dont voici la traduction, ſelon le Texte original.

La

La *Loi* de l'Eternel
Aura ſon parfait accompliſſement;
L'ame (*a*) lui devra ſon retour.
L'oracle du Seigneur eſt infaillible:
Il remplira les ſimples d'intelligence.
Ses *ordres* ſont dictés par l'équité,
Ils combleront les cœurs d'allégreſſe:
Ses *préceptes* ſont pleins de lumière,
Les yeux en ſeront éclairés.

I°. Cette *Loi* eſt appellée *la Loi* de Eternel, parce que c'eſt Dieu même ui lui donne ce nom dans deux paſ- ages d'Iſaïe que nous allons citer.

II°. Cette *Loi*, cet *oracle*, ces *or- res*, ces *préceptes* regardent la *dé- ivrance* d'Iſraël captif à Babylone.

Moïſe avoit prédit cette *future dé- ivrance* au Chap. XXX. du Deuter- Verſ. 3, 4 & 5. où il annonce le *retour* le ce Peuple dans la terre que ſes pères ıvoient poſſedée.

Cyrus ſera le *libérateur*, non-ſeu- ement des *Iſraëlites*, mais encore *de luſieurs autres nations* ſoumiſes à la yrannie des Chaldéens; & l'*Edit* qui rocure *cette liberté* donnée par ce Roi le Perſe, porte le nom de *Loi* dans ſaïe XLII, 3 & 4. où ce Prophète, en

(*a*) C'eſt-à-dire, *l'Iſraëlite fidèle.*

parlant de Cyrus, prédit que les *I* c'eſt-à-dire, *les pays de la terre*, tendront ſa *Loi*. Quelle pouvoit cette *Loi*, ſi ce n'avoit été *celle* leur *liberté*? Car ſi cette *Loi* n'eût qu'un changement de Maître qui continué leur eſclavage, Iſaïe n roit pas prophétiſé *cette attente* c me un avantage qui devoit faire bonheur de pluſieurs peuples.

Le même Prophète Chap. LI. parlant de la *même délivrance*, met c la bouche du Seigneur les paroles vantes :

Verſ. 3. Or l'Eternel conſolera Sion :
Il lui donnera la ſatisfaction
De relever ſes ruines :
Il changera ſa terre déſerte
En un pays délicieux,
Et ſa triſte ſolitude
Dans un jardin magnifique.
La joie, l'allégreſſe,
Les cantiques d'actions de graces & louanges
S'y feront entendre.
Verſ. 4. Mon Peuple, faites attention
A ce que je vais dire :
Tribus qui m'appartenez, écoutez-m
Je vais prononcer une *Loi* ;
Et mon *jugement* paroîtra
Pour faire éclater la *lumière*
Sur les peuples.
Verſ. 5. Mon juſte va paroître ;

Et le libérateur que j'envoie,
Va ſe montrer, &c.

Obſervez ſecondement que la *lumière* du même Verſet 4. de ce Prophète déſigne la *liberté* que cet Edit rendra aux *Tribus* d'Iſraël caractériſées par le nom de עַמִּים ghámmîm^e^, *peuples.*

Nous avons tant de fois indiqué dans nos Principes diſcutés la *ſignification énigmatique* des mots *lumière* & *ténèbres*, que nous croyons inutile de nous y arrêter maintenant.

Mais remarquez que le Verſet ſuivant déſigne *Cyrus* par ces paroles de l'Eternel :

Mon juſte va paroître ;
Et le libérateur que j'envoie,
Va ſe montrer.

Nous n'ignorons pas que le ſecond ſens litéral, qui eſt le principal de cette Prophétie & de toutes les autres, regarde Jéſus-Chriſt ; mais nous n'eſtimons pas qu'il faille anéantir le premier ſens litéral pour faire briller davantage le ſecond. Nous revenons au Verſ. 8. du Pſ. XVIII.

III°. Le terme Hébreu תְּמִימָה *the-*

mimâh ſignifie *integra, perfecta*, qui ne peut être pris ici que pour *integrè, perfectè complenda*; parce que cette *Loi* devoit avoir un effet entier & parfait par l'*ordre* de Cyrus. De là il eſt aiſé de comprendre que le terme *immaculata* dont la Vulgate ſe ſert ici, veut dire *hors d'atteinte*. En effet il n'étoit perſonne aſſez puiſſant pour empêcher l'éxécution d'une *Loi* auſſi abſolue que l'*Edit* de Cyrus.

IV°. Les termes מְשִׁיבַת נֶפֶשׁ meshíbâh néphésh demandent quelque attention.

On traduit ces deux mots par *convertens animam* ou *animas*, » elle convertit les ames; « parce que ne faiſant aucune réfléxion ſur le premier ſens litéral, on a ſuivi le ſens pieux qui attribue à la *Loi* la *converſion* du pécheur, & l'on a prit le mot *anima* pour le *cœur* de chaque fidèle. Mais quand on a ſaiſi le véritable objet du Pſaume, on apperçoit que dans ſon premier ſens litéral la *Loi* qui devoit délivrer Iſraël captif, n'a point été donnée *pour convertir les ames*, puiſque cette *liberté* ſuppoſoit que la *converſion du cœur* avoit précédé ce bien-

fait temporel. Moïſe l'avoit prédit lorſqu'au Chap. IV. du Deut. Verſ. 30. en parlant de la captivité qui diſperſeroit Iſraël parmi les nations étrangères, il s'exprime en ces termes: » Après que vous ſerez accablés de » tous ces maux qui vous avoient été » prédits, vous reviendrez enfin au » Seigneur votre Dieu, & vous écou- » terez ſa voix. « La *converſion de l'ame* étoit donc la condition qui devoit ſervir de prélude au retour d'Iſraël dans ſa patrie. Ce n'eſt donc pas la *Loi* de délivrance qui convertit les *ames*. La *Loi* de Moïſe ne les convertiſſoit pas davantage; mais la *grace* de Jéſus-Chriſt a toujours opéré ce miracle, ſoit avant, ſoit après l'incarnation.

Le Prophète Jérémie Chap. XXXI. nous apprend clairement la vérité de ce que nous ſoutenons ici touchant la *converſion de l'ame* qui devoit mériter *la délivrance* d'Iſraël. Voici comme l'Etre ſuprême s'énonce au Verſet 17. en parlant à ſon Egliſe captive dans l'Empire de Babylone:

Vos eſpérances enfin ſeront remplies,
C'eſt ce que déclare l'Eternel;

Et vos enfans retourneront dans leur pays.

Verſ. 18. J'ai entendu Ephraïm,
Lorſqu'il a été [dans les nations.]
Vous m'avez châtié, diſoit-il,
Et vous m'avez inſtruit [par mes maux]
Comme un jeune taureau
Qui eſt indompté.
Convertiſſez-moi,
Et je me convertirai à vous ;
Parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu.

Verſ. 19. Car après que vous m'aurez converti,
Je ferai pénitence ;
Et après que vous m'aurez ouvert les yeux,
Je frapperai ma cuiſſe [dans ma douleur :]
Je ſerai confus,
Et je rougirai de honte ;
Parce que l'opprobre de ma jeuneſſe
Eſt retombé ſur moi.

Ce Texte prouve avec la dernière évidence que la *délivrance* d'Iſraël et le fruit de la *converſion de ſon ame* qui ne pouvoit être opérée que par le *Seigneur*, & non par la *Loi* de Moïſe ni par la *Loi* ou l'*Edit* de Cyrus, qui fait revenir de captivité les juſtes de l'Egliſe d'Iſraël qui ont mérité cette grace, ſoit par la perſévérance dans la juſtice, ſoit par une converſion ſincère.

Or, comme nous avons très-ſouvent

inculqué dans nos principes que l'Egliſe d'Iſraël par ſon *ame* entend les *juſtes* qu'elle porte dans ſon ſein, nous déclarons que nous prenons ici le terme d'*ame* dans le même ſens, & par cette raiſon nous avons mis dans notre traduction des Pſaumes ſur le Verſet 8. la note ſuivante, l'*ame de l'Iſraëlite en eſclavage.* Nous devions mettre du *juſte Iſraëlite* au lieu du mot de l'*Iſraëlite.* Nous aurions exprimé tout à la fois le terme énigmatique d'*ame*, & ſa ſignification hiſtorique.

Enfin nous traduiſons le Participe Hébreu *meshîbâh* par *reditum præſtans erit* ou *præſtabit*, » ordonnera » le retour,« afin de faire ſentir l'effet que devoit produire la *Loi* ou l'*Edit* de Cyrus, dont il eſt ici queſtion dans le premier ſens litéral.

Nous avons oublié de dire que l'Adjectif *themîmâh*, immaculata, *ſans tache*, joint ici au Subſtantif תּוֹרָה thôrâh, *lex*, ne ſe trouve nulle part dans l'Ecriture ſainte comme épithète de la *Loi* de Moïſe.

V°. Le mot Hébreu עדות nghêdoûth que l'on rend par *teſtimonium*, témoi-

gnage, ſignifie l'*ordre* ou *le commandement* de Dieu prononcé devant une foule de témoins. C'eſt pourquoi les *préceptes* de la Loi de Moïſe ſont appellés *témoignages*; parce qu'ils ont été publiés *en préſence d'un million de perſonnes*, contre leſquelles ces *préceptes*, à leur tour, devoient ſervir de *témoignages*, ſi elles venoient à les enfraindre. Auſſi le Cantique *Audite, cœli, quæ loquor, &c.* a-t-il été compoſé pour dépoſer contre l'infidélité d'Iſraël, comme on le lit Deuter. XXXI, 21. que ce Cantique ſervira de réponſe au Peuple d'Iſraël, en portant *témoignage* contre lui, lorſqu'il ſe plaindra des malheurs dont ſon idolâtrie ſera châtiée: & au Verſet 26. il eſt dit, »Vous mettrez ce Vo» lume dans un côté de l'Arche d'al» liance du Seigneur votre Dieu, pour » qu'il ſerve de *témoignage* contre » vous.« *Ut ſit in* teſtimonium *contra vos.*

2°. Le Subſtantif *teſtimonium* ſe prend, Pſ. LXXVII, 5. pour l'*ordre* ou la *Loi* que l'Eternel preſcrit aux pères d'inſtruire leurs enfans, de ſorte que la connoiſſance de Dieu s'établiſſe

dans Iſraël par une tradition qui ne ſoit jamais interrompue.

3°. Dans le Pſ. LXXX, 6. La *Pâque* qui dans le Verſet précédent a reçu le nom de *décret* & d'*ordre*, eſt appellée dans ce Texte *témoignage*, pour conſerver la mémoire de la délivrance d'Iſraël ſorti d'Egypte.

4°. Nous entendons dans le Pſaume CXVIII. Hébr. CXIX. par le terme de *témoignages*, les *oracles* des Prophètes qui concernoient la délivrance d'Iſraël captif à Babylone, & qui enſeignoient ce que devoit faire ce Peuple pour mériter ſa délivrance. Ce mot ſe trouve vingt-deux fois dans toute cette Poëſie, où l'Egliſe d'Iſraël parle au nom de chacun de ſes enfans.

5°. On trouve dans le quatrième Verſet du Pſ. CXXI. le terme *teſtimonium* nghêdoûth, que nous rendons par *oracle* ou *promeſſe* annoncée par les Prophètes ſur le retour d'Iſraël dans ſa patrie, & principalement par Iſaïe, quant au rétabliſſement de ſes Juges, Chap. I, 26.

Je rétablirai vos Juges
Et vos Conſeillers dans le même état

Où ils étoient auparavant,
Et dans les tems les plus reculés.

6°. La prédiction d'Iſaïe ſur le Meſſie Chap. VIII. eſt appellée dans le Verſets 16. & 20. *loi & témoignage* parce qu'elle devoit ſervir de *preuv* dans la ſuite de la *venue* de Jéſus Chriſt dans le monde, & ſa *puiſſanc* devoit être à ſon tour une preuve *d la vérité* de la prophétie d'Iſaïe.

Or c'eſt dans ce dernier ſens qu l'*Edit* ou *la Loi* de Cyrus reçoit l nom de *témoignage* dans le Pſaum que nous expliquons; parce qu'el eſt la preuve de la vérité des *oracle* que tous les Prophètes avoient pro noncés touchant le retour d'Iſraël dan ſa patrie. Peut-on en trouver un *té moignage* plus ſolemnel que l'*Edit* o *la Loi* qui ordonne l'éxécution de ce oracles prophétiques?

Le Pſaume ajoute au terme *teſti monium* le nom de l'*Eternel*; parc que c'eſt par l'*ordre* du *Seigneur* qu Cyrus a procuré *la délivrance* d'Iſ raël, *le rétabliſſement* des murs de Jé ruſalem, & *la réconſtruction* de ſo Temple: & l'*Edit* de ce Prince ſer de preuve & de *témoignage* à la Pro

phétie qu'Iſaïe avoit écrite à ce ſujet. Voyez cet *oracle* Ch. XLIV, 28. & XLV, 13.

Le Pſalmiſte ajoute à ce nom l'épithète que nous rendons par *certum.* Pourroit-on en effet trouver un *témoignage plus authentique* de la Prophétie qui prédit le retour d'Iſraël & ſes ſuites, que l'*Edit* ou *la Loi* qui en ordonne l'éxécution ?

Les deux mots מַחְכִּימַת פֶּתִי mákhekhîmáth phéthî, *intelligentiam præſtans parvulis*, Hébr. *parvulo*, ne ſont pas difficiles à entendre, dès que l'on ſait que le mot Hébreu *phéthî* veut dire *un homme ſimple*, dont les lumières ſont bornées ; & dont les idées ne s'étendent pas au loin. Cet *homme ſimple* ſe prend ici pour *la plus grande partie* des captifs d'Iſraël, à qui l'*Edit* de Cyrus donna l'intelligence des Prophéties qui lui annonçoient ſa délivrance, & qui n'étoient pas aſſez intelligibles pour lui à raiſon du ſtyle élevé dont ſe ſervoient les Prophètes, & dont les expreſſions étoient très-ſouvent énigmatiques.

VERSET IX.

Juſſa Æterni recta
Cor afficient lætitiâ :
Præceptum Æterni lucidum,
Illuminans oculos.

Ses *ordres* ſont dictés par l'équité,
Ils combleront les cœurs d'allégreſſe :
Le *commandement* de l'Eternel
Répand la lumière, il éclaire *les yeux.*

I°. Le nuage qui rend ce Verſet obſcur, conſiſte dans les deux derniers mots מְאִירַת עֵינַיִם me-îráth ʰghênâïïm^e, *dans lumen oculis*, » il éclaire les » yeux. «

Comme on ne fait aucune attention à l'énigme renfermée dans les termes *illuminans oculos*, » il éclaire les » yeux, « il n'eſt pas ſurprenant que l'on entende ce Verſet des *Commandemens* de Dieu, qui éclairent *les yeux* de l'ame. Quoique ce ſens moral faſſe un effet merveilleux dans les diſcours de piété, ce n'eſt pas cependant celui que préſente la lettre hiſtorique de ce Pſaume.

Quels *yeux* peuvent être éclairés, ſi ce ne ſont pas *ceux des aveugles?*

De quelle eſpèce ſont ces *aveugles?*

me-îráth nghênâïïmᵉ, *il éclaire, &c.* 85
Ce ſont les *Iſraëlites captifs* à Babylone.

En quoi conſiſte la *lumière* qu'ils recouvrent ? C'eſt dans *la liberté* que Cyrus leur rend par *ſa Loi* ou par *ſon Edit.*

De là il eſt aiſé de concevoir que leur *captivité* dénote *l'aveuglement*, dont ils ſont guéris par la délivrance. Or, pour entendre les principes que nous venons de poſer, il faut ſe rappeller ce que M. l'Abbé de *** dans ſes Lettres, & nous dans nos Principes diſcutés avons établi ſur les termes de *lumière* & d'*yeux*, qui ſe rencontrent dans ce neuvième Verſet, & ſur ceux de *ténèbres* & de *lumière*, qui ſe trouvent ailleurs. Mais pour épargner au Lecteur la peine de parcourir les citations ſemées dans tant d'endroits de ces Ouvrages, nous nous contenterons de citer un paſſage du ſaint homme Job dont nous allons expliquer les termes.

II°. Quoique le Ch. XXXIII. de Job ſoit des plus énigmatiques, parce que les *captifs Iſraëlites* y ſont repréſentés ſous l'emblême d'un *malade* qui, Verſet 26. conjure le Seigneur *de le*

guérir, & dans le 27. avoue *ſes crimes*, & reconnoît qu'il n'a pas été traité comme il le méritoit, nous oſons aſſurer d'avance que le Verſ. 28. déſigne *la délivrance* d'Iſraël, afin qu'il ne périſſe point en captivité, & que rendu *à la vie*, il jouiſſe de la *lumière*, c'eſt-à-dire, *de la liberté*. Cette même expreſſion répétée au Verſ. 30. & employée par l'Auteur de la Vulgate au Pluriel, indique qu'il s'agit dans ce paſſage, non d'*un malade* ſeul, mais de *tous les malades*, c'eſt-à-dire, de tous *les captifs d'Iſraël*.

Ut revocet animas eorum à corruptione,
Et illuminet luce viventium.

Pour rappeller leurs cadavres du tombeau *,
Et les éclairer de la lumière des vivans.

1°. Le mot Hébreu נפש náphesh̄ que l'on rend par *animas eorum*, ne peut pas ſignifier *leurs ames*, mais *leurs cadavres*, comme nous le prouvons ailleurs, ſur l'autorité même de tous les Dictionnaires; d'autant plus qu'on ne peut pas dépoſer dans le tombeau l'*ame* qui eſt ſortie d'un cadavre.

* Ou de la foſſe.

me-îráth ⁿghênâïïmᵉ, *il éclaire.* 87

2°. La *foſſe* ou le *tombeau* eſt le *lieu* de la captivité, comme nous l'avons prouvé dans tous les Pſaumes où ce terme ſe rencontre.

3°. Le Verbe *éclairer*, ou *éclairer les yeux*, ou *rendre la lumière*, ſignifie *rendre la liberté.* Voyez la p. 178. du premier Volume de cet Ouvrage.

4°. Le terme de *vivans* caractériſe *ceux qui jouiſſent de la liberté*, par oppoſition à celui de *morts* qui ſe prend pour les *Iſraëlites captifs* qui giſent dans le tombeau de leur *eſclavage.* Voyez cette image magnifique dans le XXXVIIᵉ Chap. d'Ezéchiel.

De ces quatre termes expliqués il réſulte clairement que les *ordres* & le *commandement* du Seigneur du Verſ. 9. de ce Pſaume ont été exécutés en vertu de la *Loi* ou de l'*Edit* de Cyrus.

Cet *Edit* comble Iſraël d'allégreſſe, & fait naître dans ſon cœur la *crainte* de l'Eternel : *crainte* dont nous donnons ici l'idée que Salomon avoit définie plus de 400 ans auparavant, en déclarant Chap. I, 7, Chap. IX, 10. des Proverbes, 1° que cette *crainte* eſt le *fondement* de la ſageſſe. 2° Le Ch. XIV, 26 & 27. & le Ch. XIX, 23.

enſeignent qu'elle eſt le *principe* de la *confiance* en Dieu & une *ſource* de vie: *crainte* que l'Eccléſiaſtique a repréſentée depuis comme *le fondement* de la foi, de l'eſpérance & de la charité, Chap. II, 8, 9 & 10. Peut-on douter qu'à l'aſpect de la délivrance des malheurs d'Iſraël, ce Peuple n'ait été pénétré de cette *crainte filiale* qui l'a rendu ſi fidèle au culte de ſon Dieu?

VERSET X.

[Tunc] timor *Æterni*
Munditiam præſtabit,
Perſeverantiam in ſeculum.

[Alors] la crainte de l'Eternel
Sera la ſource de l'innocence,
Et d'une perſévérance à l'épreuve des tems.

En effet, après la délivrance opérée par l'*Edit* de Cyrus, la *crainte* du Seigneur & *ſon culte* le plus pur ſe rétablirent dans les cœurs, & en bannirent pour jamais ce penchant invétéré pour l'Idolâtrie.

Ne ſoyez pas ſurpris de ce que nous rendons le terme de *crainte* par celui de *culte* puiſque nous y ſommes autoriſés par l'Eccléſiaſtique II, 8, 9

ïire-âth ïehôhâh, *crainte de, &c.* 8, & 10. qui donne à la *crainte* du Seigneur pour compagnes inſéparables la *foi*, l'*eſpérance* & la *charité*: credite, *ſperate*, *diligite*. Tel eſt le vrai *culte* du cœur & la *crainte filiale*.

Or cette *crainte* avoit été prédite par le Prophète Iſaïe comme un appanage de la délivrance d'Iſraël, Chap. XXXIII, où la ruine de Babylone eſt annoncée en ces termes dès le premier Verſet:

Malheur à vous qui mettez
Les nations au pillage!
Ne ſerez-vous pas pillés à votre tour?
Vous qui ravagez,
Ne le ſerez-vous pas auſſi?
Lorſque vous aurez achevé de dépouiller,
Vous ſerez dépouillés à votre tour:
Lorſque vous ſerez las de ravager,
On vous ravagera.
Verſ. 2. Seigneur, faites-nous miſéricorde,
Parce que nous vous attendons:
Vous êtes le bras qui nous ſoutient
Dès le matin, & notre libérateur
Dans le tems de la tribulation.
Verſ. 3. Les peuples fuiront en entendant
La voix des troupes [ennemies;]
Et les nations ſeront diſperſées,
Lorſque vous vous élèverez.

Le Verſ. 4. peint *Babylone entièrement dépouillée*. Le 5e exprime *le triomphe* de l'Eternel & ſa *réſidence*

dans Sion, qui ſera pour-lors remplie d'équité & de juſtice. Ce ſéjour du Seigneur a pour époque l'*Edit* de Cyrus qui renvoie Iſraël dans ſa patrie ; & c'eſt *alors* que la *Prophétie* contenue dans le Verſet ſuivant a eu *ſon premier accompliſſement.*

Ici le Prophète adreſſe la parole à l'Etre ſuprême.

Verſ. 6. La vérité de vos promeſſes éclatera
Dans le tems fixé par vos décrets :
La délivrance attendue
Sera une ſource féconde
De ſageſſe & de ſience,
Et la *crainte* du Seigneur ſera ſon tréſor.

C'eſt-à-dire, *le tréſor de Sion.* C'eſt cette *crainte* du Seigneur dont l'Iſraélite fidèle ſe nourrira, *Verſ.* 18.

Cor tuum meditabitur timorem.

Cette promeſſe eſt faite à ceux dont *la juſtice* eſt caractériſée dans le Verſet 15. qui précède.

Jérémie XXXII, 37. aſſigne la même époque à ce don de la *crainte* du Très-haut ; & en parlant de Jéruſalem, il dit :

Je raſſemblerai les habitans
De tous les pays

Où je les aurai bannis
Dans l'effuſion de ma colère,
De ma fureur & de mon indignation:
Je les ramenerai en ce lieu....

Verſ. 40. Je ferai avec eux une alliance éternelle,

c'eſt-à-dire, *durable*:

Je ne ceſſerai point
De les combler de mes bienfaits,
Et j'imprimerai ma crainte
Dans leur cœur,
Afin qu'ils ne ſe retirent plus de moi.

Vous voyez par ces Textes, qu'Iſaïe & Jérémie aſſignent à la *crainte* du ſouverain Maître la *même époque*, c'eſt-à-dire, *le retour* d'Iſraël dans ſa patrie en vertu de l'*Edit* de Cyrus. Ainſi le ſupplément du mot *tunc* placé avant *timor* eſt pleinement juſtifié. C'eſt pourquoi nous traduiſons:

[*Tunc*] timor *Æterni*
Munditiam præſtabit,
Perſeverantiam in ſeculum.

[Alors] la *crainte* de l'Eternel
Sera la ſource de l'innocence,
Et d'une perſévérance
A l'épreuve des tems.

C'eſt cette *perſévérance* que Jérémie vient de caractériſer par ces mots:

Afin qu'ils ne ſe retirent plus de moi.

Le Verſet ſuivant nous fait en
ger l'*Edit* de Cyrus, comme l'eff
l'accompliſſement des *oracles* des
phètes qui avoient annoncé la r
de l'Empire de Babylone, en m
tems que la délivrance d'Iſraël
l'on voit par l'hiſtoire, que ces
évènemens appellés ici *les juge*
de l'Eternel s'entrejuſtifient, ou ſ
rifient mutuellement.

VERSET XI.

Judicia Æterni ſunt veritas,
Certa ſunt ad invicem.

Les jugemens de l'Eternel ſont i
libles,
Ils ſe vérifient mutuellement.

Nous rendons par *certa ſun*
Verbe Hébreu צָדְקוּ *tsâdekoû*, q
Verſion interlinaire traduit par *j*
ficata ſunt, & que M. de Sacy
prime par ces mots, *ſont plein*
juſtice. Nous ſuivons ici la défin
que Leigh donne du Verbe צָדַק
dák. *De verbis dicitur & actioni*
De actionibus, ſive rebus, juſtus
quus, conveniens fuit, convenit,
cuit, oportuit, neceſſe fuit, exp
vit. *De ſermone*, verax, fidelis

verum dixit. » Le Verbe *tsâdâk* ſert à » exprimer le caractère des *paroles* & » des *actions*. Lorſqu'il s'agit d'*actions* » ou de *choſes*, il ſignifie *être juſte*, » *équitable*, *convenable*, *décent*, *né-* » *ceſſaire*, *expédient*. Quand il eſt » queſtion de *paroles*, il veut dire *ve-* » *ritable*, ou *certain*, *être fidèle*, *dire* » *la vérité*. « Les *jugemens* ou les *ora-* cles dont il s'agit dans ce paſſage, ont été vérifiés l'un par l'autre, en ce que, comme nous venons de le dire, la *liberté* d'Iſraël dépendoit de la *ruine* de la Monarchie des Chaldéens ; & que toutes les deux ſervoient en même tems à vérifier la vérité des oracles des Prophètes touchant la délivrance d'Iſraël. C'eſt de ces *jugemens* ſi fa- vorables au Peuple de Dieu, & exé- cutés par la *Loi* ou l'*Edit* de Cyrus, que l'on doit entendre les paroles ſui- vantes.

VERSET XII.

Expetibilia ſunt magìs quàm aurum,
Quàm auri puriſſimi acervus:
Dulciora ſunt melle
Et primo liquore favorum.

Ils ſont préférables à l'or,
A des monceaux d'or le plus épuré ;

Ils ſont plus agréables au goût
miel,
Que la plus pure liqueur
Qui découle de ſes rayons.

I°. C'eſt à l'égard de ces *oracles* annoncés par les Pro
& accomplis par l'*Edit* de Cyr
le Pſ. CXVIII. qui regarde la
vité & la délivrance d'Iſraël ;
prime ainſi, Verſ. 72.

La Loi * qui ſort de votre b
Eſt un plus grand tréſor pour
Que les monceaux d'or & d'ar

Et les paroles ſuivantes ſe li
Verſ. 127.

J'aime vos préceptes,

c'eſt-à-dire, *les ordres que vo
nerez* pour ma délivrance.

Je les préfère à l'or, à l'or le pl

Il eſt queſtion dans ce Verſ
liberté d'Iſraël, puiſqu'au Verſ
cédent l'Egliſe d'Iſraël s'écrie :

Il eſt tems, Seigneur,
Il eſt tems d'éxécuter votre œu

II°. Le Prophète Jérémie C
après avoir entendu les men

* De ma délivrance.

ɛigneur qui avoit réſolu de perdre
on Peuple, s'exprime en ces termes,
ant en ſon nom, qu'au nom des fi-
lèles Iſraëlites, Verſ. 15.

Vous connoiſſez, Eternel,
[Tout ce qui ſe paſſe :]
Souvenez-vous de moi, conſolez-moi,
Prenez ma défenſe
Contre tous ceux * qui me perſécutent :
Ne différez pas ſi long-tems
A me prendre ſous votre protection :
Vous n'ignorez pas que c'eſt pour l'amour
de vous,
Que je ſouffre les opprobres.

Ces *opprobres* conſiſtoient en ce que
s faux Prophètes & leurs Sectateurs
ɛprochoient à Jérémie qu'il annon-
ɔit de *fauſſes prophéties.* Ils ajou-
ɔient que *Jéruſalem* ne pouvoit point
re détruite, parce que le Tout-puiſ-
nt faiſoit ſon ſéjour *dans ſon Tem-*
le. Mais le Prophète qui avoit trouvé
ans les prédictions d'Iſaïe la *déli-*
vance de ſon Peuple, ſon *retour* de
ɪptivité, le *rétabliſſement* des murs
e Jéruſalem, & la *réconſtruction* de
ɔn Temple, ſe conſole des perſécu-
ons & des opprobres qu'il endure,

* Contre les faux Prophètes.

& s'écrie avec tous les fidèles Iſraël tes, Verſ. 16 & 17.

J'ai découvert vos oracles,
Je m'en nourris :
Vos promeſſes ſont pour moi une ſour de joie,
Elles ſont un ſujet d'allégreſſe pour mc cœur ;
Parce que votre puiſſance
Se déclarera en ma faveur,
Vous qui êtes l'Eternel,
Le Dieu des armées.
Non, je ne me trouverai jamais
Dans l'aſſemblée de ceux
Qui ſe rient de vos oracles :
Mais je ſuis tranſporté de joie
Et dans l'attente
De ce que votre main doit opérer ;
Je me tiens éloigné [d'eux.]

Quoique le terme de *miel* ne trouve pas dans ce Texte de Jérémi le Verbe *je m'en nourris*, que ce Prc phète emploie, rappelle l'idée de *mets ſi délicieux en Orient*, & auqu le Pſaume que nous expliquons con pare les *oracles* qui annonçoient l délivrance d Iſraël.

III°. Ces *oracles* qui prophétiſoier la *liberté* que le Seigneur devoit prc eurer à ſon Peuple, preſcrivoient e même tems les *règles* de conduite,

la *pureté* des mœurs auſquelles cet inſigne bienfait étoit attaché.

Veut-on un modèle parfait d'un Ouvrage dans ce genre, où la *promeſſe* de la délivrance & les *conditions* auſquelles Iſraël devoit l'obtenir, ſe trouvent réunies ? Qu'on liſe attentivement le Pſ. CXVIII. *Beati immaculati, &c.* on y trouvera les ſentimens de *foi*, d'*eſpérance*, de *crainte filiale*, d'*amour* & de *fidelité* dans la bouche de l'Egliſe d'Iſraël, pour *ſervir d'inſtruction* à ſes enfans, les *éclairer* & les *former* aux vertus qui devoient mériter un ſi grand bienfait. C'eſt donc à cette Morale ſi néceſſaire qu'il faut recourir pour l'intelligence de ce qui va ſuivre.

VERSET XIII.

Denique ſervus tuus
Illuminabitur per ea :
In obſervando eventum illorum,
Retributio multa.

Enfin, c'eſt par eux que votre ſerviteur
Sera rempli de lumière ;
Et en attendant qu'ils s'accompliſſent,
Il trouvera la plus riche récompenſe.

I°. Nous rendons le Verbe Héb
avec la Prépoſition qui l'accompa
בְּשָׁמְרִם beshomerâm^e, par *in obſerv*
dis illis, que nous traduiſons en Fr
çois par *en les attendant*, c'eſt-à-d
en attendant l'accompliſſement de
oracles. Nous prenons ce Verbe H
breu dans le ſens d'*attendre*; pa
que l'on *obſerve* exactement le t
& le moment où doivent arriver
choſes & les *perſonnes* que l'on *att*
avec ardeur.

II°. Nous avons donné plus h
l'explication du terme *votre ſervite*
& nous le prenons à la p. 38. p
l'*Egliſe d'Iſraël* ou pour ſes *fid*
enfans captifs à Babylone. Ce ſont
ſerviteurs qui en ſe nourriſſant
oracles touchant leur délivrance,
trouvoient la *lumière* & l'*inſtruct*
qui préparoit leur ame à l'accomp
ſement de cette conſolante prome
& cette *lumière* étoit *la plus riche*
compenſe.

Mais le premier avantage de ce
lumière étoit de leur faire connoî
dans quels égaremens ils étoient to
bés.

Nous allons voir dans le Verſet qui ſuit, quels ſont ces égaremens.

VERSET XIV. I. PARTIE.

Errores quis intelliget ?

Avant de rendre ce ſtique en François, il eſt néceſſaire d'examiner à fond la ſignification du nom Pluriel feminin שְׁגִיאוֹת *sheghi-óth*, ſoit dans ſa racine, ſoit dans les autres mots qui en ſont dérivés; & pour cet effet nous citerons tous les paſſages de l'Ecriture où ces termes ſe trouvent. Cet article ſera long; mais il eſt extrêmement néceſſaire, parce que les Dictionnaires & les Commentateurs de ce Pſaume ont laiſſé ce terme dans l'obſcurité la plus profonde.

MOYSE. GENÈS. XLIII, 11. Le nom *mísheghéh* מִשְׁגֶּה ſignifie la *mépriſe* que Jacob ſuppoſe avoir été faite au ſujet de l'argent de Benjamin.

LÉVIT. IV, 2. Le terme שְׁגָגָה *sheghâghâh* ſe prend pour l'*ignorance*, l'*erreur*, l'*inadvertence*, par laquelle on omet d'éxécuter quelqu'un des Commandemens de la Loi du Seigneur.

IDEM. Ch. IV, 13. Le Verbe שָׁגוּ

ïisheghoû veut dire, *ſi peccav*
ignorantiam, » ſi le Peuple
» par l'*ignorance* d'un des C
» demens qu'il devoit exécute
en conſéquence il a fait ce
devoit pas faire.

IDEM. IV, 22, 27. & V, 18,
sheghághâh, & le Verbe *shág*
vent ſe prendre dans le même

NOMBRES XV, 22. Le Fu
thísheghoû ſe prend pour *pé*
ignorance ou *par oubli*. Le n
ghâghâh s'entend du *péché* de
eſpèce aux Verſets 24, 25,
& 28.

DEUTER. XXVII, 18. Le P
מַשֶּׁגֶה *máshegheh* ſe prend po
qui trompe un aveugle qui d
d'être mis dans le chemin d
beſoin.

JOSUÉ, Chap. XX, 3. le n
ghâghâh s'entend de l'*ignoran*
laquelle on tue un homme i
tairement, & pour lequel h
on ſe retire dans une ville de

I. DES ROIS, Ch. XXVI, 2
ouâ-éshegheh, *& erraverim* ou *ig*
rim, » que j'ai péché *par igno*
Ainſi parloit Saül à David.

Dans les paſſages précédens il eſt queſtion d'*erreur* où la volonté n'a point de part ; mais dans celui-ci cette eſpèce d'*erreur* n'eſt point une *ſimple mépriſe*, mais *une ignorance criminelle* qui rendoit Saül très-coupable aux yeux de Dieu & des hommes.

Job, Ch. VI, 24. le Verbe *shâghîthi* ſignifie ſimplement *j'ignore.*

Chap. XII, 16. לוֹ שֹׁגֵג וּמַשְׁגֶּה lô-shóghêgh oûmáshegghéh, *Ei eſt errans, & errare faciens.* Vulg. *Ipſe novit & decipientem & qui decipitur.* Chald. *Ipſe habet errantem & decipientem.* » Il tient » ſous ſa main *celui qui eſt dans l'er-* » *reur*, & *celui qui induit en erreur.* « Nous eſperons faire voir, lorſque nous donnerons le Livre de Job, que l'*homme dans l'erreur* déſigne *les Tribus* de Juda & de Benjamin tombées dans l'idolâtrie ; & que l'*homme qui a induit en erreur*, repréſente *les dix Tribus* d'Iſraël dont la *ſéduction* avoit entraîné Juda dans le culte des faux Dieux.

Chap. XIX, 4. וְאַף אֲמָנָם שָׁגִיתִי אִתִּי תָּלִין מְשׁוּגָתִי oûe-áph-òmenâme-shâghîthî-iththî thâlîn[e] meshoûghâthî. Ces ter-

mes rendus mot à mot ſignifient
& reverà erravi: *in me verſatu*
meus, id eſt, *pœna erroris mei*.
» voue que j'ai véritablement
» mais je porte la peine de *m*
» *reur.* «

Il faut d'abord ſavoir que l
de Job n'a point d'autre *obj*
la *captivité* de Babylone, & q
cet Ouvrage c'eſt l'*Egliſe*
qui parle ſous le nom de *Job*;
ajouter à ces deux idées celle q
avons donnée ſi ſouvent dans c
cipes, où nous enſeignons q
gliſe d'Iſraël, quoique ſans ta
charge néanmoins des *crimes*
enfans, s'en reconnoît coupab
avoue que c'eſt avec juſtice qu'
dure les maux dont elle eſt a
dans ſon éxil à Babylone.

Quiconque ſe rappellera
ou quatre idées, n'aura pas
à concevoir qu'*errer* & *tomb*
l'erreur ſont ici le même *cri*
le châtiment eſt la captivité.

PSAUME CXVIII. Cette
le Verſet que nous expliquo
les ſeuls endroits des Pſaum

rencontre la racine *shâghâh*, & quatre de ſes dérivés.

Le Pſaume CXVIII. ne peut regarder que la captivité de Babylone, comme il eſt aiſé de s'en convaincre en le comparant avec les autres Poëſies de cette eſpèce.

L'Egliſe d'Iſraël y prend la parole dans tous les Verſets, tantôt au nom de ceux de ſes enfans qui ont perſévéré dans la juſtice, tantôt de ceux qui avouent & déteſtent leur idolâtrie.

Verſ. 10. אַל תַּשְׁגֵּנִי מִמִּצְוֹתֶיךָ -ál thá-shegênî mímmítsoûthêïkhâ, *nunquàm aberrare me ſinas à mandatis tuis :* Ne permettez jamais que *je m'écarte* de vos commandemens, c'eſt-à-dire, *de ceux qui concernent votre culte ;* dont le premier regarde l'adoration dûe au ſeul vrai Dieu, & le ſecond l'horreur de l'Idolâtrie.

Verſ. 21. C'eſt dans le même ſens que l'on doit entendre le terme de commandemens : *Maledicti,* שׁגים há-shshóghîm[e], *qui errant à mandatis tuis :* »Maudits ſoient ceux qui s'écar-»tent de vos *commandemens.*« C'eſt un anathême que l'Egliſe d'Iſraël prononce contre les Apoſtats.

Verſet 67. les mots ſuivans : עִנִּיתִי אֲנִי תְּרֶם shóghégh. *Priuſquàm oppreſſus rim, jam abetraveram* : »Avant » fuſſe dans l'oppreſſion, *j'étois* » *l'égarement.*« L'Egliſe d'Iſraël dans ce Texte l'*Apoſtaſie* où ſe ſans étoient tombés avant la ca qui les a fait revenir au Sei C'eſt pourquoi elle ajoute, *main j'obſerve vos ordres* ou *vos con demens.*

Verſ. 118. Le mot *shóghim* ſe pour les Apoſtats dans les expr ſuivantes. *Conſumes eos qui er mandatis tuis* : » Vous perdrez » rement *ceux qui ſe ſont écar* » vos commandemens.«

Cette racine ſe trouve pour l quième fois dans ſon dérivé שְׁגִיאוֹת ghî-ôth, *errores*, au Pſ. XIX, 1 nous expliquons maintenant. rendons ce nom Pluriel par l *erreurs*, que nous entendons ſens qui nous eſt indiqué dans l du Pſ. CXVIII. que nous ven rapporter ; & nous exprimons terme *les crimes* que l'Iſraëlit commis contre le Seigneur en

les deux premiers commandemens de ſa Loi.

PROVERBES. On ſait que le ſtyle énigmatique étoit ſi familier aux Orientaux du tems de David, qu'Hiram Roi de Tyr, & la Reine de Saba étoient tellement verſés dans ce genre d'expreſſion, que Salomon le plus ſavant des Rois s'entretint de vive voix avec cette Reine, & par écrit avec Hiram en ſe ſervant de tours paraboliques & figurés de différentes eſpèces.

Il n'eſt pas ſurprenant que cet habile Prince ait de tems en tems employé ce ſtyle dans ſes Ouvrages, & par conſéquent dans celui qui a pour titre les *Paraboles* de Salomon; mais nous ſommes étonnés de ce que les Commentateurs n'ont pas aſſez approfondi ſon ſtyle, & prennent dans un ſens groſſier des expreſſions qui repréſentent une idée bien différente de celle que l'imagination ſaiſit d'abord. On prend tout uniment pour les écarts de la fornication les termes qui paroiſſent *les exprimer*, & l'on ſe garde bien de ſoupçonner que ce ſage Roi d'Iſraël cachoit ſous ces expreſſions une *fornication plus criminelle*

encore, nous voulons dire l'*I*
Les Prophètes Iſaïe, Jérémie
& ſur-tout Ezéchiel, ont ſuivi
ce Prince ſi habile dans l'art
en ce genre. Ces célèbres in
devoient nous ouvrir les yeu
ſtyle de celui qu'ils ont pris p
modèle pour reprocher aux I
la *turpitude* de leur Idolâtrie.

Mais pour entendre parfa
ce que nous voulons dire, il
viſager Salomon dans les ter
reux qui ont précédé *ſa chu*
l'Idolâtrie, où les femmes des
étrangères l'ont précipité dans
Ieſſe. *Cùm jam eſſet ſenex, d*
tum eſt cor ejus per mulieres, u
retur Deos alienos. Liv. III. d
Chap. XI, 4.

Ce Prince avoit été dévoué juſ
au culte du vrai Dieu dont il ét
dès ſa naiſſance, II. des Rois
[*David*] *vocavit nomen eju*
mon; 25. *Miſitque* [*Domin*
manu Nathan Prophetæ, &

même avec toute la pompe & toute la magnificence que ſon amour pour l'Eternel lui preſcrivit. Il prononça dans le même tems cette admirable prière, IIIe des Rois VIII, 15. où l'on voit éclater cet eſprit de Prophétie dont il étoit doué dans le tems de ſon heureuſe innocence qui dura juſqu'à ſa vieilleſſe. La Prophétie ſe lit aux Verſets 46, 47, 48, 49 & 50. Elle contient la prédiction de la *captivité* de Babylone & de la *délivrance* d'Iſraël. Dans l'eſpace du tems que Salomon fut chéri du Seigneur, il compoſa le Livre des Paraboles dont nous allons expliquer les Textes où ſe trouve la racine *shâghâh*, ou quelqu'un de ſes dérivés.

Mais remarquez en paſſant que dans les Paraboles le terme חָכְמָה hkhokhemâh, *ſageſſe*, ſe prend pour *le culte* du vrai Dieu, & pour les *préceptes* qui enſeignent *le culte*; & que celui d'*èoûîláh*, אִוֶּלֶת *folie*, déſigne l'*Idolâtrie.*

Obſervez encore que le même eſprit de Prophétie qui rempliſſoit Salomon dans ſa prière, lors de la dédicace du Temple, l'éclairoit auſſi lorſqu'il écrivoit les *Paraboles* pour détourner Iſ-

raël des *cultes* idolâtres. Que les
gemens de Dieu ſont terribles !
infortuné Prince échouera le plu
contre l'épouvantable écueil qu'il
loit faire éviter à ſon Peuple.

Enfin faites attention que dan
Livre le *culte* du vrai Dieu, ou la
Religion, eſt déſigné par la *fe
légitime*, & que le *culte* des Idoles
la *fauſſe Religion*, eſt indiqué p
femme adultère. Ainſi, quand Sal
exhorte le fidèle Iſraélite à *s'attac
ſon épouſe légitime*, que lui preſ
il, ſi ce n'eſt de mettre tout ſon
heur dans *la vraie Religion?* De
ce Prince l'avertit-il, quand il lu
donne de fuir *les charmes de la fe
adultère*, ou *de la proſtituée?* N
ce pas lui défendre de ſe laiſſer
duire par les fauſſes Religions
les *cultes* animés par les plus bri
tes cérémonies étoient capables
corrompre le cœur du foible Iſraël

Voici les ſix Verſets qui ont o
ſionné les trois remarques précé
tes. On y trouvera le Verbe *shâg*
employé dans les Verſets 19, 20 &
du Chap. V, & nous ſaiſirons la v
ſignification de ce mot.

Le but que Salomon ſe propoſe dans le Chapitre V. des Paraboles, eſt 1° de *détourner Iſraël de l'Idolâtrie*, qu'il repréſente ſous l'emblême d'une *femme débauchée*, dont les charmes ſéducteurs entraînent dans une perte ſans reſſource. 2° D'engager l'Iſraélite à *mettre ſon bonheur dans la vraie Religion* qu'il a profeſſée dès ſa plus tendre jeuneſſe, & à laquelle il doit être conſtamment attaché par des liens indiſſolubles, tels que ſont ceux d'un *époux* à l'égard de ſon *épouſe*.

Fin du Verſet 18. du Chap. V. des Paraboles ou Proverbes.

Lætare cum uxore *adoleſcentiarum tuarum.*

Verſ. 19. [*Sit tibi*] *cervæ amorum, hinnulus gratiſſimus. Ubera ejus inebrient te quovis tempore, & in amore ejus* errabis *jugiter.*

Verſet 18. » Soyez comblé de joie » avec la *femme* que vous poſſédez dès » votre jeuneſſe la plus tendre. «

Verſet 19. » Regardez-là comme » une biche que vous chériſſez, comme » un faon qui vous plaît par ſes gra- » ces. Enyvrez-vous des charmes que

» ſon ſein vous préſente, & n
» ſez-vous ſans ceſſe de ſon am

REMARQUES.

1°. A l'aſpect de tous ces ter
ne conçoit pas aiſément comm
Prince chéri de Dieu, tel que
alors Salomon, a pu s'exprime
manière ſi choquante, & entre
un détail dont chaque Iſraëlite
l'auroit diſpenſé très-volontiers
quand on a préſent à l'eſprit
nous avons expliqué plus haut,
nement ceſſe, & l'on conçoit q
s'agit pas ici d'une *femme* priſ
le ſens naturel, mais d'une *épou*
rituelle, c'eſt-à-dire, *de la R*
qu'un Iſraëlite profeſſoit dès l
ceau.

2°. Nous rendons le Pluriel, *
centiarum tuarum, mot à mot,
jeuneſſes, par les termes *dès voi*
neſſe la plus tendre; parce que
épithète exprime un Pluriel d
Langue Françoiſe ne s'accommo

3°. Rien n'eſt plus ordinaire
dans notre Langue, que la com
ſon d'une épouſe chérie avec la
Cet animal & ſon faon ont q

choſe d'extrêmement gracieux, ſoit par leur figure, ſoit par leur naturel peu ſauvage, & qui devient ſenſible aux careſſes lorſqu'ils ſont apprivoiſés. On pourroit penſer que par cette comparaiſon Salomon vouloit rappeller l'idée de la *Loi*, fondement *de la vraie Religion.*

4°. *Enyvrez-vous des charmes que ſon ſein vous préſente.* C'eſt peut-être traduire trop fidèlement les expreſſions de l'original, très-bien rendu par ces termes dans la Vulgate, *Ubera ejus inebrient te.* Mais quand on ſait ce que c'eſt que les *mammelles* de la Religion, le terme de *ſein* ſe trouve la plus chaſte expreſſion dont on puiſſe ſe ſervir, puiſqu'on dit tous les jours: Il a été nourri dans le *ſein* de l'Egliſe. Or les charmes de ce *ſein* conſiſtent dans la *divine beauté* des préceptes & des conſeils des Ecritures qui ſont elles-mêmes ce *ſein* & ces *mammelles* dont le fidèle Iſraëlite s'enyvroit chaque jour. L'Apoſtat n'entendoit pas ce langage. Quand on s'enyvre des charmes de ce *ſein* ſpirituel, qu'il eſt aiſé de ſe nourrir ſans ceſſe de ſon amour!

5°. Le Verbe Hébreu תִּשְׁגֶּה tl ghéh que nous avons rendu da Latin par *errabis* d'après la Ve interlinaire, nous paroit une fau Copiſte dans l'original. Ainſi au de *thisheghéh*, nous liſons comi Verſion Syriaque תִּרְעֶה thire"ghéh *ceris*, & nourriſſez-vous.

VERSET XX.

Cur enim ſcelus admittes, fil apud alienam, *& adhærebis in* ſin *tranea?*

»Pourquoi, mon fils, commen »vous le crime chez l'*étrangère* »vous attacheriez-vous au *fe* »celle qui ne vous appartient pa

REMARQUES.

1°. Le Verbe *shâghâh* dont le tur *thisheghéh* ſe trouve dans ce fet, veut dire, *errer*, *tomber l'égarement*; mais comme l'*égare* veut dire ici l'*Idolâtrie*, nous a cru devoir caractériſer un tel *éca* le terme de *crime*.

2°. Nous avons averti que la *fe* des Verſets 18 & 19. eſt la *vraie l*

gion. Il n'eſt donc pas étonnant que Salomon déſigne l'*Idolâtrie* par la *femme étrangère*, par la *femme qui ne vous appartient pas.*

3°. Le *ſein* de cette dernière *femme* eſt le *ſymbole* des ſuperſtitions & des abominations pratiquées dans les *cultes* qu'on rendoit aux Idoles.

4°. Le mot זָרָה *zârâh* ſignifie *une femme née dans un pays étranger*, & le nom *nékherïâh* ſe prend pour *une femme qui ſuit les cultes étrangers.* Voyez Leigh. Il paroîtroit que par le premier de ces termes Salomon déſigne l'*Idolâtrie* des peuples ſitués hors de la terre d'Iſraël, & que par le ſecond il prédit *la ſociété ſchiſmatique* de Samarie.

VERSET XXI.

Quia coràm oculis Domini viæ viri, & orbitas ejus ponderat.

» Parce que les voies de l'homme » ſont préſentes aux yeux de l'Eternel, » qui peſe chaque action de ſa con- » duite. «

REMARQUES.

2°. Les *voies* de l'homme ſont les

cultes auxquels l'homme juge à pro
de s'attacher.

2°. Nous rendons *orbitas*, «rout
par le terme de *conduite*. Mais com
le mot *orbitas* eſt au Pluriel, n
avons cru ne pouvoir mieux expri
ce nombre qu'en ſuppléant le mot
tion qui s'accorde fort bien avec
Verbe *peſer*.

VERSET XXII.

*Iniquitates ſuæ capient illum
pium, & funibus peccati ſui deti
bitur.*

» Cet impie ſera pris par ſes i
» quités, & il ſera détenu dans
» liens formés par ſon péché. «

REMARQUES.

1°. Le terme d'*impie* ſe prend p
que toujours dans les Pſaumes & d
les Prophètes pour le *Chaldéen* ou
poſtat qui méconnoiſſoient le I
d'Iſraël, & qui mépriſoient ſon *c*
On doit le prendre ici dans le m
ſens, puiſque Salomon parle dan
paſſage du *culte* du vrai Dieu, &
cultes des Idoles, comme nous ver
de le faire voir.

2°. Les *iniquités* & le *péché* ſont *les faux cultes ;* & ces deux termes ſont pris pour la *peine* qu'ils méritent, c'eſt-à-dire, pour la *captivité.* Nous l'avons tant de fois remarqué dans les Pſaumes, qu'il eſt inutile d'inſiſter davantage là-deſſus.

VERSET XXIII.

Ipſe morietur, eò quòd reſpuerit doctrinam ; & ob multitudinem ſtultitiæ ſuæ errabit, *id eſt,* peribit.

» Il mourra, parce qu'il a refuſé l'inſ-» truction : il ſera *errant* en punition » de l'excès de ſa folie. «

REMARQUES.

1°. Le terme *mourir* a été ſi ſouvent pris pour *être dans l'eſclavage*, & celui de *morts* pour *captifs*, ſoit dans les Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves, ſoit dans nos Principes diſcutés, que nous nous croyons diſpenſés d'en répéter ici les preuves.

2°. L'*inſtruction* dont il s'agit dans ce Texte, ſe trouve dans le premier précepte du Décalogue ; & c'eſt par le *mépris* de ce précepte que l'*Idolâtrie* a pris ſon commencement.

3°. *Il ſera errant.* C'eſt la vra
fication de *thishegheh* Futur d
shâghâh, erravit, *il a erré.*
cation de ce terme n'eſt pas d
dès qu'on ſe ſouviendra que S
IIIe Liv. des Rois VIII, 46.
la *captivité* d'Iſraël en ces
Captivi ducti fuerint in terran
corum. » Lorſqu'ils ſeront e
» *captifs* dans le pays de leu
» mis. « Alors on ſent que le
ſera errant, convient à des
qui changent de condition, ſel
appartiennent à de nouveaux
qui les tranſportoient dans l
rentes parties de l'Empire, po
employer à des travaux très-p
& leur faiſoient ainſi mener
errante.

4°. *De ſa folie.* Ce terme
employé dans les Pſaumes &
Prophètes pour exprimer l'
doit être pris ici dans le mêm

Chap. XIX. des Paraboles,
ſet 27. ſelon l'Hébreu.

Ceſſa, fili, audire eruditione
inſervit] ad errandum *à ſen*
juſtitiæ.

» Abſtenez-vous, mon fils, d'écouter » les *principes* capables de vous faire » tomber dans l'*erreur* oppoſée aux » maximes de la ſience. «

Il eſt queſtion dans cet endroit d'une des principales *règles* de mœurs, qui conſiſte à *nous faire éviter tout diſcours* qui peut nous *ſéduire*, & nous *écarter* des *maximes* de la Religion, qui eſt la vraie ſience. Une pareille *erreur* eſt d'une conſéquence très-importante.

Chap. XX. Verſet 1.

Deriſoria res eſt vinum, *&* ebrietas *tumultus ciet. Ideò quicumque* erraverit *per eam, non eſt ſapiens.*

» Le *vin* expoſe à la raillerie, & » l'*yvreſſe* cauſe des troubles. Quicon- » que *tombera dans cet écart*, eſt en- » nemi de la ſageſſe. «

L'*écart* qui engage dans l'*yvreſſe*, eſt repréſenté dans ce Verſet comme un *égarement* honteux.

Les mots, *tombera dans cet écart*, ſont exprimés par les termes Hébreux שֹׁגֶה בּוֹ shógéh bô, *qui errant per eam* [*ebrietatem.*] L'yvreſſe eſt le *ſymbole* de l'Apoſtaſie. Celui qui y tombe

eſt ennemi de la *ſageſſe*, c'eſt-à-di
de la vraie Religion. Voyez plus l
le Texte d'Iſaïe XXVIII, 7.

Chap. XXVIII. des Paraboles,
Verſet 10.

Errare faciens *rectos in viam n*
lam, in interitu ſuo corruet.

» Celui *qui induit* les cœurs dr
» *dans l'erreur*, & leur fait pren
» un mauvais chemin, périra au j
» de ſa mort. «

Cette manière de traduire eſt di
de la Vulgate, qui paroît avoir ent
du par le Verbe *périra*, la *perte é*
nelle du ſéducteur. Nous croyons
dans ce Verſet le mot *erreur* déſig
l'*Apoſtaſie*, comme le *bon chemin*
ractériſe *le culte du vrai Dieu.*

Ecclésiaste Chap. V, Verſet
Ne des os tuum ad peccandum ad
sùs carnem tuam, id eſt, *adversùs*
qui ſunt caro tua; *neque dicas cor*
Angelo quòd hoc ſit error.

» Ne faites point de vœux qui ſoi
» préjudiciables à ceux qui ſont de
» *tre ſang*; & ne dites pas en préſe
» de votre Ange, *C'eſt une imp*
» *dence.* «

REMARQUES.

1°. Depuis le dernier Verſet du Chapitre IV. juſqu'au Verſ. 7. excluſivement du Chap. V. Salomon nous inſtruit ſur les *vœux téméraires.*

2°. Il paroît que par les mots *carnem tuam,* »votre chair ou votre ſang, « ce Prince indiquoit le vœu de *Jephté* au ſujet de ſa fille, & celui de *Saül* contre Jonathas. *Vœux imprudens* qui ne ſont pas cependant excuſables par l'aveu de ſon imprudence.

3°. Le terme d'*Ange* que Salomon emploie ici, prouve la vérité du dogme qui aſſigne à chaque fidèle *un Ange tutélaire* qu'il doit reſpecter, & devant lequel on doit prendre garde à ce que l'on dit, & à ce que l'on penſe.

4°. Si l'on examine comment l'Auteur de la Vulgate traduit ici le mot שְׁגָגָה *sheghâghâh*, on ſera tenté de croire que ſon Auteur, en rendant ce mot par *Non eſt providentia*, » Il n'y » a point de providence, « a voulu nous faire entendre que *sheghâghâh* ſeroit équivalent au terme de *blaſphême*; puiſque, pour nous donner l'idée de ce nom Subſtantif Hébreu, il ſe

ſert de la périphraſe que nous
de mettre entre deux crochets.

ISAÏE, Chap. XXVIII, 7. Le
שגו *shâghoû*, errant, *ſont dan*
reur, ſe trouve joint au terme
perbe d'Ephraïm, & à ceux d
phètes & de *Prêtres* énoncés
Verſet ſuivant. Il faut examin
jet du Verſ. 7. pour entendre l
du Verbe *errant*, » ſont-dans l'e

Le Prophète, après avoir pré
puis le Verſet 1. juſqu'au Verſ
ruine de Samarie à cauſe de ſon
c'eſt-à-dire, *de ſon idolâtrie*, a
dans les Verſ. 5 & 6. des évè
favorables au reſte de ſon
c'eſt-à-dire, à Juda; & dans l
ſet 7. il accuſe une partie de
même Tribu de tomber dans l
yvreſſe qu'Ephraïm.

Verſ. 7. *Verùm hi per vinum*
shâghoû,

Et per ebrietatem *vagantur:*
Sacerdos & Propheta errant, *s*
Per ebrietatem *abſorbentur* vino,
Errant, *shâghoû*, *in viſione*,
Impingunt judicio.

Néanmoins ceux-ci ſont ſi p
vin,
Qu'ils *s'égarent*:
Ils ſont tellement yvres,

Qu'ils ſe ſont écartés du chemin :
Les Prêtres & les Prophètes
S'égarent par leur yvreſſe,
Ils ſont abſorbés dans le vin,
Ils *s'égarent* en matière de viſion,
Ils tombent [dans l'erreur]
Quand il s'agit de juger.

Voyez l'explication des termes de *vin* & d'*yvreſſe* dans le II. Vol. des Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves à la fin de la p. 338. & dans la ſuivante, où ces mots ſont pris pour les *opinions* des Apoſtats des dix Tribus d'Iſraël, qui s'étoient gliſſées dans Juda.

Ezéchiel XXXIV, 6. Le Futur יִשְׁגּוּ *ïsheghoû*, errant, *ſont errants*, s'entend des *Iſraëlites captifs* dans l'Empire de Babylone. Ils ſont déſignés par le nom de *brebis errantes* dans les plaines, ſur les montagnes, & ſur les collines ; parce que les maîtres dont ils étoient les eſclaves, les faiſoient marcher dans tous ces différens lieux, pour les y employer aux travaux les plus pénibles.

Chap. XLV, 20. Le Participe *shóghéh* ſe prend pour l'*homme* qui aura commis une faute par *erreur*, ou *mépriſe*, ou *ignorance*, dans le ſervice du

Temple, qui doit être un jour
puiſque le Prophète ajoute,
lant du ſacrifice que l'on do
à ce ſujet :

> C'eſt ainſi que vous purifierez
> La maiſon [du Seigneur.]

Après avoir paſſé ici en rev
les Textes de l'Ecriture ſainte
Verbe *shâghâh* & tous ſes
ſont employés, il eſt aiſé d'a
voir que dans Moïſe, dans J
dans le Verſet 20. du Chap.
d'Ezéchiel, ce terme ſe prend p
priſe, oubli, ou *ignorance involo*
mais dans Job, les Pſaumes,
raboles, l'Eccléſiaſte & le P
Iſaïe, il ne s'entend que du c
l'Apoſtaſie ou de l'Idolâtrie. Or,
dans le Pſaume XVIII. que n
pliquons, tout ce que nous avo
miné juſqu'ici, ne ſe rapporte
crime, il nous paroît évident q
devons donner au mot נִשְׁגִּיאוֹת
ghi-ôth la ſignification d'*errores*
remens, & l'entendre dans le
les Pſaumes le prennent auſſi b
Job, Salomon & le Prophète
qui caractériſent par la racin

ghâh ou par ſes dérivés *les plus grands égaremens* où l'homme puiſſe tomber, nous voulons dire, *les cultes idolâtres*, dont l'Egliſe d'Iſraël déclare ici qu'ils *ſurpaſſent l'intelligence de l'homme*, ſi l'on conſidère l'*énormité*, la *multitude* & la *durée* de ces *criminels égaremens*.

II. Partie du Verset XIV.

Ab occultis *munda me.*
Purifiez-moi [*des crimes*] *cachés.*

Explication du mot occultâ, *Hébreu* נִסְתָּרוֹת *nisethârôth.*

L'uſage où l'on eſt de prendre ce Verſet pour l'expreſſion des ſentimens d'un particulier qui gémit ſur ſes *fautes* & ſur *ſes péchés ſécrets*, a fait ſuppléer le Pronom *meis* après le Pluriel *occultis*, qui ſe trouve ſeul & ſans affixe dans le Texte original.

Mais, comme nous mettons ce Pſaume dans la bouche de l'Egliſe d'Iſraël qui déplore les *crimes* dont l'*Idolâtrie* a rendu coupables ſes enfans captifs dans l'Empire de Babylone, le terme que nous expliquons ici a beſoin d'un autre ſupplément.

Obſervez en paſſant que *n*
rôth, *occulta*, eſt le Participe
féminin de la Conjugaiſon *Nip*
Verbe סָתַר sâthár, *occulere*, &
Pluriel ne ſe trouve employé qu
fois dans toute l'Ecriture ſain
première fois au Verſet 29. du
tre XXIX. du Deut. où il ſe pre
des *évènemens* que Dieu cac
hommes, juſqu'à ce qu'il les l
vèle; & la ſeconde fois dans c
ſet 14. du Pſ. XVIII.

En conſultant l'idée que no
ſentent quelques endroits des
inſpirés où ſe trouve le mot *b*
dérivé de *ſâthár*, occuluit, *i*
ché, nous ſaiſirons dans Moïſe
Iſaïe & Ezéchiel, la penſée que
miſte enveloppe ſous l'expreſſ
déterminée du Participe *occul*

I°. Moïſe Deuter. XIII, 6. s'e
en ces termes, lorſqu'il défend
raëlites de ſe laiſſer ſéduire po
rer les Dieux étrangers. »Si votre
» frère, votre fils, votre fille, votre
» chérie, ou votre plus tendre an
» vous ſéduire, en vous diſant
» *cret*, Vulg. *clàm*, Hébreu *bá*
» Allons & rendons un culte au

» étrangers, inconnus à vous & à vos » pères. «

Verſ. 8. Moïſe défend de conſentir à cette propoſition faite *en ſécret*, & au Verſ. 10. il ordonne que le *ſéducteur* ſoit lapidé, quoique la *ſéduction ſoit ſécrette.* Peut-on l'appeller une *faute ?* Non, c'eſt un *crime ſécret* qui mérite autant la mort que l'*Idolâtrie* même.

II°. Deuter. XXVII. en plaçant ſur le mont Hébal les ſix Tribus chargées de prononcer les malédictions, il leur ordonne de commencer par celle-ci :

Verſ. 15. *Maledictus homo qui facit ſculptile & conflatile, abominationem Domini, opus manuum artificum; ponetque illud* in abſcondito, bâſſêthér; *& omnis populus reſpondebit & dicet: Amen.* »Maudit eſt l'homme qui » fait une image de ſculpture ou jettée en fonte, qui eſt l'abomination » du Seigneur, & l'ouvrage de la main » d'un artiſan, & qui la met dans *un* » *lieu caché*; & tout le peuple répondra & dira: Amen. «

Telle eſt l'*iniquité cachée* des enfans d'Iſraël, dont l'Egliſe leur mère ſe

charge dans ce Pſaume, & do
demande pardon au Seigneur.

III°. *L'Idolâtrie ſécrette* ou
ſe trouve exprimée dans le Li
Job, Chap. XXXI, 26, 27 &
l'Egliſe d'Iſraël s'énonce ainſi
nom de Job:

Si conſpexi ſolem cùm fulgeret
Et lunam lucentem clarè:
Lætatum eſt in abſcondito *cor m*
Et oſculatus ſum manum meam t
Quæ eſt iniquitas *maxima,*
Et negatio *contra Deum altiſſim*

Si j'ai regardé le ſoleil
Dans ſon grand éclat,
Et la lune lorſqu'elle étoit la pl
Si mon cœur alors
A reſſenti *une ſécrette joie,*
Si j'ai porté ma main
A ma bouche pour la baiſer,
Ce qui eſt le *comble de l'iniqui*
Et un *renoncement* du Dieu très

Ces Verſions ſont tirées de
gate traduite par M. de Sacy.

La Paraphraſe Chaldaïque
ce Texte auſſi littéralement
eſt poſſible, s'exprime de la
ſuivante.

Verſ. 26. *Si circuitum ſolis*
platus ſum cùm illuceſceret, &

cum ſplendore incedentem : Verſ. 27. *& deceptum eſt* in abſcondito *cor meum, & oſculatum eſt manum meam os meum;* Verſet 28. *Eſt enim* iniquitas maxima, *quoniam* negarem *Deum* [*qui eſt*] *deſuper.*

Verſ. 26. » Non, je n'ai point con-» templé le globe du ſoleil lorſqu'il » répandoit ſa lumière, ni la lune » dans ſa marche brillante : *Verſ.* 27. » Non, mon cœur n'a point été en-» traîné par une *ſéduction ſécrette*, & » ma bouche n'a point appliqué de » baiſers ſur ma main ; *Verſ.* 28. Car » ce ſeroit le *comble de l'impiété*, & » une *Apoſtaſie* envers le Tout-puiſ-» ſant [qui reſide] dans les cieux les » plus élevés. «

Voici donc une *Idolâtrie ſécrette* & *cachée* [redacted] le fond du cœur, & dont chaque adorateur du ſoleil & de la lune exerçoit *en ſécret* les actes en appliquant un baiſer ſur ſa main en ſigne de l'hommage qu'il rendoit à ces Dieux ; & c'étoit ſans doute une *Apoſtaſie* dans un Iſraëlite, qui dans la crainte d'être apperçu par les adorateurs du vrai Dieu, *ſe cachoit* pour pratiquer ce genre d'Idolâtrie.

On s'étonnera ſans doute de c
dans le Pſaume que nous expliqu
dans beaucoup d'autres, l'Égliſ
raël ſe charge de l'*Idolâtrie de ſ*
fans, s'en reconnoît coupable; c
cependant elle déclare dans Jot
pluſieurs endroits des Pſaumes
Prophètes, *qu'elle eſt éxempte d*
tache d'Idolâtrie. Cette ſurpri
ſera en faiſant attention que l
ſe charge de l'*Idolâtrie* de ſes e
& qu'elle l'avoue en leur nom,
qu'elle agit alors en faveur de
lite converti qui déplore ſon *a*
Idolâtrie : mais cette tendre m
demeuroit-elle pas toujours *ſa*
aux yeux de ſon Dieu ? L'Égliſ
tienne ne ſe charge-t-elle pas
jours, à l'éxemple de ſon
l'*iniquité de ſes enfans*
qui oſeroit dire que ſa *ſainteté*
tice & ſon *innocence* en reço
moindre atteinte ?

IV°. Ezéchiel, Chap. VI
entend la voix de l'Eternel
parle en ces termes :

Nonne vides, fili hominis,
Quæ ſeniores domûs Iſraël
Faciunt in tenebris,
Unuſquiſque in cubicula ſuo abl

Ne voyez-vous pas, fils de l'homme,
Les choſes [abominables] que commettent
Les anciens de la maiſon d'Iſraël dans les ténèbres,
Et ce que chacun d'eux fait
Dans *le lieu le plus ſécret* de ſon appartement ?

Or ces *choſes abominables* qui ſe font dans les ténèbres, & *dans le lieu le plus ſécret* de la maiſon, ſont exprimées dans les Verſets 10 & 11. qui précèdent, où l'on voit que ces anciens d'Iſraël *offroient de l'encens* à des reptiles, à des bêtes, & à toutes ſortes d'Idoles.

Il eſt vrai que l'original ne ſe ſert pas du terme *báſſéthér* pour exprimer l'*endroit caché* où cette Idolâtrie ſe paſſoit ; mais il emploie les mots *bekáderê mácekhîthô*, que la Vulgate rend par *in abſcondito cubiculo ſuo.* Le Syriaque *in conclavi ſuo occulto*, & l'Arabe *in cubiculo ſuo ſecreto.* Ainſi la penſée du Pſaume ſe trouve parfaitement rendue dans Ezéchiel, quoiqu'en termes différens.

V°. Les *crimes ſécrets* de l'Idolâtrie ſont indiqués en pluſieurs endroits de l'Ecriture. Liſez l'hiſtoire de la Pytho-

niſſe conſultée par Saül, & faite
tention au *ſécret* dans lequel cett
ration ſe fait, dans la crainte de
portées par Saül même contre le
giciens. Voyez le I. Liv. des
Chap. XXVIII, 9. Peut-on don
cette *opération ſécrette* la qualifi
de *faute?* Non ſans doute. C'
crime que le Seigneur ne pardo
point à Saül. Remarquez auſſi q
crimes ſécrets de la même eſpèc
défendus Deut. Ch. XVIII, 10. d
ſeconde partie, & dans tout le
ſet 11. Or, comme dans la pre
partie du Verſet 14. du Pſaum
nous développons, nous avons p
que le terme *errores*, » égarem
ſe prend pour l'*Idolâtrie* & po
crimes qu'elle entraîne, il eſt n
de prendre les termes *ab oc*
pour les *crimes cachés* ou *ſécre*
l'Idolâtrie, comme on peut s'en
vaincre par les autorités de Moï
Job, d'Ezéchiel, & par les conſé
ces que nous venons de tirer dan
ticle V.

Ainſi nous expliquons ce Ver
de la manière ſuivante :

Qui eſt-ce qui comprendra
Les égaremens [d'Iſraël?]
Purifiez-moi
Des crimes *ſécrets* [de l'Idolâtrie.]
Verſ. 15. Mais ſur-tout délivrez-moi, &c.

Or comme les Verſets ſuivans regardent la *captivité de Babylone*, ſelon les preuves que nous en avons données dans la première & dans la ſeconde Obſervations, il eſt néceſſaire que les mots *égaremens* & *crimes ſécrets* ſe rapportent à l'*Idolâtrie* dont cette *captivité* étoit le *châtiment* prédit par Moïſe & par tous les Prophètes.

Après avoir expliqué dans cette IIIe Obſervation les Verſets 8, 9, 10, 11, 12, 13 & 14. de ce Pſaume, dont nous appliquons les termes à la *captivité* de Babylone, application fondée ſur quantité d'autorités des Livres Prophétiques, dont l'objet, dans le ſens litéral hiſtorique, étoit d'annoncer principalement la captivité & la délivrance d'Iſraël; nous paſſons à la IVe Obſervation, qui rendra compte des Verſ. 2, 3, & 6. de ce Cantique, & dans la cinquième nous expliquerons les Verſets 4, 5 & 7.

QUATRIÈME OBSERVATI
ſur le Pſaume XVIII.

SECTION PREMIÈRE.

Nous avons employé les trois
cédentes Obſervations *à reſtrein*
des objets connus les *expreſſion*
déterminées, qui par leur géné
laiſſent dans l'embarras un Lec
qui faute de connoître le ſujet
pièce, ne ſent [redacted] à quel objet i
les appliquer, ſur-tout lorſqu'il ig
la ſience du ſtyle énigmatique.

Mais dans cette IVe Obſerv
nous allons traiter de *certains t*
auxquels on a coutume d'attach
ſignification naturelle que les Dic
naires & le ſtyle hiſtorique leur
gnent ordinairement. Nous tâche
en les examinant, de faire voir
le ſtyle prophétique dans leque
Pſaume eſt écrit, éxige que l'o
s'en tienne pas toujours à l'écorc
l'expreſſion. Il demande ſouvent q
l'approfondiſſe, & que l'on ſon
l'objet de la pièce n'éxige pas que
donne à ces termes un ſens tout
férent de celui que la lettre préſe

Les termes que nous avons en vue, ſont principalement

Les CIEUX, le FIRMAMENT, le JOUR, la NUIT & le SOLEIL qui ſe trouvent dans les Verſets 2, 3 & 6. de cette divine Poëſie. Ces mots ne peuvent pas être pris dans leur ſignification naturelle ; puiſque les objets purement *matériels* n'ont ni l'*intelligence néceſſaire* pour entrer dans les vues du Pſalmiſte, ni les *ſens capables* d'annoncer, de publier & de ſe communiquer les idées & la ſience de la gloire du Tout-puiſſant & de l'œuvre de ſes mains.

On nous objectera que le Livre des Juges, Chap. IX. depuis le Verſet 8. juſqu'au 16. nous préſente des *arbres* qui ſe rendent à une aſſemblée. Ils y délibèrent, les uns y *parlent*, les autres *écoutent*; & le réſultat de leur conſeil eſt d'élire l'un d'entre eux pour leur Roi.

Mais il eſt aiſé de répondre que cette pièce n'appartient point au *genre énigmatique* proprement dit. C'eſt une *Apologue* ou *Fable* d'autant plus intelligible, que la plûpart des auditeurs de ce diſcours connoiſſant l'état des

affaires dont il s'agiſſoit, comprenoient aiſément le ſens des paroles de Joatham. Il en eſt de même de la *parabole* de Nathan à David. Ce Prince eut vivement ſenti le reproche de ce Prophète, ſi les ténèbres où l'avoient jetté ſa paſſion euſſent été diſſipées, comme elles le furent par une toute-puiſſante parole : *Tu es ille vir*, » Cet » homme c'eſt vous-même. «

Or le *ſtyle énigmatique* eſt tout différent dans les Prophètes qui annonçoient des évènemens futurs. Ces évènemens ne pouvoient être compris que par le petit nombre d'hommes à qui Dieu ordonnoit d'en confier l'intelligence. Ces hommes choiſis la tranſmettoient à leurs ſucceſſeurs dans le miniſtère de la parole, pour inſtruire, encourager & ſoutenir les fidèles Iſraëlites par des diſcours fondés ſur les révélations dont eux ſeuls entendoient les expreſſions énigmatiques.

Revenons maintenant aux cinq termes des Verſ. 2, 3 & 6. de ce Pſaume.

ARTICLE PREMIER.

Les cieux.

Nous avons deux choſes à prouver :

1°. Que dans l'Ecriture ſainte ce terme eſt pris pour l'*Egliſe d'Iſraël.*

2°. Qu'il eſt auſſi employé dans les Prophètes pour déſigner *la puiſſance politique* qui gouverne les Empires & les autres Etats.

Cieux, Egliſe d'Iſraël.

1°. Dans le Chap. XXXII, 1. du Deuter. Moïſe adreſſe ainſi la parole au Peuple d'Iſraël en général :

Cieux, prêtez l'oreille à ce que je vais dire :
Terre, écoute les paroles
Que ma bouche va proférer.

Si par les *cieux* & la *terre* on entend les *êtres phyſiques* qui nous ſont connus ſous ces noms, l'eſprit s'arrête à l'inſtant, & demande comment un Légiſlateur ſi ſavant & ſi ſage peut apoſtropher des *élémens qui ne peuvent ni concevoir, ni écouter* ce qu'il va dire ; mais en liſant tout le Cantique, on voit que cette apoſtrophe ne peut regarder que *le Peuple d'Iſraël* à qui cette pièce eſt adreſſée pour ſon inſtruction. Alors on reconnoît que les *cieux* déſignent la *partie la plus*

noble du Peuple, tels que les *l*
les *Chefs des Tribus*, les *Ju*
Villes, pendant que le *comm*
peuple eſt caractériſé par le *r*
terre. En effet le *peuple* eſt aux
ce que la *terre* eſt au *ciel*. Il
çoit les influences tant ſalutai
nuiſibles. Un tel *ciel* & une te
ſont *capables* de prêter l'or
d'entendre. Nous laiſſons à ch
liberté d'expliquer comme il l
de pareils textes; mais nous l'
ſons de prendre au moins une
de la ſience du ſtyle énigmati
fréquent dans les Livres proph

II°. Deuter. XXX, 19. *C*
adversùm vos hodie cœlum *&*
quòd propoſuerim vobis vitam
tem. » Je prens à témoin cont
» mêmes le *ciel* & la *terre*, que
» ai aujourd'hui propoſé la vi
» mort. «

Le *ciel* & la *terre*, ces éléme
tériels, peuvent-ils être *pris à*
Comment peuvent-ils *dépoſer*
l'*infidélité* d'Iſraël, & contre
poſtaſie; eux qui *n'ont point*
ligence, & qui ſont *privés d*
& de la *parole*?

Il nous faut donc des *cieux* & une *terre* capables de *comprendre*, d'*entendre* & de *parler*: où les trouver, ſi ce n'eſt dans *Iſraël* même, qui ſervira un jour *de témoin* contre lui-même, tant l'*Egliſe* que le *peuple*, qui, par la bouche de ſes Prophètes, *dépoſeront* contre le *ſchiſme*, l'*Apoſtaſie* & l'*Idolâtrie* de la nation. Ainſi la *partie ſupérieure* d'Iſraël, c'eſt-à-dire, les *Prêtres*, ſera les *cieux*; & la *partie inférieure*, c'eſt-à-dire, le *peuple*, ſera la *terre*.

III°. Deuter. IV, 26. XXXI, 28. Moïſe annonce à ſon Peuple dans ces deux Chapitres, que s'il irrite le Seigneur en adorant les Dieux étrangers, ſon Dieu le chaſſera de la terre qu'il a donnée à leurs pères, pour les diſperſer dans différens pays éloignés. Or, pour que ſes paroles faſſent plus d'impreſſion ſur les eſprits & ſur les cœurs, le Légiſlateur des Hébreux prend à *témoin* les *perſonnes diſtinguées* de la nation, & le *Peuple*, qui l'écoutoient. Ce ſont ces *cieux* & cette *terre* énigmatiques qu'il rend *dépoſitaires* des menaces que l'Eternel fait contre eux-mêmes. Comme s'il diſoit: » Je prens

» à *témoins* contre vous-mêm
» *Princes*, vos *Prêtres* & vos
» J'appelle le *Peuple* en *tém*
» contre vous & contre lui-mê
» je leur déclare que vous ſere
» chés de cette terre, ſi vous vo
» aux cultes idolâtres. «

Or la *proteſtation* que le ſa
giſlateur fait ici contre Iſraël, n
de ſubſiſter juſqu'à la captivité
bylone ; puiſque ces *cieux* é
terre énigmatiques, qu'il appe
témoignage, ont toujours éxiſté
des *témoins* qui *dépoſoient* en
de Moïſe contre l'*Apoſtaſie*
Tribus, & contre l'*Idolâtrie*
grande partie de Juda. Les
par leurs inſtructions continuel
Prophètes par leurs prédictions
juſtes du Peuple par leur attac
au culte du vrai Dieu portoi
témoignage éclatant & perpétue
veur de la Prophétie menaç
Moïſe. Tels ſont les *cieux* qui
cent auſſi la *gloire* du Tout-
& l'*œuvre* de ſes mains, dont
dans le ſecond Verſet du Pſau
nous faiſons l'analyſe.

Ces quatre Textes ſont l

dans Moïſe où les *cieux* doivent être pris énigmatiquement, c'eſt-à-dire, pour *des êtres capables* de *concevoir*, d'*entendre*, & de *rendre témoignage.*

Job, Ch. XV, 15. L'Auteur de ce Poëme, après avoir dit, Verſet 14. que l'homme eſt ſouillé ; & que celui qui eſt né de la femme, ne ſauroit prouver qu'il eſt juſte, déclare que

L'Eternel ne compte pas
Sur la ſtabilité des ſaints,
Et qu'à ſes yeux
Les *cieux* ne ſont point exempts de tache.

Et au Verſ. 16. il ajoute ces paroles :

A plus forte raiſon,
Celui qui boit l'iniquité comme l'eau,
Eſt-il abominable,
Et d'une inſupportable odeur.

Pour comprendre ce Texte, il faut ſavoir 1°. que nous ſommes perſuadés que ce Poëme qui porte le *nom* de Job, a *la captivité de Babylone* pour objet. D'autres en ont eu cette idée avant nous.

2°. Les *hommes* du Verſet 14. ſont tous les *hommes* en général.

3°. Les *ſaints*, les *Iſraëlites captifs* fidèles adorateurs du vrai Dieu.

4°. Les *cieux* ſont la *partie ſupé rieure* de l'Egliſe d'Iſraël; tels que le *Pontifes*, les *Prêtres*, les *Miniſtres* d Seigneur, qui ne ſont point impec cables, & dans qui les yeux de l'E rernel apperçoivent *des taches.*

5°. Au contraire les *Apoſtats* ſon ces *hommes abominables* dont Die ne ſupporte point l'infection, & qu boivent l'*iniquité* comme l'eau. Cett *iniquité* eſt l'*Idolâtrie*, comme nous e avons averti très-ſouvent dans ce Ouvrage. *Cette iniquité* étoit dans Iſ raël comme *un torrent* où les *Apoſtat* alloient ſe déſaltérer.

6°. Peut-on entendre par ces *cieux* la *demeure* du Très-haut, & le ſéjou des Saints; puiſque la foi nous appren que ce Sanctuaire de l'Eternel eſt l ſainteté même, où rien de ſouillé n d'impur ne peut être admis?

7°. Il y auroit de l'obſcurité, ſi l'o prenoit ces *cieux* pour les *corps mat riels* qui portent ce nom; puiſqu'i n'eſt ici queſtion d'*aucune tache*, n d'*aucune imperfection phyſique*, mai uniquement *des choſes capables d ſouiller l'ame.*

Ces remarques ſerviront pour le

Textes des Pſaumes & des Prophètes que nous allons rapporter, & où nous ne citerons que les *cieux* capables de ſentiment.

PSAUMES XXI, 32. Cette élégie ſacrée, qui ne peut regarder que Jéſus-Chriſt, à moins qu'on ne préfère l'autorité des Rabbins, ennemis du Sauveur, à celle de l'Egliſe, porte ces paroles dans la Vulgate:

Annuntiabunt cœli *juſtitiam ejus.*

Elle a tiré du Grec le mot *cœli*, »les *cieux*,« qui ne ſe trouve point dans le Texte Hébreu. Nous ſerions diſpenſés de l'expliquer, ſi ce Texte Latin n'étoit ni chanté, ni récité dans nos Egliſes. Ainſi nous diſons que dans le Pſ. XXI. le terme *cœli* doit ſe prendre pour les *Apôtres*, qui ſont le *ciel* de la nouvelle Alliance. Ce ſont eux en effet dont la *bouche* a publié & annoncé aux générations futures la *juſtice* de Jéſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, les *préceptes* de la Loi nouvelle, comme l'enſeignent ſaint Jérôme & pluſieurs Interprètes, qui n'ont eu garde d'entendre par le terme de *cieux*, le *ciel phyſique*, qui de ſa nature n'a *pu*, ni

ne peut enſeigner aucun *précept*
Loi, ſoit ancienne, ſoit nouvell
XLIX, 6. Le Prophète qui p
dans ce Pſaume la *delivrance* d'I
captif, ordonne dès le 4e Verſe
cieux les plus élevés & à la *terr*
comparoître devant lui pour ente
le jugement qu'il va prononcer.

Vocabit cœlos *ſuperiores* & terra
Ut jus dicat populo ſuo.

Il appellera les *cieux* les plus él
De même que la *terre*,
Au jugement qu'il va prononcer
En faveur de ſon Peuple.

Le Seigneur donne à ces *cieux*
dre ſuivant :

Verſ. 5. *Congregate mihi pios meos,*
Qui pepigerunt mecum fœdus
De offerendis ſacrificiis.
Verſ. 6. *Tunc annuntiabunt* cœli *juſtitiam*
Deus enim judex eſt.

Raſſemblez-moi. [leur dira t-il]
Les objets de ma miſéricorde,
Qui ont contracté avec moi une all
Pour m'offrir des ſacrifices.
Alors les *cieux* annonceront la j
Que le Seigneur a rendue [à ſon Peu
Car c'eſt Dieu qui a jugé lui-mêm

Remarquez bien que les *cieux*
Verſet 4. ſont très-différens des *c*

du Verſ. 6. 1°. Les *premiers* ſont appellés conjointement avec la *terre* pour aſſiſter au jugement qui va être prononcé. Ils aſſemblent les Iſraëlites que Dieu chérit, & qui lui offrent des ſacrifices en vertu de l'alliance qu'il a faite avec eux. Il n'eſt pas difficile d'appercevoir que *les Officiers généraux* de l'armée des Mèdes & des Perſes ſont les *cieux*, dont *Cyrus* eſt le *ſoleil*, & que le mot de *terre* déſigne les *ſoldats*, qui reçoivent *les influences* de ce *ciel*, c'eſt-à-dire, *les ordres* de leurs *Officiers généraux.*

2°. Les *cieux* aſſiſtent au jugement que Dieu rend en faveur de ſon Peuple, par la bouche de *Cyrus* qui donne en conſéquence le *fameux Edit* par lequel Iſraël eſt libre de retourner dans ſa patrie.

3°. Ces mêmes *cieux* aſſemblent l'*élite* d'Iſraël, c'eſt-à-dire, *la partie* la plus diſtinguée de ce Peuple, celle que le *Sacerdoce* & le *Miniſtère ſacré* plaçoit infiniment au-deſſus de lui. On aſſemble cette *partie ſupérieure* de la nation, pour lui apprendre l'heureuſe nouvelle de ſon entière liberté.

Telles ſont les fonctions de ces pre-

miers *cieux*, que nous appellons *vils* & *politiques*; tels que ceux c nous parlerons au Verſ. 6. du Pſ. XV

Mais les *cieux* du ſixième Verſe Pſ. XLIX. chargés d'annoncer la tice que Dieu rend au Peuple d'Iſr ſont d'une autre eſpèce. Ce ſont *cieux ſacrés*, ſeuls *capables* d'anr cer les louanges, la gloire & l'œi des mains du vrai Dieu. A ces t il eſt aiſé de reconnoître l'*Egliſe raël* dans ſon *ſouverain Pont* dans ſes *Prêtres*, & dans ſes *Lévi* dont la voix étoit celle de l'Eg Les Textes ſuivans appuieront c façon de penſer.

Pſ. LXVIII, 35. On ne peut p douter que l'objet de cette Poëſie crée ne ſoit la *délivrance* de la ca vité de Babylone. Les paroles ſuiv tes le déclarent formellement au V ſet 34.

Oui, le Seigneur éxaucera les pauv
Il ne mépriſera point ſes captifs.

Et le Verſet 36. s'exprime ainſi:

Parce que le Seigneur délivrera Sio
Et les villes de Juda ſeront rebâtie

La mer & tous les poiſſons
Qui nagent dans ſon ſein,
Chanteront ſes louanges.

Il eſt évident que jamais le *ciel*, la *terre*, la *mer* & les *poiſſons*, n'ont chanté, ni ne *chanteront jamais les louanges* du ſouverain Arbitre de l'univers. La *matière* n'eſt capable d'*aucun ſentiment de reconnoiſſance*, & n'a point d'*organe* pour faire *entendre des Cantiques* qui la témoignent. Les Commentateurs ſe contentent d'*animer* les élémens, comme les Grecs ont coûtume de le faire, ſans s'embarraſſer ſi le ſtyle prophétique admet ces fictions profanes.

1°. Pour nous qui ne les admettons point, nous profitons des lumières que nous fournit une longue étude du ſtyle énigmatique, & nous déclarons, comme nous l'avons fait plus haut, au Verſ. 1. du Chap. XXXII. du Deuter. que les *cieux* repréſentent le *ſouverain Pontife*, les *Prêtres* & les *Lévites*, dont la reconnoiſſance éclatera en louanges envers leur Libérateur de la tyrannie des Chaldéens, ſous laquelle ils gémiſſoient alors dans l'Empire de Babylone, où ils avoient été tranſportés.

2°. La *terre* eſt, comme nous l'
déja remarqué, le *ſymbole* du P
d'Iſraël, qui recevoit du *Sacerdo*
inſtructions & les conſolations d
avoit beſoin dans les ſouffrances
chées à la captivité.

Mais ce n'étoit point dans la
dée, ni dans l'Aſſyrie ſeulemen
les Iſraëlites étoient accablés de
heurs. On avoit tranſporté da
grand Empire ce qu'il y avoit *de*
diſtingué dans le Peuple & mêm
artiſans utiles, & on n'avoit
dans la terre d'Iſraël que des la
reurs, quelques ouvriers néceſſa
les gens âgés & les perſonnes inc
bles de ſupporter les fatigues
voyage, & les travaux auxquel
captifs étoient deſtinés.

3°. Ce nombre d'hommes & de
mes étoit donc reſté dans la terre
raël ſoumiſe à la tyrannie des C
déens, dont ce peuple y étoit eſc
comme ceux qui avoient été tr
portés dans le cœur de la Monar
Ce reſte d'Iſraël attiré ſur les c
de la Méditerranée par le grand c
merce de Tyr, de Sidon & des a
villes maritimes, s'y étoit établi

trouver de quoi ſubſiſter par leur travail. Il s'y étoit conſidérablement multiplié depuis l'enlèvement des dix Tribus, & de celle de Juda, c'eſt-à-dire, pendant deux cens ans d'une part, & ſoixante-dix de l'autre.

Or que le *pays maritime* où ce Peuple reſté dans la terre d'Iſraël s'eſt établi, ſoit caractériſé par le nom de *mer* dans ce 35. Verſet, on ne doit pas en être ſurpris, lorſqu'on voit au Verſet 3. du Pſ. CXIII. les noms de *mer* & de *Jourdain* employés pour déſigner le *ſéjour des Cananéens* habitans des côtes de la Méditerranée, de la mer de Génézareth, de la mer Morte, & des rives du Jourdain.

4°. Les *poiſſons.* On reconnoît à ce terme les habitans de ces côtes maritimes dont nous parlons dans le Verſet 35. Un Prophète appelle auſſi de ce nom les *peuples* que Nabuchodonoſor enlève dans ſes *filets*, c'eſt-à-dire par le moyen de ſes *armées*, pour les tranſporter dans ſes Etats. Voyez auſſi le Chap. XXXVIII, 20. d'Ezéchiel, où la *terre* d'Iſraël & ſes *habitans* ſont déſignés par les termes de *mer* & de *poiſſons.* Voyez de plus

Job XII; 8. Iſaïe L, 2. où l'*Empire* de Babylone & ſes *habitans* ſont indiqués par les termes énigmatiques de *mer* & de *poiſſons*. Liſez encore Ezéchiel XXIX, 4. Oſée IV, 3. Sophonie I, 3. & enfin Ezéchiel XLVII, Verſ. 10 & 11. où par le terme de *poiſſons* eſt caractériſée la *multitude immenſe* d'hommes qui devoient recevoir l'Evangile. C'eſt à cette eſpèce de *poiſſons* que Jéſus-Chriſt fait alluſion, lorſqu'il promet à ſes Apôtres d'en faire autant de *pêcheurs* d'hommes.

Tels ſont donc la *mer* & les *poiſſons* d'Iſraël qui feront *retentir leurs actions de graces* dans les Verſ. 34, 35 & 36. du Pſ. LXVIII. Ces *poiſſons* énigmatiques *loueront l'Eternel*, & cette *mer* ſymbolique *retentira* de leurs louanges.

On nous pardonnera ſans doute cette digreſſion ſur les *poiſſons* & la *mer*. Elle étoit néceſſaire pour l'intelligence parfaite du Verſ. 35. que nous venons d'expliquer. Revenons maintenant au terme de *cieux*.

Pſ. LXXII, 9. ces termes,

Poſuerunt in cœlum *os ſuum*,
Et lingua eorum tranſivit in terra,

que nous rendons maintenant ainſi,

Ils attaquent le *ciel* par leurs diſcours,
Et leur langue ſe répand ſur la *terre.*

méritent la note que voici :

» Les *Apoſtats* qui ſont l'objet de » cette divine Poëſie, cherchoient à » perdre dans l'eſprit des Chaldéens » les *Iſraëlites captifs* dans l'Empire » de Babylone. Ils attaquoient par » leurs diſcours la *partie ſupérieure* du » Peuple de Dieu, c'eſt-à-dire, le » *Sacerdoce* déſigné par le terme énig- » matique de *ciel* ; de là leur langue » ſe répand ſur le *ſimple peuple* ca- » ractériſé par le nom de *terre.*« Aïnſi nous entendons ces deux expreſſions dans le même ſens que nous les avons priſes plus haut dans Moïſe, & que nous les prendrons plus bas.

Pſ. LXXXVIII, 6.

Confitebuntur cœli *mirabilia tua.*

Que les *cieux* annoncent
Le chef d'œuvre de vos merveilles.

Nous dirons plus bas que ce *chef d'œuvre*, ou l'*œuvre* des mains du Seigneur, eſt la ruine de l'Empire de Babylone. Quels [redacted], autres que l'*Egliſe d'Iſraël*, pouvoient annoncer

ces merveilles ; puiſque c'étoit faveur que le Tout-puiſſant les op

Mais ce qui détermine la ſign tion que nous donnons ici au Su tif *cieux*, c'eſt le ſtique ſuivant

Que l'aſſemblée des Saints
Célèbre la fidélité de ſes promeſſ

A qui ces *promeſſes* du ren ment de cette vaſte Monarchie av elles été faites, ſi ce n'eſt *à l'A ſemblée des Saints*, c'eſt-à-dire, *à gliſe d'Iſraël*, à ces *cieux* ſeuls bles d'*annoncer* & de *célébrer* la des oracles prophétiques qui lui é adreſſés ?

Ibid. Verſ. 12 ou 13.

Tui ſunt cœli, *tua eſt* terra :
Orbem & plenitudinem ejus tu fun
Aquilonem & meridiem tu creaſti.

Verſ. 13 ou 14.

Thabor & Hermon
In nomine tuo exultabunt.

Les *cieux* vous appartiennent ;
La *terre* eſt à vous :
Vous donnerez un nouvel être.
vers ;
Vous remplirez de nouveaux hab
L'Aquilon & le Midi.
Le Thabor [redacted]rmon
Retentiront de chants d'allégreſſ
Pour célébrer votre puiſſance.

Si les *promeſſes* renfermées dans ces Verſets & dans les précédens ne regardoient pas la *ruine* de l'Empire des Chaldéens & la *délivrance* de l'Egliſe d'Iſraël, auſſi bien que le *rétabliſſement* de ſon Peuple, ces termes généraux nous embarraſſeroient beaucoup; mais en reſtreignant leur ſignification au ſens éxigé par le Pſalmiſte relativement à l'ancien Iſraël, ils deviennent alors parfaitement intelligibles dans le premier ſens litéral, & nous mettrons à profit leur généralité, lorſqu'il s'agira du ſens qui regarde l'Egliſe Chrétienne.

Examinons la ſignification de ces termes, ſelon le ſens indiqué par le Pſalmiſte, dans la *promeſſe* qu'il fait à l'Egliſe d'Iſraël; mais auparavant remarquons que dans ce Pſ. LXXXVIII. les Verſets 9, 10 & 11. ſelon l'Hébreu, regardent la *ruine* de la Monarchie de Babylone, & que les Verſets 12 & 13. prédiſent le *rétabliſſement* de la terre d'Iſraël après la *délivrance* de ſes habitans; & par conſéquent il faut reſtreindre à cette *terre* & à ſon *Peuple* les termes généraux des Verſets 12 & 13.

1°. Le nom de *cieux* ſe prend
la *partie ſupérieure* du Peuple de D
c'eſt-à-dire, pour *le ſouverain*
tiſe, les *Prêtres*, le *Conſeil ſouv*
des ſoixante-douze, & les *Lév*
comme nous l'avons déja fait voi

2°. Nous avons auſſi remarqué
haut que la *terre* déſigne le *p*
ſoumis aux *chefs* de l'Egliſe.

Or ces *cieux* & cette *terre* app
noient ſpécialement au Seigneur;
qu'il s'étoit *conſacré* les premiers
les déclarant les *Miniſtres* de ſon
& en donnant à cette *terre*, c'
dire, *à ſon Peuple* qui l'habito
glorieux titre d'*héritage du Seig*
Ainſi les Pronoms *tui* & *tua* ca
riſent parfaitement le *Sacerdoce*
Peuple que le Tout-puiſſant doit
blir.

3°. L'*univers*, orbis, תֵּבֵל *t*
ſans l'addition du mot *terre* qui
utile que dans le Latin, ne ſi
pas toujours l'*univers entier*. Il ſ
treint plus d'une fois, non-ſeul
à l'*Empire* des Chaldéens, mai

tendre le mot *thébél*, orbis, l'*univers*, dans le Pſ. XXIII. Hébr. XXIV. qui commence ainſi dans la Vulgate :

Domini eſt terra *& plenitudo ejus,*
Orbis [*terrarum*] *& univerſi qui habitant in eo ;*
Quia ipſe *ſuper* maria *fundavit eum,*
Et ſuper flumina *præparavit eum.*
Quis aſcendet in montem ? &c.

que nous rendons de la manière ſuivante, ſelon l'Hébreu,

Verſ. 1. La *terre* & tout ce qu'elle contient,
L'*univers* & tous ceux qui l'habitent,
Appartiennent au Seigneur.
Verſ. 2. C'eſt lui-même qui l'affermira
Au milieu des *mers*,
Qui la rendra ſolide parmi les *fleuves*.
Verſ. 3. Quel eſt celui qui retournera
Sur la montagne de l'Eternel ? &c.

1°. La *terre* eſt la *Tribu* de Juda, où étoient *Jéruſalem* & le *Temple* ſitué ſur la montagne du Seigneur.

2°. L'*univers* & *ceux* qui l'habitent, ſont la *terre* d'Iſraël, & les *reſtes* du peuple, qui pendant les deux cens ans de la captivité des dix Tribus avoient eu le tems de s'y multiplier juſqu'au retour de la captivité.

3°. Les *mers* ſont les deux puiſſans *Empires* de la *Chaldée* & de l'*Egypte*.

4°. Les *fleuves* ſont les *peuple* environnent la terre d'Iſraël.

Nous avons prouvé ſi ſolide dans cet Ouvrage la ſignification matique des mots *mers* & *fleuves* nous ſommes diſpenſés d'en p davantage.

Or dès que l'on prend dans le Pſ XXIII. la *terre*, l'*univers*, les *m* les *fleuves* pour *toute l'étendue* d tre globe terreſtre, on a de la à voir le rapport qui ſe trouve *cette vaſte idée* & la *ſimple mon* du Seigneur. N'eſt-il pas plus ra nable de ſimplifier & de reſtre ces premières idées à des *êtres*, a lieu deſquels eſt ſituée la *montag* Seigneur, & rétablir ainſi une pr tion entre cette *montagne* & ſes *rons*. Un homme qui n'a aucune du ſtyle énigmatique, regardera explication comme imaginaire & mérique. Il aimera mieux ſes tén que de s'inſtruire ſur une matière importante, & d'où dépend l'in gence, quant au premier ſens lit d'un très-grand nombre de paſ des Prophètes. Après tout, un tel ho eſt en quelque ſorte pardonnable.

t-il entreprendre une étude qui demande un travail immenſe, & peut-être au-deſſus de ſes forces ?

Paſſons aux deux derniers Textes des Pſaumes, où le mot de *cieux* doit être pris pour l'*Egliſe d'Iſraël*, Pſaume XCV, 2.

Lætentur cœli, & *exultet* terra.

Les *cieux* ſe réjouiront,
Et la *terre* treſſaillira d'allégreſſe.

La lecture de ce Cantique fait connoître au premier coup d'œil que cette divine Poëſie renferme *les actions de graces* du Peuple d'Iſraël délivré de captivité ; & les *cieux* y doivent être pris, comme dans les paſſages précédens, pour la *partie ſupérieure* de ce Peuple, c'eſt-à-dire, pour le *Sacerdoce*, & la *terre* pour le *peuple* qui lui étoit ſoumis.

Pſ. XCVI, 6.

Annuntiabunt cœli *juſtitiam ejus.*

Les *cieux* annonceront ſa juſtice.

Cette Poëſie ſacrée annonce la *ruine* de l'Empire des Chaldéens, effet de la ſévère juſtice de Dieu contre ce peuple, & de ſa juſtice miſéricordieuſe

en faveur d'Iſraël, dont la *délivrance* eſt auſſi énoncée dans ce Pſaume.

Examinons maintenant ſi les Prophètes nous donnent la même idée ſur le mot de *cieux*.

ISAÏE, Chap. I, Verſ. 2.

Audite, cœli; *auribus percipe*, terra.
Cieux, écoutez; *terre*, prêtez l'oreille.

Seroit-ce donc à des *cieux matériels* & à une *terre deſtituée de ſentiment & d'organes* qu'Iſaïe adreſſeroit des *reproches* auſſi vifs & des *menaces* auſſi terribles contenus dans la Prophétie qui ſe lit dans ſon premier Chapitre? Non, c'eſt à des *cieux* & à une *terre* doués d'*intelligence*, capables de *ſentiment*, dont les *oreilles* peuvent entendre, mais en même tems *coupables* de tous les crimes dont le Prophète fait ici le détail. C'eſt au *Sacerdoce* & aux *Grands*, déſignés par le nom de *cieux*, & au *peuple* qui leur eſt ſoumis, caractériſé par le nom de *terre*, qu'Iſaïe adreſſe ces *terribles oracles*, puiſqu'ils y ſont accuſés des *crimes* & de l'Idolâtrie dont les *êtres inanimés* ſont incapables. Abandonnons aux fictions payennes le droit

d'*animer des êtres* purement *matériels.* Cette figure ſi chérie des Poëtes Grecs & Latins eſt indigne d'un Prophète du Très-haut. Jéſus-Chriſt s'en eſt-il ſervi? Non, ſans doute. La majeſté & la ſolidité de ſes diſcours n'avoient pas beſoin de ces ornemens fabuleux que ſes Prophètes ont dédaigné.

Chap. XLIV, 23. Cette Prophétie adreſſée aux enfans de Jacob leur promet la liberté. Elle ſe raille des (Chaldéens & des autres) Adorateurs des Idoles. Elle aſſure Iſraël que ſes iniquités lui ſeront remiſes, & que le Seigneur le rachetera. Enſuite le Prophète s'écrie:

Cieux, répandez-vous en louanges,
Parce que le Seigneur
A exercé ſa miſéricorde.
Parties inférieures * de la terre,
Pouſſez des cris de joie:
Montagnes, faites retentir vos cantiques;
Et vous auſſi, forêt, avec vos arbres;
Parce que l'Eternel rachete Jacob,
Et tire ſa gloire d'Iſraël.

Il eſt aiſé de ſentir que dans ce Verſet les *montagnes*, la *forêt* & les *arbres* ſont des termes *énigmatiques*, puiſ-

* תַּחְתִּיּוֹת tháḥthiôth.

qu'on leur attribue des *ſentimens* & des *actes* dont les *êtres* purement *matériels* ſont abſolument *incapables.* Il faut reconnoître, d'après les autorités que nous citons dans ces Principes, que les *montagnes* ſont les *Princes* des Tribus, que la *forêt* déſigne *chaque ville* de la terre d'Iſraël, & que chaque *arbre* caractériſe chaque *famille* qui habite dans cette *forêt* énigmatique; & l'on verra ailleurs que les *feuilles* de ces *arbres* ſont *chaque individu* de la famille.

Or, ſi tous les *êtres inanimés* repréſentent des *êtres* capables de témoigner leur reconnoiſſance de ce que le Seigneur rachete Jacob, peut-on douter que les *cieux* & les *parties inférieures de la terre* ſoient de même nature, c'eſt-à-dire, *énigmatiques*, & ſignifient, comme dans les Textes précédens, l'*Egliſe d'Iſraël* dont les *Lévites* ſe répandent en louanges par leurs voix & par leurs inſtrumens de muſique? Or, comme le Subſtantif *terre*, dans les paſſages qui précèdent, ſe prend pour le *peuple* ſoumis à l'*Egliſe d'Iſraël*, peut-on faire difficulté de croire que les *parties inférieures*

de cette *terre* désignent *ce qu'il y a de moins digne* de considération dans ce *Peuple?*

Chap. XLIX, 13. Les *cieux*, la *terre* & les *montagnes* dont il est question dans ce Texte, doivent être entendus comme dans les passages précédens.

Ut plantes cœlos, *& stabilias* terram,
Et dicas Sion: *Populus meus tu solus.*

Afin que vous plantiez les *cieux*,
Et que vous fondiez la *terre*;
Afin que vous disiez *à Sion*:
Vous seul êtes mon Peuple.

A qui ces paroles sont-elles adressées? Si ce n'est *au Verbe éternel*, à qui le Père a confié le soin & la direction de son Peuple, comme nous l'avons solidement prouvé dans le quatrième Volume de cet Ouvrage. C'est donc à lui que le Père a dit au commencement de ce Verset:

Je vous charge de donner mes ordres,
Et ma toute-puissance
Vous protégera de son ombre.

Quels sont donc les *cieux* que le Verbe plantera? Si ce n'est le *Sacerdoce* qu'il va rétablir à Jérusalem par Cyrus qui lui donnera la liberté de

retourner dans ſa patrie. Quelle eſt cette *terre* que le Verbe va fonder? Si ce n'eſt le *peuple* ſoumis à l'Egliſe d'Iſraël, & qui retourne avec elle à Sion.

Remarquez bien que ces mots, *vous êtes mon Peuple*, ne paroiſſent convenir qu'au *Verbe*; parce que les Prophètes dégraderoient la *grandeur* d'Iſraël, s'ils faiſoient dire à *Cyrus* que la *nation* qui n'appartint jamais qu'à l'Eternel, eſt ſon *Peuple*.

Chap. LXV, 17. C'eſt ici que nous faiſons commencer la Prophétie qui termine les oracles d'Iſaïe. Elle regarde le *nouvel Iſraël*, c'eſt-à-dire, *la Religion Chrétienne*, dont l'établiſſement eſt annoncé par ces termes:

Sanè ego creo cœlos *novos* & terram *novam.*
Non erunt in memoria priora,
Et non aſcendent ſuper cor.

Oui, je vais créer de nouveaux *cieux*
Et une nouvelle *terre.*
On ne ſe ſouviendra plus des rits anciens,
Et ils ne ſe retraceront plus dans le cœur.

On voit clairement par ce Texte, & tous les Commentateurs en conviennent, qu'il s'agit ici de la *fondation*

de l'Egliſe Chrétienne, caractériſée par le nom de *cieux*, & du *nouveau peuple* qui lui ſera ſoumis, déſigné par le nom de *terre*. Alors on ne ſe ſouviendra plus de la *Loi* Moſaïque, & ſes *cérémonies* ne ſe retraceront plus dans le cœur. Ainſi dans l'une & dans l'autre alliance, les *cieux* & la *terre* figurent l'*Egliſe* & les *fidèles* qui lui ſont attachés.

Chap. LXVI, 21 & 22. Ce dernier Chapitre d'Iſaïe juſqu'à la fin eſt la continuation de la Prophétie qui a commencé dès le Verſet 17. du Chapitre précédent, & qui prédit l'*établiſſement* de l'Egliſe Chrétienne.

Le Seigneur, après avoir rejetté dans le Verſ. 3. de ce Chap. LXVI. les Sacrifices de l'ancienne Loi, déclare au Verſet 9. qu'il va *enfanter*, & qu'il ne *ſera point ſtérile*; & dans les Verſ. 10, 11, 12 & 13. Iſaïe marque la manière dont ſeront alaités & careſſés ces *nouveaux nés* de l'Eternel.

Les Verſ. 15, 16 & 17. ſont employés à prédire la *ruine* de Jéruſalem, l'*incendie* du Temple, & le *carnage* du plus grand nombre des habitans du pays.

Au Verſ. 17. il faut joindre les trois

premiers mots du Verſet 18. *Ego autem opera eorum & cogitationes eorum*, auxquels il faut ſuppléer le Verbe *novi*, comme ont fait le Syriaque & l'Arabe, *car je connois leurs œuvres & leurs penſées* ; ou comme le Paraphraſte Chaldéen, *Et coram me manifeſtata ſunt opera eorum & cogitationes eorum* : » Car leurs œuvres & leurs penſées ſont » préſentes à mes yeux. « L'Arabe ajoute les deux mots ſuivans : *Et rependam eis* : » Je leur rendrai ce qu'ils » méritent. « Ainſi le commencement du Verſet 18. ſe rapporte néceſſairement aux Verſ. 15, 16 & 17.

Les Verſets 18, 19 & 20. annoncent la *vocation* des Gentils.

Le Verſ. 21. avertit que le Seigneur choiſira les *Prêtres* & les *Lévites* parmi les *Gentils* qu'il aura éclairés par la lumière de l'Evangile. Voilà donc de *nouveaux Prêtres*, de *nouveaux Lévites*, & un *nouveau Peuple*, tous tirés d'entre les *Gentils*. Tels ſont les nouveaux *cieux* & la nouvelle *terre* du Verſet ſuivant.

Verſ. 22. Car de même que les nouveaux *cieux*
Et la nouvelle *terre*

A qui je donnerai l'éxiſtence,
Subſiſteront devant moi, dit le Seigneur,
Ainſi votre poſtérité & votre nom
Subſiſteront en ma préſence.

Ainſi les termes de *cieux* & de *terre* déſignent, ſelon Iſaïe, ſoit dans l'ancien, ſoit dans le nouveau Teſtament, le *Sacerdoce* & les *Fidèles* qui lui ſont ſoumis.

JERÉMIE, Chap. II, 12 & 13.

Obſtupeſcite, cœli, *ſuper hoc*,
Horrete & deſolamini vehementer;
Jubet Æternus, &c.

Cieux, ſoyez étonnés de ce que je vais dire,
Soyez ſaiſis d'horreur,
Et que votre déſolation ſoit extrême;
C'eſt l'Eternel qui l'ordonne.
Mon Peuple a commis deux grands crimes:
Ils m'ont abandonné,
Moi qui ſuis une ſource d'eau vive;
Et ils ſe ſont creuſé des citernes entr'ouvertes,
Des citernes qui ne peuvent retenir l'eau.

1°. L'*Apoſtaſie* & l'*Idolâtrie* ſont les deux *crimes* que Dieu reproche à ſon Peuple.

2°. Peut-on penſer que le Très-haut adreſſe ici la parole à des *cieux* privés de toute *ſenſation* & de tout *ſentiment*, incapables d'*étonnement*, d'*hor-*

Chap. IV, 28. Il s'agit dan
Prophétie de la *ruine* de la ter
raël que Nabuchodonoſor ra
L'on apperçoit aux Verſets 23
des *cieux*, qui déſignent *la c*
Sédécias Roi de Juda; mais
& les *cieux* du Verſ. 28. carac
les *habitans* de ce Royaume
gliſe d'Iſraël. En effet, quelles
pouvoit-on éxiger d'*une terre*
ble & incapable d'entendre les
de l'Eternel? Pouvoit-on atter
la triſteſſe de la part des *cieux*
ques qui ſont purement *matér*
faut donc admettre dans ce
des *cieux* plus analogues à la
de Jérémie, tels que nous le
indiqués dans les Chapitres pré

L & LI. Chap. de Jérémie. Quelle nation pouvoit témoigner plus de joie de cette cataſtrophe que les Iſraëlites ? Mais pour ſentir cette vérité, liſez les Verſ. 48 & 49. du Chap. LI.

C'eſt pourquoi le tems vient, dit le Seigneur,
Que j'exercerai mes jugemens
Sur [les adorateurs] des Idoles de Babylone,
Que toute la terre
Sera couverte de confuſion,
Et que tous ſes enfans percés de coups
Tomberont au milieu d'elle.
Alors les *cieux* & la *terre*
Et tout ce qui les compoſe,
Se répandront en louanges
Au ſujet de Babylone;
Parce qu'il ſera venu de l'Aquilon
Des hommes pour la venger, dit le Seigneur.
Comme Babylone
A fait un carnage d'hommes dans Iſraël,
Ainſi il ſe fera un carnage de ſes enfans
Dans toute la terre.

Iſraël ſera donc vengé de tous les *maux* que lui aura cauſés Babylone. Ce ſera donc lui qui ſe répandra en *louanges* & en *actions de graces.* Or quels *cieux* & quelle *terre* peuvent prononcer des *louanges* à ce ſujet, ſi ce ne ſont des *êtres doués d'intelligence* &

ſuſceptibles de parole, tels que l'*Egliſe d'Iſraël*, ſon *Peuple*, & *chacun* des particuliers qui les compoſent.

Nous croyons que ce nombre de Textes ſuffit pour prouver qu'il eſt des *cieux énigmatiques* à qui la nature a donné en partage *les ſentimens* de l'ame, de même que l'*uſage* de la voix & des oreilles, avec les autres *ſenſations* néceſſaires.

Nous verrons au Verſet 6. de ce Pſaume d'autres *cieux énigmatiques*. Ceux-ci étoient des *cieux ſacrés*. Les autres ſeront des *cieux profanes*.

Il ne nous reſte, pour finir cet article, que les mots *enarrant gloriam Omnipotentis*.

Que *les cieux* annoncent de toutes parts
La gloire du Tout-puiſſant.

I°. Nous rendons par *annoncent &c.* le Participe *meçápherím*, parce que ce Verbe étant ici dans la Conjugaiſon *Phiel* demande une addition qui en exprime toute la force. Les mots *de toutes parts* rendent parfaitement cette énergie ; parce que les enfans de l'*Egliſe d'Iſraël* diſperſés dans toute l'étendue de l'Empire de Babylone

firent retentir de mille endroits différens les Cantiques qui annonçoient la *gloire* de Dieu leur tout-puiſſant Libérateur, dès qu'ils apprirent que Cyrus par ſon *Edit* leur donnoit la *permiſſion* de retourner à Jéruſalem.

Mais quelle eſt cette *gloire* du Tout-puiſſant ? Si ce n'eſt *celle* qui brille dans tout l'univers à l'aſpect de l'Empire de Babylone en ruine, pendant que le Peuple d'Iſraël eſclave triomphe des Babyloniens ſes tyrans par la liberté que le Seigneur lui accorde par Cyrus. En voici la preuve tirée des Pſaumes & d'Iſaïe.

1°. Le Pſaume CV. dépeint la joie qu'Iſraël doit faire éclater un jour au ſujet de ſa délivrance de captivité. *Publiez*, s'écrie le Prophète au Verſet 2. *publiez de jour en jour la liberté qu'il vous aura rendue ;* & au Verſet 3.

> Annoncez *ſa gloire* aux nations,
> Racontez à tous les peuples
> Les merveilles qu'il aura operées.

La *gloire* du Seigneur conſiſte donc ici dans les *merveilles* qu'il aura opérées pour la délivrance de ſon Peuple par la chute de l'Empire de Babylone.

2°. Le Pſ. XCVI. qui regarde la même délivrance, s'exprime en ces termes, Verſ. 6.

> Les cieux annonceront ſa juſtice,
> Tous les peuples ſeront témoins de *ſa gloire.*

La juſtice éclatera contre Babylone, & l'Egliſe d'Iſraël l'annoncera dans ſes cantiques; & tous les Peuples, en voyant Iſraël délivré, ſeront les témoins de *la gloire* du Seigneur.

3°. Le Pſ. CI. après avoir prédit aux Verſ. 14 & 15. que l'Eternel au retour de la captivité relevera les ruines de Sion, ajoute au Verſ. 16.

> Alors les nations, Seigneur,
> Redouteront votre puiſſance;
> Et tous les Rois de la terre
> Rendront hommage à *votre gloire.*

Le rétabliſſement de Jéruſalem étant l'objet de la délivrance d'Iſraël fait auſſi une partie eſſentielle de la *gloire* du Tout-puiſſant.

Le Prophète Iſaïe nous donne une pareille idée de la *gloire* du ſouverain Maître, libérateur d'Iſraël, dans les Textes ſuivans.

Chap. XIII, 13. Ce Prophète, en annonçant

annonçant la ruine de l'Empire de Babylone, fait ainſi parler l'Etre ſuprême :

J'ai donné mes ordres
A ceux que j'ai conſacrés [à cet œuvre :]
J'ai fait venir les guerriers
Miniſtres de ma fureur,
Et qui travailleront avec joie
Pour *ma gloire.*

Ainſi la *deſtruction* de cet Empire jointe à la *délivrance* d'Iſraël couvre de gloire le Très-haut.

Chap. XXXV, 2. Iſaïe, après avoir fait la peinture de la proſpérité d'Iſraël après le retour de Babylone, dit qu'ils *verront eux-mêmes* la gloire *du Seigneur*; & pour faire entendre que *cette gloire* conſiſte dans la *délivrance* d'Iſraël, il ajoute ces paroles dans le Verſet 4.

Voici votre Dieu, qui vient vous venger,
Et rendre [à vos tyrans] ce qu'ils méritent :
Dieu viendra lui-même,
Et il vous délivrera.

Cette *gloire* du Seigneur que les Apoſtats captifs dès le tems d'Iſaïe ne verront pas, conſiſte dans la *dé-*

livrance d'Iſraël, dans ſon *retour* à Jéruſalem, & dans le *rétabliſſement* de ſon Temple.

Chap. XL. Le Prophète, après avoir annoncé dans les quatre premiers Verſets le rappel de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, de ſes habitans, parce que ſon Idolâtrie eſt expiée; après avoir prédit la facilité de ſon retour, ajoute au Verſet 5.

Alors la *gloire* du Seigneur ſera révélée,
Et toute chair verra en même tems
Que c'eſt la bouche de l'Eternel qui a parlé.

Chap. XLII. Iſaïe dans les Verſ. 6 & 7. fait ainſi parler le Seigneur à Cyrus:

Moi, qui ſuis l'Eternel je vous appelle
Pour éxercer ma juſtice:
Je vous prends par la main,
Et je veille à votre conſervation:
Je vous établis pour éxécuter l'alliance
Que j'ai faite avec mon Peuple,
Et pour donner la *lumière* aux nations,
Pour ouvrir les *yeux* des aveugles,
Pour *délivrer* ceux
Qui ſont retenus dans les liens,
Et pour faire *ſortir* de priſon
Ceux qui ſont aſſis dans les *ténèbres*.

Remarquez en paſſant que ces *aveu-*

gles ſont les *captifs* d'Iſraël, comme on le voit au Verſ. 19. de ce Chapitre, & que les termes de *liens*, de *priſon* & de *ténèbres*, déſignent la captivité de Babylone, de même que celui de *lumière* en caractériſe la délivrance. Nous avons vu dans les Textes précédens que la *gloire* du Seigneur conſiſte dans la *délivrance* d'Iſraël; ne ſoyons donc plus étonnés de ce qu'au Verſet 8. le Très-haut parle ainſi:

Je ſuis l'Eternel; tel eſt mon nom.
Je ne donnerai pas ma *gloire* à un autre,
[Je ne céderai point] aux Idoles
La louange qui m'eſt due.

Chap. XLVI. La ruine de Babylone y eſt prédite; & le Prophète finit par ce Verſet:

Je rendrai à Sion la liberté,
Et je ferai briller *ma gloire* dans Iſraël.

Ch. LX. Les deux premiers Verſets caractériſent ſi bien *la gloire* que le ſouverain Maître tire de la *délivrance* de ſon Peuple, qu'il ſuffit de les rapporter.

Levez-vous, Jéruſalem;
Recevez la *lumière*,

C'eſt-à-dire, *la liberté.*

Car voilà que cette *lumière* arrive ;
Et *la gloire* du Seigneur ſe leve ſur vous.
Oui, les *ténèbres* couvriront la terre,
Et une *nuit ſombre*
Enveloppera les peuples ;
Mais le Seigneur ſe levera ſur vous,
Et l'on verra ſa *gloire*
Eclater en votre faveur.

Obſervez 1°. que les *ténèbres* déſignent la *ruine* de la vaſte Monarchie des Chaldéens. 2°. Que la *terre* & les *peuples* doivent ſe prendre pour la *Chaldée* & ſes *habitans*. Tous ces Textes des Pſaumes & d'Iſaïe nous apprennent que dans le premier ſens litéral, c'eſt-à-dire, dans l'ancien Iſraël, la *gloire* du Seigneur a conſiſté dans la *délivrance* de ſon Peuple captif à Babylone, dans le *retour* de ce Peuple dans ſa patrie, & dans le *rétabliſſement* de Jéruſalem & de ſon Temple.

Mais qui eſt-ce qui ne s'apperçoit pas que tout ceci dans le ſecond ſens litéral, (plus eſſentiel encore que le premier,) c'eſt-à-dire, dans le ſens du nouvel Iſraël, la *gloire* du Seigneur tire ſa ſource de l'*incarnation* du Verbe, de la *délivrance* du genre humain captif ſous l'empire du démon, de ſon *retour* à la grace, & du *rétabliſſement* du vrai culte de l'Eter-

nel, qui a rebâti ſon temple dans nos cœurs où le démon l'avoit détruit; que Jéſus-Chriſt a reconſtruit la nouvelle Jéruſalem, fondant l'Egliſe Chrétienne par le miniſtère des Apôtres & des Prophètes ?

C'eſt ſelon cette idée que l'on doit entendre ces paroles que les Anges chantèrent à la naiſſance de Jéſus-Chriſt, *Gloria in excelſis Deo*, »Gloire »à l'Eternel dans les ſéjours les plus »élevés.«

Que l'on ne ſoit donc plus étonné de ce que dans le Pſ. XVIII. l'*Egliſe d'Iſraël* caractériſée par le nom de *cieux*, comme nous l'avons déja prouvé, raconte *la gloire* du Tout-puiſſant, c'eſt-à-dire, *ſa délivrance* & toutes ſes ſuites les plus heureuſes.

ARTICLE II.

Et opus manuum ejus
Annuntiet expanſus aër.

Que l'étendue de l'air annonce l'œuvre de ſes mains.

SECTION PREMIÈRE.

Signification du mot expanſus aër, *en Hébreu* רָקִיעַ *râkîá"gh*, étendue de l'air.

Ce terme, un des plus énigmatiques

de l'Ecriture ſainte, n'eſt pas fa
à dévélopper. Comment en effet pe
on concevoir que l'*étendue* (*de l'a*
dont il eſt ici queſtion, puiſſe *ann*
cer l'œuvre des mains du Tout-p
ſant; puiſque *cette étendue* eſt dépo
vue *de toute intelligence*, & de t
organe capable d'annoncer le m
dre évènement ? Il eſt donc évi
que le terme d'*étendue* eſt un v
qui couvre un *être intelligent*,
fait entendre de vive voix à quic
que a des oreilles, l'*œuvre* de la p
toute-puiſſante qui délivre ſon Pe

Examinons la ſignification du
Hébreu *râkîâ"gh*, expanſio ou *ex*
ſus aër, afin de découvrir que
l'*être* qui s'intéreſſe ici d'une ma
auſſi marquée à l'œuvre opérée e
veur d'Iſraël.

Ce terme Hébreu ſignifie *éte*
de l'air, I°. GENÈS. I, 6, 7, 8, 14
17, 20. II° PSAUME CL, 1. III°
CHIEL I, 22, 23, 25, 26. IV°
NIEL XII, 3.

Or *cette étendue de l'air* en
ral commence dès le ſol de
terre, & s'élève juſqu'au ſéjou
Intelligences céleſtes. Cette *ét*

râkîáⁿgh, *étendue de l'air.* 175
eſt diviſée en deux par Moïſe. L'*une* plus voiſine de la terre eſt *celle* où volent les *oiſeaux*; & l'*autre* plus éloignée de nous eſt *celle* où ſont placés les *aſtres*. De ces deux *étendues*, la *première* qui eſt *celle* où nous reſpirons, reçoit le nom de *ciel*, Genèſ. I, Verſ. 14 & 15. La *ſeconde* où ſont les *aſtres*, a le même nom, Genèſ. I, 8.

Or le *ciel* où réſide l'Eternel & les ſubſtances céleſtes, eſt celui que ſaint Paul appelle le *troiſième ciel*, [*& raptus eſt uſque ad tertium cœlum,*] & qui repréſente dans le ſtyle énigmatique la *partie ſupérieure & ſacrée* de l'Egliſe d'Iſraël. De même l'*étendue de l'air* repréſente dans ce ſtyle la *partie inférieure & politique* de la même Egliſe.

Mais comme nous avons reconnu d'après Moïſe un *double ciel* dans cette *vaſte étendue* de l'air, nous reconnoiſſons auſſi un *double ciel politique* dans la nation d'Iſraël. Le premier eſt le *ſimple peuple* comparé au *ciel* des oiſeaux; & le *ſecond* qui renferme les *Rois*, les *Princes* & les *Juges*, eſt comparé au *ciel* des aſtres.

Ainſi d'un côté le *ciel* des Intelli-

gences eſt le ſymbole du *Sacerdoce* de l'Egliſe d'Iſraël, & de l'autre l'*étendue de l'air* eſt l'emblême de l'*état politique* de cette nation. De là il eſt aiſé d'appercevoir que les *cieux* qui annoncent *la gloire* du Tout-puiſſant, ſont le *Sacerdoce*, auquel nous joignons les *Lévites* & les *Prophètes*. Il eſt également facile de concevoir que l'*étendue de l'air* qui publie l'*œuvre* des mains de l'Etre ſuprême, eſt la *maiſon* d'Iſraël, compoſée des *Grands* & du *Peuple*.

Il eſt bon de remarquer que le terme Hébreu *râkîá*ⁿ*gh*, expanſus aër, *l'étendue de l'air*, eſt rendu dans la Vulgate par *firmamentum*, & dans la Verſion Grecque par στερέωμα, ſteréôma, que l'on traduit en François par *firmament*. La raiſon de cette manière de traduire vient de ce que le Verbe רָקַע *râká*ⁿ*gh* d'où râkîáⁿgh, *firmamentum*, eſt dérivé, veut non-ſeulement dire, *expandit, extendit*, » il a étendu ; « mais auſſi *firmavit*, » il a affermi. « Voyez ſur ce mot le Dictionnaire Hébreu de Leigh qui a donné à cet Ouvrage le titre de *Critica ſacra*, colon. 475 & 476.

Laiſſons au peuple l'idée que certains Philoſophes anciens lui ont donnée du *firmament*, & diſons qu'au Chapitre I. de la Genèſ. Verſ. 6, 7 & 8. ce mot dans la Vulgate ne peut ſignifier que l'*air* qui ſe trouve depuis *les eaux inférieures* qui couvroient la terre, juſqu'aux *eaux ſupérieures* qui formoient déja les nuages en conſéquence des vapeurs épaiſſes que le ſoleil attiroit.

SECTION SECONDE.

Signification du mot, œuvre *de* ſes mains.

Le terme d'*œuvre* du Seigneur déſigne dans les Prophètes la *ruine* d'un pays que Dieu veut détruire, tel qu'Iſraël, Moab & Babylone. Ce mot s'applique auſſi à la *délivrance* du Peuple de Dieu par Cyrus.

I°. Iſaïe, Verſ. 19. du Chap. V. après avoir prédit la *ruine* d'Iſraël, ſa *captivité* & ſa *délivrance* dans les 17. premiers Verſets de ce Chapitre, adreſſe la parole aux Apoſtats qui ſe moquoient de ſes avertiſſemens ſur ce que le Tout-puiſſant devoit opérer

contre ſon Peuple. Il leur reproche le langage inſultant qu'ils tiennent en ces termes au Verſ. 19. dont nous donnons ici la traduction ſur la Vulgate, à laquelle nous ajoutons les additions de M. de Sacy : » Vous qui dites, *en » parlant de Dieu*, qu'il ſe hâte & » qu'il accelère ſon *œuvre*, afin que » nous le voyions ; que les deſſeins du » Saint d'Iſraël s'avancent & s'accom- » pliſſent, afin que nous reconnoiſſions » *s'il eſt véritable.* «

On ſent bien que cette raillerie des Apoſtats ne peut tomber que ſur la *ruine* d'Iſraël & ſa *captivité* qu'ils appellent l'*œuvre* du Seigneur. Le même évènement prédit dans Habacuc, & attribué aux Chaldéens Chap. I, 5. reçoit auſſi le nom d'*œuvre* du Seigneur.

Iſaïe Chap. XXVIII, 21. Dans ce Verſet il s'agit de la *ruine* de Jéruſalem prophétiſée dans ce Chapitre & dans le ſuivant. Voici le Texte de ce Verſet traduit ſelon l'Hébreu par *Arias Montanus*.

Sicut in monte *Pharaſim ſurget Dominus : quia ſicut valle in Gabaon iraſcetur*, (*ſic ſurget*) *ad faciendum* opus ſuum : *extraneum* opus ejus, *ad*

operandum operationem ſuam, *extranea* operatio ejus.

Le Seigneur va ſe lever,
Comme il fit ſur la montage de Pharaſim :
Il va ſe mettre en colère
Comme dans la vallée de Gabaon.
[Il s'élevera contre vous]
Pour éxécuter ſon *œuvre*,
Œuvre qu'il éxécutera par un étranger
Pour conſommer ſon entrepriſe,
Qu'il fera achever
Par un homme d'un culte différent.

Cet étranger d'un culte différent eſt *Nabuchodonoſor le Grand*, qui *détruiſit* Jéruſalem, *brula* le Temple, & *emmena* les enfans de Juda captifs dans les terres de ſon Empire. C'eſt cette *ruine entière* que le Prophète appelle ici l'*œuvre* du Seigneur.

Il faut remarquer que le Seigneur à Baal-pharaſim s'éleva contre les *Philiſtins*, puiſque David y remporta ſur eux une victoire complette, II. des Rois V, 20. & que ce fut à Gabaon que Dieu fit éclater ſa colère, lorſque Joſué défit les Amorrhéens qui aſſiégoient cette ville, Joſué X, 5, 6 & 12.

Nous faiſons cette remarque, parce qu'un célèbre Traducteur de la Vul-

gate a rendu la première partie de ce Verſ. 21. du Chap. XXVIII. d'Iſaïe de la manière ſuivante : *Le Seigneur va s'élever* contre vous, *comme* il fit *ſur la montagne de diviſion. Il va ſe mettre en colère* contre vous, *comme* il s'y mit *dans la vallée de Gabaon.*

En liſant cette Verſion & à la vue de ces ſupplémens, n'eſt-on pas tenté de croire que c'étoit contre les Iſraëlites que le *Seigneur s'eſt élevé* & *s'eſt mis en colère ?* Il falloit donc, pour bannir toute équivoque, ajouter un mot à chaque ſupplément que l'Auteur a inſeré dans la première partie de ce Verſet, & mettre comme *il fit contre les Philiſtins* ſur la montagne de diviſion .... comme *il s'y mit contre les Amorrhéens* dans la vallée de Gabaon. Continuons l'éxamen du mot *opus*, œuvre.

II°. Jérémie XLVIII, 10. Ce Chapitre entier n'a d'autre objet que la *ruine* totale de Moab par Nabuchodonoſor, qui menera ce peuple en captivité, dont néanmoins il doit revenir un jour.

C'eſt à cette expédition des Chaldéens que le Prophète donne le nom

d'*œuvre*, lorſqu'il leur dit dans ce Verſet :

Maudit celui qui n'éxécute pas
Exactement l'*œuvre* de l'Eternel.
Maudit celui qui retient ſon épée,
Et qui l'empêche de verſer le ſang.

III°. Perſonne n'a jamais douté que le Chap. L. du même Prophète & le ſuivant regardent la *ruine* de l'Empire de Babylone, que l'on conſidère avec raiſon comme une des *opérations* les plus éclatantes de l'Eternel. Jérémie lui donne le nom d'*œuvre* au Verſ. 25. lorſqu'il dit :

L'Eternel a ouvert ſon tréſor,
Et en a tiré les vaſes de ſa colère ;
Car l'*œuvre* de l'Eternel, du Dieu des armées,
Va s'éxécuter dans la terre des Chaldéens.

Le Verſ. 27. nous apprend la nature de *cette œuvre*. Mais avant de le lire, il faut remarquer que ce *tréſor* déſigne la *Médie* & la *Perſe* avec les *Royaumes* qui en dépendent ; que les *vaſes* de *colère* ſont les *armées* que le Seigneur en tire pour les envoyer contre Babylone, en leur donnant cet ordre :

Marchez contre elle....
Mettez à mort tous ſes habitans,
N'en épargnez aucun.

La *ruine* de l'Empire de Babylone eſt donc l'*œuvre* de l'Eternel.

Jérémie LI, 10 & 11.

Venez, publions dans Sion
L'*œuvre* du Seigneur notre Dieu.
Aiguiſez vos fléches,
Rempliſſez-en vos carquois.
Le Seigneur a ſuſcité
Le courage du Roi des Mèdes:
Il a formé ſa réſolution
Contre Babylone, afin de la perdre;
Parce que le tems
De la vengeance du Seigneur eſt arrivé,
Le tems où il va venger
La ruine de ſon Temple.

Mais ce n'eſt pas ſeulement dans la *ruine* de Babylone que conſiſte l'*œuvre* du Seigneur. Les Textes ſuivans vont nous en convaincre.

IV. Iſaïe XL, 10. Celui qui a compoſé le titre de ce Chapitre, dans la Vulgate, a négligé le premier ſens littéral, pour ne s'attacher qu'à celui du Chriſtianiſme. Nous admettons ce ſecond ſens comme le plus eſſentiel; mais nous nous gardons bien de méconnoître le premier, c'eſt-à-dire,

celui qui regarde l'ancien Iſraël, puiſque, ſelon nous, il eſt la baſe du ſecond.

Voici le précis de ce Chapitre depuis le Verſet 1. juſqu'au 11. incluſivement, ſelon le ſens litéral de l'ancien Iſraël.

Depuis le 1. Verſet. juſqu'au 3e excluſivement, le Prophète conſole ſon Peuple, en lui annonçant la remiſſion de ſon *iniquité*, c'eſt-à-dire, de ſon *Idolâtrie* dont il a reçu un double châtiment, le premier par la *ruine* de Samarie déja arrivée, & le ſecond que le Prophète prédit d'avance par la *ruine* de Jéruſalem.

Depuis le Verſ. 3. juſqu'au 6. excluſivement, le Prophète élève la voix dans Iſraël devenu un déſert : il annonce que l'on prépare les voies pour l'arrivée du Seigneur qui doit ramener ſon Peuple de la captivité.

Toute vallée ſera remplie,
Toute montagne & toute colline
Seront abaiſſées.

Telle eſt la prière que fait Baruch Chap. V, 7. lorſqu'Iſraël reviendra de captivité pour faire honneur à la toute-puiſſance de Dieu. L'Evangile

applique le paſſage d'Iſaïe à l'av
ment du Verbe par ſon Incarna
Alors continue le Prophète,

> La gloire du Seigneur ſera manife
> Et elle ſera la preuve
> Que la bouche du Seigneur a par

1°. La *récompenſe* que Dieu de
à Juda, c'eſt ſon *retour* dans ſa p
pour rétablir Jéruſalem & le Tem
Ce bonheur le dédommagera des n
qu'il aura ſoufferts dans la captiv

2°. L'*œuvre* qui doit précéde
retour, eſt la *liberté* que l'Etre ſupr
doit accorder à Iſraël par Cyrus.

Depuis le Verſ. 6. juſqu'au 9. e
ſivement, Iſaïe reçoit ordre d'él
la voix & de déclarer que toute c
n'eſt que de l'*herbe*. Par le terme de c
on doit entendre l'*Empire* des C
déens, qui périra comme l'*herbe*
ſéchée, & dont la *fleur*, c'eſt-à-
la *gloire*, tombera.

Depuis le Verſ. 9. juſqu'au 12.
cluſivement, autre annonce du I
phète à Juda dans le Verſ. 10.

> Voici votre Dieu :
> Bientôt le Seigneur que vous adore
> Viendra avec ſes forces ;

Il dominera par ſa puiſſance.
Il apporte avec lui
La *récompenſe* qu'il vous deſtine ;
Mais ſon *œuvre* le précédera.

Le Verſ. 11. exprime en ces termes la penſée du Prophète ſur le retour d'Iſraël & de Juda :

Semblable au paſteur [de troupeaux,]
Il menera le ſien dans ſes paturages :
Il raſſemblera les petits agneaux
Sous ſa houlette ;
Il les portera dans ſon ſein,
Et il conduira doucement
Les brebis qui ſont pleines.

1°. Les *paturages* dont il eſt ici queſtion, ſont *ceux* de la terre d'Iſraël. Il en eſt parlé dans le Pſ. XXII. que nous donnons au retour de la captivité, & dont nous traduiſons ainſi les Verſets 1 & 2.

L'Eternel eſt mon paſteur,
Je ne manquerai de rien :
Il me fera repoſer
Dans d'excellens *paturages.*

2°. Nous rendons le mot Hébreu בִּזְרֹעֹ bízeró^{n}ghô, *in brachio ſuo*, par *avec* ou *ſous ſa houlette*, en prenant *la choſe qui tient* pour *la choſe tenue*, figure que les Latins appellent *continens* pro *contento*. En effet Cyrus

alors le pasteur d'Israël, à qui haut donne ce nom, Isaïe X où il s'énonce ainsi :

C'est moi qui dis à Cyrus :
Vous êtes mon *pasteur*,
Et vous accomplirez toutes me

4°. Ces *brebis pleines* sont *mes enceintes* d'Israël, en cc tion desquelles on avoit pre marches plus lentes.

Ainsi le Texte d'Isaïe Ch Verset 10. nous apprend qu du Seigneur comprenoit no ment la *ruine* de Babylone, l le *retour* de la Nation sainte.

V°. Isaïe LX, 21. Les *sa* Dieu forme pendant la cap Babylone pour les rendre d

Germen plantationis meæ,
Opus *manûs meæ ad glorificandum.*

Tout votre Peuple
Sera un Peuple *de juſtes :*
Ils rentreront pour toujours en poſſeſſion
De l'héritage de leur terre :
Ils ſeront les rejettons
Que je replanterai,
Et *l'œuvre* de ma main
Que j'aurai formé pour me glorifier.

Comme ce Chapitre regarde le *retour* des captifs d'Iſraël, il n'eſt pas ſurprenant qu'au lieu des termes *ils entreront en poſſeſſion* & *je planterai*, nous ayons employé ceux de *ils rentreront* & de *je replanterai.*

Iſaïe XLV, 11.

Voici ce que dit le Seigneur,
Le Saint d'Iſraël, celui qui l'a formé :
Demandez des ſignes
Sur [le ſort de] mes enfans,
Preſcrivez-moi *l'œuvre* de mes mains.

Cet *œuvre* des mains du Seigneur ne peut être que la *délivrance* d'Iſraël captif; puiſque ce Chapitre, dans le premier ſens litéral, n'a point d'autre objet, comme on le voit ſur-tout dans les quatre premiers Verſets, & principalement dans le 13e.

Nous finiſſons cette Section, en re-

marquant que dans le ſecond V
du Pſ. XVIII. que nous expliquo
mots *opus manuum ejus* veulent
l'œuvre que ſes mains ont opéré. C
les peuvent être *ces mains ?* Si c
ſont *les armées* des Mèdes & des
ſes.

Nous croyons avoir ſuffiſam
rempli l'objet que nous nous é
propoſé dans les Sections I & I
cette Obſervation IVe. où nous a
prouvé que dans les Livres prop
ques on trouve des *cieux* & une
due d'air ſuſceptibles de *ſentin*
d'intelligence, & d'*organes* cap
d'*annoncer* & de *publier* la *gloi*
l'Eternel & l'*œuvre* de ſes mains.
nous flattons d'avoir démontré
l'autorité des mêmes Livres, qu
gloire & l'*œuvre* du Seigneur, q
il s'agit de la captivité d'Iſraël, 1
point de plus *grand objet* que l
livrance de ce Peuple, *ſon retour*
ſa patrie, & la *réédification* de J
ſalem & de ſon Temple, & les *a*
avantages qui en ſont les ſuites
ceſſaires, que nous avons fait re
quer dans nos Principes diſcutés

Il s'agit maintenant de faire

que le *jour* & la *nuit* ſont pareillement des *êtres intelligens* & doués de la faculté d'*inſtruire* & d'être *inſtruits.*

Section troisième.

Verſ. 3. Dies diei *profundet ſermonem*,
Nox ipſa nocti *indicabit notitiam.*

Le jour ſe répandra en diſcours
Pour en faire le récit *au jour :*
La nuit même découvrira *à la nuit*
L'intelligence de cette merveille.

Notre étonnement augmente, à meſure que nous avançons dans l'examen des idées reçues par le grand nombre des Interprètes à l'occaſion de ce Verſet. Amateurs des fictions Grecques ils ont perſonifié dans ce Texte le *jour* & la *nuit phyſiques*, juſqu'à leur donner une *langue* & des *oreilles.* Encore s'ils avoient imaginé, ſelon le ſyſtême de l'ancien *Zoroaſte*, un *Ange de lumière* qui préſide phyſiquement au *jour*, & un *Ange de ténèbres* qui gouverne phyſiquement la *nuit*; on ne trouveroit pas abſolument abſurde que le *jour* parlât au *jour*, & que la *nuit* inſtruisît la *nuit*, puiſque les *intelligences* ont un moyen pour ſe faire *entendre* les unes aux

autres. Laiſſons ce ſyſtême au I
niſme Oriental. Mais perſonifi
le *jour phyſique*, de même q
nuit phyſique & leur imaginer
paroles & des *diſcours* que les *or*
humaines ſoient capables d'*ente*
c'eſt une ſuppoſition que le bo
n'admettra jamais ; au lieu qu'e
connoiſſant ici un *jour* & une
énigmatiques, on comprendra f
ment que leurs *diſcours* & le *ſo*
leur voix n'ont pas de peine à ſe
entendre.

I°. Commençons donc par é
ner ſi l'on trouve dans les Livre
vélés une *lumière* capable de *pa*
d'*inſtruire*. Jéſus-Chriſt lui-même
prime clairement à cet égard, e
ſurant qu'il eſt la *lumière* du mc
Ego ſum lux *mundi*. S. Jean VII
& lorſqu'il déclare à ſes Ap
qu'eux-mêmes ſont auſſi le *flam*
qui éclaire l'univers. *Vos eſtis*
mundi. Or comment étoient-ils l
mière du monde ? ſi ce n'eſt p
parole & par l'*inſtruction*. Cett
mière forme le *jour* ; & *ceux* q
vent dans la *ſplendeur* de ce
ſont des *enfans du jour* dont

ſaint Paul, I. Theſſal. V, 5. lorſqu'il leur dit : » Vous êtes les *enfans* de la » *lumière*, & les *enfans* du *jour*, « c'eſt-à-dire, *les diſciples* de Jéſus-Chriſt & de ſes Apôtres qui par l'Evangile & par leurs Epîtres ſont la *lumière* & le *jour* de l'Egliſe.

Gardons-nous bien de croire que dans l'ancien Iſraël il n'y ait point eu de *lumière* & de *jour* pour l'*Egliſe* qui attendoit le Meſſie; puiſque Salomon nous déclare, Proverb. IV, 18. que » le *ſentier* où marchent les juſ- » tes, eſt une *lumière reſplendiſſante* » qui s'avance & qui croît juſqu'au » *jour* parfait. «

L'on voit par ce paſſage que le *juſte* ſuit la *route* que lui tracent Moïſe, les Prophètes, & les inſtructions que la Sageſſe éternelle inſpiroit à ſon Egliſe. *Ces grands maîtres* étoient la *lumière* de leur tems, qui *guidoient* les fidèles Iſraélites dans le *culte* du vrai Dieu, & qui étoient les *enfans* de la *lumière*, comme l'étoient ſous le nouveau Teſtament les *diſciples* de Jéſus-Chriſt & des Apôtres, qui ſont le *jour* parfait auquel l'Egliſe de l'ancien Iſraël *conduiſoit* ſes enfans par une

route de *lumière* qui s'avançoit & croiſſoit de plus en plus.

Or comme ſaint Paul donne aux *juſtes* le nom d'*enfans de la lumière*, parce qu'ils marchent dans les *voies lumineuſes* de la Religion ; de même rien n'empêche d'appeller *enfans de la lumière* les *Iſraëlites*, qui dans l'ancien Iſraël *ſuivoient la route* de la *lumière* qui les attachoit au culte du vrai Dieu.

De plus le mot *dies*, le *jour*, ſe prend pour le *culte* du vrai Dieu, Rom. XIII, 12 & 13. Or, pourquoi *ceux* qui ſont déſignés par ce *culte*, ne ſeroient-ils pas indiqués par le nom de *jour* ? En effet il arrive ſouvent dans les Livres inſpirés de caractériſer les *hommes* par les *qualités* qui dominent en eux. C'eſt ainſi que la *piété*, c'eſt-à-dire, l'*homme pieux* eſt affligé des ſcandales, & qu'au contraire l'*impiété*, c'eſt-à-dire, *les impies* en reſſentent une ſatisfaction qu'ils témoignent par leurs railleries ; & les *enfans de la défiance* ſe prennent pour l'*homme qui manque de foi*, Ephéſ. II, 2. V, 6. C'eſt pourquoi nous prenons ici le *jour* pour l'*Iſraëlite* qui étoit le fils du

jour ;

jour; parce qu'il ſuivoit la *route de la lumière* qui conduit au *jour* parfait, Proverb. IV, 18. & nous oſons aſſurer que le *jour* qui ſe *répand en paroles* pour entretenir le *jour* au ſujet de la *gloire* du Seigneur & de ſon *œuvre* admirable, n'eſt autre choſe que le *fidèle Iſraëlite* qui s'en entretient avec un *Iſraëlite plein de foi.*

II°. De même que le *fidèle Iſraëlite* eſt déſigné par le *jour* & par la *lumière*, ainſi l'*Apoſtat Iſraëlite* & tout *Idolâtre* ſont caractériſés ici par la *nuit* & par les *ténèbres.* Or la *nuit* déſigne dans ſaint Paul le *Judaïſme* & l'*Idolâtrie* oppoſés au *Chriſtianiſme*, comme on le voit par ces mots, *non ſumus noctis neque* tenebrarum [filii,] adreſſés aux Theſſaloniciens, I. Ch. V, 5. qu'il avoit retirés, ſoit du *Judaïſme*, ſoit de l'*Idolâtrie*, par la prédication de l'Evangile.

Ces deux eſpèces de *ténèbres* reçoivent le nom de *nuit*, Rom. XIII, 12. Nox *præceſſit*; dies *autem appropinquavit.* La *nuit*, c'eſt-à-dire, l'*Idolâtrie* & le *Judaïſme*, a précédé; mais le *jour*, c'eſt-à-dire, le *Chriſtianiſme* commence à paroître. Ces expreſſions

ſignifient, ſelon ſaint Paul, que les *Juifs* & les *Idolâtres* ont dominé dans les tems précédens, & que le nombre des *Chrétiens* commence à s'étendre.

Or dans l'ancienne Loi le terme de *nuit* déſigne pareillement l'*Idolâtrie*, dont les *ténèbres* ſont le partage. En effet Salomon, Proverb. IV, 18. après avoir déclaré que la voie des *juſtes*, c'eſt-à-dire, *des adorateurs du vrai Dieu*, eſt reſplendiſſante, ajoute au Verſet 19. que la voie des *pécheurs*, c'eſt-à-dire, des *Idolâtres*, n'eſt que *ténèbres*.

Iſaïe Chap. LIX, 9 & 10. ne ſe ſert pas à la vérité du terme de *nuit*; mais il emploie des expreſſions, même plus fortes, lorſqu'il fait parler de la manière ſuivante les *Iſraëlites convertis*, qui déplorent leur *Apoſtaſie* marquée au Verſ. 10, où ils diſent:

Nous avons marché dans les *ténèbres*,
Nous avons tâté les murs comme les *aveugles*,
Nous les avons touché comme des hommes
Qui ne font point uſage *de leurs yeux*,
Nous ſommes tombés en plein midi
Comme dans les plus *épaiſſes ténèbres*,

Et nous ſommes reſtés comme des morts
Dans l'*obſcurité la plus profonde.*

Quelle peinture peut rendre avec plus de force la *nuit* où l'*Idolâtrie* avoit plongé les *enfans* d'Iſraël? Auſſi ſaint Paul dans l'endroit cité plus-haut a-t-il donné le nom de *nuit* aux *Juifs* & aux *Gentils* enveloppés dans les *ténèbres*, les uns de l'*Apoſtaſie*, & les autres de l'*Idolâtrie*.

C'eſt pourquoi nous expliquons dans le troiſième Verſet du Pſ. XVIII. le mot de *nuit* par les *Apoſtats* d'Iſraël & par les *Idolâtres* de la *Chaldée*, qui s'apprenoient les uns aux autres le *déſaſtre* de l'Empire où ils habitoient, & qui les rendoit eſclaves des *Mèdes* & des *Perſes*, tandis que le *jour*, c'eſt-à-dire, *chaque fidèle Iſraëlite*, s'entretenoit avec l'*Iſraëlite fidèle* de la révolution qui leur rendoit la liberté.

On pourroit encore, en conſervant la même application de ces termes énigmatiques, entendre par celui de *nuit* les *nations idolâtres*, telles que les *Tyriens* les *Moabites* & les *Ammonites*, auſquelles Cyrus devoit rendre la liberté promiſe par les Prophètes, Iſaïe XXIII, 17, &c. Alors l'*Iſ-*

vaincre en liſant le paſſage de
Paul dont nous parlerons dans le
mero 3.

C'eſt ainſi que le Texte du Pſ. X
ſans recourir à des fictions poët
indignes de la majeſté des Livre
vins, devient intelligible, en l'explic
par les principes du *ſtyle énigma*
dont la ſience eſt ſi néceſſaire
l'intelligence des Livres Prophéti
& dont cependant nos adverſair
ſi peu de connoiſſance.

II°. Une difficulté que préſe
ici les termes *toute la terre*, &
qu'aux extrêmités de l'univers,
ſe ſert le Pſalmiſte, doit embar
ceux qui voudront adopter notr
plication. Quelle eſt la *voix*, d
deront-ils, qui peut ſe faire *en*
dans toute la terre? Il eſt juſte
ver cet obſtacle en deux mots,
ſant que le Prophète prend ici
pour la *partie*. En effet, *toute l*
déſigne dans cet endroit *tout l*
qui appartenoit aux *Chaldéens*,
extrêmités de l'univers ſignifie
frontières de l'Empire de Bab
Voyez la p. 136. de notre I. V
& la 166. du IXe.

III°. Cette Prophétie du Pſ. XVIII. qui annonce au Peuple d'Iſraël que la *ruine* de Babylone & la *liberté* accordée aux douze Tribus ſeront publiées à *haute voix* & par des *diſcours intelligibles*, a ſervi de baſe à ſaint Paul, Rom. X, 18. pour prouver que dans ce Texte la *publication* de l'Evangile étoit prédite. Or ſi l'Apôtre n'avoit donné d'autre *premier ſens littéral* que celui qui nous eſt préſenté par les Commentateurs, c'eſt-à-dire, un *ſens* fondé ſur le *langage muet d'un ciel purement matériel*, les Juifs & les Gentils de Rome lui auroient répondu : Votre paſſage du Verſ. 3. du Pſ. XVIII. annonce à la vérité la *toute-puiſſance* de l'Eternel dans la création de l'univers, & point du tout la *publication* de l'Evangile ; au lieu qu'en donnant à ce Texte le ſens que nous préſentons, les Romains étoient obligés de ſe rendre à la preuve de ſaint Paul qui comparoit la *ruine* de l'Empire de Babylone à *celle* de l'Empire du démon, & la *liberté* d'Iſraël à *celle* que Jéſus-Chriſt procuroit à l'univers par la publication de l'Evangile.

CINQUIÈME OBSERVATIO

Verſ. 6. Soli *ponet tentorium in eis.*
Il placera au milieu d'eux
Le pavillon éclatant du *ſoleil.*

ARTICLE PREMIER.

Explication du mot ſoleil.

Avant de parler de cette ex
ſion, il eſt néceſſaire d'avertir qu
mots *in eis*, en Hébreu בָּהֶם bâh
au milieu d'eux, ne ſe rapportent
au Subſtantif *cœli* qui commen
Pſaume, mais aux termes *in o*
terram & *ad extrema orbis*, la
& les extrêmités de l'univers, du
ſet qui précède celui que nous
quons, où nous les avons pris p
Chaldée & pour l'*Empire* des
déens. C'eſt là que le Tout-pu
doit placer le *pavillon* de ce ſol

Il paroît que les Commentate
ce Pſaume n'ont point prété aſſe
tention à l'uſage que l'Ecriture
fait du mot *ſoleil*, lorſqu'elle l'e
dans le ſtyle énigmatique. Il leu
cependant très-facile d'appe
que par ce terme les Prophètes dé

les *Rois* & les *Souverains*. En voici la preuve.

I°. Joël, Chap. II, 10. caractériſe *Sédécias* par le nom de *ſoleil* couvert de ténèbres lors de la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor le Grand, qui repréſente le Seigneur irrité contre ſon Peuple.

A facie ejus contremiſcet terra,
Movebuntur cœli :
Sol & luna *obtenebrabuntur,*
Et ſtellæ *detrahent ſplendorem ſuum.*

A ſon arrivée la terre tremblera,
Les *cieux* ſeront ébranlés :
Le *ſoleil* & la *lune*
Seront dans les *ténèbres*,
Et les *étoiles* cacheront leur ſplendeur.

2°. Dans le même Prophète, Chapitre III, 15. ſelon la Vulgate, & Verſet 20. ſelon le Texte Hébreu de la Poliglotte d'Angleterre, le nom de *ſoleil* devenu noir eſt donné aux *Rois* de Gaza & de Tyr, en prophétiſant la priſe de ces deux villes par Alexandre. Voici les paroles du Texte.

Nigri fient ſol & luna,
Et ſtellæ cœli *colligent intrà ſe*
Splendorem ſuum.

Le *ſoleil* & la *lune* deviendront noirs,

Et les *étoiles* ne jetteront plus
Leur ſplendeur au dehors.

Voyez dans le ſecond Volume des Lettres de M. l'Abbé de *** à ſes Elèves, depuis la page 376. juſqu'à la p. 387. l'explication des termes énigmatiques qui y ſont joints à celui de *ſoleil*.

3°. Amos VIII, 9. Ce Prophète annonce dans ce Chapitre la *ruine* du Royaume d'Iſraël, & s'exprime en ces termes dans ce Verſet ſur le ſort d'Oſée, le dernier Roi des dix Tribus.

Occidet ſol *in meridie*;
Et tenebreſcere faciam
Terram tuam *in die luminis*.

Texte que M. de Sacy rend de la manière ſuivante : » *Le ſoleil ſe couchera en plein midi; & je couvrirai la terre de ténèbres, lorſqu'elle devroit être pleine de lumière.*

La Vulgate d'accord avec l'Hébreu exige la ſimple traduction qui ſuit:

Le *ſoleil* ſe couchera
Dans le tems du *Midi*;
Et je couvrirai la terre de ténèbres
Au jour de la *lumière*.

Iſraël jouiſſoit encore de la *liberté* que le Prophète déſigne par le terme-

de *midi* & de *lumière*, ſignification que nous avons prouvée dans le cours de cet Ouvrage. Ce fut alors que la *terre* fut couverte de *ténèbres*, c'eſt-à-dire que ſes *habitans* devinrent *captifs*, & que le *ſoleil* ſe coucha, c'eſt-à-dire, qu'*Oſée* perdit la *couronne* & la *liberté*, lorſque Salmanaſar prit Samarie.

Quant au ſens que nous donnons ici au mots *ténèbres* & *lumière*, voyez les Lettres de M. l'Abbé de *** Tom. I. p. 299, 302, 313, 315. & vous trouverez à la p. 314. l'explication du terme de *midi*.

4°. Jér. XV, 8 & 9. Ce Prophète prédit dans ce Chapitre la *ruine* de Jéruſalem & la *priſe* de Sédécias. Voici comme il s'énonce dans les Verſets cités.

Je ferai plus de veuves parmi eux,
Qu'il n'y a de grains de ſable dans la mer:
Je ferai marcher contre eux [un (*a*) ennemi]
Qui ravagera en *plein midi*,
La mere (*b*) de celui (*c*) qui a été choiſi.
Je frapperai leurs villes

(*a*) Nabuchodonoſor. (*b*) Jéruſalem.
(*c*) *Sédécias* que Nabuchodonoſor avoit choiſi pour ſuccéder à *Joakim*.

D'une terreur ſubite.
Celle qui avoit eu un grand nombre d'enfans,
Ceſſera d'en avoir.
Son ame tombera dans la défaillance;
Et ſon *ſoleil* ſe couchera,
Quoique le jour éxiſte encore:
Elle rougira de confuſion & de honte;
Et je livrerai à l'épée,
Et à la fureur de ſes ennemis,
Le reſte de ſes habitans.
Tel eſt l'ordre que donne l'Eternel.

Il n'eſt pas difficile d'appercevoir que *celle* qui a eu tant d'enfans eſt *Jéruſalem*, & que ſon *ſoleil* qui ſe couchera, quoiqu'il faſſe encore jour, eſt *Sédecias* à qui l'on fait perdre les yeux & la liberté.

5°. Ezéchiel XXXII, 7. annonce que le *Royaume d'Egypte* ſera conquis par Nabuchodonoſor, & qu'alors le *ſoleil* ſera obſcurci par un nuage. Cette prédiction fut éxécutée en ce qu'*Amaſis* Roi d'Egypte ſe trouva privé *de la gloire* du diadême tout le tems que *Nabuchodonoſor* fut le maître de l'Egypte. *Amaſis* fut enſuite rétabli par le même conquérant. Ainſi fut diſſipé le nuage dont ce *ſoleil* étoit obſcurci.

6°. Iſaïe XIII, 10. indique *Baltaſ-*

Sar ſous l'emblême du *ſoleil* qui ſera obſcurci lorſqu'il ſe *couchera*. La perte de ſa *couronne* & de ſa *vie* remplirent dans la même nuit l'oracle énigmatique de ce Prophète.

Ce *ſoleil* alors s'*obſcurcit* & ſe *coucha* pour jamais, afin de faire place au nouveau *ſoleil* qui lui ſuccèda, c'eſt-à-dire à *Cyrus*, dont le nom Perſan *Khorésh*, d'où vient le mot Grec Κυρος, *Kuros*, & le Latin *Cyrus*, veut dire le *ſoleil* comme tout le monde le ſait.

Nous remarquons au ſujet de ce Texte d'Iſaïe XIII, 10. que nous avons rendu par *lorſqu'il ſe couchera*, le mot Hébreu בְּצֵאתוֹ betsê-thô, que l'on a coutume de traduire par *in ortu ſuo*, à ſon lever. La raiſon de ce changement eſt toute ſimple. 1°. Buxtorf dans ſon Lexicon in-octavo donne au Verbe יָצָא *iâtsâ-* les ſignifications de *il eſt entré*, *il a paru*, & en même tems celles de *il s'eſt retiré*, *il eſt ſorti*; de manière que, ſelon ce ſavant homme, ſuivi de beaucoup d'autres Lexicographes, le mot *betsê-thô*, veut également dire *in occaſu ſuo*, » à ſon couchant : « & *in ortu ſuo*, » à ſon le-

vant, « en ſorte que le Verbe *iâ* ſignifie les deux contraires, comm Verbe בוא *bô* qui veut dire en m tems *ivit* & *abivit*, » il eſt entré » eſt ſorti. «

2°. Comme *Baltaſſar* eſt le ſeul qu'Iſaïe puiſſe déſigner ici par le de *ſoleil*, il ne peut le repréſe que comme un *ſoleil couchant*, que ce Prince étoit alors dans la ſeptième année de ſon règne, qu la dernière de ſa vie.

Tels ſont les ſix Textes des l phètes où le *ſoleil* doit ſe prendre gmatiquement pour les *Rois* auxc nous avons appliqué ce terme : où l il faut ſuppoſer des *éclypſes* ou d tres *ſignes* dans le ciel *arrivés* pa lement à *Tyr*, à *Gaza*, en *Egy* dans *Iſraël*, dans *Juda* & à *Baby* Mais nous ne croyons pas que les biles Aſtronomes admettent une reille ſuppoſition, ſur-tout dan conquête *de Babylone* par *Cyrus* LEIL LEVANT du Pſ. XVIII. qui a cedé à *Baltaſſar* ſoleil couchant

ARTICLE II.

Explication du terme pavillon.

Nous avons remarqué dès le commencement du précédent Article que le mot Hébreu *bâhém*, IN EIS, *dans ces [régions,]* ſe rapporte aux mots de *terre* & d'*univers* que les Pſaumes & les Prophètes donnent très-ſouvent à la *Chaldée* & à l'*Empire* de Babylone. Ainſi ce n'eſt pas dans les *cieux phyſiques*, ni dans les *cieux énigmatiques*, mais dans la *Babylonie* que le Seigneur placera la *tente* ou le *pavillon* de ce nouveau *ſoleil*, qui en qualité de *conquérant* des Chaldéens, établit ſon camp & ſon *pavillon* dans tous les endroits où l'appellèrent ſes conquêtes pendant près de vingt ans. La *ville* de Babylone fut le principal *pavillon* qu'il occupa; & c'eſt ſpécialement de cette capitale ſituée dans l'Empire conquis par *Cyrus*, que nous entendons les mots, *Soli posuit* tentorium *in eis*, » Il placera dans ces » régions un *pavillon* pour le *ſoleil*.

ARTICLE III.

Suite du Verſet 6.

Et ipſe velut ſponſus
Procedens è thalamo ſuo,
Lætus exiliet ut gigas
Ad percurrendam ſemitam.

Et cet aſtre brillant,
Tel qu'un époux qui ſort de ſon lit nuptial,
S'élancera plein de joie
Pour parcourir à pas de géant ſa carrière.

1°. Ce *ſoleil*, cet *aſtre brillant* venoit de terminer ſes conquêtes par la priſe de Babylone, & d'y ajouter l'acquiſition de la Médie par ſon mariage avec la fille de *Cyaxare* Roi des Mèdes, autrement appellé *Darius Médus*. Peu de tems après ce *mariage* que le Pſalmiſte paroît déſigner ſous le terme de *lit nuptial*, Cyrus s'élance avec joie pour parcourir à pas de géant ſa carrière.

2°. Cette *carrière* n'eſt certainement pas *celle* des conquêtes de l'Empire de Babylone, puiſqu'elle étoit terminée avant le mariage de *Cyrus*. C'eſt donc une *carrière* d'une eſpèce toute différente, dont il eſt ici queſtion. L'E-

ernel qui venoit de donner à *Cyrus* ous les Royaumes de la terre, I. d'Eſ- lras Chap. I, 2. inſpire à ce Prince le leſſein de rétablir ſon Temple, & our cet effet de renvoyer ſon Peuple lans la terre d'Iſraël. *Cyrus* ne four- nit point cette *carrière* en perſonne. Mais les rayons de bonté de ce *ſoleil* énigmatique, & qui brillent dans ſon fameux *Edit* qui ſe lit au Chapitre I. du I. Livre d'Eſdras, s'étendirent depuis une extrêmité *du ciel* juſqu'à l'autre.

3°. Le *ciel* dont il eſt ici queſtion, eſt le *même* que celui du premier Ver- ſet de ce Pſaume, c'eſt-à-dire, l'*Egliſe d'Iſraël.* Cyrus, moyennant cet *Edit*, parcourut *ce ciel*, qui s'étendoit non-ſeulement d'Orient en Occident, mais du Septentrion au Midi, comme on le verra par les Verſets 5 & 6. du XLIIIe Chapitre d'Iſaïe que nous ci- terons bientôt.

4°. Nous rendons le Futur Hébreu יָגִיל יָגִיל ïâçîç, *exultabit*, par *lætus exiliet.* En effet ſa racine גיל *çoûç* ſignifie *cum gaudio exilire*, que l'Auteur de la Verſion de l'Egliſe exprime par le Verbe *exultavit.* Peut-on douter que Cyrus ayant appris par le Prophète

Iſaïe que le vrai Dieu l'avoit appellé par ſon propre nom deux cens ans avant ſa naiſſance pour être le libérateur d'Iſraël, n'ait éxécuté cette auguſte fonction avec toute la joie que l'Eternel répandoit dans ſon cœur?

5°. *Cyrus* par ce même *Edit* parcourt à pas de géant la *carrière* qui lui eſt preſcrite. Peut-on choiſir une expreſſion plus propre à donner une image de la *célérité* avec laquelle l'*Edit* de ce Prince fut porté d'une extrêmité du *ciel* juſqu'à l'autre? Or ce *ciel*, comme nous l'avons dit, étant l'*Egliſe d'Iſraël* diſperſée en différens climats, avec quelle *viteſſe* les porteurs des ordres de Cyrus ne ſe tranſportèrent-ils point par-tout où ce *ciel* s'étendoit, c'eſt-à-dire, dans tous les endroits où les Iſraëlites étoient répandus!

ARTICLE IV.

Verſ. 7. Ab extremitate *cœlorum egreſſus ejus, Et revolutio ejus uſque ad* extrema *eorum; Nec erit qui ſe abſcondat à calore ejus.*

Ce ſoleil ſortira d'une *extrêmité des cieux*,
Il en parcourra
Toutes les régions;
Et nul être ne ſe dérobera
Aux effets de ſa chaleur.

1°. Cette *extrémité* des cieux d'où sort le *soleil*, est la *Médie* où avoient été transportées à deux différentes reprises les dix Tribus d'Israël, qui s'y étoient multipliées en quantité d'endroits.

2°. C'est d'*Ecbatane*, capitale des Médes, où étoit le *lit nuptial* de Cyrus, qui y avoit épousé la fille de Darius Médus, qu'est sorti cet *Edit* si célèbre de la délivrance d'Israël.

3°. Cet *Edit*, effet de la clémence & de la générosité de *Cyrus*, rend ce Prince présent dans toutes les régions de ce *ciel* que formoit l'*Eglise d'Israël* dispersée, selon la menace de Moïse, vers les pays les plus lointains. Ce *ciel* s'étendoit sur toutes les quatre parties de l'Empire de Babylone, comme nous l'apprenons d'Isaïe, où ce Prophète fait ainsi parler le Très-haut, en prophétisant le retour d'Israël qui y étoit captif. C'est dans les Vers. 5 & 6. du XLIIIe Chapitre qu'il adresse les paroles suivantes à la nation sainte:

> Ne craignez point, parce que je suis avec vous:
> Je ramenerai vos enfans d'*Orient*,

Et je les raſſemblerai de l'*Occident.*
Je dirai à l'*Aquilon :* Rens-les moi ;
Et au *Midi :* Ne les empêche point de revenir.
Qu'on m'amène mes fils
Des *climats les plus éloignés*,
Et mes filles des *extrêmités* de la terre.

4°. La *lumière* & la *chaleur* de ce *ſoleil* ſe répandent dans toute l'*étendue* de ces *cieux* que forment les *Iſraëlites*. Sa *chaleur* leur rend la *vie*, en les retirant des *tombeaux* de leur captivité. *Educam vos de ſepulcris veſtris*, Ezéch. XXXVII, 12. & ſa *lumière* leur rend la liberté. Tels ſont les effets que *Cyrus* a produits par ſon *Edit* pour le retour d'Iſraël ; & c'eſt par cet *Edit* qu'il eſt ſorti des *extrêmités* des *cieux*, & qu'il en a parcouru *toutes les régions*.

Nous finiſſons ce Verſ. 7. en remarquant que le terme Hébreu מוֹצָא môtsâ-ô ſe rend dans toutes les anciennes Verſions par *egreſſio*, ou *egreſſus*, ou *exitus ejus*, » ſa ſortie, « & non point par *ortus ejus*, » ſon lever. «

ARTICLE V.

Titre du Pſaume.

Lámenátststsêáḃkh mizemôr ledâôûid,

לְמַנַּצֵּחַ מִזְמוֹר. Poſteritati. Pſalmus
lis. *A la poſtérité. Pſaume de Da-*

ous avons dit dans ces Principes
tés, que nous ne pouvions rien
r ſur les titres des Pſaumes. Les
des Juifs ſur cette matière ne
donnent pas de lumière ſuffiſante
nous décider. D'ailleurs les an-
es Verſions différent trop entre
ſur la manière de les rendre. Le
ne que nous expliquons, en four-
n exemple très-ſenſible.

effet le Grec en rend ainſi le
Εἰς τὸ τέλος. ψαλμὸς τῷ Δαυίδ. Eis
los. Pſalmòs tô Daüíd. *In finem.*
mus ipſi David. Pour la fin. Pſaume
avid, comme l'a traduit l'Auteur.
Verſion de l'Egliſe, avec la ſeule
ence qu'il en a ſupprimé le Pro-
ipſi.
Arménien & l'Ethiopien traduiſent de même.

Syriaque. *Davidis. Liberatio li ex Ægypto. Nobis autem Theo-*
. »[Pſaume] de David. Délivrance
Peuple d'entre les mains de l'E-
pte. C'eſt pour nous un Ouvrage
la Divinité.«

Le Chaldéen. *Ad laudandum Hymnus Davidis.* Hymne de David pour louer [le Seigneur.]

L'Arabe. *Davidis. Dictus eſt ab eo de fine die Sabbati.* » Pſaume que David a compoſé pour la fin au jour » du Sabbat. «

Quelle lumière peut-on tirer d'une ſi grande variété dans l'interprétation de ce titre ? Quel ſecours peut-on y trouver pour l'intelligence du premier ſens littéral de ce Pſaume, dont le titre & les interprétations ne nous donnent aucune idée ?

Les ſix Obſervations que l'on vient de lire, ont tiré le rideau qui voiloit le premier ſens littéral par des *expreſſions indéterminées* ou par des *termes énigmatiques*. Nous avons reſtreint les premieres à leur ſens propre & réel : nous avons levé le voile qui cachoit le véritable ſens des ſeconds. Il ne nous reſte maintenant qu'à donner le précis du Pſaume dans l'ordre retrograde, c'eſt-à-dire, en commençant cette Poëſie par la fin, & en remontant juſqu'au premier Verſet.

Précis du Pſaume XVIII.

Depuis le Verſet 15. juſqu'au 18.
mine ce Pſaume, l'Egliſe d'Iſ-
arlant au nom de ſes enfans qui
noncé aux cultes Idolâtres, ſup-
Etre ſuprême de la délivrer de
nnie des *ſuperbes*, c'eſt-à-dire,
haldéens; parce que les Iſraëli-
t recouvré leur *innocence*, &
ſont purifiés du *crime énorme*
equel ils étoient tombés par leur
rie. Enſuite elle le conjure de
ir ſes prières, d'éraucer ſes dé-
de jetter ſes regards ſur elle, &
venir ſa défenſe & ſon vengeur.
. Depuis le Verſ. 10. juſqu'au 15.
ſivement.
premier de ces Verſets annonce
nce du Seigneur, promiſe dans
ophètes pour le *tems de la dé-*
nce opérée par l'*Edit* de Cyrus:
crainte fera naître dans les cœurs
ël l'*innocence* & la *perſévérance*
le ſervice du Seigneur.
Verſ. 11. caractériſe les *jugemens*
éternel en faveur de ſon Peuple.
12. Ces *jugemens* lui ſont plus

chers que les *richeſſes* les plus précieuſes; parce que, ſelon le Verſ. 13. ils lui procureront la *liberté*; & qu'en attendant leur éxécution, Iſraël éprouve *par cette eſpérance* un ample dédommagement *des malheurs* de la captivité dont le Tout-puiſſant a puni *ſon Idolâtrie*, & les *crimes ſécrets* qui l'ont accompagnée. L'Egliſe d'Iſraël ſouhaite au Verſ. 14. d'en être purifiée.

III°. Les Verſets 8 & 9. annoncent *les effets* qu'opéreront l'*Edit* & les *commandemens* de Cyrus voilés par les noms énigmatiques de *loi* & d'*ordres* de l'Eternel.

IV°. Dans les Verſ. 6 & 7. l'Eternel placera dans la *terre* & dans l'*univers* un *pavillon* pour le *ſoleil*; & cet *aſtre*, tel qu'un *époux* qui ſort de ſon *lit nuptial*, s'élancera comme un géant pour parcourir ſa *carrière*, & partira de l'*extrêmité* des *cieux* pour ſe porter dans les autres *extrêmités*: & nul *Iſraëlite* ne ſe dérobera aux *effets* de ſa chaleur.

Tout eſt énigme dans ces deux Verſets.

1°. Nous avons remarqué dans la cinquième

cinquième Obſervation, que le *ſoleil* eſt *Cyrus* ; que la *terre* & l'*univers* où le Seigneur placera un *pavillon* pour ce *Roi de Perſe*, ſont la *Chaldée* & l'Empire de *Babylone*, & que ce *pavillon* eſt la ville de *Babylone* même.

2°. Nous avons inſinué que la comparaiſon du *ſoleil* avec un *époux* qui ſort *de ſon lit nuptial*, fait alluſion au *mariage* de Cyrus avec la *fille* de *Cyaxare* Roi de Médie. Ce *mariage* ne ſe fit que quelque tems avant l'*Edit* de *Cyrus* qui renvoyoit Iſraël dans ſa patrie.

3°. Nous obſervons que *Cyrus* ne parcourut point par lui-même les *extrémités* des *cieux* ; mais il y pénétra par ſon *Edit* que les *courriers* portèrent dans les climats où s'étendoit l'*Egliſe d'Iſraël*, figurée par ces *cieux* énigmatiques. La *rapidité de ſes courriers* eſt bien peinte par les termes *à pas de géant.*

4°. La première *extrémité* de ces *cieux* d'où *Cyrus* part, moyennant ſon *Edit*, c'eſt la *Médie* où fut emmenée en captivité la *plus grande partie d'Iſraël.* L'*Edit* de *Cyrus* fut donné dans *Ecbatane* capitale de ce

oyaume, comme on le voit au Ver-
et 2. du VIe Chap. du I. Livre d'Eſ-
iras.

Si l'on trouve étrange que nous pre-
nions ici l'*Edit* de *Cyrus* pour *Cyrus*
lui-même, trouvera-t-on bien ſurpre-
nant qu'un Hiſtorien diſe que *Ferdi-*
nand a chaſſé les Maures d'Eſpagne,
quoique cette expulſion n'ait été opé-
rée que par un *Edit* de ce Prince?
Pourroit-on empêcher un Poëte d'iden-
tifier *Ferdinand* & ſon *Edit*, & de
peindre ce Roi parcourant les *Etats*
d'Eſpagne pour en bannir les *ennemis*
du nom Chrétien? Néanmoins dans la
réalité l'*Edit ſeul* auroit fait dans toute
l'étendue de l'Eſpagne ce que le Poëte
attribueroit à *Ferdinand*. Pourquoi
donc ne permettroit-on point au Poëte
ſacré le même feu de génie toujours
plus vif chez les Orientaux?

V°. Les Verſ. 5, 4, 3 & 2. ſont ex-
primés dans le même ſtyle que nous
avons expliqué dans toute la quatrième
Obſervation, où nous avons prouvé,
1°. Que les *cieux* ſont l'*Egliſe d'Iſ-*
raël. 2°. Que l'*étendue de l'air* eſt le
ſymbole des *captifs* Iſraélites diſperſés
ſur la ſurface de l'Empire de Baby-

ıe. 3°. Que le *jour* déſigne le *fidèle aëlite* délivré, & la *nuit* les peuples ɔngés dans les *ténèbres* de l'Idolâtrie de la captivité. 4°. Que cette *voix* i ſe fait entendre par-tout, eſt la *nou-lle* de la délivrance accordée par ɾus au Peuple d'Iſraël.

VI°. Le premier Verſet ne contient e le titre du Pſaume : titre dont on peut tirer aucune lumière pour l'in-ligence du ſens litéral.

Quoique ce Pſaume vienne d'être ſenté ſous un forme rétrograde, on ɹpperçoit néanmoins une *unité* d'ob-qui ne ſe rencontre dans aucun s Commentaires entrepris ſur cette ëſie Prophétique. *Précieuſe unité*, ;ſt vous ſeule qui donnez l'intelli-nce parfaite de toute eſpèce d'ou-ages. Pourquoi vous cherche-t-on ſi ɯ dans les traductions des Livres ɔnnés par les Prophètes? Nous n'en mmes point ſurpris. On n'y réuſſira mais, tant que l'on ignorera le *ſtyle ɨgmatique*.

Il y avoit cependant une méthode en ſimple pour parvenir à tirer le deau qui cachoit le ſens litéral de ancien Iſraël. Elle conſiſte à ſuivre

les idées que les Pères de l'Egliſe nous ont données du terme de *cieux* qui ſe trouve dans le ſecond Verſet de ce Pſaume. » Quelques Pères, dit Dom » Calmet, entendent par le mot de » *cieux* les *Apôtres* & les *Miniſtres* de » l'Evangile. « D'ailleurs, ſaint Paul, comme nous l'avons remarqué dans la quatrième Obſervation, Section III. nous apprend que le *jour* déſigne les *fidèles*, & la *nuit* les *Idolâtres*. Eſt-il bien difficile de remonter des tems de l'Egliſe Chrétienne aux tems de l'Egliſe où le Prophète écrivoit ce Pſaume; & de conclure que, ſi les *cieux* dans le *nouvel Iſraël* repréſentent *la partie la plus noble de l'Egliſe*, c'eſt-à-dire, *les Apôtres* qui ſont la *gloire* du *Sacerdoce* & de l'*Evangile* qu'ils annonçoient, il s'enſuit que dans l'*ancien Iſraël*, les *Prêtres* & les *Prophètes* dépoſitaires & en même tems *Evangéliſtes* des promeſſes faites pour l'un & l'autre *Teſtament* étoient la *partie la plus noble* de l'*Egliſe de l'ancien Iſraël*, où le *jour* & la *nuit* caractériſent les *Fidèles* & les *Idolâtres* délivrés de leur *eſclavage* par l'*Edit* de Cyrus, & étoient le ſymbole des *Iſraë-*

ites & des *Gentils* que l'*Evangile* ve-
oit délivrer des *ténèbres* pour les faire
aſſer dans la *lumière* de Jéſus-Chriſt.

Si de là on paſſe au parallèle qui
trouve entre les *merveilles* opérées
ar *Cyrus* au moyen de ſon *Edit*, avec
elles que Jéſus-Chriſt a opérées par ſon
vangile, tout devient lumineux : on
eut faire aiſément ce parallèle, en
omparant les trois premiers Verſets
u LXIe Chap. d'Iſaïe & les Verſ. 18
: 19. du Chap. IV. de ſaint Luc.

Iſaïe, en prédiſant la liberté d'Iſraël
aptif à Babylone, fait ainſi parler *Cy-
s* comme *figure* de Jéſus-Chriſt ; &
on va voir juſqu'à quel point la *figure*
ellement éxécutée ſur Iſraël captif
ans l'Empire de Babylone, eſt admi-
blement d'accord avec la *réalité* que
éſus-Chriſt a éxécutée en faveur de
univers entier captif ſous l'Empire du
émon.

erſ. 1. L'Eſprit du Seigneur (*a*) eſt avec moi ;

(*a*) La Prépoſition *'ghál* ſignifie *avec* auſſi
en que *ſur*. Nous traduiſons *avec moi*, pour
iter le ſupplément du Verbe *s'eſt repoſé* qui
eſt point dans l'original ; & qui cependant
t bien, lorſqu'on entend ce Texte dans le
ns qui regarde Jéſus-Chriſt.

Car il m'a rempli de ſon onction (*a*)
Il m'a envoyé pour annoncer
Une heureuſe nouvelle
A ceux (*b*) qui ſont dans l'humiliation
Pour guérir ceux qui ont le cœur bri
Pour apprendre aux captifs (*c*) qu'ils ſo-
libres,
Et pour ouvrir les priſons
A ceux qui ſont dans les chaînes (*d*):

(*a*) DE SON ONCTION. Cette vérité e prouvée par le Verſ. 1. du Chap. XLV. d'Iſa Selon le Texte Hébreu: *Hæc dicit Dominus Chriſto ſuo Cyro:* „ Voici ce que dit le Se „ gneur touchant Cyrus ſon Chriſt. "

(*b*) CEUX QUI SONT DANS L'HUMILIATION, ET QUI ONT LE COEUR BRISÉ. Telle eſt la penſée du Pſaume *Miſerere*, Verſ. 12. *Cor contritum & humiliatum, Deus, non deſpicies.* Ce Pſaume regarde la *captivité* & la *délivrance* d'Iſraël. Voyez-en la preuve Tome XII. de cet Ouvrage depuis la p. 293. juſqu'à la fin de ce Volume.

(*c*) QU'ILS SONT LIBRES. Cette *liberté* d'Iſraël eſt l'objet le plus intéreſſant pour les captifs. Les Pſaumes & les Prophètes retentiſſent par-tout de ce terme qui faiſoit l'objet des déſirs & des ſoupirs d'Iſraël dans les fers.

(*d*) QUI SONT DANS LES CHAÎNES. Le Pſ. CXLV. *Lauda, anima mea, Dominum*, Verſ. 8. ſaiſit le même point de vue par ces trois mots *Dominus ſolvet compeditos.* „ Le Seigneur „ briſera les fers des captifs. " Perſonne ne doute que la *délivrance* d'Iſraël captif ne ſoit l'*objet* de ce Cantique.

erſ. 2. Pour publier l'année (*e*) où l'Eternel
Témoignera ſa bienveillance,
Et le jour de la vengeance de notre Dieu ;
Pour conſoler tous ceux qui ſont dans les
pleurs :
erſ. 3. Pour changer l'état
De ceux de Sion qui verſent des larmes,
Pour leur donner une couronne de gloire
Au lieu de cendre ; pour, &c.

Lorſqu'Iſaïe prophétiſoit de la ſorte *délivrance* d'Iſraël par Cyrus, il ortoit en même tems ſes vues dans 1 avenir plus ſublime, & plus inté- ſſant pour tout l'univers. C'eſt ce ie Jéſus-Chriſt nous apprend, lorſ- r'il s'applique à lui-même ce paſſage Iſaïe au Chap. IV. de ſaint Luc, où s'énonce en ces termes :

Verſet 18. » L'eſprit du Seigneur [s'eſt repoſé] ſur moi, parce qu'il m'a rempli de ſon onction. Il m'a envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour guérir ceux dont le cœur eſt briſé. *Verſ.* 19. Pour pprendre aux captifs leur délivrance, & aux aveugles qu'ils recouvreront

(*e*) LA BIENVEILLANCE ET LA VENGEANCE. ous les Interprètes conviennent que ces deux rmes déſignent le *rétabliſſement* des Tribus Iſraël, & la *ruine* de l'Empire de Babylone.

» la vue ; pour renvoyer libres ceux
» qui ſont briſés [ſous leurs fers ;] pour
» publier l'année favorable du Sei-
» gneur, & le jour où il ſe vengera
» de ſes ennemis. «

Voici donc dans Iſaïe un double ſens litéral du même Texte. Le premier regarde *Cyrus* qui y eſt nommé très-expreſſément ; & le ſecond eſt appliqué à *Jéſus-Chriſt* par Jéſus-Chriſt lui-même. Le premier eſt la *baſe* du ſecond, & le ſecond eſt l'*édifice* poſé ſur le premier.

Expoſé général du Pſaume XVIII. ſelon ſon double ſens litéral.

Cyrus délivre par ſon *Edit*, *Jéſus-Chriſt* par ſon *Evangile*.

Cet *Edit* eſt une *Loi* favorable au Peuple d'Iſraël, & l'*Evangile* eſt une *Loi* donnée en faveur de l'univers entier.

Cyrus dont le nom veut dire *ſoleil*, eſt cet *aſtre* bienfaiſant qui parcourt par ſon *Edit* les *climats* où réſide l'*Egliſe d'Iſraël* déſignée par le nom de *cieux*. Jéſus-Chriſt *ſoleil de juſtice* parcourt par ſon *Evangile* la *terre* où les

ieux étoient déja formés par *les vrais ſraëlites* à la tête deſquels étoient les *Apôtres* & les *diſciples*, dont la *voix* etentit par *toute la terre.*

L'*Edit* de Cyrus ſort de la *Médie*, Evangile *de la Judée*; & nul de ceux ui ſont *choiſis*, n'échape à la *chaleur* avorable de ces deux *Loix bienfaiantes.*

L'une & l'autre *Loi* délivre de la *aptivité.* Celle de *Cyrus* affranchit ſraël du *joug* de Babylone, & *celle* le Jéſus-Chriſt de *celui* du démon. ous lequel étoit aſſujetti l'univers.

L'*une* & l'*autre* donnera aux hommes peu inſtruits l'*intelligence* des merveilles que l'Eternel opére en faveur le ſon Peuple.

L'*Edit* de Cyrus fait connoître le *ems* où la *crainte* du Seigneur devoit e répandre ſur ſon Peuple au ſortir le la captivité; comme l'avoient pronis les Prophètes dont nous avons ité les paſſages. La *grace* de l'Evanile donne cette *crainte* du Seigneur, n délivrant les ames de la *tyrannie* le la Synagogue & de *celle* du démon.

Les *jugemens* de l'Eternel ſur l'an-

cien & ſur le nouvel Iſraël au ſujet de cette *délivrance* & de cette *crainte* du Seigneur, ſont *préférables* à tous les tréſors du monde, & plus *doux* que les mets les plus exquis. Heureux celui qui en verra l'exécution!

Quel bonheur pour ceux qui comprendront les *excès criminels* & les *ſécretes abominations* où les auront portés l'*Idolâtrie* dans l'ancien Iſraël, & le *déïcide* des Juifs à la naiſſance de l'Evangile!

Les deux Egliſes, que l'on fait n'en former qu'une, prient le Seigneur de les délivrer de leurs tyrans, ſoit temporels, ſoit ſpirituels. Elles le conjurent, en lui donnant le nom de *Ré-*

ARGUMENT.

Sens littéral de l'ancien Iſraël.

I°. Verſet 2.

Les *cieux*, c'eſt-à-dire, *la partie ſupérieure de l'Egliſe d'Iſraël*, qui conſiſte dans les *Ponifes*, dans les *Prêtres* & dans les *Prophètes*, annoncent la *gloire* du Tout puiſſant qui éclatera par la *délivrance* d'Iſraël captif dans l'étendue de l'Empire de Babylone.

La *partie inférieure de l'Egliſe d'Iſraël*, c'eſt-à-dire, *le Peuple* déſigné par l'*étendue*

dempteur, qu'il ne perde point de vue les paroles & les penſées qui compoſent cette ardente prière.

Nous allons maintenant donner Verſet par Verſet le double ſens litéral de ce Pſaume, relativement aux ſix Obſervations précédentes, en avertiſſant néanmoins que cette Prophétie paroît écrite avant la délivrance d'Iſraël; puiſque l'Egliſe au Verſ. 15. demande que le Seigneur l'affranchiſſe du *joug* de ſes ſuperbes tyrans.

Le titre qu'on lit au commencement ne pouvant être d'aucune utilité pour l'intelligence de cette Poëſie, nous commençons notre Argument par le ſecond Verſet.

ARGUMENT.

Sens litéral du nouvel Iſraël.

I°. Verſet 2.

Les cieux, *c'eſt-à-dire*, la partie ſupérieure de l'Egliſe Chrétienne *compoſée* des Apôtres, *des* Diſciples & *des* Prêtres, *annonceront* la gloire *du ſouverain Arbitre de l'univers qui brillera par la délivrance des* Juifs & *des* Gentils *captifs ſous l'empire du démon.*

La partie inférieure de l'Egliſe Chrétienne, *c'eſt-à-dire*, le Peuple *qui lui ſera ſoumis*,

de l'air, publiera l'*œuvre* des mains du Seigneur que l'on a prouvé être le *renverſement* de l'Empire de Babylone, qui ſera éxécuté par *les armées de Cyrus*.

II°. Depuis le Verſet 3. juſqu'au 6.

Le *jour*, c'eſt-à-dire, *le fidèle Iſraëlite*, ne trouve point aſſez de termes pour que le *jour* pris dans le *même ſens* apprenne de lui cette *délivrance* ſi glorieuſe au Tout-puiſſant.

Les nations Idolâtres déſignées par *la nuit* s'empreſſeront de s'entredécouvrir les unes aux autres la connoiſſance de ces *opérations* de l'Eternel.

Ces êtres intelligens cachés ſous le voile des mots, le *jour* & la *nuit*, feront entendre leur *voix* qui publiera ces *merveilles* par toute la *terre*, & dans l'*univers*, c'eſt-à-dire, dans *toute la terre d'Iſraël*, & dans l'*Empire de Babylone*.

III°. Verſets 6 & 9.

L'*Eternel* placera au milieu de ces *régions* un *pavillon* pour le *ſoleil*. Ce *ſoleil* eſt *Cyrus*, dont l'*Edit* annoncera & opérera la *délivrance* d'Iſraël. Il fixera ſon *pavillon*, c'eſt-à-dire, *ſa réſidence* à Babylone.

Ce *ſoleil* repréſenté par ſon *Edit*, & identifié avec lui, quant aux *opérations* de la délivrance du Peuple de Dieu *, ſemblable à l'*Epoux* qui ſort de ſon *lit nuptial*, s'élance

* Cyrus avoit épouſé depuis peu de tems la fille de Darius Médus à Ecbatane capitale.

*publiera l'*œuvre *des mains du Verbe éternel, qui opéreront la* ruine *de Jéruſalem & de l'état des Juifs* par *les armées Romaines* commandées par *Tite.*

II°. Depuis le Verſet 3. juſqu'au 6.

Le jour, *c'eſt-à-dire, ſelon ſaint Paul,* le Chrétien *éclairé par les* lumières de la foi, *n'épargnera point ſes expreſſions pour que* le jour *qui a la même foi que lui, apprenne que les* hommes *vont être* délivrés *des* ténèbres du *Judaïſme* & du *Paganiſme.*

Les Gentils *déſignés par* la nuit *s'empreſſeront de découvrir les uns aux autres* la connoiſſance *de ces* miracles *du Très-haut.*

Ces êtres intelligens *feront entendre leur voix, & publieront ces* merveilles *dans toute* la Judée, *& dans l'étendue de* l'Empire Romain. *Saint Paul Rom. X, 18. applique à* ceux qui ont annoncé l'Evangile *le Verſet 5. de ce Pſaume:* In omnem terram exivit ſonus eorum.

III°. Verſets 6 & 7.

Le Seigneur *placera au milieu de ces* régions *un* pavillon *pour* le ſoleil.

Ce ſoleil *eſt le* Verbe incarné *dont* l'Evangile *annoncera & opérera* la délivrance *du genre humain.* Il *placera ſon* pavillon, *c'eſt-à-dire,* ſa demeure, *à Jéruſalem.*

Ce ſoleil *repréſenté par* ſon Evangile, *ſera* l'Epoux, *dont lui-même prend le nom dans le nouveau Teſtament. Il ſortira* de ſon lit nup-

---

de la Médie, où l'*Edit* de la délivrance d'Iſraël a été donné.

dire, *l'Egliſe d'Iſraël.*

IVe. Verſet 8.

L'*Edit* de *Cyrus* eſt ici déſigné par
de *Loi* du *Seigneur*; parce que cette l
publiée en conſéquence de l'ordre q
même avoit donné à ce Prince de
Iſraël, comme on le voit dans Iſaïe.

Cette *Loi* ſera *parfaite*, c'eſt-à-dir
forte; aux idées de l'Eternel touc
délivrance de ſon Peuple, puiſqu'elle
rera le retour de tous les Iſraëlites q
dront rentrer dans leur patrie.

Les *ordres* contenus dans l'*Edit* d
ſeront *infailliblement accomplis*. Ils
ront les ſimples d'*intelligence*, lorſqu
ront *Cyrus* exécuter les *promeſſes* an
par les Livres des Prophètes touchan
berté de la Nation ſainte.

V^e. Verſet 9.

Les ordres que Dieu donne aux

tial, *c'eſt-à-dire* du ſein d'une Vierge, *où il s'eſt uni avec la nature humaine.*

Il en ſortira plein de joie, *& parcourra à pas de géant* ſa carrière, *c'eſt-à-dire*, les cieux nouveaux *qu'il formera à meſure que ſa* Loi *ou ſon* Evangile *ſe prêcheront.*

L'Evangile *l'annoncera premièrement* dans la Judée *où ſont élus* les Apôtres, *& de là* dans tout l'univers *où en très peu de tems ils formeront* des diſciples. *C'eſt ainſi que le* ſoleil de juſtice *& ſon* Evangile *parcourront* leur carrière *à pas de géant.*

IV°. Verſet 8.

L'Evangile *eſt déſigné dans ce Pſaume par le nom de* Loi *du* Seigneur, *parce que les* Prophètes *l'ont annoncé d'avance* par l'ordre de Dieu même, *pour délivrer* l'univers *des* ténèbres *& de la* mort, *comme nous l'apprenons de S. Paul.*

Cette Loi *eſt* parfaite, *puiſqu'elle a été annoncée par* la bouche *de la* Sageſſe éternelle, *pour délivrer* le monde *& le faire revenir* au culte *du vrai Dieu qu'il avoit perdu de vue depuis ſi long-tems.*

Les préceptes *de* l'Evangile *ſeront infailliblement* accomplis. *Ils rempliront* d'intelligence *les* hommes ſimples, *c'eſt-à-dire*, les moins inſtruits, *lorſqu'ils verront s'exécuter* les promeſſes *de* Jéſus-Chriſt *par la converſion de l'univers.*

V°. Verſet 9.

Les ordres que le Seigneur *donne dans* ſon Evangile, *ſont* équitables *aux yeux* de la foi.

---

prédit la *création*, c'eſt-à-dire, la *formation* de l'Egliſe Chrétienne.

l'Iſraëlite comblé de joie, lorſqu'il verra ceſſer ſon *eſclavage*, & l'*orgueil* des *Chaldéens* humilié par *Cyrus*.

Les *commandemens* que ce Prince y donne, procureront la *délivrance* déſignée ici par le terme de *lumière ;* & les *yeux* des *aveugles*, c'eſt-à-dire, des *captifs*, en ſeront éclairés.

Iſaïe XLII, 7. & XLIII, 8. nous déclare dans le premier ſens litéral, que *Cyrus* rendra la *vue* aux *aveugles*, c'eſt-à-dire, *la liberté* aux *Iſraëlites* gémiſſans dans les *ténèbres* de la captivité ſous la *tyrannie* des Chaldéens.

VIe. Verſet 10.

La *crainte* de l'Eternel prédite par les Prophètes pour le tems de la *délivrance* de la captivité de Babylone ſera pour-lors la *ſource* de l'innocence & de la perſévérance dans le culte du Seigneur.

VIIe. Verſets 11, 12 & 13.

Les *jugemens* de l'Eternel, qui après la réprobation d'Iſraël Apoſtat rendront aux fidèles Iſraëlites leur liberté, ſeront reconnus *véritables* & pleins d'équité. Ils ſeront pour l'Iſraëlite délivré *préférables* aux monceaux d'or, & plus *délicieux* que le rayon du miel le plus exquis.

C'eſt par leur *exécution*, dit le Pſalmiſte, que votre *ſerviteur*, c'eſt-à-dire, le *Peuple* qui compoſe *votre Égliſe*, ſera éclairé ſur les *oracles* des Prophètes ; & dans leur *accompliſſement* il trouvera la *récompenſe* la plus abondante.

Elle triomphe, lorſqu'elle y lit la béatitude *promiſe* au fidèle, *& le châtiment* de ſes ennemis *au jour du jugement dernier.* Venite, benedicti, &c. Ite, maledicti, &c.

Les commandemens *que cette* Loi *renferme, procureront* la lumière, *c'eſt-à-dire*, la délivrance *du péché. Les* yeux *des* aveugles *en ſeront éclairés*, & *ſortiront ainſi des* ténèbres *du Judaïſme & du Paganiſme.*

Iſaïe XLII, 7. *& XLIII*, 8. *prédit dans le ſecond ſens littéral, qui eſt le plus important, que* Jéſus-Chriſt *rendra* la *vue* aux aveugles, *non-ſeulement quant au corps, mais auſſi quant à l'ame.*

VI°. Verſet 10.

La crainte *du Tout-puiſſant inſpirée par* la grace *de l'Evangile ſera la* ſource *de* l'innocence *& de la* perſéverance *dans la* foi *en Jéſus-Chriſt.*

VII°. Verſets 11, 12 & 13.

Les jugemens *de l'Eternel, qui après la* réprobation *des Juifs appelleront* les Gentils *à la* foi, *ſeront reconnus* véritables & pleins d'équité. *Ils ſeront pour le fidèle* préférables *à toutes les richeſſes du monde*, & plus délicieuſes *que les plus* exquiſes nourritures.

C'eſt par leur exécution *que* votre ſerviteur, *c'eſt-à-dire*, le diſciple de Jéſus-Chriſt, *ſera éclairé ; & ce ſera par leur* accompliſſement *qu'il trouvera la plus* riche récompenſe *par la* foi *dont il vivra.*

VIIIe. Verſet 14.

Qui eſt-ce qui comprendra les *crimes* où l'Idolâtrie l'aura plongé? Purifiez-*moi*, c'eſt-à-dire, *mes enfans*, s'écrie l'Egliſe d'Iſraël, des *abominations ſécretes* qu'ils ont commiſes.

IXe. Verſets 15, 16, 17 & 18.

L'Egliſe encore captive à Babylone avant l'exécution de cette Prophétie ſupplie le Seigneur de la *délivrer de la tyrannie* des ſuperbes Chaldéens. Alors elle ſera purifiée du *crime énorme* commis par l'Idolâtrie de ſes enfans. Elle conjure l'Eternel ſon appui & ſon rédempteur d'exaucer ſa prière & ſes vœux.

1. Cœli palàm enarrent
Gloriam Omnipotentis;
Et opus manuum ejus
Annuntiet expanſus aër.

2. Dies diei profundet ſermonem:

(*a*) QUE LES CIEUX. Voyez ce que ſignifie ce terme, IVe Obſervation, Art. I. p. 134.

(*b*) DE TOUTES PARTS. Nous ajoutons ces termes poar exprimer la force du Verbe que le Pſalmiſte employe ici dans la ſeconde Conjugaiſon.

(*c*) L'ÉTENDUE DES AIRS. Voyez la pre-

VIII°. Verſet 14.

Quel eſt le Gentil *qui comprendra les* excès *où le* culte *des faux Dieux l'aura fait tomber? Quel eſt* le Juif *qui aura une idée du* crime, *c'eſt-à-dire*, du déicide *dont il n'aura pas connu* l'énormité ? *L'Egliſe Chrétienne prie le Seigneur d'en purifier ſes enfans.*

IX°. Verſets 15, 16, 17 & 18.

L'Egliſe *ſous la perſécution des Juifs & des Payens prie le Seigneur de la délivrer de ces* ſuperbes ennemis. *Alors ſes* enfans *ſeront purifiés des* crimes *dont ils ont été coupables dans le Judaïſme & dans la Gentilité, & dont le* ſang *des Martyrs aura lavé* toute la terre. *Elle conjure l'Eternel qu'elle appelle ſon* appui *& ſon* rédempteur, *d'exaucer ſa prière & les ſentimens de ſon ame.*

1. QUe les cieux (*a*) annoncent de toutes parts (*b*)
La gloire du Tout-puiſſant :
Que l'étenduë (*c*) des airs publie
L'œuvre (*d*) admirable de ſes mains.
2. Le jour (*e*) ſe répandra en paroles
Pour en faire le récit au jour :
La nuit (*f*) même découvrira à la nuit

---

mière Section du ſecond Article de la IVe Obſervation, p. 173.

(*d*) ŒUVRE. Sect. II. de la IVe Obſervation, p. 177.

(*e*) LE JOUR. Troiſième Section de la IVe Obſervation, p. 189.

(*f*) LA NUIT. Troiſième Section de la IVe Obſervation, p. 195.

Nox ipſa nocti indicabit notitiam.
3. Non erit ſermo,
Non erunt verba
Quorum vix audiatur ſonus.
4. Omnem terram
Pervadet ſonus eorum,
Et fines orbis
Eloquia eorum.
5. Soli ponet tentorium in eis;
Et ipſe, velut ſponſus
Procedens è thalamo ſuo,
Lætus exiliet ut gigas
Ad percurrendam viam.

6. Ab extremitate cœlorum
Egreſſus ejus,
Et revolutio ejus
Ad extrema eorum;
Nec eſt qui ſe abſcondat
A calore ejus.
7. Lex Æterni
Perfectum habebit finem:
Animæ reditum præſtabit.
Teſtimonium Domini certum,
Intelligentiam præſtans parvulis.

(*g*) LEUR VOIX RETENTIRA, &c. Le Texte Hébreu porte קַוָּם káoûâme, *linea eorum*. Nous ſoupçonnerions que c'eſt ici une faute, & qu'il faudroit lire avec l'Auteur de la Verſion, dont l'Egliſe fait uſage dans ſes Offices קוֹלָם kôláme, ſi Leigh ne nous avertiſſoit que Iſaac prétend que le mot káoûâme ſignifie auſſi bien la *voix*, qu'une *ligne*.

(*h*) AU MILIEU D'EUX. C'eſt-à-dire, au milieu des cieux dont il eſt parlé au Verſ. 1.

La connoiſſance de cette merveille.
Ce ne ſera point un langage,
Ce ne ſeront point des paroles
Dont le ſon frappe à peine les oreilles.
Leur voix retentira (*g*) dans toute la terre :
Leurs diſcours ſe répandront
Juſqu'aux confins de l'univers.
Il placera au milieu d'eux (*h*)
Le pavillon (*i*) éclatant du ſoleil (*k*) :
Et cet aſtre brillant,
Tel qu'un époux qui ſort de ſon lit nuptial,
S'élancera plein de joie
Pour parcourir à pas de géant ſa carrière.
Il ſortira (*l*) d'une extrêmité des cieux,
Il en parcourra
Les climats les plus reculés ;
Et nul être ne ſe dérobera
Aux effets de ſa chaleur.

La Loi de l'Eternel (*m*)
Aura ſon parfait accompliſſement :
L'ame (*n*) lui devra ſon retour.
L'oracle du Seigneur eſt infaillible,
Il remplira les ſimples (*o*) d'intelligence.

) PAVILLON. Obſervation V. Art. II. 7.
) DU SOLEIL. Obſerv. V. Art. I. p. 208.
) IL SORTIRA D'UNE EXTRÉMITÉ DES X. Obſerv. V. Art. IV. p. 210.
) LA LOI DE L'ETERNEL. Obſerv. III. I. p. 72.
) L'AME. L'Iſraëlite fidèle en captivité.
) LES SIMPLES. Nous avons prouvé dans eurs endroits de cet Ouvrage que ce terme

8. Juſta Æterni recta:
Cor afficient lætitiâ.
Præceptum Domini lucidum,
Illuminans oculos.

9. [Tunc] timor Æterni
Munditiam præſtabit,
Perſeverantiam in ſeculum.

10. Judicia Æterni ſunt veritas:
Certa ſunt ad invicem.

11. Expetibilia ſunt præ auro,
Præ acervo auri puriſſimi:
Dulciora ſunt melle
Et primo liquore favorum.

12. Denique ſervus tuus
Illuminabitur per ea.
In obſervando eventum illorum
Retributio multa.

13. Errores quis intelliget?
Ab occultis meis munda me.

14. Subtrahe, quæſo,
A ſuperbis ſervum tuum.
Ne ampliùs dominentur in me.

15. Quoniam integer ſum,

---

déſigne preſque toujours dans les Pſaumes la Nation d'Iſraël captive.

(*p*) SES ORDRES. LE COMMANDEMENT. Obſerv. III. Art. I. p. 80.

(*q*) LA CRAINTE DE L'ÉTERNEL. Obſervation III. Art. I. p. 88.

Ses ordres (*p*) ſont dictés par l'équité;
Ils combleront les cœurs d'allégreſſe.
Le commandement de l'Eternel
Répand la lumière, il éclaire les yeux.
[Alors] la crainte (*q*) de l'Eternel
Sera la ſource de l'innocence
Et d'une perſévérance
A l'épreuve des tems.
Les jugemens de l'Eternel
Sont infaillibles:
Ils ſe vérifient mutuellement.
Ils ſont préférables à l'or,
A des monceaux d'or le plus épuré:
Ils ſont plus agréables au goût que le miel,
Que la plus pure liqueur
Qui découle de ſes rayons.
Enfin c'eſt par eux que votre ſerviteur
Sera rempli de lumière:
Et en attendant qu'ils s'accompliſſent,
Il trouvera la plus riche récompenſe.
Qui comprendra ſes égaremens?
Purifiez-moi des crimes commis en ſécret (*r*).
Daignez ſouſtraire votre ſerviteur
Au pouvoir des hommes ſuperbes (*s*).
Qu'ils n'éxercent plus ſur moi leur tyrannie.
Car j'ai recouvré mon innocence,

---

p) DES CRIMES COMMIS EN SÉCRET. Voyez Obſerv. III. Art. I. p. 123.

r) DES HOMMES SUPERBES. C'eſt-à-dire, Chaldéens déſignés ordinairement ſous ce nom; voyez p. 41.

Et immaculatus à delicto maximo.

16. Sint in beneplacitum [tibi]
Sermones oris mei ;
Et meditatio cordis mei
Præſens ſit vultibus tuis.
17. Æterne, præſidium meum ,
Et vindex meus.

(t) DU CRIME ÉNORME QUE J'AI COMMIS. Voyez Obſerv. II. p. 43.

PSALMUS CXLVIII.

Laudate Dominum de cœlis, &c.

TITULUS.

Laudate eum qui per ſe exiſtit.

TITRE.

Louez l'Etre qui ne doit ſon éxiſtence qu'à lui-même.

AVERTISSEMENT.

APrès l'idée que nous offrent de ce Pſaume tous les Commentateurs fondés ſur le ſeul mot du Verſet 5 *creata ſunt*, » ont été créés, « on n'a pas dû être ſurpris que dans les tra ductions Latine & Françoiſe que nous

Et je ſuis purifié
Du crime énorme que j'ai commis (*t*).
16. Daignez agréer les prières
Que ma bouche vous adreſſe :
Que les deſirs de mon cœur
Attirent ſur moi vos regards favorables.
17. Eternel, vous êtes ma défenſe ;
Soyez auſſi mon vengeur (*u*).

(*u*) MA DÉFENSE, MON VENGEUR. Voyez Obſervation I. p. 17.

avons donné des Pſaumes, nous l'ayons attribué à la création. Il nous étoit alors abſolument impoſſible de le préſenter dans ſon ſens litéral, à cauſe de la multitude des termes énigmatiques ſous leſquels il eſt caché. Mais en l'inſérant aujourd'hui dans cet Ouvrage, nous croyons devoir en rendre un compte plus éxact. Nous reconnoiſſons donc, à ne pouvoir en douter, que cette divine Poëſie n'eſt autre choſe qu'un Cantique d'actions de graces anticipées ſur la *ruine* de Babylone, & ſur la *délivrance* d'Iſraël captif ; & nous oſons aſſurer que le Verſ. 8. contient la première propoſition, & que la ſeconde eſt préſentée dans le dernier, qui déclare que

le diadême a dans la ſuite été r
& placé ſur la tête des premie
monéens.

Mais pour comprendre ce qu
diſons, il faut être averti que l
que le Pſalmiſte invite à louer
nel, ne ſont pas des *créatures de*
d'intelligences & d'*organes* ca
de payer le *tribut de louange*
par le Pſalmiſte.

Ainſi nous oſons, avant tout
nous avons à dire, propoſer tr
ſertions pour y préparer le Le

ASSERTION I.

1°. Dans les deux premiers Ver
faut prendre ſelon leur ſens ord
les termes de *cieux*, d'*Anges*

gouvernement politique du Peuple de Dieu eſt caractériſé par le terme énigmatique de *ſoleil*; & la *terre* d'Iſraël dont les habitans doivent *louer le Seigneur* après leur retour dans leur patrie, eſt déſignée par le terme de *lune*.

3°. Dans le Verſ. 4. *les cieux des cieux* déſignent le *ſouverain Sacerdoce*: les *cieux* au-deſſus deſquels ſont les *eaux*, doivent ſe prendre pour les *Juſtes d'Iſraël*; & les *eaux* ſont les *Prêtres* & les *Prophètes*, dont les inſtructions & les oracles étoient une *roſée* & une *pluie*.

4°. Dans les Verſ. 5 & 6. eſt contenu le *motif de louanges* que rendront à l'Eternel les *êtres* des quatre premiers Verſets.

Ce motif nous paroît conſiſter dans l'*ordre irrévocable* que l'Etre ſuprême a donné touchant la *ruine* de l'Empire de Babylone.

ASSERTION II.

Le Verſ. 7. invite Iſraël captif dans la *terre des dragons* à chanter les louanges du ſuprême Arbitre de l'univers, lorſqu'il ſera délivré.

autant d'*êtres intelligens*, dont expliquerons la nature.

ASSERTION III.

Dans les quatre derniers Verſe ſont le 11, 12, 13 & 14. tout le P d'Iſraël, ſes Chefs, ſes Rois q

---

I°. Aux Intelligences céleſtes.

II°. A l'Egliſe de l'ancien Iſraël a de la *nouvelle création*, c'eſt-à-dire, *rétabliſſement* dans ſa patrie, après que lui aura rendu ſa liberté.

III°. Aux Iſraëlites captifs à Babyl en Aſſyrie.

IV°. Ravage de l'Empire des Cha par les Mèdes & par les Perſes qui y p la *déſolation* déſignée par les termes d de *grêle*, &c.

V°. Au Peuple d'Iſraël qui doit êt

gneront un jour ſur lui, les Princes, les Juges de la terre, &c. loueront l'Eternel de ce que lui ſeul aura exalté ſa toute-puiſſance, en rétabliſſant les forces de la nation qu'il a choiſie.

Tel eſt, ſelon nous, l'objet général du Pſaume, dont on va lire les traductions Latine & Françoiſe, où nous conſervons les termes énigmatiques de l'Original. Nous les expliquerons dans les Obſervations ſuivantes, qui développeront les idées contenues dans le précis que nous allons préſenter.

I°. Aux Intelligences céleſtes.

II°. A l'Egliſe du nouvel Iſraël touchant la liberté qu'elle aura d'offrir publiquement ſes ſacrifices, après que Conſtantin l'aura affranchie du joug du Paganiſme.

III°. Aux Chrétiens expoſés aux inſultes des Juifs & des Gentils.

IV°. *Ravage* que les Romains & Conſtantin feront parmi les Juifs & parmi les Payens, caractériſé par les termes de *feu*, de *grêle*, &c.

V°. Aux Chrétiens qui doivent recouvrer la liberté.

I.

1. DU haut des cieux où vous réſidez,
Eſprits, louez l'Eternel:

2. Laudate eum, omnes Angeli ejus =
Laudate eum, omnia agmina ejus.

II.

3. Laudate eum, ſol & luna:
Laudate eum, omnes ſtellæ lucidæ.

4. Laudate eum, cœli cœlorum,
Et aquæ quæ ſuper cœlos ſunt.

5. Laudabunt potentiam Æterni [illa;]
Eò quòd ipſe juſſerit,
Et denuò creata ſunt.

6. Imò conſiſtere faciet ea
In ſeculum ſeculi:
Statutum poſuit,
Quod non præteribit.

III.

7. Laudate Æternum,
De terra draconum,
Et omnium abyſſorum.

IV.

8. Ignis, grando, nix, glacies,
Et ventus procelloſus
Exequentur juſſum ejus.

Louez-le, vous dont la demeure
Eſt dans le ſéjour le plus élevé.
Louez-le, vous tous qui êtes ſes Anges;
Milices céleſtes, réuniſſez-vous
Pour célébrer ſes louanges.

II.

Soleil & lune, publiez-les;
Et vous toutes brillantes étoiles,
Faites-les retentir par-tout.
Cieux des cieux, annoncez-les;
Ainſi que vous, nuages,
Placés au-deſſus des cieux.
Ces êtres annonceront
La puiſſance de l'Eternel;
Parce que, ſelon les ordres
Que lui-même aura donnés,
Ils auront été créés de nouveau.
Certes, il les fera ſubſiſter
Juſques à la fin des ſiècles:
Il en a porté le décret,
Il ſera irrévocable.

III.

Du fond de la terre des dragons
Et de tous les abymes,
Adreſſez vos louanges à l'Eternel.

IV.

Le feu, la grêle, la neige, la glace,
Et les vents orageux
Seront les éxécuteurs de ſes ordres.

V.

9. Montes & omnes colles,
Arbores fructiferæ & omnes cedri:

10. Feræ & omnia jumenta,
Reptilia & omnes volucres pennatæ:

11. Reges terræ & omnes tribus,
Principes & omnes Judices terræ:

12. Juvenes & virgines,
Senes cum junioribus
Laudent potentiam Æterni.
13. Quando exaltata erit potentia ejus ſolius,
Et gloria ejus ſuper terram & cœlos;

14. Quando extulerit cornu populi ſui,
Laus erit omnibus piis ejus,
Filiis Iſraël, Populo accedenti ad illum.
Laudate eum qui per ſe exiſtit.

QUe d'*énigmes* depuis le Verſet 3, juſqu'au 12. Mais nous n'en ſommes pas ſurpris. Nous avons reconnu par nos travaux ſur ce genre d'écrire, que le *ſtyle énigmatique* eſt l'art le plus ingénieux dont les Pſalmiſtes ayent pu ſe ſervir pour dérober aux Apoſtats, & par conſéquent aux Chaldéens, l'intelligence des oracles touchant la

V.

Que les montagnes & toutes les collines,
Que les arbres fruitiers & tous les cèdres:
Que les bêtes ſauvages
Et tous les animaux domeſtiques:
Que les reptiles de la terre
Et les oiſeaux qui volent dans les airs:
Que les Rois de la terre & toutes les tribus,
Les Princes & tous les Juges du pays:
Les jeunes hommes & les vierges,
Les vieillards & les enfans,
Célèbrent la force de l'Eternel.
Lorſque la puiſſance
Qui n'appartient qu'à lui ſeul,
Sera exaltée
Et que ſa magnificence aura éclaté
Sur la terre & dans les cieux;
Lorſqu'il aura relevé
La force de ſon Peuple,
Alors on comblera de louanges
Ceux qui lui ſont chers, les enfans d'Iſraël,
Ce Peuple qui ſe ſera approché de lui.
Louez l'Etre qui ne doit ſon éxiſtence qu'à lui-même.

---

livrance d'Iſraël qui ne devoit s'éxécuter que par la *ruine* de l'Empire de Babylone.

Comment en effet les Prophètes pouvoient-ils voiler avec plus de ſuccès ces deux grands évènemens? ſi ce n'étoit en employant des termes clairs

& très-connus, que l'on pouvoit appliquer à des objets, ſoit *moraux*, ſoit *phyſiques*, & quelquefois à des traits de quelqu'ancienne hiſtoire. Les diſciples de ces grands Maîtres avoient appris d'eux à lever ce voile, & ſavoient ſubſtituer à ces termes ſi clairs en apparence les idées véritables, & les oracles que le Prophète avoit en vue. L'Egliſe conſervoit dans ſon ſein, par le moyen de ſes diſciples, & la Prophétie, & l'intelligence des termes qui la compoſoient. On peut la trouver cette intelligence en partie dans la Paraphraſe Chaldaïque, en partie dans les Pères de l'Egliſe, & en partie dans quelques Commentateurs éclairés. Mais la vraie ſource où l'on doive puiſer cette connoiſſance, eſt l'Ecriture ſainte elle-même, où l'on auroit trouvé par la combinaiſon des textes parallèles la ſignification de ces termes énigmatiques.

Or l'étude en paroît ſi laborieuſe & ſi longue, qu'on aime mieux y renoncer, & ſe contenter de rendre les expreſſions telles qu'elles ſe trouvent, ſans les approfondir. Alors au lieu d'une Prophétie très-intéreſſante pour l'un-

& l'autre Iſraël, on n'offre qu'un objet qui l'obſcurcit encore plus.

On voit pluſieurs exemples de ce que nous avançons, & ſur-tout dans le Pſ. CXLVII. *Lauda, Jeruſalem, Dominum, &c.* où les Commentateurs admirent d'abord l'éloquence de l'Ecrivain ſacré, lorſqu'il fait, ſelon eux, la peinture d'une *forte gélée* & d'un *dégel ſubit.* Mais ces Interprètes ſuperficiels ſont très-embaraſſés, lorſqu'ils voient à la fin du Pſaume, que *Dieu ne traite pas ainſi les autres nations.* Ils ſentent bien qu'il *neige*, qu'il *gèle*, & qu'il *dégèle* en Aſie, en Amérique & en Europe. Comment donc concilier les deux derniers Verſets de ce Pſaume avec les Verſets 4, 5, 6, 7, 8 & 9. précédens, qui, ſi vous les prenez dans le *ſens phyſique*, n'ont abſolument aucune connéxion avec les *décrets*, les *jugemens*, & les *deſſeins* que Dieu ne découvre qu'au ſeul Iſraël ? Ces Commentateurs, après quelques réfléxions édifiantes, vous laiſſent le ſoin de chercher l'harmonie qui doit lier enſemble toutes les parties du Pſaume. Ils s'embarraſſent encore moins de faire connoître le double *ſens li-*

téral que la Prophétie contient quant à l'ancien & quant au nouvel Iſraël. Or pour faire ſentir cette *harmonie*, & ce *double ſens litéral*, il falloit regarder la *neige*, le *givre*, la *grêle* & le *froid inſupportable*, comme autant de *termes énigmatiques* qui déſignent les *malheurs* dont Iſraël devoit être accablé dans ſa captivité, & voir ſous l'emblême du *dégel* la *liberté* qui lui accorde le retour dans ſa patrie, pour y jouir de la félicité promiſe à Jéruſalem dans les trois premiers Verſets. Voyez ſur ce point l'explication de ce Pſaume à la page 460. du XIe Vol. de cet Ouvrage.

Mais que diront nos Adverſaires, quand nous leur ſoutiendrons la certitude de la maxime ſuivante?

» La ſience du ſtyle énigmatique » eſt ſi néceſſaire, que ſans elle il eſt » impoſſible d'entendre la partie la » plus étendue des Livres prophétiques, » & que l'on ne pourra jamais en ſaiſir l'objet total, quant à l'ancien Iſ» raël, toutes les fois que dans l'im» puiſſance de connoître la valeur du » terme énigmatique dont le Prophète » ſe ſert, on ſubſtituera au véritable

» objet que le Saint-Eſprit avoit en » vue, des objets étrangers, tels que » quelqu'*ancienne hiſtoire*, quelqu'*opi-* » *nion Rabbinique*, où les *conjectu-* » *res* des Commentateurs qui ne ſe » ſont pas douté qu'il éxiſtât un ſtyle » énigmatique. «

Or l'objet une fois manqué, doit-on être ſurpris de trouver ſi peu d'accord entre toutes les idées, dont les oracles des Prophètes ſont compoſés? Peut-on alors concilier enſemble l'ancien & le nouvel Iſraël? Non, ſans doute, puiſqu'en ſe trompant ſur l'objet que le Saint-Eſprit avoit en vue, on ne peut lui appliquer les expreſſions dont le Prophète a fait uſage: expreſſions difficiles à entendre, & ſouvent inintelligibles, pour quiconque n'eſt pas verſé dans la ſience du ſtyle énigmatique. Nous en donnons pour exemple le Cantique d'Habacuc.

Mais pouvons-nous mieux faire ſentir quant à préſent l'importance de la maxime que nous venons d'établir, ſi ce n'eſt en expliquant le Pſ. CXLVIII? En effet ce Cantique d'actions de graces, depuis le Verſ. 3. juſqu'au onzième, nous offre des *êtres deſtitués de toute*

intelligence, que nos Commentateurs chargent de *louer le Très-haut*. Nous ſavons que l'on prête au Verbe *louer* un certain ſens. Mais nous pouvons aſſurer que les maîtres qui le donnent, & les auditeurs qui le reçoivent, ne ſont pas mieux inſtruits les uns que les autres ſur l'objet du Pſaume, faute de ſavoir la valeur des termes qui le compoſent.

Nous allons prendre une route bien différente de celle que l'on a tenue juſqu'ici. Elle eſt beaucoup plus difficile, il eſt vrai; mais il en reſulte un Cantique plus intéreſſant pour l'un & l'autre Iſraël, & plus ſatisfaiſant pour l'eſprit & pour le cœur.

PREMIÈRE OBSERVATION
Qui contient les ſix premiers Verſets.

SECTION PREMIÈRE.

Examen des deux premiers Verſets.

Des cieux où vous réſidez,
Eſprits, louez l'Eternel:
Louez-le, vous dont la demeure
Eſt dans le ſéjour le plus élevé.

I°. On ne doutera point que

cieux dont parle ici le Pſalmiſte, ne ſoient le *thrône* du Tout-puiſſant environné de mille millions d'Eſprits céleſtes ſans ceſſe occupés à *chanter ſes louanges* & ſa *gloire*. Nous avons averti que ce *bienheureux ſéjour* eſt *celui* où fut enlevé ſaint Paul, qui lui donne le nom de *troiſième ciel*, relativement aux *deux autres cieux* plus voiſins de la terre, & dont nous parlerons aux troiſième & quatrième Verſets.

IIe. Louez.

Ce Verbe & ſa ſignification ſont trop connus pour nous y arrêter.

Dans les deux premiers Verſets de ce Pſaume on l'emploie pour exprimer *les louanges adreſſées à l'Eternel par les Eſprits céleſtes, & par les Intelligences humaines*. Rien de plus intelligible. *Dieu* eſt *Eſprit*; les ſeuls *Eſprits* ſont à portée de le *louer*. Loin d'ici la *pure matière*, & tout *corps deſtitué d'intelligence & d'organes incapables* de cette auguſte fonction.

Cependant, malgré cette notion ſi claire dictée par le bon ſens, on veut que les *bêtes*, les *élémens*, les *arbres*, les *rochers* & tout autre *être* purement

matériel, *louent* l'Eternel. On pouſſe la choſe plus loin. On fait ſauter les *arbres* des forêts, les *champs* & les *montagnes*; & l'on croit bonnement que les *fleuves* battent des mains. Les *poiſſons*, genre d'animal le plus dépourvu d'intelligence, eſt mis ſur les rangs avec les *reptiles* les moins capables de connoiſſance, pour *célébrer les louanges* du ſouverain Maître. Quelques Interprètes ont ſenti combien eſt contraire à la raiſon la liberté qu'on ſe donne d'attribuer *à la matière* une *intelligence* & des *ſentimens* que le Créateur n'a donnés qu'à l'*Ange* & à l'*homme*. Ils n'ont point voulu ſe contenter de la défaite dont ſe ſervent ceux à qui l'étude profonde eſt inſupportable. Ils n'ont point dit avec eux que les *animaux* & toute autre *être matériel louent* Dieu à leur façon; que tout ce que l'on voit en eux, *loue le Créateur* par l'admiration qu'ils excitent en nous. Cette explication eſt édifiante, à la vérité; mais elle fait entendre un langage bien éloigné de l'idée des Prophètes, qui ſous le nom de ces *êtres matériels* voilent des *créatures douées d'une in-*

telligence capable de connoître & de chanter les louanges du ſuprême Arbitre de l'univers, en reconnoiſſance de ſes bienfaits ſignalés. En voici un exemple tiré d'un Pſaume où des *êtres matériels* ſervent de Nominatif au Verbe הָלַל hillêl, *louer*. Il eſt le ſeul avec celui que nous expliquons, où ſe trouve ce Verbe régi par de pareils Nominatifs. Pſ. LXVIII, 35.

Les cieux & la terre,
Les mers & tous les poiſſons
Qui nagent dans leur ſein,
Chanteront ſes louanges. יְהַלְלוּהוּ iehâl-leloûhoû.

Il n'eſt pas difficile d'apprendre à quelle occaſion, puiſqu'on lit dans le Verſet ſuivant:

Parce qu'il aura délivré Sion,
Et rétabli les villes de Juda.

Comment peut-on ſe perſuader que les *cieux* & la *terre*, *êtres* purement *matériels* auſſi-bien que les *mers* & les *poiſſons*, puiſſent *chanter* ou *célébrer les louanges* du Très-haut? Et quand on ſuppoſeroit que les *cieux* ſont mis ici pour les *Anges*, & la *terre* pour les *hommes*; que fera-t-on des

mers & des *poiſſons* qui n'ont aucune connoiſſance du *rétabliſſement* de Sion & des villes de Juda, auſquelles ſûrement ils ne prennent aucun intérêt. Ayons donc recours à la note que nous avons miſe ſur ce Verſet, p. 226. de notre Pſautier François, où nous verrons que les *cieux* déſignent les *Prêtres* & les *Grands* d'Iſraël, que *Sion* & les *villes de Juda rebâties* intéreſſoient très-vivement.

Quant au termes de *mers*, nous avons toujours enſeigné qu'il ſe prend pour l'*Empire* de Babylone & ſes *Provinces*, où étoient répandus, non-ſeulement les *captifs d'Iſraël*, mais auſſi *différens peuples* intéreſſés à la délivrance opérée par Cyrus, tels que les *Moabites*, les *Tyriens*, &c. à qui la liberté étoit promiſe, & que Nabuchodonoſor avoit enlevé de leur pays, de même qu'Iſraël, comme un pêcheur enlève des poiſſons avec ſon filet. Qu'on étudie bien les Verſets 14, 15 & 16. du premier Chapitre d'Habacuc, on y trouvera les *poiſſons raiſonnables*, dont il eſt parlé dans ce Texte énigmatique du Pſ. LXVIII. où nous rendons le mot Hébreu *romés*, reptile,

reptile, par celui de *poiſſon*, ſur l'autorité de Leigh que l'on peut conſulter ſur ce terme dans ſon Ouvrage appellée *Critica ſacra*.

III°. *Louez-le, vous tous qui êtes ſes Anges :*
Milice céleſte, réuniſſez-vous
Pour célébrer ſes louanges.

Tout le monde ſait que les *Anges* ſont cette partie des *Eſprits céleſtes* que l'Eternel envoie ſur la terre pour y éxécuter ſes ordres, & pour veiller à la conſervation & au bonheur des hommes, des Empires & des autres Etats; mais ces fonctions ſont inſéparables des louanges qu'ils rendent ſans ceſſe au Dieu dont ils ſont les miniſtres.

Il eſt encore un autre ordre d'*Eſprits céleſtes*, que le Pſalmiſte appelle ici צְבָאוֹ tsâbâ-oû, *militia ejus*, & que le Grec rend par πᾶσαι δυνάμεις αὐτοῦ, la Vulgate par *omnes virtutes ejus*, le Chaldéen & le Syriaque par *omnes exercitus ejus*. Cet ordre à qui l'Egliſe attribue ſpécialement le nom de *Vertus*, eſt appellé dans les Préfaces ordinaires, *militia cœleſtis exercitûs*, » milice de l'armée céleſte ; «

& dans les Préfaces du Carême, de la Croix & de la ſainte Vierge, il reçoit le nom de *cœlorum Virtutes*, » les ar- » mées des cieux. «

Les Prophètes ont coutume de mettre le nom *Deus* ou *Dominus*, & ſouvent tous les deux avant celui d'*exercituum*, » le Seigneur Dieu des ar- » mées. « Nous ſoupçonnons que c'eſt par la raiſon ſuivante que les oracles divins s'expriment ainſi. Comme la plus grande partie de leurs prédictions regardoient leur délivrance d'entre les mains des Babyloniens dont ils étoient eſclaves, ſans ſecours, ſans force, & ſans troupes, l'Eternel prend à leur égard le titre de *Dieu des armées*, pour leur faire connoître par cette dénomination, qu'il étoit tout-puiſſant pour les faire ſortir de captivité, & qu'aucune force humaine ne pouvoit s'oppoſer à leur délivrance. En effet il devoit conduire Cyrus par la main, & ſe mettre à la tête des troupes de ce Prince. Il y étoit ſur ſon char de triomphe compoſé de Chérubins, & environné, Pſ. LXVII, 18. de mille millions d'Anges, qui compoſoient l'armée céleſte ſoumiſe à ſes

ordres. C'eſt à cette milice de l'Eternel dont le Verbe s'eſt ſervi pour faire triompher Cyrus, que l'Egliſe d'Iſraël adreſſe les paroles du ſecond Verſet du Pſaume que nous expliquons.

SECTION SECONDE.

Nous avons fait obſerver pluſieurs fois que Moïſe nous enſeigne trois ſortes de *cieux*, 1°. le *ciel* le plus élevé, que ſaint Paul appelle le *troiſième ciel*; & à qui Moïſe donne également le nom de *ciel*, lorſqu'il dit: *In principio creavit Deus cœlum & terram*, que nous traduiſons ainſi: *Dieu commença par créer les eſprits céleſtes & la matière.*

2°. Après ce *ciel* compoſé d'*êtres* purement *ſpirituels*, Moïſe place une *étendue d'air* où Dieu crée le *ſoleil*, la *lune* & les *aſtres*. C'eſt à cette *étendue d'air* qu'il donne le nom de *ciel* au Verſet 8. du première Chapitre de la Genèſe, en ces termes: *Et vocavit Deus* firmamentum cœlum, » *il* » *appella* ciel cette étendue d'air.«

3°. Au deſſous de cette *première étendue d'air*, il s'en trouve une *autre*

que nous regardons comme notre *athmoſphère*. Les *oiſeaux* la parcourent avec leurs aîles. Ce dernier *eſpace* d'air eſt appellé *ciel* dans le Chap. IV. de Daniel, où le nom d'*oiſeaux* eſt joint à celui de *ciel*, volucres *cœli*, Verſ. 9. & *aves cœli*, Verſ. 18. & Jéſus-Chriſt s'exprime de même, Marc IV, Verſ. 32. Obſervez que ce *ciel intérieur* eſt appellé ſimplement *râkiâ'gh*, expanſus *aër*, dans la Genèſ. I. & dans le Pſ. XVIII, 1. Or les mots *râkiâ'gh* & *shâmaïim'* veulent dire la même choſe. Ce *ciel* remonte depuis les *eaux inférieures* qui ſont les *mers* & *toute eau* des lacs & des fleuves, & s'étend juſqu'aux *eaux ſupérieures* qui ſont les *nuées*.

Ces deux *eſpaces d'air* forment les *cieux matériels*, qui joints au troiſième où fut enlevé ſaint Paul, ſont les ſeuls *cieux* connus dans l'Ecriture.

Verſ. 3. *Soleil & lune, publiez ſes louanges; Et vous qui répandez la lumière, Etoiles, publiez-les.*
Verſ. 4. *Annoncez-les, cieux ſupérieurs: Publiez-les, eaux qui vous étendez Au-deſſus des cieux* [*inférieurs.*].

I°. Remarquez que le *ſoleil*, la

lune & les *étoiles* ſont dans le *ciel matériel* le plus élevé : élévation que le Prophète exprime par les mots, *cœli cœlorum*, c'eſt-à-dire, *cieux élevés au deſſus des cieux* où volent les oiſeaux. C'eſt ainſi que les Auteurs inſpirés caractériſent l'Etre ſuprême, en ſe ſervant du mot *Èlôhîm*, qu'ils mettent d'abord dans la forme conſtruite, ſuivi du même nom dans la forme ſimple. Pſ. CXXXV, 2. *Élôhê hâ-èlôhîm*. Deo Deorum, *au Dieu des Dieux* ; c'eſt-à-dire, *au Dieu qui eſt au-deſſus des Dieux*. Ainſi *les cieux* [*matériels*] des *cieux* [*matériels*] ſont *les cieux ſupérieurs* ; & les *cieux* qui ſont au-deſſous d'*eux*, ſont *les cieux inférieurs*.

II°. De ces deux *cieux* tire ſon origine l'expreſſion énigmatique dont on ſe ſert pour déſigner le *corps* de l'Egliſe d'Iſraël.

Le premier *ciel matériel* repréſente *la partie* ſupérieure de cette Egliſe, où ſont placés le *ſoleil*, la *lune* & les *étoiles*.

Le *ſoleil* déſigne *celui* en qui réſide la ſuprême autorité, telle que celle des *Rois*, comme nous l'avons remarqué ailleurs, & ſur-tout dans le

Pſ. XVIII. où nous avons fait voir par l'autorité d'un Prophète, que *Sédécias* devenu captif eſt dépeint ſous l'emblême du *ſoleil* que ſon coucher fait diſparoître. Or depuis *Sédécias* juſqu'à *Alexandre le Grand* le Peuple d'Iſraël n'a point eu d'*autre chef* que le *ſouverain Pontife* qui décidoit de toutes les affaires d'Etat & de Religion. Il n'eſt pas ſurprenant que ce *Souverain ſpirituel & temporel* après le retour d'Iſraël ſoit caractériſé par le terme de *ſoleil.*

La *lune* déſigne la *terre* d'Iſraël & ſes *habitans*, que ce *ſoleil énigmatique* éclairoit par ſes lumières, par ſa ſageſſe & ſa piété.

Les *étoiles* repréſentent les *hommes diſtingués* par leurs talens, par leur naiſſance, & par leurs lumières ſupérieures.

Telles ſont les définitions que nous avons conſtamment données de ces trois termes dans tous les endroits où nous les avons trouvé ſuſceptibles de cette explication, c'eſt-à-dire, dans les Textes où le ſtyle énigmatique a lieu.

C'eſt à un tel *ſoleil*, à une telle

lune

lune & à de telles *étoiles* que le bon ſens attribue la faculté de *louer l'Eternel*, & non à des *êtres purement matériels*.

III°. Nous venons de déclarer que ces deux-*cieux*, l'un *ſupérieur*, & l'autre *inférieur*, déſignent la *partie ſupérieure* & la *partie inférieure* de l'Egliſe d'Iſraël. Nous avons dit que la *partie ſupérieure* étoit compoſée de ce qu'il y avoit de *plus conſidérable* dans la nation ; nous diſons maintenant que la *partie inférieure* de cette Egliſe conſiſte dans le *ſimple peuple*.

Nous ajoutons que ce *ciel inférieur* ayant des *eaux*, c'eſt-à-dire les *nuées*, au-deſſus de lui, repréſente *le ſimple peuple* qui reconnoiſſoit pour ſes *ſupérieurs* les *Prêtres* & les *Lévites*, les *Docteurs* & les *Scribes*, dont ils recevoient la *doctrine* & les *inſtructions*, comme l'herbe reçoit la *roſée* du ciel & les *pluies* des nuées. Moïſe nous offre cette image, Deuter. XXXII, 2. lorſqu'il dit en parlant à l'aſſemblée d'Iſraël, ſelon la Verſion de M. de Sacy : » Que les *vérités* que j'enſeigne, » ſoient comme la *pluie* qui s'épaiſſit » [*dans les nuées :*] que mes *paroles*

» ſe répandent comme la *roſée*, comme » la *pluie* [qui ſe répand] ſur les plan- » tes ; comme les *gouttes* de l'eau [du » ciel qui tombent] ſur l'herbe qui » commence à pouſſer. «

On voit ici que *Moïſe* eſt la *nuée* d'où tombent les *pluies*, c'eſt-à-dire les *inſtructions* que le Peuple reçoit, & dont ſont arroſés les *jeunes gens* déſignés par le terme de *plantes*, & les *jeunes enfans* par celui d'herbe naiſſante.

Or nous demandons ſi ces *cieux ſupérieurs*, ces *nuées* & ces *cieux inférieurs*, tels que nous les avons définis, ne ſont pas les ſeuls capables de *louer l'Etre ſuprême*, en comparaiſon des *cieux* & des *nuées* que la Phyſique nous préſente ?

Mais quel eſt l'objet de leurs louanges ? C'eſt la délivrance d'Iſraël, comme nous allons le voir dans la Section ſuivante.

SECTION TROISIÈME.

Le préjugé commun qui fait regarder la *création* de l'univers comme l'*objet* de ce Pſaume, eſt fondé prin-

pálement sur le Verbe נתן nibe-ſoû du Verſet ſuivant. La Vulgate rend par *creata ſunt*, & le fait rapporter à ces *êtres* précédens.

ſſ. 5. *Ces êtres annonceront*
La puiſſance de l'Eternel ;
Parce que lui-même a donné ſes ordres,
Et qu'ils ont été créés de nouveau.
ſſ. 6. *Il les fera ſubſiſter*
Juſqu'à la fin des ſiecles :
Il en a porté le décret,
Il ſera irrévocable.

. LUI-MÊME A DONNÉ SES ORDRES.

Il faut néceſſairement avoir recours ı Verſet précédent pour trouver le ominatif du Verbe *laudabunt*, qui ommence le Verſet 5. & l'exprimer ar ces deux mots *entia illa*, «ces êtres,« ue nous avons regardés plus haut omme le *corps entier* de l'Egliſe d'Iſ-aël. Ce ſera ce *corps* qui ſera *créé de ouveau*, ſuivant les ordres que le Tout-uiſſant en donne à Cyrus par le Pro-hète Iſaïe XLIV, 28. en ces termes:

C'eſt moi qui dis à Cyrus :
Vous êtes le paſteur que j'ai choiſi,
Et vous accomplirez tout ce que je veux.
C'eſt moi qui dis à Jéruſalem,
Vous ſerez rebâtie ;
Et au Temple, Vous ſerez fondé de nouveau.

Or cet *ordre* ne pouvoit avoir lieu qu'après la *délivrance* de l'Egliſe d'Iſraël, prédite au Verſ. 25. du même Chapitre, où le Prophète engage Jacob & Iſraël *à louer l'Eternel* de ce qu'il les aura rachetés.

> *Cieux*, répandez-vous en louanges,
> Parce que l'Eternel a fait miſéricorde
> [A ſon Peuple.]
> *Extrêmités de la terre*,
> Faites entendre vos cris de joie:
> *Montagnes*, faites retentir vos louanges;
> De même que les *forêts* & tous les *arbres*,
> Quand le Seigneur aura racheté Jacob,
> Et lorſque Iſraël ſera comblé de gloire.

Seroit-il quelqu'un, qui pût croire que des *cieux matériels*, les *extrêmités* de la terre, les *montagnes*, les *forêts* & les *arbres* ſoient de nature *à publier les louanges* de l'Eternel? Il eſt bien plus raiſonnable de chercher, ſous l'enveloppe *de ces termes* énigmatiques, des *êtres intelligens* capables de *chanter* réellement les *louanges* de l'Etre ſuprême, non-ſeulement de bouche, mais d'eſprit & de cœur. Ainſi dans le paſſage d'Iſaïe les *cieux* ſont l'*Egliſe d'Iſraël:* les *montagnes* qui repréſentent ailleurs les *Royaumes*, dé-

ſignent ici les *Tribus d'Iſraël.* Les *extrémités*, ou plutôt, comme porte l'Hébreu, *les parties inférieures* de la terre, caractériſent *le commun du peuple :* les *forêts* ſont les *villes*, & les *arbres* indiquent les *familles.* Ces explications ne varient point dans les Principes diſcutés, & par conſéquent elles ne ſont point arbitraires.

II°. Gardons-nous bien de détacher l'*ordre* de la *délivrance* d'Iſraël d'avec l'*ordre* que Dieu donne au ſujet de la *ruine* de l'Empire des Chaldéens ; parce qu'Iſraël ne pouvoit *être délivré* que par *la deſtruction* de cette formidable Monarchie. Ainſi les mots *ipſe juſſerit*, » lui-*même en a donné* » *l'ordre*, « tombent ſur ce *double évènement.* Il falloit donc que Dieu lui-même donnât l'*ordre* aux Mèdes & aux Perſes de marcher contre Babylone. Iſaïe nous le préſente en ces termes, Chap. XIII, 3.

> Je donnerai mes *ordres*
> A ceux que j'ai conſacrés à cette œuvre ;
> Et dans ma colère j'appellerai mes guerriers.

Ces *guerriers* ſont les *Mèdes* & les *Perſes* du Verſ. 17. ſuivant, & qui au

Chap. XXI, 2, du même Isaïe reçoivent l'ordre de marcher vers Babylone & de l'assiéger.

Ascende, Elam; obside, Mede.

III°. Et qu'ils ont été créés de nouveau.

Ces deux *ordres* exécutés, il en résulte une *création* toute différente de la *création* du monde, qui a fait prendre le change à tant d'Interprètes.

La *création* que le Psalmiste exprime par le seul Verbe *creabuntur*, est d'une toute autre nature.

C'est le *nouvel état* où va se trouver l'Eglise d'Israël, lorsqu'elle passera du *néant* de la captivité à l'*être* de la liberté.

Isaïe & les Psaumes vont servir de preuve à cette espèce de *création*, telle que nous venons de la définir.

Isaïe dans le Chap. XLIII. qui est employé à prédire la délivrance d'Israël & son rétablissement dans sa patrie, commence ainsi sa Prophétie.

Voici ce que dit l'Eternel
Qui va vous *créer*, ô Jacob,
Et qui va vous *former*, ô Israël,
Parce que je vais vous racheter.
Je vais vous donner le nom
De *Vous êtes à moi.*

Ces Verbes ſont au *Prétérit* dans la Vulgate & dans l'Hébreu ; mais le Verſet ſuivant qui exprime la penſée du Prophète par des *Futurs*, prouve que les *Prétérits* de ce premier Verſet doivent être rendus par *des tems* qui marquent l'avenir. Voici ce ſecond Verſet :

Lorſque vous paſſerez par les eaux,
Les fleuves ne vous ſubmergeront pas :
Lorſque vous marcherez au milieu du feu,
La flamme ne vous conſumera point.

Remarquez en paſſant, que les termes d'*eaux*, de *fleuves*, de *feu* & de *flamme* ſont énigmatiques, & déſignent les *malheurs* de la captivité qu'Iſaïe prédit dans cet endroit, & dont la *délivrance* formera & *créera* un peuple nouveau. Au Verſ. 19. du même Chapitre :

Je vais *opérer des choſes nouvelles.*

Et au Verſet 21.

Je vais *former* ce peuple,
Et il *publiera* la louange qui m'eſt due.

Remontons au Verſet 7. du même Chapitre & nous y verrons ce même peuple *créé*, *formé* & *fait* pour la gloire

de l'Eternel, après ſon retour de captivité ſi bien énoncé dans le Verſet 6. qui précède.

On voit pareillement au Verſ. 14. du même Chapitre la Monarchie de Babylone détruite pour l'amour d'Iſraël: & alors au Verſ. 15. le Seigneur déclare qu'il ſera le *Saint d'Iſraël*, ſon *Créateur* & ſon Roi.

Mais pourquoi chercher dans les Prophètes ce que les Pſaumes nous préſentent?

Pſ. LXXXVIII, 13. Cette magnifique Poëſie ſe trouve au Volume X. de cet Ouvrage, où nous expliquons les mots,

Aquilonem & meridiem tu creabis.

Vous trouverez à la page 16. & aux ſuivantes, que cette *création* n'eſt autre choſe que le *rétabliſſement*, ou la *nouvelle création* de l'Egliſe d'Iſraël dans les parties ſeptentrionale & méridionale de la terre, dont les *montagnes* de *Thabor* & de *Hermon* déſignent l'*Orient* & l'*Occident*.

Pſ. CI. Hébr. CII. Verſ. 19. nous avouons qu'en traduiſant le Verbe *qui ſera créé*, nous n'avons pas aſſez

littéralement rendu ce Verſet 19, qu'il falloit traduire ainſi :

Que ces merveilles ſoient écrites
Et tranſmiſes à la génération future ;
Afin que le Peuple [d'Iſraël]
Qui ſera *créé* de nouveau,
Publie les louanges de l'Etre ſuprême.

Ce Pſaume eſt une Prophétie qui annonce le *retour* futur des captifs, dont la génération devenue libre, & un Peuple de *nouvelle création* par ſa *délivrance*, en rendra *ſes actions de graces* à l'Eternel.

Au Pſ. CIII, 30. nous traduiſons le Verbe *creabuntur* par *ſeront créés de nouveau* ; comme toutes les Verſions Françoiſes le rendent dans la prière *Veni, ſancte Spiritus, &c.*

V°. Verſ. 6. *Certes il les fera ſubſiſter*
Juſques à la fin des ſiècles :
Il en a porté le décret,
Il ſera irrévocable.

Il s'agit dans ce Verſet, comme dans le précédent, d'une *création nouvelle* du Peuple d'Iſraël, qui ſe fera par ſon *rétabliſſement* dans la terre dont il avoit été emmené captif à Babylone. La *promeſſe* & le *décret* de ce *heureux évènement* ſe trouvent mar-

qués dans plusieurs Psaumes, & dans tous les Prophètes. Nous nous contentons d'en apporter une preuve tirée de Jérémie, Chapitre XXXIII, Verset 25 & 26. selon la Vulgate.

Vers. 25. Voici ce que dit le Seigneur :
Oui, c'est moi qui ai établi
Les révolutions du jour & de la nuit,
Qui ai donné des loix
Au ciel & à la terre.

Vers. 26. C'est moi de même
Qui ne rejetterai point la race de Jacob
Et de David mon serviteur ;
De manière que je prendrai
Le reste de cette race,
Des Princes qui soient enfans d'Abraham,
D'Isaac & de Jacob :
Car je ramenerai les captifs d'Israël,
Et j'aurai pitié d'eux.

1°. Remarquez que par le mot de *David*, nous entendons l'*Eglise d'Israël*, ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs.

2°. Peut-on mieux faire sentir que ce *décret* porté en faveur du Peuple de Dieu est *irrévocable*, qu'en le comparant avec les *loix* données au *jour* & à la *nuit*, au *ciel* & à la *terre*, qui sont certainement *invariables*.

SECONDE OBSERVATION.

Nous avons vu juſques ici, que les *cieux*, c'eſt-à-dire *les Eſprits céleſtes*, & que le *ſoleil* & la *lune*, les *nuages* & les *cieux matériels* dont nous avons expliqué la nature en les prenant pour les *êtres* qui compoſent l'Egliſe d'Iſraël, ont pris un intérêt ſenſible à la *délivrance* du Peuple chéri de Dieu, auquel *ils adreſſent leurs louanges*. Nous allons voir maintenant dans les Verſ. 7, 8 & 9. ce qui ſe paſſe ſur la terre, où ſous l'emblême de pluſieurs *êtres inanimés* le Pſalmiſte nous repréſente les opérations de différens *êtres intelligens*.

SECTION PREMIÈRE.

Verſ. 7. *Du fond de la terre des dragons*
Et de tous les abymes,
Adreſſez vos louanges au Seigneur.

I°. Nous avons joint le mot Hébreu מִן־הָאָרֶץ *min' hâ-árés*, de terra, » *de la terre*, « avec celui de תַּנִּינִים *thánnînim*, draconum, *des dragons*, ſans nous embarraſſer des points qui ſont ſous le mot *hâ-árés*, dont nous re-

jettons l'Athenak ſous le Pluriel *thánînim*, draconum, *des dragons*; & par ce léger changement nous faiſons appercevoir un ſens littéral auſſi clair que néceſſaire à l'intelligence de ce Verſet.

II°. Si l'on eſt embarraſſé de ſavoir ce que c'eſt que *cette terre des dragons*, que le Pſalmiſte appelle *thánînim*, il ſuffira de conſulter les Prophètes pour apprendre que ce terme eſt une dénomination énigmatique des *Souverains redoutables* au Peuple d'Iſraël. Ecoutez Iſaïe Chap. LI, 9.

Réveillez vous, bras de l'Eternel:
Réveillez vous, armez-vous de force.
Réveillez-vous, comme vous avez fait
Aux ſiècles paſſés, & dès les premiers tems.
N'eſt-ce pas vous qui avez frappé le ſuperbe?
Qui avez bleſſé le dragon?

1°. Si on traduit les Participes Hébreux par des Prétérits, comme a fait l'Auteur de la Vulgate, ſûrement le terme *draco* doit être pris pour le *Roi* d'Egypte. 2°. Si ces mêmes Participes ſont rendus par des Futurs, comme ils doivent l'être ſelon nous, qui les exprimons par *percutiet* & *vulnerabit*;

lors ils s'entendent du *Roi* de l'Em-
ire de Babylone, dont Iſaïe prédit
perte dans ce Chapitre.

III°. Jér. LI, 34. en comparant *Na-
uchodonoſor* à une *bête* qui a dévoré
raël, lui donne le nom de dragon.

> Il m'a abſorbé comme *un dragon*,
> Il a rempli ſon ventre
> De ce que j'avois de plus délicieux:
> Il m'a chaſſé de ma patrie.

En effet il tranſporta les Tribus de
uda & de Benjamin dans la Province
e Babylone, où ils habitèrent dans la
rre des dragons, qui les traitoit avec
dernière cruauté. Remarquez qu'ici
mot Latin *ſicut*, en François *comme*,
prend d'une manière aſſertive, &
u'on doit le rendre par une Epithète
elle que celle de *ſævus* ou *crudelis*
raco, ce cruel dragon.

Pſ. LXXIII. Hébr. LXXIV, 13. Le
oi & les *Grands* de l'Egypte que le
eigneur par le miniſtère de Moïſe
voit frappé des plus terribles playes,
ont appellés les *têtes des dragons* qui
ominoient ſur les *eaux*, c'eſt-à-dire,
ur les *vaſtes Etats* de cette monarchie.

Pſ. XLIII. Hébr. XLIV, 20. *In lo-
o draconum*, dans *le ſéjour des dra-*

gons, c'eſt-à-dire, *dans la Monarchie de Babylone*, où les Iſraëlites étoient dans l'humiliation de la captivité; car tel eſt l'objet de ce Cantique ſacré.

Iaïe XXVII, 1. Le même mot *thánnînim* ſe prend auſſi pour le *Roi* d'Egypte, qui y eſt encore appellé *Leviathan*. La ſeule lecture de ce Texte ſuffit pour en convaincre.

Ezéch. XXIX, 2. Le Pluriel *thánnînîm* eſt attribué au *Roi* d'Egypte, qui y eſt appellé *Pharaon*.

Chap. XXXII, 2. Ce même Auteur inſpiré, en adreſſant la paroſe au même *Pharaon*, lui donne l'Epithète de *dragon* qui eſt dans la *mer*, c'eſt-à-dire, *qui règne dans l'Egypte*. En voici ſuffiſamment pour prouver que ces *deux eſpèces de dragons* ſont les *Monarques de l'Aſſyrie*, de la *Chaldée*, & de l'*Egypte*. *Ceux* de l'Egypte portoient tous le nom de *Pharaon : ceux* de l'Aſſyrie & de la Chaldée ſont *Theglath-phalaſar*, *Salmanaſar* & *Nabuchodonoſor*, qui enlevèrent à trois repriſes différentes les douze Tribus; & les *dragons* qui leur ſuccédèrent, & dans la terre deſquels Iſraël étoit captif, ſont *Evilmerodac*, *Neriglîſſor*, *Labo-*

ſoarchod & Baltaſſar, par la mort
nquel les Iſraëlites furent délivrés,
: ſortirent *de la terre des dragons*,
out retourner dans leur patrie, par
i liberté qu'ils en obtinrent ſous Cy-
s. Ainſi nous nous exprimons conſor-
ément à l'idée du Pſalmiſte, lorſ-
u'au Verſ. 7. du Pſ. CXLVIII. nous
xpliquons les termes *du fond de la*
rre des dragons par ceux-ci *du fond*
e la terre des Rois de la Chaldée.

IV°. Le terme d'*abyme* eſt ſi ſou-
ent expliqué dans ces Principes, que
ous n'aurions pas beſoin d'en parler
i. Cependant nous allons rappeller
n peu de mots la ſignification qu'il
dans le ſtyle énigmatique, dans tous
s endroits où il en eſt queſtion.
f. XLI, 8. voyez les mots *abyſſus*
byſſum invocat, Volume premier de
et Ouvrage, pag. 146. lig. 19. & l'on
ra à la p. 149. le paſſage du Pſ. LXX.
'erſ. 20. à l'occaſion duquel nous ex-
pliquons ces mots, *De abyſſis terræ*
rùm reduxiſti me, où l'Adverbe *iterùm*,
» une ſeconde fois, « déſigne
u'ils avoient été déja tirés d'un *abyme*,
eſt-à-dire, de la *ſervitude d'Egypte*.

On trouvera à la p. 150. du même

Volume comment nous entendons le même Substantif *abyme*, que nous prenons pour la *Chaldée* dans le Verset 19. du Pſ. LXXVI. Au bas de la page nous expliquons ce même terme, qui ſe trouve dans Habacuc Chap. III. Verſ. 10. & où l'*abyme* ſe prend pour la *Chaldée*. A la page 151. ligne dernière, on voit qu'au Verſ. 10. du LIe Chapitre d'Iſaïe les expreſſions de *mer* & d'*eaux* du *grand abyme* déſignent les *Chaldéens*.

Amos, Chap. VII. Verſ. 4. Les mots *devoravit*, que l'on doit rendre par le Futur *devorabit* abyſſum *multam*, & *comedit*, c'eſt-à-dire, *comedet ſimul partem*, »il dévorera *un grand abyme*, »*& en même tems en conſumera une* »*partie*,« regardent la *terre* d'Iſraël qui devoit être ravagée par les Aſſyriens, qui en enlevèrent d'abord une partie.

Enfin, non-ſeulement ce terme ſignifie *un pays* que l'on doit détruire, mais il veut dire auſſi l'*armée* qui ravagera un pays, comme on le voit dans Ezéchiel Chap. XXVI. Verſ. 19. où *Nabuchodonoſor* eſt appellé *l'abyme*, ſelon les paroles ſuivantes:

Lorſque j'aurai fait marcher
L'*abyme* contre toi,
Et lorſque de *grandes eaux* te couvriront.

C'eſt-à-dire, » Lorſque j'aurai amené » contre toi *Nabuchodonoſor*, & que » ſes *troupes nombreuſes* couvriront » ton territoire. « C'eſt ainſi que tous les bons Intérprètes expliquent cette Prophétie. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que nous entendons par *la terre des dragons* & de tous *les abymes*, la *Chaldée* & toutes les *Provinces* de ce grand Empire, où étoient renfermés les captifs d'Iſraël, à qui le Pſalmiſte donne l'*ordre* d'adreſſer *leurs louanges*, lorſqu'ils ſeront délivrés.

SECTION SECONDE.

Verſ. 8. *Le feu, la grêle, la neige, la glace, Et les vents orageux éxécuteront ſes ordres.*

Nous rendons par un Futur, *facientia verbum ejus*, que nous traduiſons par *exequentur juſſum ejus*, » éxécu- » teront ſes ordres. « En effet nous y ſommes engagés par le Futur du Verſet 6. *Conſiſtere faciet ea*, » il les fera » ſubſiſter, « & par le Verbe *non præteribit*, » il ſera irrévocable. « L'*ordre*

qui ſera éxécuté, regarde la *ruine* de l'Empire des Chaldéens qui ſera détruit par Cyrus, dont les ravages ſont exprimés par les termes précédens, le *feu*, la *grêle*, *&c.*

I°. LE FEU.

Pſ. X, 8. *Ignis* eſt le *feu* que Cyrus emploira pour ravager l'Empire de Babylone, comme nous l'avons fait obſerver au bas de la page 134. du XIIe Volume de ces Principes.

Pſ. XVII, 9. Ce terme eſt mis en uſage pour repréſenter les *incendies* que firent dans la Chaldée les Perſes & les Mèdes par l'ordre du Tout-puiſſant. Cette penſée eſt appuyée par le Verſ. 32. du Chap. L. de Jérémie, & par le Verſ. 58. du Ch. LI. Voyez à ce ſujet les pages 394 & 395. de notre IIIe Vol.

II°. Pſ. XX, 10. Cette Prophétie regarde l'Egliſe d'Iſraël captive à Babylone, & ſa délivrance d'entre les mains des Chaldéens, dont la ruine vient d'être exprimée dans l'article précédent, & qui eſt marquée ici par les termes *devorabit eos ignis.*

III°. Pſ. XXVIII, 7. Les mots *inter*

lammam ignis, que nous avons rendus par les termes de *traits enflammés*, ont expliqués dans notre VIIe Vol. p. 415. & appuyés par l'autorité d'Iſaïe, chap. XXX, 30. Le *tonnerre* dont il eſt parlé dans ce Pſaume, eſt *Cyrus* deſtructeur de la Monarchie de Babylone; & les *traits enflammés* déſignent le *feu* qui conſuma pluſieurs villes de la Chaldée.

IV°. Pſ. XLIX, 3. Dans cette Poëſie ſacrée le Prophète *peint l'Eternel qui marche à la tête des armées de Cyrus*, que ce Conquérant fait précéder par un *feu dévorant*, & par une *violente tempête*, qui répandra l'horreur autour de lui, lorſqu'il ravagera l'Empire des Chaldéens. Ces expreſſions confirment les *incendies* dont nous venons de parler dans les Textes précédens.

V°. Pſ. XLVI, 3. La délivrance d'Iſraël eſt prophétiſée dans cette Poëſie ſacrée. Elle ſera cauſée par la ruine de la Monarchie des Babyloniens exprimée en ces termes au Verſ. 3.

Un *feu dévorant* précédera ſes pas;
Ses ennemis de toutes parts en ſeront
conſumés.

Nous avons reconnu dans ces ex-

preſſions *Cyrus* vainqueur, & les *Chaldéens* domptés par ce Prince, p. 111. du IIIe Tome de ces Principes.

VI°. Dans le Pſ. CXXXIX, 11. *In ignem dejicies eos*, » Vous les ferez » périr par le feu.« Il eſt auſſi queſtion dans ce Pſaume du *renverſement* de l'Empire de Babylone, qui ſera détruit par le *feu*, comme nous l'avons remarqué dans les Textes précédens.

VII°. Le Prophète Jérémie emploie les Chap. L. & LI. à prédire la *ruine* de la Monarchie des Chaldéens, & s'exprime ainſi au Verſ. 32. du Ch. L.

Et je conſumerai ſes villes par *le feu*.

VIII°. Dans le Chap. LI. du même Prophète aux Verſ. 32 & 58. on voit clairement que Cyrus emploie le *feu* contre la *ville* même de Babylone. Nous nous contentons de ces Textes plus que ſuffiſans, pour faire voir que la Monarchie des Chaldéens doit d'abord ſa deſtruction *aux incendies* que Cyrus y a commis par l'ordre du Seigneur dont il étoit l'inſtrument, ſelon les Prophètes que nous venons de citer.

IX°. LA GRÊLE.

Ce *fléau* déſigne les *ravages* qu'une

armée ennemie fait chez un peuple, dont elle fait la conquête.

Les Prophètes s'en ſervent également pour marquer une *armée victorieuſe*, telle que *celle* de Nabuchodonoſor qui marche contre l'Egypte, ou contre la terre d'Iſraël. La première eſt déſignée dans le Verſ. 17. du Chapitre XXVIII. d'Iſaïe, où ce Prophète annonce que *l'eſpérance trompeuſe* dont Juda s'étoit flatté par l'alliance faite avec Pharaon, ſera renverſée par la *grêle*, c'eſt-à-dire, par *Nabuchodonoſor*.

La *grêle* détruira l'eſpérance
Fondée ſur le menſonge,
Et un *déluge d'eaux* emportera votre aſyle.

C'eſt ainſi qu'en parlant de la ruine d'Iſraël, le même Prophète dans le Verſet 2. du même Chapitre déſigne l'*arrivée* des troupes du Roi d'Aſſyrie ſous ces termes: » Comme une grêle » impétueuſe, comme un déluge d'eaux » qui ſe répand ſur une grande cam» pagne. «

Iſaïe Chap. XXX. après avoir marqué au Verſ. 29. qu'Iſraël étant devenu libre chantera des Cantiques de joie,

annonce au Verſ. 30. la *ruine* de Babylone par les termes ſuivans:

Lorſque l'Eternel aura fait entendre
Sa voix pleine de majeſté;
Lorſqu'il aura étendu ſon bras terrible
Dans l'indignation de ſa fureur,
Et dans les ardeurs d'un *feu dévorant*,
Il briſera [Aſſur]
Par l'effuſion de ſes *tempêtes*
Et d'une effroyable *grêle*.

Cet Auteur inſpiré par le mot *Aſſur* déſigne ici les *Chaldéens héritiers* de la puiſſance des Rois d'Aſſyrie.

Iſaïe, Chap. XXXII. après avoir dit, Verſ. 18. qu'Iſraël de retour dans ſa patrie ſe repoſera dans la beauté de la paix, ajoute, Verſ. 19.

Après que la *grêle*
Sera tombée ſur la *forêt*,

C'eſt-à-dire, ſur la Chaldée,

Et que la *ville*, c'eſt-à-dire, *Babylone*,
Sera profondément humiliée.

Voyez auſſi notre Tome XI. p. 467. où vous trouverez le paſſage de Job, Chap. XXXVIII, Verſ. 22 & 23. où la *grêle* eſt marquée comme un *fléau deſtiné* à punir les ennemis de l'Eternel.

X°. UN VENT ORAGEUX.

Ces termes en Hébreu ſont exprimés dans ce Pſaume CXLVIII. par רוּחַ סְעָרָה roûáʰkh seⁿghârâh, *ventus procellæ* ou *turbinis*, que nous traduiſons par *vent orageux*. C'eſt de ce *vent* & de cet *orage* qu'il eſt parlé dans le Pſ. X, 7. qui regarde les *ravages* que Cyrus devoit faire dans la Chaldée. En effet une *armée ennemie* détruit & ravage un pays, comme un *terrible orage* renverſe tout par où il paſſe.

Iſaïe, Chap. XXI. Les *Perſes* & les *Mèdes* qui doivent ravager l'Empire des Chaldéens appellés dans le Verſ. 1. *la mer du déſert*, ſont comparés ici *aux vents impétueux du Midi*. Voici comme M. de Sacy traduit ce Verſet: » *Je vois* venir d'une terre affreuſe » comme des *tourbillons du vent du* » *Midi*, « c'eſt-à-dire, *un tourbillon ſemblable à ceux qu'excite le vent du Midi*; & l'on voit dans le Verſ. 2. que ce *tourbillon* eſt l'*armée* des Perſes & des Mèdes, qui vient aſſiéger Babylone.

Jérém. Ch. XXX. après avoir marqué

dans le Verſ. 18. & dans les ſuivans le retour d'Iſraël dans ſa patrie, & le bonheur dont il doit jouir après ſa délivrance, annonce au Verſ. 23. la ruine de Babylone dans les termes ſuivans:

Le *tourbillon* du Seigneur,
Sa fureur impétueuſe,
Sa *tempête* toute prête à fondre,
Va ſe repoſer
Sur la tête des impies.

C'eſt-à-dire, *va éclater* ſur la tête des *Babyloniens ;* car c'eſt d'eux qu'il s'agit dans cet endroit, où ils ſont déſignés par le terme d'*impies*. On voit par tous ces Textes que le *feu*, la *grêle* & le *vent impétueux* regardent viſiblement les *Chaldéens* & la *ruine* de leur Empire. C'eſt pourquoi, comme il s'agit de leur *deſtruction* dans ce Pſ. CXLVIII. qui eſt un Cantique de louange pour la *délivrance* d'Iſraël, & même de quelques autres peuples, tels que les Ammonites, &c. nous ne faiſons pas difficulté d'appliquer aux *Chaldéens* des termes qui indiquent la *ruine* des ennemis d'Iſraël, ſelon l'ordre que Dieu en avoit donné par ſes Prophètes.

Mais outre cette *deſtruction*, il étoit encore

ncore un autre *fléau* qui menaçoit es peuples de la Chaldée, c'eſt-à-lire, une *captivité* ſous l'Empire des Mèdes & des Perſes. Cet *eſclavage* ne conſiſtoit pas dans une *tranſmigration* ors de leur pays; c'étoit dans leur patrie même qu'ils devoient demeurer captifs, & leurs maiſons devoient leur ervir de tombeaux, comme nous l'avons remarqué dans notre traduction du Verſ. 12. du Pſ. XLVIII. & dans pluſieurs endroits. Auſſi nous n'avons pas beaucoup de peine à leur appliquer la ſignification de *neige* & de *glace*.

XI°. LA NEIGE.

Le Livre dans lequel l'Egliſe d'Iſraël prend le nom de Job, comme nous l'avons déja pluſieurs fois aſſuré, parlant de *ſes ennemis*, c'eſt-à-dire, des *Chaldéens* dont elle étoit captive, s'exprime ainſi à leur égard dans le Verſ. 16. du Chap. VI.

Ceux qui craignent les tems nébuleux,
Seront accablés par la *neige*,
Et ils périront au moment
Où ils ſeront diſperſés;
Et lorſque la chaleur viendra,
Ils ſortiront de leurs lieux.
Les traces que feront leurs pas,

Seront embarraſſées :
Ils marcheront en vain,
Et ils périront.

Nous tâcherons ſur cet endroit de Job de vérifier inceſſamment notre traduction de ce paſſage, & de faire voir que ce Texte regarde les *ennemis* de l'Egliſe d'Iſraël ; car nous commençons à entreprendre la Verſion de ce Livre difficile.

Ce même terme ſe trouve expliqué dans notre XIe Vol. pag. 465. où nous le prenons pour *les misères* de la captivité ; c'eſt ſur le ſixième Verſet du Pſ. CXLVII. *Lauda, Jeruſalem, Dominum, &c.* que nous diſons que ſaint Hilaire ſur ce paſſage déclare que la *neige*, le *givre* & la *grêle* ſignifient les *angoiſſes*, les *calamités* & la *douleur* que nous éprouvons ici-bas.

XIIe. La GLACE.

Ce terme eſt employé dans le Pſaume CXLVII. Verſ. 6. que nous venons de citer, pour déſigner les *malheurs*, les *diſgraces* & les *afflictions* de la captivité. Nous avons pris ce mot dans le Pſ. CXLVII. pour les *malheurs* de la captivité d'Iſraël, & nous le prenons

dans ce Pſ. CXLVIII. pour les *malheurs* de la Chaldée humiliée ſous l'Empire des Perſes & des Mèdes.

TROISIÈME OBSERVATION.

Nous allons trouver dans les Verſets 9 & 10. des *êtres matériels*, les uns totalement *inanimés*, & les autres *deſtitués de toute connoiſſance* à l'égard des choſes qui dépendent de l'eſprit.

Que les montagnes & toutes les collines,
Que les arbres fruitiers & tous les cèdres:
Que les bêtes ſauvages
Et tous les animaux domeſtiques:
Que les reptiles de la terre,
Que les oiſeaux qui volent dans les airs.

Remarquez que *tous ces termes* ſont les *Nominatifs* du Verbe *laudent potentiam Æterni*, qui ſe trouve à la fin du Verſet 12. de ce Pſaume. Les expreſſions des deux Verſets qu'on vient de lire, ſont autant de termes énigmatiques que nous allons développer.

SECTION PREMIÈRE.

1°. MONTAGNES.

Nous avons ſi ſouvent expliqué ce

terme, auſſi bien que celui de *collines*; & nous avons démontré ſi clairement que le premier ſe prend pour les *Royaumes*, & le ſecond pour les *Principautés* qui leur ſont ſoumiſes, que nous nous contentons de faire la remarque ſuivante.

Par le terme de *montagnes* nous entendons les *Iſraëlites* du premier ordre répandus dans les *Royaumes* de la Chaldée où ils étoient *captifs*, & par le mot de *collines* nous croyons que l'on doit concevoir *ces Iſraëlites* d'un ordre inférieur, eſclaves dans les *Provinces* de ces Royaumes. De *tels êtres* en effet ſont capables de *chanter les louanges* de l'Eternel au ſujet de *leur délivrance future*, & non pas des *montagnes* & des *collines inanimées*.

IIIº. Arbres fruitiers.

Nous commençons par répéter ce que nous avons dit pluſieurs fois, que les *forêts* déſignent les *Provinces*, & que les *petits bois* ſont des pays moins *étendus*, mais plus *agréables*. Nous ajoutons que les *arbres* indiquent les *familles*, que les *branches* en forment les *différentes lignées*, & que les *fruits*

repréſentent les *enfans* qui naiſſent de chacune de ces familles. De là il eſt aiſé de conclure que les *arbres fruitiers* dont il s'agit dans ce Verſet, & que le Prophète invite à *louer l'Eternel*, ſont les *différentes maiſons* du Peuple de Dieu, fécondes en enfans, en petits-fils & en arriers-petits-fils. *Chacun de ces pères* de familles étoit *un arbre fruitier*, lignum *fructiferum*; au lieu que les *eunuques* dans Iſaïe LVI, 2. ſont appellés *lignum aridum*, »un *bois aride*.« On ſent bien que de tels *arbres* ſont très-capables de *rendre graces* au Seigneur de la liberté qu'ils doivent obtenir.

III°. Cèdre.

On ſeroit bien peu verſé dans les divines Ecritures, ſi on ne ſavoit pas que le *nom* de ce grand arbre y eſt donné aux *Souverains*. Ezéchiel appelle ainſi la *famille Royale* de Juda, dont *Jéchonias* & *Sédécias* étoient la *moëlle* que Dieu fit enlever de leur pays. Les *principaux habitans* de Juda ſont caractériſés par les *branches les plus élevées de ce cèdre*. Nabuchodonoſor tranſporta cette *moëlle* &

ces *branches* dans *la terre de Canaan*, ou autrement *dans la terre des commerçans*, c'eſt-à-dire, *dans l'Empire de Babylone*, & dans *Babylone* même, que le Prophète appelle au Verſ. 4.

La ville des gens de commerce.

Qu'on ne s'étonne pas de trouver ici tant de termes énigmatiques, puiſqu'Ezéchiel lui-même donne le nom d'énigme à la Prophétie contenue dans ce Chap. XVII.

Le Pſaume XXVIII. Verſ. 5. conçu, comme pluſieurs autres, en termes énigmatiques, repréſente *Cyrus* ſous l'emblême d'un *tonnerre* qui ravage l'Empire de Babylone, dont le *Monarque* & les *Grands* ſont caractériſés par le terme de *cèdre*, & de *cèdre du Liban*. On peut voir la preuve de ce que nous avançons dans le Tome VII. des Principes diſcutés, p. 404. &c. & l'on remarquera au bas de la p. 405. que nous citons le ſecond Verſet du Chapitre XXXI. d'Ezéchiel, où ce Prophète déclare qu'*Aſſur*, c'eſt-à-dire, le *Roi de Babylone*, maître de la Chaldée & de l'Aſſyrie, étoit le *cèdre du Liban*.

Iſaïe Chap. XIV. après avoir repréſenté la *ruine* entière de l'Empire de Babylone, marque aux Verſ. 7 & 8. la joie qu'en reſſentent les *Souverains* devenus libres, & s'exprime ainſi en termes énigmatiques :

Toute la terre eſt dans le repos
Et dans la paix, elle ſe réjouit,
Elle eſt dans l'allégreſſe :
Les ſapins ſont tranſportés de joie
Au ſujet de votre ruine,
Et les cèdres du Liban s'écrient :
Depuis que tu es enſeveli dans le ſommeil,
Il ne s'élève perſonne qui nous abbate.

Termes qui ſignifient ce que nous allons marquer.

1°. *Omnis terra*, tous *les pays ſoumis à la tyrannie* du Roi de Babylone. 2°. *Abietes*, les Princes *de différens pays*. 3°. Les *cèdres du Liban*, ou les *cèdres les plus élevés* déſignent les *Rois les plus puiſſans* tributaires de l'Empire des Chaldéens.

Jérémie, Chap. XXII, 15. adreſſant la parole à Sellum fils de Joſias, s'exprime en ces termes :

Numquid regnabis,
Quoniam confers te cedro?

L'Hébreu porte,

Quoniam te concitas in cedrum.

Parce que vous vous révoltez contre le *cèdre ?*

C'eſt-à-dire, *contre le Monarque de Babyſone.*

Or ſi les *Rois* ſont déſignés par des *cèdres*, parce que leur autorité & leur puiſſance ſont élevées au-deſſus de leurs ſujets, comme les *cèdres* ſont plus élevés que les arbres ordinaires; qui eſt ce qui peut nous empêcher d'aſſurer que les *cèdres* dans ce Verſet ſignifient *les chefs* de chacune des douze Tribus, qui devoient être délivrés de captivité, & qui pour-lors *rendront leurs actions de graces* à l'Eternel ? De tels *cèdres* ſont capables d'*intelligence*, de *raiſon* & de *reconnoiſſance.*

SECTION SECONDE.

Verſ. 10. *Que les bêtes ſauvages*
Et tous les animaux domeſtiques :
Que les reptiles de la terre
Et les oiſeaux qui volent dans les airs.

I°. BÊTES SAUVAGES ET ANIMAUX DOMESTIQUES.

Nous oſons aſſurer ici que les *bêtes ſauvages* déſignent les *peuples* qui ne connoiſſoient pas le vrai Dieu qui les avoit délivrés de captivité; tels que les *Tyriens*, les *Ammonites* & les *Moabites*, qui cependant ſont invités *à louer la puiſſance* du Seigneur; parce que ces trois nations avoient fourni *quelques proſélytes* ou *quelques eſclaves* au Peuple d'Iſraël qui les avoit inſtruits de l'exiſtence & de la toute-puiſſance du vrai Dieu.

II°. TOUS LES ANIMAUX DOMESTIQUES

repréſentent ici le *Peuple fidèle* ſoumis à l'Egliſe d'Iſraël, & qui étoient les *domeſtiques* de la foi qu'ils profeſſoient ſous ſon autorité.

III°. LES REPTILES DE LA TERRE

indiquent les *habitans des campagnes* qui cultivoient les terres qui appartenoient au douze Tribus, & qui par conſéquent y étoient attachés par leurs travaux, comme les *reptiles* y ſont attachés par leur ſéjour ordinaire.

IV°. LES OISEAUX QUI VOLENT DANS LES AIRS

désignent les *Grands d'Israël*, parce qu'ils sont autant élevés au-dessus du *Peuple*, que les *oiseaux* le sont au-dessus des *reptiles* de la terre. C'est pourquoi sur le Ps. VIII. au Vers. 8. dans une des notes de ce Verset nous avons expliqué les mots *volucres cœli*, par *les Grands du monde*, de même que nous entendons dans le Verset 20. du Xe Chapitre de l'Ecclésiaste par les mots, *qui habet pennas*, » celui » qui a des aîles : « *Les Grands de la Cour délateurs de ceux qui parlent contre le Souverain.*

QUATRIÈME OBSERVATION

Qui renferme les Versets 11, 12, 13 *&* 14. *qui sont les derniers de ce Psaume.*

Les Rois de la terre & toutes les tribus.

I°. LES ROIS DE LA TERRE

sont ceux qui *commandoient à toute la nation Israëlite*, après le retour de

la captivité de Babylone. D'abord les *Grands-Prêtres* réunirent enſemble les *dignités Sacerdotale & Royale* juſqu'en 3897. que le ſouverain Pontife Ariſtobule prit le titre de *Roi*, dont ſes enfans héritèrent juſqu'en 3966. tems auquel le dernier de ces Rois fut tué par Hérode qui uſurpa la Couronne par l'ordre des Romains. Ces Rois ſont appellés Machabées ou Aſmonéens. Tels ſont les *hommes jouiſſans de l'autorité Royale* que le Prophète invite à remercier le Tout-puiſſant de la délivrance de leur nation.

II°. Et toutes les tribus.

Nous rendons le mot Hébreu כל־ום le-ùmmîm[e] par celui de *tribus*, comme nous l'avons traduit dans quelques Pſaumes; parce qu'il s'agit, dans l'endroit que nous expliquons, des Iſraëlites qui rendent graces à Dieu de leur délivrance; & par la même raiſon les termes *vieillards*, *&c.* qui compoſent le Verſet 12. doivent s'entendre du *peuple d'Iſraël.*

Verſ. 13. *Lorſque la puiſſance*
Qui n'appartient qu'à lui ſeul,
Sera exaltée [*dans l'univers.*]

1°. Nous ajoutons les termes *dans l'univers*; parce que la délivrance d'Israël opérée par le plus grand conquérant que Dieu ait ſuſcité pour ſouſtraire ſon Peuple à la tyrannie des Babyloniens, étoit connue de tout le monde.

2°. Nous rendons, comme dans mille autres endroits le Subſtantif *nomen*, nom, par celui de *puiſſance*; parce que le premier terme ne fixe aucune idée capable de contenter le Lecteur, qui veut ſavoir à fond ſa vraie ſignification dans tous les endroits où il ſe trouve.

3°. Cette *puiſſance* n'appartenoit qu'à Dieu ſeul, puiſque lui ſeul étoit capable de renverſer la vaſte Monarchie de Babylone, & d'élever Cyrus au point de grandeur où il eſt arrivé, comme il l'avoit fait prédire par ſes Prophètes.

Verſ. 14. LORSQU'IL AURA RELEVÉ LA FORCE D'ISRAEL.

La *force* d'Iſraël avoit été entièrement abbattue par les malheurs de la captivité, dans leſquels Théglath-Pha-

laſar, Salmanaſar & Nabuchodonoſor l'avoient plongé.

Cyrus relève la *puiſſance* d'Iſraël, qui dans la ſuite s'accroît peu à peu, & ſe rétablit dans ſon premier état.

Ibid. CEUX QUI LUI SONT CHERS.

C'eſt ainſi que nous traduiſons le Pluriel Hébreu חסידים khásîdîm, que l'Auteur de la Verſion, dont l'Egliſe fait uſage dans ſes Offices, a rendu par *ſanctis ejus*, & que nous traduiſons en Latin par *piis ejus*; ſignification employée dans pluſieurs Pſaumes qui regardent la captivité, pour marquer combien les malheurs des Iſraëlites les rendoient chers au ſouverain Arbitre de l'univers.

Ibid. CE PEUPLE QUI SE SERA RAPPROCHÉ DE LUI.

En effet les captifs d'Iſraël tant de fois exhortés à la pénitence par les Prophètes rentrèrent en eux-mêmes par une grace ineſpérée pour des cœurs auſſi endurcis, & toujours portés au culte des Idoles depuis Moïſe, c'eſt-à-dire, pendant près de mille ans.

Nous ne pouvons nous empêcher de reconnoître combien les termes énigmatiques rendent ce Pſaume obſcur; & combien il acquiert de lumière & de clarté, lorſqu'on a pris la peine d'en enlever les obſcurités en ſaiſiſſant le vrai point de vue que ce Cantique renferme : mais, pour y réuſſir, il faut avoir étudié long-tems le ſtyle dominant des Pſaumes & des Prophètes, c'eſt-à-dire, les termes énigmatiques & les autres parties dont ce ſtyle eſt compoſé. Les anciens Hébraïſans ont beau s'obſtiner à les méconnoître, il faudra y revenir un jour.

Fin des Principes diſcutés.

TABLE

ES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

rtiſſement ſur le Pſ. XVIII. Hébr. XIX.

page I

ère Obſervation ſur ce Pſaume, 16
e Obſervation, 37
me Obſervation, 72
ième Obſervation, 132
ème Obſervation, 200
de ce Pſaume, 215
ens, 226
ns Latine & Françoiſe, 234
iſſement ſur le Pſaume CXLVIII. 240
ns Latine & Françoiſe, 244
ère Obſervation ſur ce Pſaume, 254
le Obſervation, 275
ème Obſervation, 295
ième Obſervation, 298
générale des matières des quinze
unes de ces Principes diſcutés, I
des paſſages de l'Ecriture ſainte qui
nt cités, 65
des Auteurs, 91
des Pſaumes des quinze Volumes de
Principes diſcutés, 99
ſe à la Critique de M. Ladvocat, I

ERRATA.

PAge 31. ligne 18. *Apoſtats*, liſ. *Apoſtats.* Pag. 40. lig. 24. *appliquables*, liſ. *applicables.* Pag. 92. *inſaillibles*, liſ. *infaillibles.* Pag. 93. lig. 16. *vérifier*, liſ. *vérifier.* Pag. 119. lig. 12. *de ſon imprudence*, liſ. *de leur imprudence.* Pag. 140. lig. 6. *l'Érernel*, liſ. *l'Eternel.* Pag. 144. après la dernière ligne ajoutez ce qui ſuit: *Le Verſet 35. qui ſe trouve entre deux s'énonce en ces termes.* Pag. 172. lig. 23. effacez les mots, *tout ceci.* Pag. 189. lig. 20. *Zoroaſte*, liſ. *Zoroaſtre.*

TABLE

TABLE GENERALE DES MATIERES

Contenues dans les XV. Volumes des Principes diſcutés.

¶ *Le chiffre Romain déſigne le Volume, l'Arabe dénote la page, & l'f. marque les pages ſuivantes.*

AARON (*le Sacerdoce d'*) établi pour toujours, Tome v. page 148.

ABEILLE ET MOUCHE, pour les *Egyptiens* & les *Chaldéens*, vij. 224.

ABIA & AZA Rois de Juda. La Religion fleurit ſous leur règne. L'Ecriture fait l'éloge du dernier. v. 194. & ſ.

ABSTRAIT pour le *concert*. j. 487. iij. 323. ix. 153.

ABYME, pour un *pays*, un *Royaume*, une *Province*, j. 146.

Pour un *peuple nombreux*, xiv. 239.

Pour de *grandes calamités*, ij. 134.

Pour *Babylone*, viij. 169. & 313. ix. 131. xiij. 131.

ACHAB Roi d'Iſraël. Un nombre de Prophètes & de juſtes conſervèrent la Religion ſous ce *Prince impie*, v. 179.

ACHAZ Roi de Juda, *Prince impie*, v. 216.

ACHIOR. Son diſcours à Holopherne, v. 141.

ADOLESCENCE ou ENFANCE. Sa ſignification, lorſqu'on parle de la nation d'Iſraël, vij. 277. viij. 234. xij. 49 & 345. xiv. 56 & 205.

ADOPTION. Elle étoit *réelle* & *ſpirituelle*,

vj. 247. Différence entre l'*adoption divine* & l'*adoption humaine*, vj. 244. & ſ.

ADORER, ADORATION. Ce que ſignifient ces termes quand ils *ſe rapportent aux hommes*, j. 478.

ADVERBES. Les Hébreux en ont peu, x. 196.

ADULTÈRE. Sa ſignification, ix. 196. & ſ. xv. 108.

AFFIXES (les Pronoms) ont ſouvent une *Prépoſition ſous-entendue* entre eux & le mot auquel ils ſont joints, x. 447.

Doivent être pris paſſivement en pluſieurs endroits de l'Ecriture, iij. 115, 453. xj. 62.

AGES (différens) de la nation d'Iſraël. Voyez adoleſcence, jeuneſſe, vieilleſſe.

AIGLE, ſymbole de l'*Empire* & de la *Royauté*, vij. 223. Ce que ſignifient dans Ezéchiel les *grandes ailes* de cet oiſeau, la *longueur* de ſes membres, & la *variété* de ſes couleurs, vij. 293. & ſ.

AIRAIN (l') ſoumis à toutes les propriétés du feu, iij. 449.

ALCIME excite une cruelle perſécution contre les fidèles Iſraëlites. Il meurt miſérablement, ainſi que tous les autres perſécuteurs du Peuple de Dieu, v. 454.

ALEXANDRE, ce qu'il fit en faveur des Juifs, v. 418.

ALLEGORIE. En quel ſens les Pères ont donné à la nouvelle alliance la dénomination d'*allégorie*, vij. 39.

Combien de ſortes d'*allégorie*, & en quoi elles conſiſtent; quelles ſont celles qui éloignent ſouvent du vrai ſens littéral, & ne peuvent former une preuve ſolide, vij. 30, 33. Danger de s'y trop livrer, 32. Ecart d'Origène ſur cette matière, 34. Différence entre notre méthode & la ſienne, 35.

ALLIANCE (l') *contractée* avec Abraham, *renouvellée* avec Iſaac, *confirmée* à Jacob, ne peut être regardée comme *éternelle*, ſi on la ſépare des *promeſſes ſpirituelles* qui y étoient inviolablement attachées. Conditions de cette *alliance*, xij. 138.

Les *biens temporels* n'en étoient pas le *principal objet*, ibid. 160. & ſ.

AMALÉCITES, leur origine & leur demeure, xiv. 122.

AMASIAS imite d'abord la vertu de ſon père Joas, & enſuite ſes crimes, v. 208.

AME. Son immortalité. La récompenſe des juſtes & la punition des méchans après la mort, étoient des vérités connues du Peuple d'Iſraël, vj. 162. & ſ.

Priſe métaphoriquement dans pluſieurs endroits des Pſaumes, & ce qu'elle ſignifie, j. 127, 135. vij. 61. & ſ.

Ses différentes ſignifications en Hébreu, j. 79. & ſ.

Mettre ſon ame dans ſes mains, ix. 404.

Elever ſon ame, xij. 42. & ſ.

AMIS & PROCHES. Signification de ces deux termes, iij. 13. & ſ.

AMMONITES, leur origine & leur demeure, xiv. 121.

AMOUR PROPRE empêche d'avouer qu'on ſe trompe, j. 219.

ANACRONISME de ceux qui donnent à David le Pſaume XVII. iij. 240.

ANALOGIE des Pſaumes avec les Prophètes, ij. 341.

ANALOGIE DE LA FOI, une des trois règles dont on ne doit jamais s'écarter, lorſqu'on entreprend d'interpréter l'Ecriture vij. 159. & ſ.

ANALYSE du ſentiment de S. Auguſtin ſur le Pſaume VIII. vij. 361. & ſ.

ANATHÈMES ET MALÉDICTIONS prononcés dans les Pſaumes & dans les Prophètes. Comment ils doivent être entendus, ij. 50. & ſ. 145. xj. 364. ſ.

ANGE DU SEIGNEUR veille continuellement à la garde du Peuple d'Iſraël, ij. 248. le préſerve des maux qui doivent tomber ſur ſes ennemis, ibid. 251. Ils ſont les Miniſtres du vrai Dieu, xj. 113. Quels ſont ceux dont le Seigneur s'eſt ſervi pour frapper de playes les Egyptiens, xj. 326. Ce nom caractériſe plutôt la *fonction* que la *nature* de celui à qui on le donne, iv. 178 & ſ. Chaque fidèle a *un Ange tutelaire* qu'il doit reſpecter, xv. 119.

ANIMAL ARMÉ DE FLÈCHES. Ce que ſignifie ce terme dans le Pſaume LXVII. viij. 375.

ANIMAUX. Leurs propriétes & leurs différentes ſignifications, vij. 257. & ſ. L'Ecriture a coutume de caractériſer *les mœurs* des hommes ſous l'emblême de *différens animaux*, xj. 452. & ſ.

ANTIOCHUS LE GRAND. Ses différens Edits en faveur du Peuple d'Iſraël, v. 422.

ANTIOCHUS, ſurnommé L'ILLUSTRE. Son impiété & la cruelle perſécution qu'il éxerça contre les Iſraëlites fidèles, v. 426.

ANTIQUITÉ (l') n'eſt point oppoſée à ceux qui appliquent les Pſaumes à la captivité, ij. 288.

APOSTASIE des Iſraëlites, comment elle ſe multiplioit, iij. 131.

APOSTATS perſécuteurs de l'Egliſe d'Iſraël, ij. 129. iij. 465. & ſ. de l'Egliſe Chrétienne, xij. 439. & ſ.

APPARITION DU VERBE. Examen des apparitions faites aux Patriarches & aux Prophètes, où l'on voit que c'eſt *Dieu même*, c'eſt-à-dire le *Verbe* qui ſe communique à eux, iv. 151.

Les Juifs ont reconnu que c'étoit *Dieu* qui avoit apparu à Moïse, 219. L'Eglise a toujours enseigné que *celui* qui a opéré les mystères de la nouvelle alliance, est *le même* qui est apparu aux Patriarches & aux Prophètes, 245. 289.

Sentimens des Pères à ce sujet, 216. & les principes sur lesquels ils se sont le plus fondés, 258. S. Augustin est le premier qui ait enseigné que c'étoit une *nature angélique* qui apparoissoit aux Patriarches, 294. Ce qui lui a fait embrasser cette opinion, 295. Pourquoi soutenu en différens endroits que c'étoit le *Verbe* qui apparoissoit, 229. 298.

APPLICATION des Psaumes au corps entier de l'Eglise est plus simple & plus naturelle que toute autre, j. 47.

AQUILON ET MIDI. Leurs significations dans le Psaume LXXXVIII. x. 113.

ARBRES, BRANCHES, RAMEAUX, ÉPINES, RONCES. Ce qu'ils signifient, vij. 255. 338. xiv. 252. & I. xv. 158.

ARIENS nioient la divinité de Jésus-Christ, iv. 67.

ARMÉE DU CIEL. Sa signification, iij. 382. vij. 199. 345.

ARMES DES ANCIENS. De quelle matière elles étoient composées, iij. 448.

ARTAXERCÈS confirme par un Edit toutes les graces que ses prédécesseurs avoient accordées aux Israëlites, & fournit à Esdras tout ce qui est nécessaire pour l'entretien du Temple & du culte divin, v. 383.

ASPIC. Ce qu'il désigne, ij. 255. 257.

ASSEMBLÉE DES FIDÈLES ne compose qu'*une seule & même Eglise*, quoiqu'on la distingue sous plusieurs points de vue avant la *Loi*, sous la *Loi* & sous la *grace*, iv. 441.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES, ce que c'eſt, ij. 386.

ASSIS (être) ou couché. Ce que dénote cette expreſſion, vij. 288.

ASSYRIENS ET CHALDÉENS mis indifféremment l'un pour l'autre dans l'Ecriture, viij. 112. Origine des Aſſyriens, & le renverſement de leur Empire, xiv. 123.

ASTRES. Ce que ſignifie *leur chute* & leur éclipſe, iij. 380. vij. 193 & 341.

ATHALIE Reine de Juda. Son impiété, v. 205.

AVARICE, crime ſouvent reproché au Peuple d'Iſraël. Ce que ſignifie ce terme communément, ix. 233. & ſ.

AVEUGLES. Ce que les Prophètes entendent par ce terme, ix. 77 & 78. xv. 84, 85.

AURORE employée pour l'*Orient*, vj. 369. pour les *approches* de la délivrance, xiij. 261. 307. 370.

De la *naiſſance* de Jéſus-Chriſt, v. 470. & ſ.

AUTEURS DES PSAUMES. Il eſt difficile de décider qui ils ſont. Notre ſentiment ſur ce point, j. 53.

L'Egliſe n'a rien décidé ſur cette matière, xv. 55.

AUTEURS profanes. Ils ſont tous beaucoup inférieurs aux Prophètes, & aucun ne peut ſoutenir le parallèle avec l'Ecriture, ij. 162, 163.

AUTORITÉ (l') des Pères eſt d'un grand poids quand il s'agit du ſecond ſens littéral, vij. 187. 190.

Dans les matières où les mœurs & la foi ne ſont point intéreſſées, la voie de l'autorité n'eſt certaine & déciſive qu'autant qu'elle eſt raiſonnée, vij. 99.

Le reſpect dû à l'autorité des ſaints Pères

ne doit pas aller juſqu'à ne jamais s'éloigner de leurs explications, quand on en trouve de plus litérales, ij. 289.

AUTRUCHE, ſymbole de l'*étourderie* & de l'*inhumanité*, vij. 224.

BABYLONE, ſituée dans la plaine de Sennaar, xj 103.

Châtiée en punition des mauvais traitemens qu'elle faiſoit eſſuyer à Iſraël, ij. 127. xiij. 180. & ſ. xiv. 43. Le tems & la manière dont elle fut priſe, ij. 224. Ne ſera jamais rebâtie, 391. Cauſe de ſa deſtruction, iij. 340. Tems de ſa priſe, ij. 206.

BABYLONIENS adorateurs du feu, iij. 395.

BARAKH. Vraie ſignification de ce Verbe, & comment il faut le rendre quand il ſe dit de Dieu par rapport aux hommes, & des hommes par rapport à Dieu, xiij. 152. & 153.

BARBE ET LE POIL DES PIEDS. Ce que dénotent ces termes dans Iſaïe VII, 20. vij. 346. ſ.

BASAN, canton très-fertile de la Judée, employé pour déſigner les *contrées les plus belles* & les *plus abondantes* en quelques pays qu'elles ſoient, viij. 261 & 312. ix. 233.

BASILIC. Sa ſignification dans Iſaïe XV, 29. vij. 272.

BATAILLE entre les Perſes & les Babyloniens, iij. 413.

BEAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST en quoi elle conſiſtoit, x. 342, 343.

BÉLIERS. Ce qu'ils déſignent, vij. 265.

BÊTES. Ce qu'elles ſignifient, xiij. 205.

BÊTES DE LA TERRE, BÊTES DES CHAMPS, BÊTES CRUELLES, qui elles déſignent, vij. 266. 303. juſqu'à 320. x. 69. xiv. 264. & ſ.

BÊTES DE CHARGES. Leurs ſignifications, vij. 268.

Biches. Sa ſignification dans le Pſ. XXVIII. vij. 416.

Bienfaits (les) dont le Seigneur a comblé ſon Peuple, étoient les effets des *promeſſes* & de l'alliance faite avec Abraham, xij. 160.

Boeufs. Ce qu'ils déſignent, vij. 259. ſ.

Boire le vin ou la coupe du Seigneur. Ce que veut dire cette expreſſion, vij. 286. ix. 122. & ſ.

Boiteux. Sa ſignification, vij. 284.

Bonheur et bien. Ce qu'ils déſignent, ij. 460. xj. 57. xij. 416.

Le bonheur promis aux Iſraëlites après leur retour étoit de deux eſpèces. L'un regardoit l'Etat *temporel*, & l'autre l'*Egliſe*, x. 52.

Le *bonheur* & la *proſpérité* d'Iſraël dans la Terre-ſainte étoient attachés à ſa *fidélité* à obſerver la loi du Seigneur, xij. 210.

Bouche. L'Egliſe eſt un corps métaphorique : elle a des yeux, des oreilles, *une bouche*, une langue, des mains, des pieds, des entrailles, un cœur, iij. 125. & ſ. xij. 366. & ſ.

Bouche pleine de parjures déſigne les *Chaldéens* & les *Apoſtats* d'Iſraël, xiij. 81.

Bras, ſymbole de la *force* & de la *puiſſance*, vij. 281. xiij. 83.

Bras du Seigneur. *Cyrus* eſt déſigné ſous l'emblême de *bras*, de *main* & de *droite* du Seigneur, x. 114, 123. xj. 118.

Brebis, ſouvent employées dans le nouveau comme dans l'ancien Teſtament pour déſigner les *hommes*, vij. 264.

Brebis que le Seigneur fait ſortir des parcs, où elles ſont renfermées, quelles elles ſont, xj. 231.

Caballe ce que c'eſt, & ſes différentes eſpèces, xiij. 34.

Canaux & ruisseaux, employés pour déſigner les *peuples*, xij. 288.

CAPTIVITÉ (la) de Babylone eſt le *plan* univerſel des Prophètes, ij. 319. & ſ. Motifs qui ont engagé le Seigneur à réduire Iſraël en cet état, vij. 459. ix. 82. xij. 300.

Déſignée ſous le nom de *ténèbres, mort, tempête*, &c. viij. 255. étoit le ſymbole prophétique des *perſécutions* que l'Egliſe Chrétienne devoit éprouver, x. 20.

Son *analogie* avec les *principaux myſtères* de la nouvelle alliance, ij. 330. & ſ. iij. 161. & ſ.

CARACTÈRE diſtinctif de la Loi ancienne, j. 290.

CARACTÈRES des hommes, & leurs différentes inclinations ou actions, ſont déſignés par les Prophètes ſous les noms de *différens animaux*, xj. 453.

CARMEL (montagnes de) déſignent une *pays fertile* & *abondant*, vij. 52. ix. 233.

CARRIÈRE dont les Iſraëlites ont été tirés, déſigne *Abraham* & *Sara*, ij. 442.

CAUSES des gémiſſemens de l'Egliſe d'Iſraël en captivité, iij. 157. x. 99. xj. 47. xij. 75. Elle reconnoît en beaucoup d'endroits de l'Ecriture, que tous les malheurs qu'elle éprouve ſont le juſte châtiment des prévarications de ſes enfans, ix. 82. ſ. xij. 299. & ſ.

CAUSES de la captivité & de la délivrance d'Iſraël, xj. 36 & 37.

De la deſtruction de l'Empire Romain, x. 216.

Du ſtyle énigmatique des Prophètes, iij. 290.

De la perte des Chaldéens, ij. 151.

CAUSE POUR L'EFFET, la *bouche* pour les *vœux* & les *ſouhaits* qu'elle profère, lorſque le cœur les a formés, xij. 209. la *langue* pour les *impoſtures* & les *calomnies*, xij. 470.

CÈDRES DU LIBAN pour les *Rois* & les *Princes* d'un Empire, vij. 256, 299. & ſ.

CHAÎNES DE FER. Ce qu'elles repréſentent, ix. 84.

CHALDÉENS ſurpaſſoient en force tous les peuples de la terre, ij. 253. Comparés à des Chaſſeurs, j. 74. Adorateurs des aſtres, 448. Saiſis de crainte à la vuë des châtimens dont ils vont être accablés, 438. Leur Empire détruit pour toujours, 467.

Les mauvais traitemens dont ils ont accablé les Iſraëlites captifs, ont été la cauſe de leur ruine, ij. 150. ix. 135. Cette ruine devoit être l'époque de la liberté d'Iſraël, xiij. 380.

CHAM. L'*Egypte* ainſi appellée en pluſieurs endroits de l'Ecriture du nom de Cham fils de Noë, & père de Miſraïm, xj. 328.

CHANANÉENS. Pourquoi Dieu donna ordre aux Iſraëlites de les détruire, xij. 187.

Occupoient le pays appellé depuis Terre-ſainte, xij. 78.

CHANGEMENT de perſonnages ou interlocuteurs, commun dans les écrits Prophétiques, ij. 168.

CHARBONS ENFLAMMÉS. Ce qu'ils déſignent, iij. 396. vij. 227. & ſ.

CHAUDIÈRE BOUILLANTE. Ce qu'elle ſignifie, vij. 228 & 351. viij. 186.

CHÊNES. Ils déſignent les *Princes*, les *Prêtres* & le *peuple*. vij. 338.

CHENILLE, (la) la SAUTERELLE, le HANETON & le VER qui ſe ſuccèdent les uns aux autres, dans Joël I. pour ravager la terre d'Iſraël, ſont *différens peuples* ou *différentes armées*, vij. 320. & ſ.

CHÉRUBIN. Ses différentes ſignifications, iij. 401 & 402.

CHEVEUX. Ce qu'ils déſignent ſelon les Interprètes, vij. 347.

CHIENS CRUELS employés pour les *enne-*

mis du Dieu fait homme dans le Pſ. XXI, & dans ſaint Paul aux Philipp. III, 2. pour les *ennemis* de l'Egliſe, x. 292.

CHRIST. S. Jérôme reconnoît ſix *perſonnes* différentes à qui l'Ecriture donne ce nom, & quelles elles ſont, iij. 489. & ſ.

Pour le *Peuple* d'Iſraël, xiij. 101.

CIEL ET CIEUX. Ce terme ne ſignifie pas toujours le *ſéjour* des bienheureux; mais il ſe prend quelquefois pour l'*endroit* où Dieu donne des marques de ſa bienveillance, iij. 406. pour l'*armée* des Perſes & des Mèdes qui ſervoit le *pavillon* & de *thrône* au Seigneur, xv. 143.

Il eſt reconnu pour énigmatique dans un grand nombre d'endroits de l'Ecriture, & déſigne ſouvent un *Empire*, un *Royaume*, un *pays*, une *nation*, une *armée*, vij. 195. l'*Egliſe* & le *Royaume* de *Dieu*, 197. x, 226. vj. 169. la *proſpérité* & la *grandeur*, vj. 366.

CIEUX SUPÉRIEURS, & ce qu'ils contiennent, vij. 192. CIEUX INFÉRIEURS. Ce qu'on entend par ces termes, vij. 212. CIEUX PHYSIQUES & CIEUX MÉTAPHYSIQUES. Ce que c'eſt, & ce qu'ils ſignifient xiij. 201.

LES CIEUX pour les *Grands* d'un Etat, iij. 378. & ſ. 388. CIEUX SACRÉS & CIEUX PROFANES. Examen de ces termes, xv. 135. & ſ. Examen ou diſcuſſion du terme CIEUX, xv. 135. & ſ. Signification du mot Hébreu *râkîâng*, que l'on rend communément par *firmament*, xv. 173.

CINÉENS. Leur origine, leur vie champêtre & éloignée du monde, leur vertu & leur piété les rend reſpectables même aux Princes Idolâtres, v. 248. & ſ.

CIRCONCISION. Pourquoi les Juifs n'ont pas été circoncis dans le déſert, ſuivant R. Kimchhi, xiij. 41.

CIRCONSTANCES (quelques) ont été omi-

ſes dans l'Hiſtoire ſainte, & révélées dans les Pſaumes, xij. 146 & 158.

COEUR. Ce que ſignifie ce terme, iij. 133. vij. 277. COEURS SIMPLES caractériſent les *Iſraëlites* en captivité, xj. 417. COEURS DROITS, ce que c'eſt, xij. 471. COEURS BRISÉS DE DOULEUR, xj. 448.

COLLINES. Leur différentes ſignifications, vij. 248. & ſ. 329. & ſ. viij. 257. & ſ.

COLOMBE, emblême de *Nabuchodonoſor* & de ſon *Empire*, vij. 220. & des *Iſraëlites* captifs, viij. 241. & ſ. *Jéruſalem*, ſelon quelques Auteurs, eſt appellée de ce nom dans Sophonie III, 1. vij. 221.

COMPARAISON des Pſaumes avec les Prophètes, iij. 1. On voit dans les uns & dans les autres les mêmes expreſſions, les mêmes penſées, le même deſſein, d'où l'on doit conclure l'unité d'objet, 7, 8 & 9. La COMPARAISON eſt la voie la plus certaine pour ſurmonter les difficultés des Livres prophétiques : & les Chrétiens ont toujours regardé ce parallèle comme un des argumens les plus invincibles pour confondre les Juifs, iij. 5.

COMPARAISON des Pſaumes entre eux. Cette règle eſt un des principaux moyens pour en découvrir le véritable ſens, ij. 1. & ſ. Il y a deux voies ſures pour juger par comparaiſon ſi le ſens que l'on adopte dans une Prophétie ou dans un Pſaume, eſt le véritable ſens des Prophètes, 6. & ſ.

En comparant les Pſaumes les uns avec les autres, on apperçoit entre eux un *rapport éxact* de penſées & d'expreſſions, & conſéquemment une unité d'objet, ij. 341.

CONCLUSION raiſonnée des dix premiers Volumes, x. 464.

CONJONCTIONS. A quoi elles ſervent, & de combien

ombien d'eſpèces il y en a dans la Langue inte, xj. 2 & 3. Sont ſouvent miſes pour riter la répétition du Verbe, j. 390. Ne bornent point leur ſignification à celles qu'elles roiſſent d'abord préſenter, & comment on ut la fixer avec juſtice.... Tiennent quelefois la place d'un Nom, d'un Pronom, aſſez ſouvent celle d'un Verbe, xj. 2. & ſ.

CONJONCTIONS du Pſaume L. xij. 419.

CONJUGAISON (La ſeptième) augmente la nification du Verbe, j. 127.

Énergie de la Conjugaiſon *hiphil*, xij. 191.

CONTRADICTION de M. de Sacy ſur quelques paſſages de ſaint Paul, vj. 42.

CONVERSION d'Iſraël pendant la captivité, j. 365. 448. xij. 48, 90, 194.

Elle avoit été prédite par les Prophètes, v. 63. juſqu'à la page 370. Les faits ont prouvé l'accompliſſement de ces Prophéties, 371. ſ. xv. 77.

COPISTES. Leurs fautes ne ſont pas en ſi grand nombre qu'on le croit ordinairement, 349. x. 467. On doit apporter beaucoup de réſerve pour réformer le Texte, j. 350.

CORBEAU. *Petits des corbeaux ;* ce qu'ils déſignent dans le Pſaume CXLVI. xj. 454. & ſ.

CORNE (la) déſigne la *puiſſance* & la *force*, ij. 328. L'emblême de l'*orgueil*, vij. 270. d'un *Royaume*, 271. ſe prend pour une *armée*, x. 67.

CORPS HUMAIN, emblême de l'*Egliſe*, ſoit de l'ancien, ſoit du nouvel Iſraël, iij. 125. ſ. vj. 41. Cette manière d'exprimer ſous l'emblême des *membres* du *corps humain*, les *fonctions des différentes parties d'un corps moral*, étoit commune chez les Orientaux, iij. 128. & ſ.

COUCHÉ ou ENDORMI, (être) dénote l'*affliction* ou *la captivité*, vij. 288.

COUPE ou CALICE ſe prend en *bonne* ou

mauvaiſe part, pour la *punition* des méchans, & la récompenſe des bons, ix. 123. xj. 423. xij. 235. Le CALICE pour déſigner la *mort*, x. 245. indique les *fléaux*, xiij. 339. xiv. 72.

CRAINTE. Elle eſt ſouvent recommandée dans l'ancien Teſtament comme *utile* & un *moyen propre* à l'acquiſition de la véritable ſageſſe, vj. 84. Diſtinction importante & néceſſaire entre *la crainte ſervilement ſervile* & *ſimplement ſervile*, 82. Quelle eſt l'eſpèce de *crainte* qui appartient ſpécialement à la Loi Moſaïque, 83.

La CRAINTE DE DIEU. Examen de ce terme, xv. 87. & ſ.

CRIME pour l'*Idolâtrie*, xiij. 55.

CRITIQUE. Ses défauts ordinaires, j. 214. ij. 317.

CULTE INTÉRIEUR exigé dans tous les tems, vj. 277. Faiſoit le principal objet de la Loi ancienne, 134. & ſ. Pourquoi elle promettoit des récompenſes temporelles, 158. & ſ.

CYRUS FILS DE ROI, j. 391. Ses père & mère, ibid. Sa *proſpérité* eſt une *récompenſe* de ſes bienfaits pour le Peuple d'Iſraël, 480. *Agent* de Dieu contre les Chaldéens, ij. 155. Rapidité de ſes conquêtes, iij. 403. Il eſt ſuſcité par le Seigneur pour rendre la liberté aux Iſraëlites, viij. 397. & ſ. ix. 76. xij. 291. xv. 221. & ſ. Il ôte la coupe du Seigneur d'entre les mains d'Iſraël pour la faire boire à Babylone, ix. 124. Son arrivée dans cet Empire dépeinte ſous l'emblême d'un *torrent rapide*, j. 454. d'un *feu dévorant*, xj. 111. Les *ravages* qu'il y fait, déſignés ſous les termes de *flèches*, de *tempête*, de *grêle*, de *foudre*, d'*éclairs* & de *tonnerre*, iij. 406. & ſ. vij. 392. & ſ. xij. 297. Il eſt déſigné ſous le nom de *vent impétueux*, de *vent d'Orient*, ij. 226. de *Ré-*

teur, 398. de *ſecours* envoyé d'en-haut, 15. de *Chérubin*, 401. de *ſouffle des vents*, xiij. 240. de *Roi* du Seigneur, iij. 479. n *Chriſt*, 481 & 488. viij. 406. de ſa , xiij. 101. d'*Ange* du Seigneur, 157. Il délivre Iſraël, iij. 294. Il reſtitue aux lites les vaſes ſacrés enlevés par Nabu-onoſor, contribue à la réédification du ple, & à l'entretien des ſacrifices, v. 376. *rtalité* de ſon nom, j. 501. Il eſt la figure ſus-Chriſt, 504. ix. 137. xv. 221. & ſ.

IN, ville à l'extrêmité ſeptentrionale de la Paleſtine, viij. 185.
NIEL, Auteur du Pſaume CXVIII. ix.

NGERS d'abandonner à chacun la liberté ter les tems des Verbes, iij. 216.
RIUS fils d'Hyſtaſpe renouvelle l'Edit rus en faveur des Iſraëlites, v. 379. ienfaits engagent un grand nombre de rner à Jéruſalem, 380. Le Temple eſt é la ſixième année de ſon règne, 381.
VID. Portrait ſuppoſé de ce Prince, ij. 44. Son véritable portrait, 47 & 48. Son èle avec les autres Prophètes, 329. N'eſt l'objet des Pſaumes, 335. N'avoit en ue la nation ſainte, ou l'Egliſe de Jéhriſt dans ſes Prophéties, 300. N'a jamais s ſentimens cruels pour ſes ennemis, iij. Son nom ſouvent employé pour déſigner ſe d'*Iſraël*, 480. & ſ. x. 10. & ſ. 423. & xj. 230. Preuves de cette vérité tirée ifférens paſſages des Prophètes, x. de- page 1. juſqu'à 97. Les promeſſes fai- David d'un règne qui ſubſiſtera au- que le ſoleil & la lune, 102. & d'une ité auſſi nombreuſe que les étoiles du

ciel & des grains de ſable de la mer, 128. ne peuvent être appliquées à *David* Roi d'Iſraël, mais uniquement à l'*Egliſe*, 103.

DÉBORDEMENT d'eaux, INONDATION, DÉLUGE. Ce qu'ils ſignifient, vij. 236.

DÉBOUT (être), SE LEVER, marque la *proſpérité* ou la *délivrance* des peines, vij. 288.

DÉCRET ou EDIT de Cyrus qui renvoie les Iſraëlites dans leur patrie, j. 427. déſigné ſous le nom de *Loi*, xv. 73. & ſ. ſes effets, 220. & ſ.

DÉFENSE. *Præſidium.* Examen de ce terme, xv. 28. & ſ.

DÉLIVRANCE (la) d'Iſraël, & la RUINE de l'Empire de Babylone avoient une connéxion ſi étroite, que l'une étoit inſéparable de l'autre, ij. 110.

CETTE DÉLIVRANCE eſt entièrement liée *avec l'hiſtoire de la Religion*, j. 501.

DÉLUGE. Pluſieurs de ceux qui y ont péri ont été ſauvés, v. 68 & ſ.

DÉMÉTRIUS SOTER, après avoir perſécuté les Iſraëlites, recherche leur alliance, v. 456.

DEMEURER SEUL. Double ſignification de ce terme, vij. 288.

DENTS (les), les JOUES, les YEUX, les LÈVRES de l'Epouſe des Cantiques. Ce quelles déſignent, vij. 280.

DÉSERT déſigne en pluſieurs endroits l'*Empire de Babylone*, qui étoit un vrai déſert pour l'Iſraëlite captif, vij. 414. viij. 141. & ſ. ix. 61. & ſ. ou la *terre d'Iſraël* ravagée & dépeuplée pendant la captivité, 181. vij. 386. ix. 136.

HABITANS DU DÉSERT, qui ils ſont, j. 466.

DIEU. Les Hébreux avoient dix expreſſions différentes pour rendre le nom de l'Etre ſuprême, viij. 147.

NOM DE DIEU pour *ſa puiſſance*, viij. 139.
DIEUX DE LA TERRE. Ce nom ſe donne ux *Anges*, aux *Rois*, aux *Juges* d'une na-on, xiv. 112. 322. & ſ.
DIFFÉRENTES actions, (les) & les différens *tats* de l'homme ſervent d'emblême dans les ſaumes & dans les Prophètes, pour repré-enter l'*état* de ceux dont ils parlent, vij. 84. & ſ.
DIFFÉRENCE entre ce que les ſujets de Cy-us lui donnoient, & le tribut des nations ubjuguées, j. 470. & ſ.
DISCUSSION critique du Pſaume XVII. ou 'on montre que les penſées, les expreſſions t les différens caractères répandus dans ce ſaume ſont abſolument inaliables avec l'opi-ion qui attribue ce Cantique au Roi Pro-hète, iij. 184. & ſ.
PREUVES de cette allégation tirée de la com-araiſon de ce Pſaume avec les Prophètes, bid. 336. & ſ.
DAVID eſt l'Auteur de ce Pſaume; mais il 'en eſt pas l'objet, ibid. 185.
DISPERSION d'Iſraël (la) parmi les na-ions eſt un des principaux moyens que le eigneur a employés pour faire connoître aux euples idolâtres, que lui ſeul étoit le Tout-uiſſant, ij. 466. xj. 36.
DISSERTATIONS ſur le Verbe créateur, iv.). & ſ. ſur le Verbe directeur, 150. & ſ. ſur Egliſe Epouſe du Verbe, 373. & ſ. ſur la ainteté perpétuelle de l'Egliſe, v. ſur la Loi Moſaïque, vj. 1. & ſ.
DISTINCTION des perſonnes divines fondée ſur les différentes appropriations, iv. 133. & ſ.
DIVERSITÉ (la) étonnante de ſentimens ſur chaque Pſaume entraîne néceſſairement un grand nombre d'applications hazardées, fauſ-

& la tradition des Peres, sur le vé
teur, iv. 26. 101.
Dogme d'une autre vie par-tout
& même *établi* litéralement dans plu
droits de l'ancien Teſtament, vj. 1
iij. 354.
Dogmatiques (vérités) employée
criture pour déſigner une *proſpérité t*
vj. 102 & 202.
Dragon, Vipère. Les Prophètes, p
dre la *cruauté* des Chaldéens, les
par ces termes, ij. 257. Ils donnen
nom au Roi d'Egypte, 258. vij. 27
Dragons cruels, & Serpens,

Eaux, pour des *hommes* qui hab
région, j. 151. iij. 409. vij.
& ſ. 397. xiv. 97. & 240. vij. 2
pour une *poſtérité nombreuſe*, ij. 4
vij. 237. viij. 326. xij. 288. Eaux
des, abyme des eaux pour de *gr*
lamités, iij. 418.
Eaux changées en ſang. Explic
ce paſſage, xj. 322.
Eaux de Siloé. Ce qu'elles ſignifien

la ruine des *Royaumes*, j. 405. & ſ. xij. 286. & ſ.

ECLAIRS. Ce qu'ils ſignifient, iij. 406, 410, 412. vij. 216. xj. 112.

ECLYPSE & CHUTE DES ASTRES. Ce qu'on doit entendre par ces expreſſions, iij. 381. vij. 193. & 205. xj. 193.

ECRITS Prophétiques ne préſentent point un vuide de penſées, ij. 160.

ECRITURE. (l') Tout y concourt à un même but, ij. 161.

Son caractère diſtinctif, ij. 163.

Ne peut être traduite intelligiblement ſans addition, xij. 4.

ECRIVAINS SACRÉS ſous-entendent beaucoup de mots, xij. 6.

ECU & BOUCLIER, xiij. 178.

EFFICACITÉ (l') de la mort de Jéſus-Chriſt appartient auſſi à l'ancienne alliance, vj. 48.

EGAREMENT, ERREUR. Héb. shâghâh. Examen de ce terme, xv. 99. & ſ.

ELÉAZAR. Sa vie innocente & ſans tache; il meurt dans les plus cruels tourmens avec joie plutôt que de violer la Loi, v. 439.

EGLISE priſe pour *épouſe* dans le Paradis terreſtre, iv. 388. Toujours la même avant & après l'incarnation, elle ſubſiſte depuis le commencement du monde juſqu'à la fin des ſiècles, 377. appellée *catholique*, parce qu'elle s'étend ſur tous les lieux & ſur tous les tems, ibid. A toujours été compoſée de *bons* & de *méchans*, ij. 80. Epouſe du Verbe avant l'incarnation, iv. 373. Epouſe & fille du Roi, v. 377. La juſtice & la ſainteté lui ſont tellement eſſentielles, qu'on ne peut la ſuppoſer exiſtante ſans ces deux qualités, v. 2. Elle a toujours eu des *Saints*, & la charité ne manquera jamais, 476. Six époques ou ages

pendant leſquelles on voit la perpétuité de ſa juſtice & de ſa ſainteté depuis Adam juſqu'à Jéſus-Chriſt, v. 49. & ſ. Sa confiance dans les plus grands dangers, xij. 242. Motifs de cette confiance, 247. Sa foi & ſon attachement au culte du Seigneur, 275. Diſtinguée par ſaint Grégoire en deux parties, iv. 416. & ſ. Diſtinction néceſſaire pour bien entendre l'Ecriture, vj. 403. & ſ.

EGLISE (l') ne juge dans l'Ecriture que de ce qui appartient à la foi & aux mœurs, j. 29, 200.

Elle a toujours approuvé les travaux de ceux qui ſe ſont occupés à la recherche du premier ſens litéral, j. 37.

Sa formation déſignée ſous l'emblême de celle d'un corps phyſique, vj. 378. & ſ. 421. & ſ.

Elle n'a point été répudiée pendant la captivité de Babylone, iv. 407. 449. & ſ.

Elle a exercé le pouvoir ſuprême juſqu'à Jéſus-Chriſt, iij. 491.

LES DIFFÉRENS ÉTATS par leſquels Dieu l'a fait paſſer, n'étoient que pour la préparer à celui de la rédemption, ij. 261.

Elle eſt ſouvent repréſentée dans les Prophètes ſous l'emblême du *corps humain*, dont les différens membres repréſentent ceux de ſon corps moral, iij. 125. & ſ.

SON ÉTAT vers le tems de la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ibid. 477. & ſ.

ENALLAGES OU CHANGEMENS de Tems, de Modes, de Conjugaiſons, de Nombres, de Genres & de Perſonnes, répandent une grande obſcurité dans les écrits des Prophètes, xij. 93 & 381.

Car les Rabins ont donné des règles inſuffiſantes ſur cette matière : néceſſité d'en puiſer d'autres dans l'Ecriture même, xij. 94. Règles

our les ENALLAGES, *ibid.* 83. L'ENALLAGE lu Singulier pour le Pluriel eſt une figure rès-fréquente dans les Pſaumes & dans les rophètes. Elle conſiſte à faire parler une *ation*, un *peuple* ou un *corps* d'hommes, omme ſi c'étoit un *particulier*. Faute de faire ttention à cette figure, les Juifs & les Interrètes ſont tombés dans de grandes mépriſes ur l'objet des Pſaumes, xij. 402. & ſ.

ENALLAGES qui ſe trouvent dans le Pſaume XXVII. xj. 236.

Dans le Pſaume *Miſerere*, xij. 381.

ENERGIE de la ſeptième Conjugaiſon reonnue p[illegible] les plus habiles Grammairiens, . 127.

DE LA CONJUGAISON PHIEL, xij. 405.

ENERGIQUES, (Lettres) appellées en généal Paragogiques, combien il y en a, xj. 341. eur effet dans les phraſes affirmatives & égatives, 342.

LES GRAMMAIRIENS Juifs ont donné fort eu de lumières ſur ces lettres, 343. cependant pluſieurs Interprètes en ont reconnu la aleur, xj. 358. x. 196. xij. 49. Remplacent es Verbes compoſés & les Adverbes, x. 196.

LETTRES ÉNERGIQUES du Pſaume LXXVII. tj. 268. du Pſaume L. *Miſerere*, xij. 413.

ENFANS DE L'ÉTRANGER. Ce que c'eſt, ij. 469. xiv. 392. de Korákh, j. 73. des ommes, ij. 455. ix. 71. xj. 45. xiv. 152. les Dieux, x, 119. des forts, vij. 382.

ENFANS, (les) LES FILS pour des *peuples*, ij. 275.

ENFANS DE DIEU. Les *Iſraëlites* ſont ainſi ppellés en quantité d'endroits de l'Ecriture, ij. 399. & ſ.

ENFER. Toujours employé dans les Prophètes pour déſigner ou l'*état de captivité*, ou

le *lieu* dans lequel on eſt détenu captif, ij. 77. iij. 361. & ſ.
Pour le *Royaume d'Aſſyrie*, iij. 146. 159. & ſ.
ENIGME. Sa définition, & de combien d'eſpèces, vij. 15. 19.
Fréquentes dans l'Ecriture, *ibid.* 112.
Pluſieurs exemples ſur les *énigmes* & autres *figures*, ibid. 55. & ſ.
ENIGMATIQUES (termes) reconnus par les Interprètes, vij. 2. Pourquoi ils ont négligé dans la pratique le principe qu'ils avoient établi à cet égard, 3. Se tirent de cinq objets, 191.
Examen de pluſieurs paſſages des Prophètes rélativement à cette matière, ibid. 292. & ſ.
Pourquoi les Prophètes ont ſi ſouvent employé les termes *figurés* & *énigmatiques*, ij. 166. & ſ.
Principaux termes énigmatiques qui ſe rencontrent dans l'Ecriture, vij. 181. juſqu'à 361.
Pourquoi dans la primitive Egliſe on ſe ſervoit de *termes obſcurs* & *énigmatiques*, ibid. 131.
ENIGMATIQUE. (ſtyle) Ses différentes branches, vij. 65.
Principes des Pères & des Interprètes ſur ce ſtyle, par où on peut ſe convaincre que tout ce que nous avons dit ſur cette matière eſt fondé ſur les principes généraux qu'ils ont établis en différens endroits de leurs écrits, vij. 66. & ſ.
Différence entre le *ſtyle énigmatique* des Prophètes, & les *énigmes* des Ouvrages périodiques, vij. 14 & 15. xj. 229.
La manière d'interpréter énigmatiquement certains Paſſages de l'Ecriture jette de la *clarté* & de l'*harmonie* dans les endroits difficiles, j. 400 & 401.

Eſt une des principales *cauſes* de l'obſcurité les Livres ſaints, vij. 125. & ſ.

ENNEMIS. Déſignent communément dans les Pſaumes les *Chaldéens* ou les *Apoſtats*, j. 165. ij. 336. & ſ. viij. 110.

ENTHOUSIASME des Prophètes. En quoi il conſiſte, j. 244.

FAUX ENTHOUSIASME qu'on leur prête, j. 93. & ſ.

Inconvéniens qui en reſultent, j. 196. 207. ij. 317. x. 230.

EPÉE. Ses différentes ſignifications, vij. 46. x. 298, 348, 355.

EPHRATA eſt la même que *Bethléem* où le Sauveur a pris naiſſance, x. 431.

EPREUVE. De quelle manière il faut entendre les endroits où il eſt dit que Dieu *prouve* & *tente* les hommes, xij. 206.

ESCABEAU des pieds du Seigneur. Ce que c'eſt, x. 434. xiv. 192.

ESCLAVES. Il y en avoit de pluſieurs ſortes chez les anciens, ix. 74.

ESDRAS. Son retour à Jéruſalem, & ſon zèle pour la Religion, v. 383. & ſ.

ESPRIT (le Saint-) dans l'ancien Teſtament aidoit à faire le bien, vj. 97.

S'eſt proportionné à l'*intelligence* humaine dans les Ecritures, j. 195.

ESPRIT du Seigneur pour l'*orage* & la *tempête*, vj. 365.

ETOILES déſignent ordinairement les *perſonnes* conſtituées en dignité, iij. 381. vij. 105 & 207. xj. 193. les *Iſraëlites* délivrés, 150. les *Docteurs*, 195. les *Saints*, les *Juſtes* & les *Savans*, 194.

ETRANGERS. Dieu a eu de vrais adorateurs parmi les peuples *étrangers* à Iſraël, v. 91. & ſ.

ETUDE du Texte original négligé, j. 39.

Renouvellé dans le XV. ſiècle, 40. Le peu d'utilité qu'on en a retiré pour l'intelligence des Prophètes, 41. Les Rabins ont été *cauſe* de ce peu de ſuccès, 42 & 43.

EXAMEN critique des Pſaumes VI, XXXVII & XL. où l'on prouve que *David* ne peut en être l'*objet*, iij. 54. & ſ.

EXPLICATION du Paſſage de ſaint Paul, *Littera occidit ; ſpiritus autem vivificat*, j. 290.

Des paroles de ſaint Jean, *Adorabunt in ſpiritu & veritate*, vj. 268. & ſ.

De celles de ſaint Paul, I. Thim. I, 9. *Lex juſto non eſt poſita*, vj. 35.

De ces paroles du Pſaume XXXII. *Verbo Domini cœli firmati ſunt, & ſpiritu oris ejus omnis virtus eorum*, iv. 110. & ſ.

De ce paſſage, *Per quem omnia facta ſunt, per quem fecit & ſecula*, iv. 103.

De cet autre, *Unus eſt Pater, ex quo omnia.* ibid. 137.

EXPOSITION d'une Prophétie. Quand on doit la regarder comme éxacte, ij. 3.

EXPRESSIONS FIGURÉES (les) peuvent être entendues de pluſieurs manières. C'eſt la *place* qu'elles occupent, qui en détermine le ſens, vij. 100.

EZECHIAS Roi de Juda. L'Ecriture fait un grand éloge de ce Prince, v. 218.

FABLE des Docteurs Juifs ſur le Verſet 29. du Pſaume XVII. iij. 230, 231.

FACE, VISAGE. Ses différentes ſignifications, j. 102. & ſ. 133. vij. 279. viij. 113 & 117. xj. 127. FACE DE DIEU, c'eſt la *perſonne*, la *majeſté* même de Dieu, iv. 242.

FACE, (cacher ſa) MONTRER, FAIRE BRILLER. Ce que ſignifient ces expreſſions, vj. 365. xij. 88. 271.

FEMMES & FILLES ſont l'emblême des *nations* ou des *villes*, vij. 275, 276.

FERTILITÉ de la terre d'Iſraël après la captivité, j. 493. ix. 136. & ſ.

FEU & FLAMME, ſymbole de la *colère* du Seigneur, iij. 396.

De Nabuchodonoſor, vij. 227. de Cyrus & de ſes troupes qui ravagent la Chaldée, iij. 396, 412. xj. iii. xij. 235. xiij. 113. 273. d'une *armée*, vij. 229. des *maux* de la captivité, ibid.

FIDÉLITÉ & conſtance des Iſraëlites dans les plus grandes calamités, xij. 275.

FIEL, pour les *grands maux*, xiv. 37.

FIGURES. On doit diſtinguer celles qui ſont fondées ſur des traits purement hiſtoriques d'avec les figures prophétiques, j. 301.

Explication des principales *figures* qui concourent à l'obſcurité des Livres ſaints, vij. 13.

FILETS & RÊTS, emblême de la *captivité*, vij. 246.

Explication de ce terme, ij. 196. & ſ. Ils déſignent les *différentes Provinces de la Chaldée* où les Iſraëlites étoient détenus captifs, iij. 368. vij. 298.

FILLES DE JUDA, les villes de ce Royaume, xiij. 243.

FILLES DE TYR, déſignent les nations, x. 381. *Fille du Roi*, pour l'*Egliſe*, 377.

FILS DE DIEU (le) a donné la Loi, & l'a abrogée, vj. 307.

FIN que Dieu s'eſt propoſée en délivrant ſon Peuple d'Egypte, & en le mettant en poſſeſſion de la terre promiſe, xij. 162.

FIN de la Loi Moſaïque. Commencement de la Loi de Jéſus-Chriſt eſt l'*amour* de Dieu & du prochain, vj. 145.

Flèches. Différentes ſignifications de ce terme, ij. 209. & ſ. x. 355.

Fleuves. Ce qu'ils déſignent, vij. 240. & ſ. 358. viij. 169, 261 & 312. ix. 130. xj. 121. xiij. 430.

Emblême *des grandes calamités*, vj. 467.

Fleuves, pour les *villes* ou les *Provinces*, ix. 131. & ſ.

Flots. Pris pour des *armées*, ou les *habitans* des Provinces d'un Empire, vij. 249. Pour les *afflictions* & les *calamités*, ix. 115. x. 118.

Flots. Qui ils déſignent, xiij. 136.

Foi des Iſraëlites. Quelle elle étoit. Pluſieurs vérités leur étoient révélées clairement, d'autres d'une manière encore obſcure, vj. 154.

Foi des anciens étoit la même que la nôtre, v. 25. vj. 40, 55, 95.

Foi dans les promeſſes. *Veritas*, ou *fides in promiſſis*. Cette fidélité du Seigneur à remplir ſes promeſſes à un double objet dans les Pſaumes. On en trouve des exemples ſans nombre, ij. 110. & ſ.

N'étoit point intéreſſée à la deſtruction totale des ennemis perſonnels de David, ij. 62. Plus le tems du Meſſie approchoit, plus *la foi* des Iſraëlites étoit vive & animée, v. 470. & ſ.

Fondemens de la terre. Ce qu'ils déſignent, iij. 390. xij. 233.

Force. Beſoin qu'en avoit l'Iſraëlite captif, iij. 439.

Forêt. Ses différentes ſignifications, vij. 254. 335. 416.

Fornication & adultère ne ſignifient pas toujours les crimes qu'ils préſentent, mais *rompre l'alliance* que l'on a contractée avec le Seigneur, *l'impiété, l'Idolâtrie*, ix. 196, 198.

FOSSE profonde, emblême des *calamités*, ij. 132.

FOUDRE du Seigneur. Ce que ſignifie ce terme dans le Pſaume XXVIII. vij. 392. 393.

FOUR, FOURNAISE, FUMÉE. Ce que déſignent ces mots, vij. 233. Vid. *Tiſon.*

FROID, GIVRE, NEIGE, GELÉE, GLACE, employés pour déſigner le tems d'affliction, de captivité, xj. 465. & ſ.

FUTUR. C'eſt l'uſage de l'Ecriture de ſe ſervir du Futur & du Prétérit, pour exprimer le Préſent, l'Infinitif & l'Impératif, xij. 107.

GALAAD. Situation de ce pays, xiij. 344.

GELÉE, GIVRE, GLACE. Vid. au mot *Froid.*

GEMARAH. Ce que ſignifie ce terme, xiij. 34.

GEMATRIA. Ce que c'eſt, xiij. 35.

GÉNÉRAUX (termes) forment une des branches du ſtyle énigmatique, & répandent une obſcurité ſur les Livres ſaints, ix. 155. & ſ.

GÉNISSE, ſymbole de l'*inſolence* & de la *férocité*, vij. 263.

GHÉBER. Signification de ce terme, xiij. 158. 250.

GLOIRE de l'Egliſe étoit le principal objet des promeſſes, & indépendante de la proſpérité temporelle, ij. 265. 268.

Elle eſt intérieure, 269.

GLOIRE & PROPAGATION de l'Egliſe Chrétienne prédite, x. 452. & ſ.

GLOIRE de la nation d'Iſraël après ſa délivrance, ij. 263.

GLOIRE de l'Egliſe d'Iſraël, & l'*étendue* de ſon autorité ſpirituelle après la délivrance de la captivité, prédite par les Prophètes, x, 87.

GLOIRE du Seigneur. Cette expreſſion générale doit être reſtreinte à quelque idée par-

ticulière relative au ſujet que traite l'Ecrivain ſacré, viij. 408.

Cette GLOIRE du Seigneur a principalement éclaté par la *ruine* de l'Empire des Chaldéens, & la *délivrance* de captivité d'Iſraël, vij. 388 & 417. ix. 127. xv. 166. & ſ.

GRACE (l'alliance de la) appartient premierement aux Juifs : elle n'appartient aux Gentils qu'autant qu'ils ſont entés ſur l'olivier de cette nation, vj. 264.

GRAMMAIRIENS partagés ſur l'eſpèce des Conjonctions, xj. 2. &ſ.

GRAMMATICAL (le) de l'Hébreu n'eſt pas abſolument difficile, xiij. 5. & ſ.

GRANDEUR & SUBLIMITÉ des Prophètes. ij. 162. & ſ.

GRÊLE, ÉCLAIRS, TEMPÊTE, TONNERRE, VENT, TOURBILLON, NUÉES, PLUYES, &c. déſignent l'*incurſion des ennemis*, vij. 213. & ſ.

HANNETON. Voyez *Chenille*.

HARMONIE des Livres prophétiques, particulièrement des Pſaumes, j. 184.

Admettre un défaut d'harmonie dans les Livres Prophétiques, c'eſt favoriſer les Juifs & les Hérétiques, 197. C'eſt expoſer les Ecritures aux inſultes & aux railleries des libertins & des incrédules, iij. 280. x. 479. Les Pères ont reproché le *défaut* d'harmonie aux Hérétiques de leur tems, j. 198. & ſ. Le *défaut* d'harmonie donneroit un air de menſonge aux écrits prophétiques qui en anéantiroit la créance, 207. Raiſons qui ont engagé pluſieurs Interprètes à ne pas ſuivre l'*harmonie* dans leurs Commentaires, 246. Les partiſans de l'*enthouſiaſme* ou du *défaut* d'harmonie n'y ont recours que quand ils ſe trouvent embarraſſés pour donner un ſens ſuivi. Quand ils

poſent des principes, ils éxigent de l'*harmonie*, 205. x. 468. & ſ. *Contradiction* de Bonfrérius ſur l'*harmonie*, x. 472. & ſ. Néceſſité de l'*harmonie*, j. 193. même pour le ſecond ſens litéral, 209. iij. 481. *Impoſſibilité* de la trouver en ſuivant les hypothèſes ordinaires, ij. 273. Supposer un *défaut* d'harmonie dans l'Ecriture ſainte eſt une prétention *inutile*, ij. 336. *Arbitraire*, 337. *dangereuſe* à la Religion, 339. Les écrits des Prophètes concourent à l'*harmonie*, iij. 319. *Avantages* qui en reſultent, 493. vij. 373. L'*eſprit* de l'homme porté à l'*harmonie*, iij. 316.

HAUTS LIEUX. Ce que c'étoit, xj. 330.

HÉBER a conſervé la Langue primitive dans ſa famille de qui elle a pris le nom, v. 79.

Le vrai culte s'eſt conſervé parmi ſes deſcendans, 82.

HÉBRAÏSMES. Ce qu'on entend par ce terme, & ſes différentes eſpèces, xij. 220. & ſ.

HÉBREU (l') qu'étudient aujourd'hui les Juifs avec le plus de ſoin, n'eſt pas celui du Texte de la Bible, xiij. 7.

Dans quel tems l'*Hébreu pur* a ceſſé d'être langue vivante, xiij. 10.

HERMON, montagne de la Paleſtine, ſa ſituation, j. 145. Employé pour déſigner *toute la terre* d'Iſraël, 144.

HIRCAN (Jean) détruit le Temple de Garizim, & réunit à la Religion des Juifs les *Iduméens* qu'il avoit domptés, v. 463.

HISTOIRE profane néceſſaire pour expliquer certaines Prophéties, iij. 254.

Quand on fonde l'explication d'un Pſaume ſur un point d'*hiſtoire*, on ne doit rien avancer dont on ne puiſſe produire des preuves qui conſtatent la certitude des faits, iij. 58.

Dangereuſes conſéquences qui reſultent du principe contraire, 278. & ſ.

HOMMES SANGUINAIRES. Ce que c'eſt, ij. 141.

Altérés de ſang, xj. 363. *Pleins de ruſe & de duplicité*, iij. 431. *Puiſſans*, ix. 273. *Pervers*, xij. 244. *Superbes & arrogans*, x. 118. *Impies & ſanguinaires*, vj. 431. ij. 141.

HOMMES BIENFAISANS, JUSTES, SINCÈRES, iij. 431. Sans TACHE, ix. 282. INNOCENS, xij. 468. HOMME de la droite du Seigneur, FILS de l'homme, xij. 89.

HOMME en général ſe prend pour la *multitude*, ou pour *tous les hommes*, vij. 274.

Diſtinction entre les termes *homo* & *vir*, ibid. 275.

Explication des différentes parties de l'homme, comme la tête, le cœur, 277. & ſ.

Différens *états* & *actions* de l'homme, 284. & ſ.

HOREB montagne qui fait partie du mont Sinaï. Elle eſt ſituée dans le déſert de Madian. Pourquoi on l'appelle *montagne* de Dieu ou *montagne* ſainte, xij. 182.

HYDRE. Ce qu'elle déſigne, xiij. 429.

HYPERBOLE. Le ſtyle des Prophètes n'eſt ni *outré*, ni *hyperbolique*, iij. 121.

Les Interprètes admettent cette figure faute d'entendre le Texte, ibid. 243. & ſ.

HYSSOPE. Sa ſignification, xij. 357.

JAMAIS, pour JAMAIS. Comment doivent s'entendre ces expreſſions & autres ſemblables, vj. 439. ix. 193. & ſ.

JASON faux Pontife. Ses *crimes* & ſa *mort*, v. 429. & ſ.

IDOLATRIE, cauſe de la punition des Iſraëlites, iij. 26.

IDOLATRIE des Juifs éteinte par la captivité, j. 434. v. 370. & ſ.

Déſignée ſous le nom d'*impiété*, xj. 359.

Jéſus-Chriſt lui briſe *la tête*, ij. 379.

Naiſſance de *l'Idolâtrie* avant le déluge, j. 450.

Naiſſance d'Iſraël à l'*Idolâtrie* dépeinte ſous la métaphore du *péché originel*, xij. 370. & ſ.

IDUMÉENS. Peuples de l'Arabie à l'Orient & au Midi de la Paleſtine. Ils ne ſont plus qu'un Peuple avec la nation d'Iſraël, iij. 469. xiij. 349.

Leur ruine en punition de leur *haine* contre les Iſraëlites, xiv. 317.

JEHOVA. Déſigne *le nom* ineffable de Dieu qui ne peut être communiqué à d'autres qu'à lui, ij. 354.

JEUNESSE. Vid. ADOLESCENCE.

IMPIES, INJUSTES. Ces termes qui ſe trouvent ſouvent dans les Prophètes, ſe rapportent toujours aux *Chaldéens* & à *ceux* qui n'adoroient pas le vrai Dieu, ij. 119. & 409. ix. 171. & ſ.

IMPIÉTÉ, miſe pour l'*Idolâtrie*, xj. 359. & ſ.

IMPORTANCE d'un défaut de ponctuation, ij. 89.

INCONVÉNIENS de ceux qui appliquent les Pſaumes à David, ij. 297.

INDIGENS, PAUVRES, OPPRIMÉS, BOITEUX, SOURDS, MUETS, AVEUGLES, MALADES, LANGUISSANS, &c. ordinairement déſignent le *Peuple d'Iſraël captif*, vij. 284. viij. 155. & ſ. xj. 85. & 86.

INIQUITÉ pour l'*Idolâtrie*, ix. 261.

Pour l'*endurciſſement* du cœur, x. 169. xij. 335. Déſigne ſouvent dans les Pſaumes & dans les Prophètes les *traitemens injuſtes* & *tyranniques* que les enfans d'Iſraël éprouvoient de

la part des Chaldéens & des Apoſtats, iij. 110. & ſ.

INONDATION. Employée pour les *ravages* d'une armée, j. 148. Vid. *Eaux.*

INSECTES & REPTILES, vij. 271. 306. 312.

INSENSÉS. Ce que ſignifie ce terme, ix. 97. & ſ. xj. 61 & 361.

INSTRUMENS mis quelquefois pour la *choſe* ou la *perſonne* qui les emploie, iij. 426, 449. Leurs effets ſur l'ame, xiij. 252. & 253.

Interlocuteurs. Vid. *Changement de perſonnages.*

INTERPRÉTATION du Pſ. VIII. vij. 158. 361. Pluſieurs s'arrêtent avec trop de confiance à des raiſons qui ne ſont rien moins que valables ſur l'objet de certains Pſaumes, ij. 71.

INTERPRÈTES. On peut en tirer beaucoup d'avantage pour établir le véritable ſens de quantité de paſſages de l'Ecriture, vij. 5 & ſ. 97. Ils ont eu différens points de vue en interprétant les Livres ſaints, vij. 183. & ſ.

JOB. Sa Religion & celle de ſa famille, v. 93.

JOSAPHAT Roi de Juda. Son zéle pour le culte du Seigneur, v. 200.

JOSIAS Roi de Juda. Sa naiſſance prédite, ſon zèle pour la Religion. Son Royaume retombe dans l'Idolâtrie après ſa mort, v. 236. & ſ.

JOUR pour la *liberté*, j. 156. Examen de ces termes, *le jour*, *la nuit*. Ils déſignent des êtres intelligens, xv. 189. & ſ.

JOURDAIN, pour *toute la terre d'Iſraël*, j. 144. Pour *les peuples* qui demeuroient le long de ce fleuve, ij. 440.

ISMAÉLITES. Leur origine, leur poſtérité, & leur demeures, xiv. 120.

ISRAELITES faiſoient un *corps* d'Egliſe, &

Dieu leur communiquoit les graces pour l'accompliſſement de ſes préceptes, vj. 48.
Prioient pour la conſervation de l'Empire des Perſes, j. 489.
Ont porté dans toutes les nations la Religion du vrai Dieu, j. 435.
Néceſſité d'en diſtinguer de *deux ſortes* pour bien expliquer l'Ecriture, vj. 404. & ſ.
Leur changement de mœurs pendant la captivité. Leur *foi* & leur *juſtice* prédites par les Prophètes, v. 267. juſqu'à 370. Leur *converſion* prouvée par les faits, ibid. 371. & ſ. xv. 77.
JUGEMENT. Le Seigneur en a porté deux à l'égard de ſon Peuple. Quels ils ſont, j. 379. & ſ. xij. 136. & 331.
Ce terme ſe prend pour la *juſtice* diſtributive, ix. 204. Pour des *prodiges*, 205. Pour les *calamités*, *la vengeance*, les *fléaux*, 206, 207. Pour les *ordres* & les *volontés* du Seigneur, 208.
Il déſigne auſſi la *clémence* & la *ſévérité*, 317. Pluſieurs autres ſignifications, ibid. 203. & ſ. xv. 92. & ſ.
JUGES. Suſcités de Dieu pour délivrer ſon Peuple de l'oppreſſion, v. 134.
Comment la Religion fleurit ſous leur adminiſtration, 143.
JUIFS incapables de nous guider dans l'interprétation de l'Ecriture, iij. 197. xij. 12 & ſ.
Quelle eſt l'étendue de leurs *connoiſſances* dans l'Hébreu, xiij. 4.
Leurs *traductions* prouvent combien ils ſe ſont éloignés du vrai ſens des Ecritures, xiij. 12. Quelle *confiance* on doit avoir dans leurs Ouvrages, 32.
JUSTES. Dans la tribulation déſignent les

Iſraëlites captifs. Dans la paix *l'Iſraëlite délivré*, j. 456. ij. 137. & 406. xiij. 122.

L'*Egliſe ſeule* peut s'attribuer le titre de *juſte*, ij. 80.

Les Prophètes donnent cette dénomination à *Iſraël* relativement aux autres *peuples* qui adorent les Idoles, viij. 133.

JUSTES de l'ancien Teſtament ont participé à l'adoption de Jéſus-Chriſt, & appellés *fils de Dieu* par adoption, vj. 255 & 257.

JUSTICE. Différentes ſignifications de ce terme, ij. 391. 397. 404. 465. ix. 271. 289. 317. 318. x. 116. 166. xj. 34. 112 & 120. 390. xij. 332.

SACRIFICE DE JUSTICE. Ce que c'eſt, xij. 333.

JUSTICE & SAINTETÉ de l'Egliſe annoncées dans les Pſaumes & dans les Prophètes, iij. 425. & ſ. v. 261.

KORÉ. (enfans de) j. 73.

LAIT & VIN. Ce qu'ils déſignent, x. 11. 21.

LAMENATSÉA[b]EH. Explication de ce terme, viij. 90. & ſ.

LAMPE BRILLANTE (la) qui éclaire le Chriſt du Seigneur, déſigne ſaint *Jean-Baptiſte* qui éclaire & fait connoître le *Meſſie* au Peuple d'Iſraël, x. 455.

LANGAGE (le) des Prophètes n'eſt ni *outré*, ni *hyperbolique*, mais *énigmatique* & *figuré*. C'eſt dans leurs propres écrits qu'il faut chercher à dévoiler le ſens littéral qu'ils ont en vuë ſous ces enveloppes, iij. 121. 243.

LANGUE REMPLIE DE MENSONGE, DE FOURBERIE, MÉDISANTE, CALOMNIEUSE, j. 177. xj. 45. 375. & ſ. xij. 219. & 248.

LANGUE. Il eſt du devoir d'un bon traducteur de faire paſſer les propriétés d'une Langue dans la ſienne propre, iij. 452.

LANGUISSANS, MALADES. Ce qu'ils déſignent, vij. 284. Voyez *Indigens.*

LECHER LA POUSSIÈRE. Signification de ce terme, j. 467.

LETTRE. Différence entre la *lettre* de l'Ecriture priſe nuement & le ſens littéral, j. 288. Inconvénient de ne point faire cette diſtinction, 293. En quel ſens la *lettre* qui tue eſt menteuſe, ſelon les Pères, 291.

Néceſſité de ne pas confondre le ſens de la *lettre* avec le ſens *litéral*, vij. 190. x. 469. 490.

LEVER. (ſe) Ce qu'il ſignifie en parlant des captifs, vij. 288. En parlant du Seigneur, viij. 109. & ſ.

LEVI. (les enfans de) Leur zèle pour le culte du Seigneur, v. 108.

LEVIATHAN. Ce que ſignifie ce terme, ix. 114. xiv. 266.

LIBAN, montagne de la Paleſtine, eſt l'emblême d'un *pays fertile* & *abondant*, viij. 261. & 312. ix. 233. Du *Temple* & de la *ville* de Jéruſalem, vij. 252. ix. 229.

LIBERTÉ (la) d'Iſraël devoit être le *prix* de l'innocence, & d'un retour ſincère vers Dieu, v. 370. & ſ. ix. 311. & ſ. xj. 448.

LICORNE. Remarques ſur ce terme, x. 299.

LIENS. Ce qu'ils déſignent, ix. 84.

LION eſt preſque toujours l'emblême des *Rois* & des *Princes*, ainſi que le loup & le léopard, vij. 258.

LION pour *Nabuchodonoſor*, iij. 151. Pour les *Chaldéens*, ij. 252.

LIONCEAUX pour les *fils* des Rois, vij. 259.

LIONNE pour *Jéruſalem* & *Babylone*, ibid.

LION, pour déſigner des *nations féroces*, 267.
LIT. Ce que déſigne ce terme, iij. 151.
Lit de douleur, *lit* étroit, iij. 147. & ſ. ix. 73. & ſ. x. 427. xj. 13. xiij. 200.
LOI Quels ſont les divers ſens qu'on peut donner à ce terme, vj. 12.
Combien il y en avoit de ſortes dans l'ancienne alliance, 52. & combien il eſt eſſentiel de les diſtinguer pour entendre l'Ecriture, & ſur-tout les Epîtres de ſaint Paul, 54 & 76. Conduit à la foi, 38.
Juſtice de *la Loi*. Remarque ſur ce terme, 61. Examen des qualifications les plus rigoureuſes que ſaint Paul donne à la Loi Moſaïque, 63. Matière & objet de ſes préceptes, 128. Fin que Dieu s'eſt propoſée en la donnant, 145. Nature des promeſſes & des récompenſes qu'elle fait enviſager, 153. & ſ. Fauſſée idée que l'on s'eſt formée de *la Loi* ancienne, & manière d'expliquer les Pères qui paroiſſent la déprimer, 213. & ſ.
Véritable différence des deux alliances, 279.
Loi. Ses différentes ſignifications, ix. 315. xv. 73. & ſ.
LOUP. Vid. *Lion*.
LUMIÈRE. Ce qu'elle déſigne, j. 178. ij. 406. iij. 433. vij. 202 & 210. viij. 250. & ſ. ix. 77.
LUNE. Priſe pour les adorateurs de cet aſtre, j. 433. 448, 462. Ses différentes ſignifications, iij. 381. & ſ. vij. 201. & ſ. xiv. 258.

MAÇEKIL, terme de Muſique. Ce qu'il ſignifie, j. 73.
MACHABÉE. (Juda) Ses victoires, v. 444. & ſa mort, 453.
MACHABÉE, (Jonathas) 453. & ſ. Simon, 461.
MACHABÉES, (les ſept frères) leur martyre & celui de leur mère, v. 439.

MAIN

MAIN (lever la) pour *jurer*, *faire ſerment*, xij. 183.

La main priſe pour *conſeils*, *projets*, *œuvres*, vij. 282.

MALADIE, emblême de *la captivité*, iij. 121 & 177.

Les Rabbins ont attribué *une maladie* de langueur à David, afin de lui attribuer plus facilement pluſieurs Pſaumes, iij. 58, 62 & 76.

MALICE ſe prend en pluſieurs endroits pour la *peine* & les *maux*, vij. 288.

MALÉDICTIONS. Vid. *Anathême.*

MANASSÉ. Situation de ce pays, xiij. 345.

MANASSÉ, petit-fils du Pontife *Eliaſib*, éleve autel contre autel, en établiſſant le Temple de Garizim, v. 406.

MANASSÈS Roi de Juda. Ses crimes & ſa pénitence, v. 222. & ſ.

MANIÈRE de concilier ſaint Auguſtin & les autres Pères, quand ils paroiſſent ſe contredire, vj. 29.

MATHATIAS père des Machabées. Son zèle pour la Religion, v. 441.

MATIN. Pour la *proſpérité*, & quelquefois pour l'*attention* & la *diligence*, vij. 211.

MÉCHANS. Pourquoi Dieu les laiſſe vivre, v. 31.

MÈDES & PERSES adoroient la *divinité* ſous l'emblême du feu, & avoient les *Idoles* en horreur, viij. 391.

MELCHISÉDECH. Sa juſtice & ſa ſainteté, v. 92.

MEMBRES du corps humain. Vid. *corps.*

L'Ecriture a coutume de parler de Dieu comme d'un être corporel; & par les *membres* qu'elle lui attribue, elle déſigne ſes *opérations*, xj. 357.

MÉNÉLAÜS, faux Pontife, v. 429. & ſ.

MENSONGE. Les *faux Dieux*, ij. 457.

MER. Pour les *habitans* des côtes maritimes, ij. 440.

Différentes ſignifications de ce terme, vij. 234. 238. & 356. xiij. 130. Il ſe prend quelquefois pour une *ville* ou pour un *Royaume*, viij 305. & ſ. ou pour une *armée*. ix. 111. & ſ. xv. 153.

MERVEILLES, OEUVRES, PRODIGES du Seigneur. Ce qu'il faut entendre par ces expreſſions, ij. 388 & 458. viij. 370. ix. 70, 110 & 116. xj. 118. xv. 177.

MÉTAPHORE. Sa définition, vij. 25.

Différence entre la *métaphore* & l'*énigme*, 26. Les autres qui ont traité des différentes figures des Livres ſaints, n'ont point été aſſez éxacts à diſtinguer l'une de l'autre, 27. & ſ.

MIDI. Vid. *Aquilon.*

Autre ſignification de ce terme, ij. 229. & ſ.

MISHENAH. Ce que c'eſt, xiij. 34.

MOAB. Sa ſituation, xiij. 348.

MOLOCH. (Idole de) Les nations lui offroint *leurs enfans* en ſacrifice. *Les Iſraëlites* embraſſent ce culte, & lui érigent des autels, xij. 188. 365.

MONTAGNES, TOURS, emblême des *Empires*, j. 144.

Des *Royaumes* ou leurs *Provinces*, des *capitales* ou *autres villes* des Empires, j. 399. juſqu'à 427. des *Rois*, des *Princes*, des *Grands*, des *Juges*, des *Puiſſances*, vij. 249. & 329. viij. 269. xij. 287.

MONTAGNES qui treſſaillent d'effroi, ij. 440. qui font retentir leurs chants d'allégreſſe, xj. 122. Ebranlées juſqu'aux fondemens, dans le trouble; qui ſe fondent comme la cire, ou ſe diſſipent en fumée, iij. 390. & ſ. viij. 132.

MONTAGNES SAINTES. Quelles elles ſont, xi. 102.

MORT, désigne la *captivité* ou le *lieu* où sont detenus les captifs, iij. 165, 170 & 171. 365. & ſ.

Quelquefois *celui* qui la donne, ij. 222. iij. 159.

MORT, JUGEMENT, ENFER, CIEUX. Réflexion ſur ces termes, iij. 343. & ſ.

MOTS diſent *une choſe*, & en ſignifient *une autre*, vij. 118. & ſ.

MOUCHE. Vid. *Abeille.*

MOYENS que le Seigneur a employés pour conduire ſon Peuple juſqu'au tems du Meſſie, ij. 267. & ſ.

Tout le Tome V. eſt relatif à cette matière.

MUETS. Ce qu'ils déſignent, xj. 85.

MULTIPLICATION des enfans d'Iſraël après leur délivrance, j. 496. & ſ. ij. 421. & ſ. iv. 404. & ſ. ix. 148. xj. 95. Dans l'Aſſyrie & dans la Perſe, iij. 455. & ſ.

Cette fécondité eſt le fruit de *leur piété*, viij. 427. & 431. ix. 283.

MUR. Pour les *barrières* ou les *limites* de l'Empire de Babylone, iij. 435.

MYRTHES & SAPINS mis à la place des *épines* & de l'*ortie*. Explication de ces termes dans le double ſens litéral, x. 19 & 24.

NABUCHODONOSOR. Pourquoi il a monté ſur le thrône d'Aſſyrie, ſuivant R. Salomon Iſacide, xiij. 20. & ſ.

NATIONS. Pour les *Chaldéens*, j. 13.

Pour les *Peuples* qui s'emparèrent de la terre d'Iſraël pendant la captivité, ij. 396.

Pour les *Peuples voiſins* d'Iſraël, xij. 190. & pour *ceux* qui ont recouvré la liberté, xiij. 57.

NATIONS ÉTRANGÈRES ont auſſi donné des *enfans* à la cité de Dieu, v. 91.

NATION d'Iſraël, *épouſe* du Verbe, iv. 428. & ſ.

NÉGHINOT. Explication de ce terme, xij. 61.

NÉHÉMIE. Son zèle pour l'obſervation de la Loi, v. 394. & ſ.

NEIGE, *givre*, *grêle*, *froid*. Pour les calamités. xj. 465. & ſ.

NOMBRE DE MILLE OU DE DIX MILLE, mis pour l'*indéfini*, ij. 235.

NOMBRE SINGULIER. C'eſt une mépriſe aſſez commune dans les Interprètes de prendre pour le *langage* d'un particulier les Pſaumes dans leſquels le Prophète emploie le *nombre ſingulier*, iij. 54 & 57. xij. 40. & ſ.

NOM DE DIEU, pour ſa puiſſance, ij. 261. viij. 137. Les Hébreux avoient dix expreſſions différentes pour rendre le nom ou les différens attributs de Dieu, 147. & ſ. Ils ajoutent le nom de Dieu aux choſes qui leur paroiſſent extraordinaires, 257. Ils donnoient des noms ſignificatifs aux endroits, où il s'étoit paſſé quelque événement remarquable, afin d'en conſerver la mémoire, xij. 207.

NOMS en régime, xij. 409.

NOMS (les) éxigent quelquefois des *Verbes* pour rendre la phraſe intelligible, j. 180.

NOTARIAKON. Ce que déſigne ce terme, xiij. 35.

NOURRITURE & PAIN. Ces termes ſe prennent quelquefois pour les *principes* de ſageſſe & du culte de Dieu qui ſervent d'aliment à l'ame, x. 12.

NOUVEAUTÉ. Ne point s'embaraſſer ſi ce que l'on dit paroît nouveau, mais s'il eſt vrai, j. 23.

NUIT. Ses différentes ſignifications, j. 156. ij. 208. iij. 141. & ſ. vij. 211. x. 248. xiij. 430.

LA NUIT. Qui parle *à la nuit*. Ce que déſignent ces termes, xv. 189. & ſ.

NUÉES. Ont différens objets ſelon les divers effets qui leur ſont propres, vij. 215.

NUÉES ÉPAISSES qui portent le tonnerre, iij. 409. & ſ.

NUÉE LEGÈRE qui ſert de trône au Seigneur, vij. 215.

NUAGE ÉPAIS pour *une armée nombreuſe*, iij. 398. & ſ. xj. 111. Pour l'*armée* des Perſes & des Mèdes, iij. 406. xiv. 232.

OBJET des Pères & des Interprètes dans l'explication de l'Ecriture ſainte, j. 2.

Ils ont eu différens buts en l'interprétant, vij. 183. & ſ.

OBJET (le premier) des oracles des Prophètes ne s'étend que juſqu'au Meſſie qui en étoit la fin, ij. 270.

OBJET des Pſaumes. Idée que les Juifs & la plûpart des Interprètes en ont eue, j. 12.

La plus grande partie des Pſaumes a pour *objet*, non *quelques particuliers* de l'Egliſe d'Iſraël, mais le *corps entier* de cette Egliſe, 44. Preuves de ce ſentiment, 45.

Les Juifs ſoutiennent que *David* en eſt l'*objet*, iij. 120. Ont été appliqués par différens Commentateurs *à la captivité* de Babylone, j. 49.

L'Egliſe n'a rien décidé ſur l'*objet* des Pſaumes, ij. 288.

Les raiſons qui ont déterminé les plus habiles Interprètes à choiſir la *captivité* pour l'*objet* de la plûpart des Pſaumes, ſont les mêmes qui nous autoriſent à reconnoître le même objet dans pluſieurs autres, ij 5. & ſ. Preuve tirée des Pſaumes, & de la règle de comparaiſon, 15. & ſ. 101. & ſ.

Raiſons qui nous engagent à ne pas reconnoître *David* pour l'*objet* des Pſaumes, ij. 294. & ſ.

Double objet des Pſaumes, j. 355. Les Interprètes reconnoiſſent ce *double objet* dans les écrits Prophétiques, ij. 331. & ſ.

OBSCURITÉ de l'Ecriture. *Cauſes* de cette obſcurité, iij. 4. Moyens de ſurmonter les difficultés qui en reſultent, iij. 5.

Elle n'eſt point contraire à l'harmonie, j. 188. Aucun endroit de l'Ecriture n'eſt eſſentiellement *obſcur* & *inintelligible*. Preuve tirée de ſaint Paul, 191.

L'OBSCURITÉ prétendue eſſentielle qu'on admet dans l'Ecriture, jointe au défaut d'harmonie que l'on y ſuppoſe, ſont la *cauſe* de l'incertitude où l'on eſt de l'*objet* primitif des Pſaumes, & la *ſource* du peu de ſuccès avec lequel on a travaillé juſqu'à préſent, j. 187. x. 479.

Le Saint-Eſprit eſt l'auteur de cette *obſcurité*, vij. 158.

Quelles ſont les trois règles principales que les Interprètes ont établies pour la diſſiper, vij. 159.

OBSCURITÉ. V. *Ténèbres*.

OEUVRES. Vid. MERVEILLES.

OEUVRES du Seigneur. Ce terme déſigne ſouvent dans les Prophètes la *ruine* d'un pays tel qu'Iſraël, Moab & Babylone. Il s'applique auſſi à la *délivrance* d'Iſraël par Cyrus, xv. 177 & ſ.

OISEAUX, ou OISEAUX DU CIEL. Ce qu'ils déſignent dans le ſtyle énigmatique, vij. 219. 304. juſqu'à 320. x. 228.

OISELEUR. Qui il déſigne, ij. 196.

ONCTION de Jéſus-Chriſt. De quelle manière & dans quel tems il l'a reçue, x. 365. & ſ.

ONIAS l'un des plus ſaints Pontifes de l'Egliſe d'Iſraël, v. 429.

OPÉRATIONS DE LA TRINITÉ, quoique pro-

duites par l'unité d'eſſence, ſont appropriées à l'une des perſonnes divines, iv. 86.

OPPRESSION, OPPRIMÉS. Voyez INDIGENS. Voyez les Obſervations ſur les Pſaumes VI. XXXVII. & XL. iij. 55. & ſ.

PEUPLE que l'on opprime, iij. 432.

OREILLES. Voyez *yeux*.

ORIGINEL (péché.) Employé paraboliquement pour déſigner la naiſſance d'Iſraël à l'Idolâtrie, xij. 370. & ſ.

ORPHELINS & VEUVES déſignent la *nation d'Iſraël captive* à Babylone. Preuve, viij. 155. & ſ.

ORTIE. Voyez *Myrthes*.

Os (les) de l'aveu des plus ſçavans Interprètes ſont les plus *conſidérables de la nation*, ſoit par leur *dignité*, ſoit par leur *naiſſance*, ſoit par leur *ſainteté*. Ils étoient la *force* & le *ſoutien* du peuple, comme les *os* le ſont de tout le corps humain, iij. 120. & ſ. xij. 358. & ſ. xiij. 183.

Os pour *la maiſon d'Iſraël*, j. 169.

Os ARIDES déſignent les *Iſraëlites captifs*, vj. 426. vij. 283.

OSIAS Roi de Juda, v. 214.

OUVRIERS D'INIQUITÉ. Ce qu'ils déſignent, ij. 138. & ſ. ix. 152. xj. 362.

PALESTINE. Quel peuple eſt déſigné ſous ce terme, xiij. 330.

PARABOLE. Ce que c'eſt. En combien de ſens elle ſe prend, vij. 40. 41 & 43.

Quelle eſpèce eſt la plus difficile à développer, 47.

Quelles cauſes produiſent ſon obſcurité, 48, 50 & 53.

Pourquoi nous appellons ces termes énigmatiques, & non paraboliques, 64.

Jéſus-Chriſt parloit en *paraboles* & par des diſcours figurés ; pourquoi, vij. 43.

Application de la *parabole* du figuier deſſeché à la nation Juive, vj. 120.

Termes PARABOLIQUES, xj. 228. 296.

PARALLELE. Préjugé dans le parallele & dans la différence que l'on met entre les Iſraëlites & les Chrétiens, v. 119.

PARCS. Pour les Provinces de Babylone, xj. 231. 339.

PARDON des injures, & aimer ſes ennemis, précepte auſſi ancien que la Religion, ij. 67. & ſ.

Vrai ſens du paſſage de S. Matthieu, *Auditis quia dictum eſt*, &c. 66. & ſ.

PAROLE. Ce que ſignifie ce terme, ix. 215.

PAROLE DE DIEU déſignée ſous les *noms* d'épée & de *fléches*, x. 347. 355.

PARTICULES. De combien de ſortes, xj. 1.

Combien il eſt important d'en connoître les différentes ſignifications, j. 372.

Ce que nous comprenons ſous ce terme, xj. 199.

PARTICULES du Pſaume L. *Miſerere*, xij. 417.

PARTIE pour *le tout*, ij. 361. x. 381. xij. 211. xiij. 222.

PASSEREAU. (le) Qui il déſigne, xj. 76. & ſ.

PASTEURS ſont preſque toujours le ſymbole des *Prêtres*, des *Rois* & des *Princes*, vij. 270.

PATRIARCHES. N'avoient point de demeures fixes, xij. 140. Le Seigneur les protégeoit parmi les différens peuples, 141. Ils ſont appellés Prophètes & les Oints du Seigneur, 143.

PAVILLON de Joſeph. Pour les dix Tribus, xj. 227. Explication de ce terme, xv. 207.

PAUVRES. Voyez *Indigens*.

PAYENS ont attribué la *création* au Verbe, iv. 22.

PÊCHEURS. Qui ce terme désigne, ix. 187.

PEINES & RÉCOMPENSES de l'autre vie ont été annoncées & crues dans l'ancien Testament, vj. 119.

PÉNITENCE sincère d'Israël, fruit de sa captivité, viij. 423. xij. 92. 275.

PENSÉE. Il faut préférer la pensée à la *parole*, comme l'on préfère l'*esprit* au *corps*, vij. 107.

PÈRES. (les saints) On ne les décrédite pas moins en les citant sans raison, qu'en les récusant tout à fait, ij. 288.

PERSÉCUTIONS (les) que l'Eglise d'Israël a souffertes pendant la captivité, étoient le symbole prophétique de *celles* que l'Eglise Chrétienne devoit endurer de la part des Juifs & des Payens, x. 20. Le rapport des *persécutions* de l'une & l'autre Eglise, n'est point *arbitraire*, 33.

PERSE (les Rois de) ont protégé les Israëlites, v. 379. & f. 418. & f.

PERSES & MÈDES destinés à tirer une vengeance éclatante des Chaldéens, tyrans d'Israël, ij. 465. xj. 34.

PESCHEUR. *Nabuchodonosor* désigné *sous ce nom*, ses troupes sont le *filet* avec lequel il prend les *poissons*, c'est-à-dire, les *peuples*, vij. 245.

PESCHEURS. (les) Leurs différentes significations, ibid.

PHÉGOR, (Idole de) c'est-à-dire, l'*Idole* qu'on adoroit sur la montagne de *Phégor* située dans le pays des Moabites, xij. 184.

PHILISTINS. Leur origine & leur pays, xiv. 122.

PHINÉES. Son zèle pour la Religion, v. 119.

PIÈGES. Ce qu'ils signifient, ij. 467. iij. 368.

PLÉONASME. Ce que c'eſt, & ſi le Texte Hébreu en admet, xij. 380.

PLURIEL a une ſignification plus étendue que le Singulier, j. 130. Les Ecrivains ſacrés l'emploient pour donner plus d'énergie à leur penſée, iij. 478.

PLUIE déſigne *une irruption* d'ennemis, vij. 218. Autres ſignifications, ibid.

POIL des pieds. V. *Barbe.*

POISSONS. Leurs différentes ſignifications, vij. 243. 308. & ſ. 371. viij. 170. x. 228. xiv. 264. & ſ. xv. 145. & ſ.

POUSSIÈRE, emblême de l'*abbaiſſement*, de l'humiliation & du deuil, xij. 276.

Priſe pour l'*homme* même dans l'affliction, ibid. 257.

MORDRE, LECHER LA POUSSIÈRE. Ce que c'eſt, j. 467.

PRÉPOSITIONS. Leur définition, xj. 122.

De combien de ſortes il y en a, 123.

Les Grammairiens & les Interprètes, en traduiſant les Prépoſitions compoſées, ſupprimment ſouvent l'une ou l'autre, & c'eſt à tort, ibid.

LES PRÉPOSITIONS COMPOSÉES ont plus d'énergie que les ſimples, x. 170. xj. 311. xij. 244.

PRÉPOSITIONS du Pſaume L. xij. 423.

Moyen de vaincre la difficulté qui naît de l'union de deux *Prépoſitions*, xj. 125. & ſ. 311.

PRÉROGATIVES du peuple d'Iſraël, vj. 222. & ſ.

PRÉTÉRIT. Souvent mis pour le *Préſent*, xij. 107.

Pour le *Futur*, ibid. 101. ix. 58. x. 162.

PRIÉRES. Motif de celles que l'Egliſe adreſſe au Seigneur pendant la captivité, iij, 157, 330 & ſ.

PRINCIPES pour faire une bonne traduction, iij. 451.

PRISON, emblême de la captivité, ix. 74 & 84.

PRODIGES. Vid. *Merveilles.*

PROMESSES (les) temporelles dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'Ecriture, étoient autant de figures ou de Prophéties des biens *ſpirituels* qui en étoient le véritable objet, ij. 266.

L'Ecriture emploie des *promeſſes ſpirituelles* pour déſigner les *choſes temporelles*, vj. 263. & ſ.

Les *promeſſes ſpirituelles* étoient inviolablement attachées aux *promeſſes temporelles*, xij. 138.

Deux ſortes *de promeſſes* dans l'ancienne Loi, vj. 58.

PRONOM. Les Hébreux en font ſouvent uſage au lieu du nom, xj. 119. xij. 16. 151.

Ne ſont jamais *oiſifs* chez les Hébreux, xij. 225.

Energie des *Pronoms* lorſqu'ils ſervent de Nominatifs aux Verbes, ibid. 411. xiv. 353.

Ils ſe prennent quelquefois *paſſivement*, iij. 115. xiv. 350.

PROPHÈTES (les) avoient en vue la captivité dans preſque toutes leurs Prophéties, ij. 328.

Ils parlent au *nom* de l'Egliſe, xij. 300. & ſ. xj. 356.

Leur *genre de vie*. Leur *miniſtère* eſt un des principaux *moyens* dont Dieu s'eſt ſervi pour perpétuer la Religion dans Iſraël, v. 163. & ſ. Leur *autorité* ſur les Princes & les Peuples, ibid. 217.

PROPHÉTIES. C'eſt la pratique unanime des Pères & des Docteurs de l'Egliſe de conſidérer la plûpart des *Prophéties* de l'ancien Teſtament comme accomplies pour la ſeconde

fois dans la *perſonne* de Jéſus-Chriſt & de ſon Egliſe, j. 305.

Toute *Prophétie* qui regarde le Peuple d'Iſraël captif à Babylone, renferme un ſecond *ſens litéral* qui appartient *à Jéſus-Chriſt & à ſon Egliſe*, j. 113. & ſ.

PROPOSITIONS GÉNÉRALES doivent être reſtreintes. Preuve tirée de l'Ecriture, des Pères & des Interprètes, v. 113. & ſ. Voyez auſſi 244. & ſ. ix. 190. & ſ. xj. 301. & ſ. xiij. 89.

PROSÉLYTES parmi les nations après la captivité, j. 445. xj. 103. xij. 457.

PROSOPOPÉE. Les Auteurs ſacrés n'en font point uſage, j. 426. iij. 451. & ſ.

Cette figure eſt contraire en beaucoup d'endroits à l'explication des Pères & des Interprètes, vij. 310. & ſ. 331.

Elle doit ſon origine aux *fictions* des Poëtes du Paganiſme, xv. 4. & ſ.

PROSPÉRITÉ des Iſraëlites après la captivité, ij. 263.

Leurs victoires & leurs conquêtes, iij. 456. & ſ.

Leurs villes rebâties, & le pays rendu fertile, ix. 137. & ſ. xj. 462. & ſ.

PROVINCE. Les Prophètes parlent quelquefois d'une ſeule *Province* ſous le nom de toute la terre, j. 465.

PSALMISTE (le) n'eſt pas différent des autres Prophètes, ſoit dans les penſées, ſoit dans les expreſſions, ij. 329. & ſ.

PSAUMES (le Livre des) eſt le plus profond & le plus difficile de la Bible. Il comprend non-ſeulement des *myſtères* très *ſublimes*, mais un grand nombre de *Prophéties obſcures*, & exprimées en termes *énigmatiques*, vij. 137.

Les Pſaumes ont un *ſens litéral* primitif, & déterminé, qui regardoit la nation d'Iſraël, j. 15. Outre ce premier ſens, ils en ont un *ſecond*

ſecond encor plus intéreſſant, qui regarde Jéſus-Chriſt & ſon Egliſe, & renfermé ſous l'écorce de l'autre qui en eſt la Prophétie, 17. *Harmonie* qui réſulte du double ſens, ibid.

Tous les Pſaumes ne ſont point ſuſceptibles du *double ſens litéral*. Quelques-uns ſont purement *hiſtoriques*, d'autres regardent uniquement Jéſus-Chriſt, 19.

Il importe peu pour le bien de l'Egliſe à qui on les applique pour le premier ſens, ij. 281.

Mépriſe qui a occaſionné de reconnoître *David* pour l'*objet* des Pſaumes, iij. 54. & ſ.

Pluſieurs Pſaumes n'ont qu'un *ſens litéral* qui regarde Jéſus-Chriſt & ſon Egliſe, x. 181. & ſ.

Eſquiſſe du tableau que préſentent ces Pſaumes, 458. & ſ.

PTOLÉMÉE fils de Lagus, & PTOLÉMÉE Philadelphe, favoriſent les *Iſraëlites*, & les comblent de bienfaits, v. 421.

PTOLÉMÉE Philopator *les* perſécute d'abord, & les protége enſuite, v. 423. & ſ.

QUALITÉS d'un Interprète de l'Ecriture ſainte, j. 185.

RABBINS. Leurs explications ſont ſouvent *inutiles*, & preſque toujours *dangereuſes*. Elles nous *écartent du véritable* ſens de l'Ecriture, ij. 228. x. 360.

La confiance que les Interprètes ont eue dans les Rabbins, les a éloignés du *ſens litéral* des Ecritures, ij. 310. vij. 378. x. 180. & 394.

Ils ont établi de *fauſſes règles* ſur les Pſaumes qui manquent de titres, x. 182.

Ils expliquent *du Meſſie* certains endroits des Pſaumes, auxquels les modernes donnent un autre ſens, x. 184, 194, 321, 345.

RABBINIQUE. Origine du dialecte & du caractère, xiij. 12.

RAHAB, miſe pour l'*Egypte*, xj. 103.

RAMEAUX. Vid. *Arbres.*

RANIMER. Vid. *Reſſuſciter.*

RASOIR & ÉPÉE du Seigneur. Le *Roi* d'Aſſyrie déſigné ſous ce terme, vij. 346. & ſ.

RÉCHABITES, deſcendans des Cinéens. La pureté de leur vie, & leur attachement inviolable à tous les devoirs de la Religion, v. 247. & ſ.

RÉCOMPENSE. Vid. *Peines.*

RÉFLÉXIONS néceſſaires pour l'intelligence littérale des termes de *mort*, de *jugement* & d'*enfer*, ſi ſouvent répétés dans les Pſaumes & dans les Prophètes, iij. 341. & ſ.

RÉFLÉXIONS ſur l'*univerſalité* du plan de M. l'Abbé de Villefroi, & ſur *ſon unité* d'objet dans la plus grande partie des Pſaumes, ij. 274. & ſ.

RÉFLÉXIONS générales ſur *la captivité* de Babylone, tirées des Livres prophétiques, ij. 319. & ſ.

REINS. Employés pour déſigner les *plus ſécrettes penſées* du cœur, x. 248.

RENARDS. Ce qu'ils déſignent, xiij. 379.

RÉPONSE à la critique contre les Lettres de M. l'Abbé de Villefroi, au ſujet de l'*harmonie*, j. 208. & ſ.

RESPECT (le) pour les anciens ne doit pas nous empêcher de travailler à développer plus clairement le ſens de l'Ecriture, j. 6. ij. 289.

Beau paſſage de S. Jean-Chryſoſtôme & d'autres Auteurs à ce ſujet, j. 22. & ſ. 200.

RESSUSCITER. Les Prophètes déſignent ſouvent la *délivrance* d'Iſraël ſoüs l'emblême de *gens endormis* qui ſe *réveillent*, de gens *couchés* qui ſe *relevent*, de *morts* qui *reſſuſcitent*, iij. 28. & ſ.

RÉSURRECTION (la) des morts & la délivrance d'Iſraël annoncée ſous la même lettre, vj. 193. & ſ.

RÉTICENCE. Ce que c'eſt que cette figure, xj. 247. & ſ.

Elle eſt fréquente dans les Pſaumes, viij. 207. & ſ.

En uſage dans toutes les Langues, ſpécialement dans la Langue ſainte, & ſur-tout dans les Livres prophétiques, xij. 2. & ſ.

Néceſſité de ſuppléer les réticences, 7.

Règles pour les ſuppléer à propos, 9. & ſ.

RÉTICENCES du Pſaume L. ibid. 373. du Pſ. LXXVII. xj. 246.

RETOUR triomphant du Seigneur dans Sion à la tête des Iſraëlites délivrés, viij. 321. xj. 92.

RETS. Vid. *Filets.*

RÉVOLTE. Examen de ce terme, ix. 98. & ſ. xij. 343. & ſ. xv. 43. & ſ.

RICHESSES des Egyptiens. Les Iſraëlites les emportèrent comme une récompenſe de la dure ſervitude où ils avoient été réduits, xij. 157.

ROCHER, Hébr. *tsoûr.* Examen de ce terme, xv. 28. & ſ.

ROCHER pris pour *Abraham* qui a donné l'origine à la Nation ſainte, ij. 440. & ſ.

ROI. Dans pluſieurs endroits les Prophètes ſous ce nom déſignent le *Verbe* & l'*Egliſe* d'Iſraël, ix. 118. & ſ. x. 85, 92, 340. xij. 461. xiij. 102. & 108.

Le Seigneur eſt l'unique *Roi* d'Iſraël, xij. 171.

ROI & fils de Roi. *Cyrus* déſigné ſous ces noms, j. 376. & ſ.

ROIS DE JUDA. Jugement que l'on portoit après leur mort. Pluſieurs ont été privés de

la ſépulture royale, en punition de leur impiété, v. 205.
Les Rois étrangers à la nation d'Iſraël offrent leurs préſens dans le Temple, viij. 373. & ſ. x. 382.
RONCES. Vid. *Arbres.*
RUISSEAUX. Vid. *Canaux.*

SACERDOCE. L'Ecriture nous en déſigne de trois ſortes, celui de la *royauté*, celui des *premiers nés*, & celui des *Lévites*, ij. 371.
Différence entre le rit ſacerdotal de Melchiſédech & celui d'Aaron, ij. 374.
SADOC (les enfans de) ont toujours été fidèles obſervateurs de la Loi, v. 170. & ſ.
SAINTETÉ perpétuelle de l'Egliſe, v. 1. & ſ.
Diſſertation ſur cette matière, diviſée en ſix âges. Premier âge, v. 51. Second âge, 73. Troiſième âge, 86. Quatrième âge, 101. Cinquième âge, 261. Sixième âge, 370.
SAINTS. C'eſt un principe établi par les Pères, qu'il ne faut pas ſeulement regarder comme *juſtes* & comme *ſaints* ceux dont les noms & les vertus ſont énoncés dans les Livres ſaints, v. 56. & ſ.
SAMARITAINS. S'étoient ſouſtrait à l'obéiſſance de l'Egliſe d'Iſraël en conſtruiſant le Temple de Garizim, iij. 470.
SAMARIE étoit le réfuge des ſcélérats & des apoſtats d'Iſraël, ibid.
Jean Hircan détruit la ville & le Temple de Samarie, 473.
SANCTIFIER ſe prend pour *deſtiner*, *conſacrer*, *ordonner*, vij. 287. x. 157.
SANCTUAIRE du Seigneur. Ce que c'eſt, ij. 438. viij. 411.
SANG. Eaux d'Egypte changées en ſang.

Moyſe ne ſe contredit point dans la narration de ce fait, xj. 322. & ſ. Hommes alterés de ſang, 363. & ſ.

SANGLIER qui ravage la vigne du Seigneur. Qui il eſt, xij. 86.

SAPINS. Vid. *Myrthes.*

SAUTERELLE. Vid. *Chenille.*

SCEPTRE DE FER. Qui il déſigne, x. 213.

SECRET, caché, (crime.) Remarques ſur ce terme, xv. 123.

Autre ſignification, vj. 376. xij. 355.

SECTES qui parurent dans Iſraël depuis le règne d'Hircan juſqu'à Jéſus-Chriſt. Ce qu'elles étoient dans leur origine. Leurs erreurs ne paſsèrent jamais en dogme dans l'Egliſe d'Iſraël, v. 467. & ſ.

SEIN maternel, CRÉATION, NAISSANCE, FORMATION nouvelle. Différentes ſignifications de ces termes, vj. 385. & ſ.

SÉLAH. Ce qu'il ſignifie, viij. 188. & ſ. xiij. 73.

SÉLEUCUS, ſurnommé Nicanor, accorde aux Iſraëlites les mêmes priviléges qu'aux Macédoniens, v. 422.

SEM. La Cité de Dieu s'eſt conſervée dans ſa famille, ibid. 81.

SENS dogmatique; comment il eſt litéral, vj. 205. & ſ.

SENS immédiat. Ce qu'on entend par ce terme, j. 283.

SENS litéral n'eſt pas toujours le ſens de la lettre, j. 292.

Pluſieurs *ſens litéraux* ſous la même lettre, 299. vj. 203.

Preuves, j. 250. & ſ. Confirmées par S. Paul, x. 207.

Sens litéral peut ſeul faire preuve en Théologie, j. 265.

Caractères requis pour que le ſens ſoit *littéral*, j. 225. 285.

Règles pour qu'il ne ſoit point arbitraire, 287. & ſ.

Du *ſens litéral* des Pſaumes relativement à l'ancien Iſraël, ibid. 12. Pluſieurs n'ont qu'un *ſens litéral* qui regarde Jéſus-Chriſt, x. 181.

Pourquoi les Pères & les Interprètes ont négligé le *ſens litéral* de l'ancienne alliance, j. 6 & 33.

Il faut pénétrer juſqu'à l'eſprit du Texte pour en avoir le *ſens litéral*, 290. vij. 102 & 118.

Il eſt ſouvent exprimé ſous des locutions figurées, métaphoriques & énigmatiques, 285. & ſ. 294. Différence entre la *lettre* de l'Ecriture & le *ſens litéral*, j. 288. & ſ.

S. Jérôme eſt celui de tous les Pères dont on peut tirer plus de lumière pour le *ſens litéral*, vij. 152.

Moyens pour découvrir le *vrai ſens* de l'Ecriture, ij. 1. & ſ. 101. & ſ. 304.

SENS LITÉRAL. (double) Si on peut l'admettre, j. 250.

Cauſe de ce double ſens, 263. Il doit être fondé ſur une hiſtoire connue, 247. Il eſt appellé *litéral*, parce qu'il eſt prophétique, 264. Il reſulte de l'harmonie, 247. 326. x. 506. Le *premier ſens* qui regarde l'ancien Iſraël, n'eſt point un obſtacle au *ſecond* qui a pour objet l'Egliſe Chrétienne, j. 248. iv. 421. xij. 436. xiij. 163.

Le *ſecond* n'exclût pas non plus le *premier*, & les Interprètes les plus éxacts reconnoiſſent l'un & l'autre ſous la même lettre : figurés & prophétiſés l'un par l'autre, ij. 331. & ſ. iij. 162. x. 481.

La diſpute ſur le *double ſens litéral* eſt une pure diſpute de nom, j. 306. x. 487.

Pourquoi quelques Interprètes ne veulent pas reconnoître le ſecond ſens prophétique pour litéral, j. 298. La preuve que l'on tire du ſecond ſens pour la nouvelle alliance eſt auſſi ſolide & également inconteſtable, que celle que l'on tire du premier ſens pour l'ancienne, 322.

On ne doit pas rejetter le *double ſens* dans la crainte de favoriſer les Juifs, 324. Ils ont eux-mêmes reconnu le *double ſens* dans pluſieurs Prophéties, j. 335. x. 483. Ce n'eſt point ſur leur aveu ou leur déſaveu qu'on doit juger d'un ſens, j. 324. Preuves du double *ſens litéral* tirées de différens Auteurs, j. 333. & ſ.

Sur quoi eſt fondée ſon *exiſtence*, j. 40. x. 482.

Double ſens litéral du Pſaume L. xij. 312. & ſ. du Pſaume XVIII. xv. 226. & ſ.

SENS SPIRITUEL. Ce que c'eſt, j. 308.

L'amour du *ſens ſpirituel* a fait négliger le ſens litéral, 50.

On doit s'abſtenir d'appeller *ſens ſpirituel* un ſens fondé ſur une *métaphore*, ſur *une figure*, 307. Dans l'ancien Teſtament comme dans le nouveau il y avoit un *ſens ſpirituel* outre le *ſens litéral* qui en fait la baſe, xij. 443. & il eſt néceſſaire d'établir ſolidement le *ſens litéral* avant d'expliquer le *ſens ſpirituel*, ibid. 438.

SENS SPIRITUEL du Pſaume L. xij. 439. & ſ.

SENS PROPHÉTIQUE de la nouvelle alliance que l'on appelle communément, *ſpirituel*, *myſtique*, *ſublime*, eſt vraiment un *ſens litéral*, j. 265.

SÉPULCHRE. Explication de ce terme, ij. 77.

SERPENT. Vid. *Dragons*.

SERVITEURS du Seigneur. Qui ils désignent, ij. 412.

L'*Eglise d'Israël* est désignée dans plusieurs endroits des Prophètes sous le nom de *serviteur* du Seigneur, x. 71. Examen du terme *serviteur*, xv. 38. & ſ.

SERVITEURS de Dieu (les) ne sont pas toujours les *fidèles Israëlites*. Les *Chaldéens* comme ministres de sa vengeances sont aussi appellés de ce nom, vij. 285.

SETH. Sa sainteté & celle de sa postérité, v. 55.

SHÉBA. Plusieurs peuples portoient ce nom. Leur position, j. 471.

SHIGGHAION. Signification de ce terme, xiij. 50.

SICHEM. D'où cette ville a pris son nom, xiij. 342.

SION. Dans la nouvelle allianee ce terme désigne les *Eglises particulières* & le *corps* des premiers pasteurs, x. 451.

Le terme de *Sion* ne signifie pas seulement la montagne qui portoit ce nom, il se prend aussi pour tout le *pays* sur lequel *Sion* avoit dominé, c'est-à-dire, pour *les douze Tribus*, xij. 342.

SOLEIL. Ses différentes significations, ij. 232. vij. 201. & ſ. Il désigne le *Roi* ou les *Grands* d'un Etat, iij. 380. & ſ. xiv. 259. xv. 200. & ſ.

SOMMEIL. Ce que signifie ce terme quand il se rapporte à Dieu, xj. 206. 337. xij. 276. En parlant des hommes, iij. 27. & ſ. Vid. *Couché*.

SOUFFRE, emblême des *malheurs*, xij. 235.

SOURDS. Vid. *Indigens*.

STYLE des Orientaux étoit figuré. Plusieurs Pères ont cru que les Egyptiens, les Grecs,

es Scythes avoient puiſé chez les Auteurs ſacrés l'uſage de s'exprimer dans un ſtyle ſymbolique & énigmatique, vij. 67.

DIFFÉRENS STYLES de l'Ecriture ſainte, iij. 12. & ſ.

SUBSTANTIFS. Dans la Langue ſainte un ſubſtantif en renferme quelquefois un autre, . 388. ix. 259.

Il eſt ſouvent néceſſaire de ſuppléer un *ſubſtantif* pour exprimer l'objet que le Verbe ndique, iij. 126.

Les Auteurs des anciennes Verſions ont reconnu la néceſſité du ſupplément des *Subſtantifs* génériques, xij. 271.

Le génie de la Langue ſainte éxige ſouvent qu'on répète le *Subſtantif* qui ſe trouve, ſoit au commencement, ſoit à la fin d'un Verſet; . 584.

SUCCOTH. Pluſieurs endroits ainſi nommés, iij. 543.

SUPERBES. Ceux que ce terme déſigne, ix. 101. xv. 41. & ſ.

SUPPLÉMENS ne doivent point être *arbitraires*. On doit toujours les tirer de la nature de l'objet indiqué par le Contexte, iij. 326.

Vid. *Réticences.*

L'Ecriture ne ſauroit être traduite d'une manière intelligible ſans *ſupplémens*, xij. 3. & ſ.

SYNAGOGUE. Examen de ce terme, dans lequel on voit que dans ſoixante dix-huit endroits de l'Ecriture où il ſe trouve, il n'a jamais été pris pour déſigner l'*Egliſe* en général, iv. 475. & ſ.

On ne devroit jamais déſigner la *totalité* des vrais fidèles ſous le nom de *Synagogue*, 382. Dangereuſe conſéquence qui en réſulte, 409, 474. Salomon a diſtingué l'*Egliſe* de la

Synagogue, 479. Pluſieurs Interprètes ont diſtingué deux eſpèces de *Synagogue*, 482.

C'eſt faute de faire cette diſtinction que pluſieurs Interprètes ont dit des choſes ſi peu réflechies ſur le corps entier de l'Egliſe avant Jéſus-Chriſt, 416. & ſ.

Différentes Synagogues érigées après la délivrance de la captivité, ij. 387.

TANIS, ville où réſidoit *Pharaon*. Sa ſituation & ſa fondation, xj. 305.

TARGUMS ou THALMUD. (les) Ce que c'eſt, xiij. 33.

TAUREAUX, BOEUFS. Ce qu'ils ſignifient, vij. 259. & ſ. viij. 381.

JEUNES TAUREAUX, TAUREAUX DE BASAN, x. 288.

TÉMOIGNAGE. Ses différentes ſignifications, ix. 209. xj. 220. xv. 80.

TEMOURA. Ce que déſigne ce terme, xiij. 35.

TEMPÊTE, TOURBILLONS, VENTS ORAGEUX. Ce qu'ils caractériſent, vij. 213. & ſ. iij. 410. & ſ. ix. 118. & ſ.

TEMS. Sa durée illimitée jette de l'obſcurité dans les Livres ſaints, vj. 419. ix. 193. & ſ. Vid *Jamais*.

TEMS. Déſigne le bonheur ou le malheur, la proſpérité ou l'adverſité, xij. 210.

TÉNÈBRES. Explication de ce terme, vij. 55. & ſ.

La *captivité* eſt ſouvent déſignée dans les Prophètes ſous les noms de *ténèbres*, d'*obſcurité*, de *nuit*, de *ſommeil*, de *maladie*, de *tribulation*, d'*angoiſſes*, de *mort*, de *lit étroit*, de *tombeau*, d'*enfer*; & la *délivrance* ſous ceux de *réveil*, de *réſurrection*, de *vie*, de *lumière*, de *jour*, de *bonheur*, &c. iij. 140. & ſ. 164. & ſ. 356. & ſ. viij. 250. ix. 73. & ſ.

TERMES GÉNÉRAUX forment une principale branche du ſtyle énigmatique. Ce que c'eſt, ix. 155. & ſ.

Doivent être reſtreints à une ſignification particulière, xij. 327. & ſ.

Sont une des ſources du ſens moral édifiant qui ſe trouve ſi ſouvent dans les Commentaires, ibid.

TERMES PARTICULIERS. Il faut en étendre la ſignification, ix. 228. & ſ.

Exemple tiré du Pſaume L. xij. 334. & ſ.

TERRE. Ses différentes ſignifications, j. 136. & ſ.

Priſe pour ſes *habitans*, ij. 440. iij. 386. & ſ. xj. 170. xij. 285.

Dans toute l'Ecriture le terme de *terre* ou de *toute la terre* eſt mis en général pour le *pays* dont il eſt queſtion dans le Contexte, & non pour l'*univers*, iij. 375. & ſ. ix. 164. & ſ. 274. Il déſigne quelquefois le *ſimple peuple*, iij. 378. & 388. xv. 135. & ſ.

TERRE DES GÉANS. Ce que ſignifie ce terme dans Iſaïe XVI, 19. ij. 368.

TERRE DES VIVANS. Ce qu'elle ſignifie, vij. 254. x. 76. Qui fond comme la cire, déſigne ſes *habitans* qui ſont ſans *force* & ſans *courage*, xij. 291.

TÊTE, emblême des *Rois* & des *Grands*, vij. 277.

TEXTE HÉBREU. Epoque de l'étude de cette Langue dans l'Europe, j. 40.

THABOR, montagne de la Paleſtine, employée pour en déſigner la *partie occidentale*, x. 113.

THALMUD. Ce que c'eſt, & de combien de ſortes, xiij. 33.

THARSIS. Les Rois de Tharſis : c'eſt-à-dire, les *Rois* dont les Etats s'étendoient le long de la Mediterranée, j. 468.

Pris pour la *mer*, 469.

TISON, le *tiſon fumant*. *Charbons enflammés*. *Four*, *fournaiſe* ſont autant d'expreſſions dont les Prophètes ont fait beaucoup d'uſage pour déſigner d'une manière ſymbolique *différentes ſituations*, *actions* ou *qualités* des êtres raiſonnables dont ils vouloient parler, vij. 226. & ſ.

TITRES. Il n'eſt pas vraiſemblable que les titres faſſent partie des Pſaumes, xij. 33.

Examen des *titres* qui ſe trouvent à la tête des Pſaumes, xiv. 2. & ſ. On n'en peut retirer aucune lumière pour l'intelligence des Pſaumes, 14. Dès les premiers tems on ne les a pas regardés comme une partie eſſentielle des Pſaumes, 17.

TOMBEAU pour la *captivité*, ij. 448.

TOMBEAU, ENFER. Sous ces termes les Prophètes déſignent ſouvent la *perte de la liberté*, une *décadence* de fortune, la *ruine* d'un *Etat*, d'un *Empire*, ibid. 77. 132.

TONNERRE du Seigneur. Qui il déſigne, iij. 406. & ſ. vij. 391. & ſ.

TORRENS, emblême des *grandes calamités*, iij. 368. vj. 466.

TOURTERELLE caractériſe les *Iſraëlites captifs* qui gémiſſent dans les fers, vij. 222. xj. 76. Symbole de l'*Egliſe*, xiij. 431.

TOURS. Vid. *Montagnes*.

TOUS. Ce mot ne ſignifie très-ſouvent que la plus *grande partie* des objets dont il eſt queſtion, j. 475. ix. 190. & ſ.

TOUT (le) pour la *partie*. Figure fort en uſage dans l'Ecriture, x. 387. xij. 211.

TRADITION eſt d'inſtitution divine, xj. 216. 297.

Combien elle étoit en uſage chez les Hébreux, & quels fruits ils en retiroient, xij. 269.

N'eſt

'eſt règle que ſur la *foi* & les *mœurs*, j.

RADUCTION des Pſaumes, entrepriſe très-cile, j. 4.
ègles de traduction. Trois principales, l'*a-gie* de la foi, l'*harmonie* du diſcours, & la de comparaiſon, vij. 159. & ſ. xiv. 211.
rincipes pour faire une bonne traduction, 451. & ſ. xj. 217. & ſ. Prouvés par les arques ſur le Pſaume L. xij. 324. & ſ. & le XVIII. xv. 8. & ſ. & par les Obſerva-s préliminaires ſur le Pſautier François.
RAITS (pluſieurs) omis dans l'hiſtoire s ont été révélés dans les Pſaumes, xij. 146.
RÉMBLEMENT DE TERRE. Sous ce nom ce déſignent les Prophètes, xij. 287.
RIBUS. Cauſe des malheurs des dix Tri-, xj. 209. & ſ.
eur délivrance de captivité & leur retour s la terre d'Iſraël, viij. 330. & ſ. xiv. 354.
RÔNE du Seigneur. Ce que c'eſt, xiij. 67.
ROUPEAUX & BREBIS ſont ſouvent em-yés pour déſigner des *hommes*, vij. 264.
e que veut caractériſer Ezéchiel XXXIV. s le nom de *troupeau gras* & de *troupeau igre*, x. 62. & ſ. xj. 232.
YR, ville maritime de Phénicie. Cauſe de ruine, xiv. 122.
AISSEAUX, navires. Ce qu'ils déſignent, xiij. 241.
ALEUR des termes de l'Ecriture. Il ne faut juger que par les idées qui y ſont attachées is la Langue Hébraïque, & non par celles e notre Langue attache aux termes que us croyons y répondre, j. 417.
VALLÉE. Terme énigmatique, vij. 253.
VEAUX qui s'engraiſſent de la ſubſtance des *uples*, qui ils déſignent, viij. 375. & ſ.

VACHES. Pour les Grands, vij. 262.

VEILLER. Pour *menacer*, ſe hâter de *punir*, vij. 287.

VEILLES. En combien de *veilles* la nuit étoit partagée, xiij. 377. *Veilles* du matin. Ce que c'eſt, ibid.

VENGEUR. Hébr. Ghô-él. Examen de ce terme, xv. 17. & ſ.

VENTS. Vid. *Tempête.*

VENT BRULANT. vij. 213. & ſ. viij. 184. xiij. 127. & ſ.

VENT DESTRUCTEUR, xij. 235. xiij. 129.

VENT D'ORIENT, ij. 226. xiij. 240.

VER. Foible ver déſigne une *extrême humiliation*, un *état* vil & mépriſable, x. 282. Voyez *Chenille.*

VERBE DE DIEU n'eſt pas ſa parole par laquelle il a fait toute choſe, iv. 35.

Auteur des deux Teſtamens, iv. 264.

Vraie notion du Verbe, & ce que l'on entend par ce terme, ſelon l'exactitude Théologique, iv. 32. & ſ. 73. & ſ.

VERBE, (le) eſt le Créateur & le principe de tous les êtres. Diſſertation ſur cette matière, iv. 9. juſqu'à 149.

La création & la rédemption miſes en parallèle, & adoptées à la perſonne du Verbe, 31. 57. & ſ.

Comment le Père & le Saint-Eſprit ſont appellés le Dieu Créateur, iv. 12, 63, 84, 101 & 134.

Avantages que nous procure la croyance de la création par le Verbe, 146.

Un des moyens qu'emploient les Arriens pour nier la divinité de Jéſus-Chriſt, étoit de ne reconnoître que le Père pour Créateur, 67.

Les anciennes Pères ont diſtingué la perſonne du Père qui ordonne la création, & celle du Fils qui éxécute, iv. 68. & ſ. 85. & ſ.

VERBE DIRECTEUR. Dissertation sur ce sujet, où il est prouvé que c'est le Verbe qui depuis le commencement du monde a perpétuellement & immédiatement lui-même dirigé son Eglise, que c'est lui qui est apparu aux Patriarches & aux Prophètes, iv. 150. & s.

VERBE. Toutes les fois qu'il exprime des sentimens & des actions qui ne conviennent qu'à des êtres raisonnables, ce qu'on doit en inférer, j. 148. 169. iij. 404. viij. 270.

VERBES. Les Hébreux doublent quelquefois leurs Verbes pour leur donner une signification plus forte, ou pour exprimer un Substantif sousentendu, x. 343.

VERBES COMPOSÉS. Les Hébreux n'en ont point, & n'ont que très-peu d'Adverbes. Les Prophètes expriment souvent l'un & autre par des Lettres énergiques, x. 196.

VÉRITÉ. Voyez *Foi dans les promesses.*

VERSION. Quand on doit la regarder comme vraiment conforme à son original, j. 98.

VEUVES. Vid. *Orphelins.*

VICTOIRES des Israëlites après leur délivrance de captivité, iij. 459. & s.

VIEILLESSE, xiv. 58. 171.

VIGNE, emblême de *la nation sainte*, vij. 256.

PLAN DE VIGNE. L'arrivée du *Peuple d'Israël* dans la terre de Chanaan, *sa prospérité, sa gloire, sa puissance* sont dépeintes sous l'emblême d'une vigne plantée de la main du Seigneur, xij. 78. & s.

VIGNE RAMPANTE, emblême de *Sédécias* Roi de Juda, vij. 295 & 296.

VIN & YVRESSE. Ce qu'ils signifient, vij. 257.

BOIRE LE CALICE ou le VIN du Seigneur, vij. 286. ix. 122. & s. xiij. 338.

VIPÈRE. Vid. *Dragons.*

VISAGE. Vid. *Face.*

VIVRE, VIE, désignent la *liberté*, ij. 449. iij. 476. vij. 287. viij. 214.

UNITÉ (l') d'objet que nous reconnoiſſons dans la plus grande partie des Pſaumes, loin d'être contraire à aucune des vérités que l'Egliſe enſeigne, eſt plus propre à les repréſenter que tout autre, ij. 282. & ſ.

Elle eſt fondée ſur la ſimilitude des expreſſions, des penſées & du deſſein, & ſur le paſſallèle des Prophètes, iij. 7 & 9.

UNIVERS, terme général. Ses différentes ſignifications, ix. 166. & ſ. xv. 125 & ſ.

Déſigne le plus ſouvent l'*Empire de Babylone*, iij. 415. viij. 312.

VOIE, CHEMIN. Hébreu dérékh. Vid. ix. 94. 225.

VULGATE. En quel ſens elle a été déclarée *authentique* par le Concile de Trente. Voyez Obſervations préliminaires ſur le Pſautier François, 23. & ſ.

XERXÈS conſerve toujours une grande affection pour les Iſraëlites, v. 382.

YEUX du Peuple d'Iſraël. Ce que c'eſt, iij. 135.

Vid. au mot *Dents.*

YEUX & OREILLES des Princes. Ce qu'ils déſignent, iij. 129. xiij. 223.

YEUX couverts de ténèbres, xiv. 41.

YVRESSE. Ce qu'elle ſignifie, vij. 257. xv. 120.

Fin de la Table générale.

TABLE

Des paſſages de l'Ecriture ſainte, cités dans les quinze Volumes des Principes diſcutés.

ANCIEN TESTAMENT.

¶ C. *ſignifie Chapitre.* T. *Tome.* p. *page.* v. *verſet.*

GENÈSE.

CHapitre ij. *verſet* 15. & analyſe du iij. &. du iv. Tome iv. pages 165, 166, 169. C. iv. v. 16, 23, 24. T. xj. p. 63. 146. C. viij. v. 15, 16, 17. T. iv. p. 171. C. xij. v. 5. T. j. p. 93. v. 8. T. iv. p. 173. v. 8. p. 174. v. 17. T. iv. p. 173. C. xiv. v. 21, 22. T. xij. p. 184. C. xv. v. 1 & 6. T. 4. p. 175. v. 13, 14. T. xij. p. 156. v. 6. T. iv. p. 175. C. xv. v. 10, 13, T. iv. p. 177. C. xvij. v. 2, 3, 22. T. iv. p. 187. 188. C. xviij. analyſe T. iv. p. 189. & ſuiv. v. 25. T. ix. p. 204. C. xix. v. 12, 13, 24. T. iv. p. 193, 194. C. xxj. v. 14. T. 14. p. 120. C. xxij. v. 12. T. viij. p. 371. v. 30. T. ix. p. 203. C. xxiij. v. 8. T. xj. p. 129. C. xxiv. v. 15. T. j. p. 390. C. xxv. v. 12, 13, 14, 15. T. xiv. p. 120. C. xxvj. v. 23. & ſuiv. T. iv. p. 204. C. xxviij. v. 11. & ſuiv. T. iv. p. 205. C. xxxj. v. 12. 13. T. iv. p. 207. v. 32. T. j. p. 391. v. 52. T. ix. p. 203. C. xxxij. T. ij. p. 213. v. 42, 43. p. 220. C. xxxiv. v. 8. T. j.

p. 81. *v.* 12. T. xj. p. 345. C. xxxvj. *v.* 6 & 7. C. 41. *v.* 38. & ſ. T. xij. p. 148. *v.* 45. T. xj. p. 147. C. xliij. *v.* 12. T. j. p. 91. C. xlvij. *v.* 10. T. xj. p. 147. C. l. *v.* 19, 20. T. xij. p. 145.

EXODE.

C. j. *v.* 9. & ſ. T. xij. p. 150. C. iij. *v.* 15. T. iv. p. 154. *v.* 20. T. xj. p. 322. *v.* 7, 10. T. xij. p. 151. analiſe de ce Chapitre. T. iv. p. 210. & ſ. C. iv. *v.* 8. T. ix. p. 214. *v.* 22, 23. T. vj. p. 599. analyſe de ce Chapitre, T. iv. p. 213. C. vj. *v.* 6. T. ix. p. 205. *v.* 7. T. vj. p. 390. *v.* 12. & ſ. T. iv. p. 232. C. vij. *v.* 24. T. xj. p. 323. C. xij. *v.* 12. T. ix. p. 206. *v.* 36. T. xij. p. 157. C. xx. *v* 2, 3. T. xij. p. 208. C. xxiij. *v.* 4, 5, 20. T. ij. p. 68 & 248. *v.* 9. T. j. p. 93. *v.* 21. T. xv. p. 44. *v.* 28. T. xj. p. 130. C. xxv. *v.* 21. T. ix. p. 211. C. xxxij. & xxxiij. analyſe T. iv. p. 236. & ſ. C. xxxiij. *v.* 8. T. v. p. 109. C. xxxiv. *v.* 15, 16. T. ix. p. 198. C. xxxv. *v.* 20. T. xj. p. 148. *v.* 21, 22, 29. T. v. p. 110. C. xxxvj. *v.* 3. T. xj. p. 148.

LÉVITIQUE.

C. ix. *v.* 24. & x. *v.* 2. T. xj. p. 149. C. xj. *v.* 44. T. vj. p. 129. C. xvj. *v.* 12. T. xj. p. 149. *v.* 29. T. vj. p. 133. C. xix. *v.* 17. T. vj. p. 132. C. xxij. *v.* 3. T. xj. p. 130. C. xxvj. *v.* 3. T. xiv. p. 249. *v.* 27. & ſ. T. iij. p. 136. C. xxvij. *v.* 13. & ſ. T. xv. p. 99.

NOMBRES.

C. ij. *v.* 16, 17, 25. T. v. p. 128. C. iij. *v.* 4. T. i. p. 110. C. x. *v.* 35. T. viij.

p. 106. C. xj. *v.* 18. & ſ. T. xj. p. 315. C. xiv. *v.* 3, 13, &c. T. xj. p. 315, 317. C. xvj. *v.* 46. T. xj. p. 150. C. xvij. *v.* 9 & xx. *v.* 9. T. xj. p. 150. C. xxj. *v.* 5. T. j. p. 82. C. xxiij. *v.* 10. T. vj. p. 164. *v.* 21, 33. T. v. p. 111. C. xxiv. *v.* 7. T. ij. p. 444. C. xxv. *v.* 13. T. v. p. 130. C. xxx. *v.* 3. T. ix. p. 215. C. xxxiij. *v.* 51, 52. T. xij. p. 187.

DEUTÉRONOME.

C. j. *v.* 8. T. j. p. iij. C. iv. *v.* 1. T. vj. p. 208. *v.* 4. & ſ. T. v. p. 131. *v.* 8, 29. T. vj. p. 136. *v.* 8, 13, 44. T. ix. p. 211, 214, 216. *v.* 26, 30. T. xv. p. 77. C. vj. *v.* 17. T. ix. p. 211. C. vij. *v.* 6. T. vj. p. 390. C. viij. *v.* 1. T. xj. p. 347. *v.* 7. T. xiv. p. 247. C. ix. *v.* 4, 7. & ſ. T. xj. p. 131, 303. *v.* 26. T. xiv. p. 104. *v.* 10. T. vj. p. 303. C. x. *v.* 12, 16. T. vj. p. 136. *v.* 14, 15. T. xij. p. 137. C. xj. *v.* 13, 14. T. xiv. p. 250. *v.* 23. T. xj. p. 131. C. xij. *v.* 23. T. j. p. 87. C. xiij. *v.* 6, 8. T. xv. p. 124. C. xiv. *v.* 2. T. xij. p. 137. C. xvj. *v.* 17. T. vj. p. 137. C. xvij. *v.* 18. T. xj. p. 151. C. xxvj. *v.* 16, 17. T. vj. p. 391. *v.* 26. T. xiv. p. 105. *v.* 17, 18. T. xij. p. 137. C. xxvij. *v.* 15. T. xv. p. 125. C. xxviij. *v.* 12. T. v. p. 373. *v.* 23. T. xiv. p. 250. *v.* 34. & ſ. p. 395. *v.* 31. T. xj. p. 162. *v.* 36, 49, 50. T. j. p. 174. *v.* 37. T. xij. p. 76. *v.* 47, 48. T. iij. p. 337. *v.* 64. T. ix. p. 101. *v.* 65, 66, 67. p. 85. C. xxix. *v.* 29. T. xv. p. 124. C. xxx. *v.* 1. & ſ. T. v. p. 264. *v.* 9 & 10. p. 267. *v.* 3. & ſ. T. j. p. 496. T. ix. p. 59. *v.* 19. T. xv. p. 136. C. xxxj. *v.* 3. T. xj. p. 132. *v.* 17, 18. T. xij. p. 87. *v.* 21, 28. T. xv. p. 80. 137. C. xxxij. *v.* 1. T. xv p. 136. *v.* 6 & 29. T. vj. p. 202 & 400. *v.* 2

T. x. p. 246. *v.* 8, 9, 10. T. xj. p. 433. *v.* 39. p. 449. *v.* 23, 42, 43. T. ij. p. 212, 220. *v.* 39. T. xj. p. 449. C. xxxiij. *v.* 8, 9, 10. T. v. p. 109. T. xj. p. 433. C. xxxv. *v.* 4. T. vij. p. 32. *v.* 21, 22, 29. T. v. p. 110.

Josué.

C. j. *v.* 1, 2. & ſ. T. iv. p. 303. C. iv. *v.* 6, 7. T. xj. p. 298. C. v. *v.* 5. T. x. p. 289. *v.* 13 & ſ. T. iv. p. 305. C. vij. *v.* 1, 11, 12. T. v. p. 114. *v.* 7. & ſ. T. iv. p. 306. C. ix. *v.* 19 & ſ. T. xij. p. 22. C. xxij. *v.* 28. T. ix. p. 210. C. xxiij. *v.* 5, 13. T. xj. p. 132. *v.* 8. T. v. p. 132. C. xxiv. *v.* 16 & ſ. T. iv. p. 308. *v.* 21. T. v. p. 132.

Juges.

C. ij. *v.* 1 & ſ. T. iv. p. 323. C. v. *v.* 5, 6. T. viij. p. 175. C. vj. *v.* 1 & ſ. T. iv. p. 324. C. ix. *v.* 9. T. xiij. p. 375.

I. Livre des Rois.

C. j. *v.* 15. T. j. p. 85. C. ij. *v.* 2. T. vj. p. 208. *v.* 10, 35. T. iij. p. 486. *v.* 17. T. v. p. 147. C. iij. *v.* 1. T. v. p. 155. *v.* 11 & ſ. T. iv. p. 330. C. viij. *v.* 18. T. xj. p. 152. C. xiij. *v.* 12. T. j. p. 128. C. xvj. *v.* 20. T. xiv. p. 80. C. xviij. *v.* 12. T. xj. p. 133. C. xxj. *v.* 6. T. xj. p. 152. C. xxviij. *v.* 3, 6, 9. T. v. p. 154, 155. C. xxix. *v.* 23. T. xiv. p. 112.

II. Livre des Rois.

C. ij. *v.* 2. T. j. p. 111. C. iij. *v.* 21. p. 95. C. vij. *v.* 3, 4, 5, 12, 13. T. ij. p. 65. *v.* 1, 2.

T. x. p. 401. *v.* 8 & ſ. p. 3. *v.* 14, 15. p. 6. C. xij. *v.* 25. T. xv. 106. C. xvj. *v.* 11, 12. T. ij. p. 80.

III. Livre des Rois.

C. iij. v. 2. T. j. p. 84. *v.* 11, 12. T. ij. p. 70. C. vj. *v.* 29. T. xj. p. 128. C. viij. *v.* 25, 54. T. xj. p. 135, 153. *v.* 46 & ſ. T. iij. p. 338. T. xv. p. 116. C. ix. *v.* 2, 3. T. iv. p. 333. *v.* 6, 7. T. xij. p. 76. C. xj. *v.* 11 & ſ. T. x. p. 327. *v.* 4. T. xv. p. 106. *v.* 36. T v. p. 161. C. xij. *v.* 4. T. x. p. 325. *v.* 44. T. v. p. 217. C. xviij. *v.* 12. T. v. p. 179. C. xix. *v.* 10, 14. T. v. p. 181. C. xxj. *v.* 29. T. xj. p. 160.

IV. Livre des Rois.

C. v. *v.* 27 & vj. *v.* 32. T. xj. p. 164. C. xvij. *v.* 9 & ſ. T. xj p. 333. C. xviij. *v.* 3, 5, 16. T. v. p. 218. C. xxj. *v.* 6. T. xij. p. 189. C. xxv. *v.* 18 & ſ. T. xj. p. 336.

I. Paralip.

C. xvj. *v.* 30, 33. T. xj. p. 136, 154. C. xix. *v.* 18. T. xj. p. 136. C. xxij. *v.* 9. T. x. p. 322. C. xxviij. *v.* 2. T. x. p. 435. *v.* 2. 3. p. 401. C. xxix. *v.* 12. T. xj. p. 162. C. xxx. *v.* 19. T. vj. p. 138.

II. Paralip.

C. j. *v.* 13. T. xj. p. 154. C. vj. *v.* 16. T. xj. p. 137. *v.* 38, 39. T. ix. p. 271. C. xj *v.* 16, 17. T. v. p. 194. C. xiij. *v.* 9, 12, 18. ibid. p. 195. C. xv. *v.* 9. T. v. p. 194, 195, 198. C. xv. *v.* 4. T. xiij. p. 98. C. xvij. *v.* 3, 4. T. v. p. 200.

C. xix. *v.* 2. T. xj. p. 155. *v.* 7. T. j. p. 168. C. xx. *v.* 7. T. xj. p. 156. C. xxj. *v.* 12. T. v. p. 204. C. xxviij. *v.* 12, 13. T. v. p. 217. C. xxx. *v.* 18, 19. T. vj. p. 138. C. xxxij. *v.* 7. T. xj. p. 138. C. xxxiij. *v.* 12 & ſ. T. v. p. 226. C. xxxiv. *v.* 3 & ſ. T. v. p. 237. *v.* 27. T. xj. p. 138. *v.* 30, 33. T. v. p. 240. C. xxxvj. *v.* 13. & ſ. T. iij. p. 25. *v.* 12. T. xj. p. 139. *v.* 15. T. v. p. 242.

I. ESDRAS.

C. j. *v.* 3. T. v. p. 266. T. vj. p. 444. *v.* 5, 6. T. v. p. 375, 376. C. vj. *v.* 20. T. j. p. 489. C. ix. *v.* 3, 4. T. v. p. 387. *v.* 8, 9. T. j. p. 163. C. x. *v.* 12. T. v. p. 388. *v.* 6. T. xj. p. 157.

II. ESDRAS.

C. j. *v.* 6, 9. 11. T. v. p. 395. C. ij. *v.* 26. p. 396. C. iv. *v.* 5. T. xj. p. 162. *v.* 14, 15. T. iij. p. 450. C. v. *v.* 10, 11, 12, 13. T. v. p. 396, 399. C. x. *v.* 6. T. xj. p. 157. C. ix. *v.* 17, 18. T. v. p. 401. *v.* 38. p. 403. C. xiij. *v.* 3. p. 406.

TOBIE.

C. j. *v.* 2 & ſ. ij. *v.* 1 & ſ. T. v. p. 320, 323 & ſ. *v.* 18. T. vj. p. 196. C. iij. *v.* 5. & iv. *v.* 7 & ſ. T. vj. p. 170. C. ix. *v.* 17. T. v. p. 325. C. xij. *v.* 9. T. vj. p. 170. C. xiij. *v.* 4. T. j. p. 446. *v.* 3, 4, 5. T. ij. p. 466. *v.* 20. T. viij. p. 357. C. xiv. *v.* 7. T. v. p. 368. *v.* 6, 7. T. viij. p. 356. *v.* 7, 8, 9. T. ix. p. 218.

JUDITH.

C. iv. *v.* 9, 15, 17. C. viij. *v.* 5, 6, 8, 19, 20,

1, 29. T. v. p. 229, 231 & ſ. C. xvj. v. 18.
. iij. p. 392.

ESTHER.

C. j. v. 19. T. xj. p. 165. T. xiv. p. 372.
. iv. v. 8. T. xj. p. 139. C. vij. v. 6. p. 140.
. viij. v. 15. p. 158. v. 17. T. v. p. 394. &
. xiv. p. 143. C. x. v. 6. T. vij. p. 359.
. xvj. v. 15, 16. T. v. p. 393. C. xj. v. 8,
f. T. vij p. 204.

JOB.

C. iij. v. 24, 25, 26. T. vij. p. 437. v. 9.
. x. p. 159. C. v. v. 13. T. iij. p. 432. v. 15,
6, 20, 21, 22. T. ix. p. 153, 284. v. 18. T. xj.
. 450. C. vj. v. 4. T. ij. p. 212. v. 11. T. xj.
. 58. v. 13, 14, 15. T. ix. p. 88. C. vij. v. 1,
, 3, 4. T. viij. p. 394. v. 6, 7, 9, 10. T. xj.
. 59. v. 20, 21. T. xv. p. 47. C. viij. v. 4.
. xv. p. 48. C. ix. v. 5. T. j. p. 411. v. 25,
6. T. xj. p. 59. C. x. v. 8 & ſ. T. vj. p. 421.
. xj. v. 18, 19. T. xij. p. 249. C. xij. v. 7.
, 120. v. 16. T. xv. p. 101. v. 22. T. ix.
. 89. C. xiij. v. 22. T. xv. p. 48. C. xiv.
. 14. T. viij. p. 396. v. 17. T. xv. p. 50. C. xv.
. 15, 16. T. xv. p. 139. C. xvj. v. 11. T. xiv.
. 285. v. 12. T. ix. p. 63. C. xix. v. 8. T. ix.
. 63. v. 4. T. xv. p. 101. v. 17. T. iv. p. 413.
. 25, 26, 27. T. vj. p. 191. C. xxij. v. 12.
f. xiij. p. 224. C. xxviij. v. 28. T. ij. p. 399.
. xxix. v. 11. T. xiij. p. 224. C. xxx. v. 26,
27, 28. T. xv. p. 126. C. xxxj. v. 33. T. xv.
. 51. v. 26, 27, 28. p. 126. C. xxxij. v. 9.
. 18. T. vj. p. 386. C. xxxiij. v. 30. T. xv.
. 86. C. xxxiv. v. 6, 26, 27, 37. T. xv.
p. 52. C. xxxvj. v. 9. T. xv. p. 53. v. 16.

T. xiij. p. 375. *v.* 22. T. vj. p. 129. C. xxxvij. *v.* 6, 10. T. xj. p. 466. C. xxxviij. *v.* 8, 9, 10, 11. T. xiv. p. 245. *v.* 22 & ſ. T. xj. p. 455, 467. *v.* 41. p. 455. *v.* 28, 29. T. vj. p. 385. C. xlj. *v.* 12, T. j. p. 87.

PROVERBES.

C. j. *v.* 5, 6. T. vij. p. 92 & 277. C. iv. *v.* 18. T. xv. p. 191. C. v. *v.* 14. T. iv. p. 479. *v.* 18. & ſ. T. xv. p. 109. & ſ. C. x. *v.* 4. T. vij. p. 69. C. xj. *v.* 22, 26. T. vij. p. 41, 69. C. xiv. *v.* 32. T. vj. p. 164. *v.* 34. T. vij. p. 41. C. xv. *v.* 31. T. xiij. p. 223. C. xvj. *v.* 18. T. xj. p. 382. C. xix. *v.* 27. C. xx. *v.* 1. C. xxviij. *v.* 10. T. xv. p. 116 & ſ. C. xxiij. *v.* 2. T. j. p. 80. C. xxv. *v.* 2. T. ij. p. 69. *v.* 12. T. xiij. p. 223. C. xxvij. *v.* 15, 21. T. vij. p. 69. C. xxx. *v.* 15. T. vij. p. 109.

ECCLESIASTE.

C. j. v. 10. T. xj. p. 166. C. ij. *v.* 9. T. xj. *v.* 8, 9. T. xij. *v.* 7, 13, 14. T. vj. p. 165. C. iij. *v.* 13. & C. viij. *v.* 12, 13. T. xj. p. 141. *v.* 17. T. viij. p. 328. C. v. *v.* 5. T. xv. p. 118. C. x. *v.* 5. T. xj. p. 142.

CANTIQUE DES CANTIQUES.

C. j. *v.* 2, 15. & C. v. *v.* 13. T. x. p. 342, 372.

SAGESSE.

C. ij. *v.* 16 & ſ. T. x. p. 285. *v.* 21, 22, 23. T. vj. p. 163, 185. C. iij. *v.* 1 & ſ. T. vj. p. 186. C. v. *v.* 1 & ſ. *v* 14, 16, 17. C. vj. *v.* 21, 22. T. vj. p. 187. C. x. *v.* 1, 2. T. v. p. 52. C. xj. *v.* 5.

v. 5. T. xj. p. 324. C. xiv. 27. T. xv. p. 70. C. xvj. *v.* 13, 14, 15. T. vj. p. 209.

ECCLESIASTIQUE.

C. j. *v.* 13, 22. T. vj. p. 180. C. v. *v.* 7. C. vij. *v.* 40. C. ix. *v.* 4, 8. C. xj. *v.* 17, 28, 29. C. xiv. *v.* 12, 13, 14, 16, 17, 20, 21. C. xvj. *v.* 22. C. xviij. *v.* 22, 24. C. xix. *v.* 18. C. xxj. *v.* 3, 11. C. xxxviij. *v.* 3. T. vj. p. 139, 180, 182. C. xvij. *v.* 14. T. xj. p. 433. C. xxv. *v.* 16. T. vj. p. 84. C. xxxvj. *v.* 9, 10. T. ix. p. 278. C. xliv. *v.* 7, 8, 9, 12. T. v. p. 99 *v.* 10. p. 327. C. xlvj. 13. p. 135. C. xlix. 1 & ſ. T. v. p. 100, 135, 238, 327.

ISAIE.

C. j. *v.* 2. T. iij. p. 378. T. vj. p. 402. T. xiv. p. 242. T. xv. p. 156. *v.* 4, 5, 6. T. iij. p. 130. *v.* 6. T. vij. p. 277. *v.* 7. T. ij. p. 103. *v.* 11. T. xiij. p. 226. *v.* 18. T. xij. p. 358. *v.* 25. & ſ. T. v. p. 268, 368. *v.* 26. T. xv. p. 81. *v.* 27, 28. T. ix. p. 188. T. xv. p. 63. C. ij. *v.* 3. T. x. p. 202. *v.* 8. T. ij. p. 257. *v.* 12. T. ix. p. 202. *v.* 18. T. xiij. p. 68. C. iij. *v.* 14. T. j. p. 380. *v.* 10. T. v. p. 244. *v.* 18. T. viij. p. 351. C. v. *v.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. T. xij. p. 81, 85. *v.* 14. T. j. p. 86. *v.* 19. T. xv. p. 178. *v.* 24 & ſ. T. iv. p. 347. *v.* 28. T. ij. p. 213. C. vj. *v.* 1, 2, 3, 5, 8. T. iv. p. 334. *v.* 13. T. v. p. 262. C. vij. *v.* 18. T. vij. p. 346. C. viij. *v.* 7 & 8. T. vij. p. 396. C. ix. *v.* 1, 2. T. viij. p. 363. *v.* 18. T. vij. p. 334. T. xj. p. 360. C. xij. *v.* 2. T. iij. p. 433. *v.* 16, 17, 18. T. vij. p. 335. *v.* 20, 21, 22. T. v. p. 269. *v.* 34. T. ix. p. 230. C. xj. *v.* 3. T. xiij. p. 223. *v.* 4. T. iv. p. 122 & C. x. 349, *v.* 5, 6. T. x. p. 353. *v.* 6, 7. T. vij. p. 13.

v. 11, 12, 13, 16. T. viij. p. 341. v. 14. T. iij. p. 467. C. xij. v. 4. T. xij. p. 134. C. xiij. v. 3. T. x. p. 157 & T. xv. p. 169. v. 2, 3, 5. T. iv. p. 360. v. 4, 5. T. j. p. 140. v. 6, 7, 8, 9. T. iij. p. 106. v. 9, 10. T. vij. p. 205, 340. v. 10. T. xiv. p. 258. v. 11. T. iij. p. 111. v. 17, 18, 19, 20. T. ij. p. 216, 392. C. xiv. v. 2. T. iij. p. 150. v. 3, 4, 5, 6, 11. p. 149. v. 8. p. 28. v. 14, 15, 18, 19, 20. p. 145. v. 20, 21, 22. T. ij. p. 293. C. xv. v. 5. T. viij. p. 384. v. 26. T. ix. p. 163. C. xvj. v. 2. T. xiv. p. 308. v. 42. T. j. p. 179. C. xvij. v. 11. T. iij. p. 433. v. 13. p. 388. C. xix. v. 1. T. iij. p. 399 & T. xiv. p. 232. C. xxj. v. 1, 4. T. viij. p. 309. v. 2, 13. T. iij. p. 26, 138. C. xxij. v. 18. T. ix. p. 165. v. 21, 22. T. x. p. 94. C. xxiij. v. 18. T. x. p. 382. C. xxiv. v. 4. T. iij. p. 178. v. 18, 19, 20. p. 388. v. 20. T. xiv. p. 229. v. 21. T. xv. p. 64. C. xxv. v. 1, 2, 3, 4. T. j. p. 431 & 441. v. 1, 2. T. vij. p. 386. v. 8. T. ij. p. 223. T. iij. p. 159. v. 10. T. iij. p. 339. C. xxvj. v. 1, 2, 3, 7. T. v. p. 270. v. 5. T. vij. p. 62. v. 5 & 6. T. ij. p. 259. v. 7. T. ix. p. 69. v. 9. T. vij. p. 61. v. 10, 11. T. xj. p. 361. v. 11. T. xiv. p. 234. v. 11, 21. T. iij. p. 95, 111. v. 19. T. ij. p. 368. & T. vj. p. 190. C. xxvij. v. 5. T. ix. p. 113. v. 6. T. j. p. 457. v. 12, 13. T. viij. p. 348. C. xxviij. v. 7. T. xv. p. 120 & 21. v. 14. & ſ. T. iij. p. 145. C. xxix. v. 6. T. xiv. p. 235. v. 10. T. iij. p. 135. C. xxx. v. 14. T. x. p. 217. v. 23. T. viij. p. 300. v. 23, 24, 25. T. j. p. 493. v. 26. T. vii. p. 203. v. 30. p. 413. C. xxxij. v. 17. T. ij. p 405. C. xxxiij. v. 3. T. xiij. p. 115. v. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 15, 18. T. xv. p. 89. v. 12. T. xiv. p. 236. v. 23, 24. T. viij. p. 233. C. xxxv. v. 3, 5, 6. T. iij. p. 440. v. 4. T. ij. p. 242. T. xv. p. 169. v. 10. T. iij. p. 139. C. xxxvij. v. 24. T. ix. p. 231.

C. xxxviij. *v.* 12. T. xiv. p. 230. *v.* 18, 19, 20. T. ix. p. 127. C. xl. *v.* 1, 2. T. v. p. 271. *v.* 9, 10. T. xv. p. 170. T. viij. p. 141. *v.* 6, 7, 8. T. ix. p. 263. *v* 9, 10. T. viij. p. 222. *v.* 11. p. 297. T. xj. p. 388. *v.* 22. T. xiv. p. 230. *v.* 27. & ſ. T. vij. p. 421. *v.* 29. T. iij. p. 441. Précis du Chapitre, T. xv. 183 & ſ. C. xlj. *v.* 2, 3. T. viij. p. 225. *v.* 3, 4. T. iv. p. 354. *v.* 8, 9. T. ij. p. 412. *v.* 10, 11. T. iij. p. 95. *v.* 12. T. ix. p. 149. *v.* 14. T. x. p. 283. T. iij. p. 171. *v.* 14 & 17. T. xj. p. 86. T. j. p. 432. *v.* 15. T. j. p. 409. *v.* 17. p. 432. *v.* 18, 19. T. ix. p. 137. *v.* 26. T. xj. p. 127. C. xlij. *v.* 1, 3, 4. T. j. p. 385. *v.* 13, 14, 15, 16. p. 406. *v.* 16. p. 179. *v.* 5, 6, 7, 8, 24. T. iv. p. 355. *v.* 6, 7. T. x. p. 123. *v.* 6, 7, 8. T. xv. p. 170. *v.* 10, 11, 12. T. ix. p. 128. *v.* 17. T. iij. p. 96. *v.* 22. T. ix. p. 424. C. xliij. *v.* 1, 2, 5 & ſ. T. iv. p. 356. *v.* 2. T. iij. p. 417. *v.* 3, 4. T. j. p. 480. *v.* 5, 6, 9. T. vj. p. 415. *v.* 8. T. x. p. 78. *v.* 8, 19, 21, 25. T. vj. p. 416, 417. *v.* 14. T. ij. p. 243. T. xv. p. 23. T. ij. p. 242. T. iij. p. 416. T. xiij. p. 242. *v.* 19, 20. T. ix. p. 138. *v.* 25. T. xij. p. 347. T. xv. p. 65. C. xliv. *v.* 1, 2, 3, 6, 21. T. x. p. 73. *v.* 2, 24. T. vj. p. 397. & 21. p. 417. *v.* 23. T. xv. p. 157. *v.* 22. T. xij. p. 347. *v.* 26. T. ix. p. 10. *v.* 28. T. j. p. 377. T. xiij. p. 125. C. xlv. *v.* 1. T. j. p. 378. *v.* 1. & ſ. T. iv. p. 362. *v.* 1, 2. T. x. p. 124. *v.* 11. T. xv. p. 287. *v.* 23, 24. T. viij. p. 287, 397. *v.* 16. T. iij. p. 95. *v.* 17, 19. T. iv. p. 488. *v.* 24, 25. T. v. p. 272. C. xlvj. *v.* 1, 2. T. viij. p. 391. *v.* 3, 4. T. vj. p. 398. *v.* 12, 13. T. j. p. 393. *v.* 13. T. xv. p. 171. C. xlvij. *v.* 6. T. xiv. p. 44. *v.* 7, 8. T. xj. p. 48. *v.* 11. T. xiij. p. 181. *v.* 12. T. vij. p. 389. C. xlviij. *v.* 1. T. ij. p. 445. *v.* 8. T. vj. p. 395. *v.* 11. T. iij. p. 123. *v.* 20. T. xj. p. 369. C. xlix. *v.* 8, 9, 10, 11, 12. T. ix. p. 79. *v.* 9, 10.

T. xj. p. 389. *v.* 10, 11. p. 81, 87. *v.* 13. T. j. p. 397. T. xv. p. 149. *v.* 14. T. xj. p. 48. *v.* 15. T. vj. p. 399. *v.* 15, 16. T. iv. p. 353. *v.* 18, 19, 20. 21. T. ij. p. 422. *v.* 23. T. j. p. 467. T. x. p. 382. C. l. *v.* 1. T. xij. p. 347. T. xv. p. 65. *v.* 2. T. viij. p. 169. *v.* 10. T. vj. p. 407. *v.* 11. T. iij. p. 29. C. lj. *v.* 1, 2. T. ij. p. 441. *v.* 1, 4, 7. T. vj. p. 407. *v.* 3. T. ix. p. 108, 239. *v.* 3, 4, 5. T. xv. p. 74. *v.* 4, 5. T. j. p. 386. *v.* 6. T. viij. p. 128. *v.* 9. T. ij. p. 288. *v.* 11. T. viij. p. 324. *v.* 12. T. ix. p. 266. *v.* 16. T. vij. p. 197. *v.* 17. T. iij. p. 31. T. xiij. p. 339. *v.* 21, 22, 23. T. ix. p. 122, 123. C. lij. *v.* 1, 2. T. iij. p. 32. *v.* 2. T. viij. p. 286. *v.* 12. T. viij. p. 321. T. xj. p. 92. C. liij. *v.* 2. T. x. p. 342. *v.* 3. p. 283. *v.* 6. p. 280. *v.* 9, 12. p. 312. *v.* 5, 8. T. xv. p. 66. C. liv. *v.* 1 & ſ. T. iv. p. 405. *v.* 2, 8. T. iij. p. 456. *v.* 10, 13. T. j. p. 459. *v.* 11. T. ix. p. 120. C. lv. *v.* 2. T. xiij. p. 376. *v.* 6, 7. T. ix. p. 176. *v.* 12. T. vij. p. 329. Explication du double ſens litéral de ce Chapitre, T. x. p. 11 & ſ. C. lvj. *v.* 7. T. xij. p. 324. C. lvij. *v.* 13. T. ix. p. 275. *v.* 14. T. iij. p. 442. *v.* 16. T. xj. p. 160. *v.* 17. T. ix. p. 233. *v.* 18. p. 226. *v.* 20, 21. p. 177. C. lviij. *v.* 10. T. j. p. 95. T. ij. p. 230. *v.* 11. T. iij. p. 123. C. lix. *v.* 10. T. ij. p. 231. T. xv. p. 194. *v.* 13. T. xv. p. 159. *v.* 18. T. iij. p. 339. C. lx. *v.* 1. T. iij. p. 30. *v.* 1, 2. T. xv. p. 171. *v.* 2, 3. T. vij. p. 400. *v.* 8. T. viij. p. 243. *v.* 14. T. x. p. 382. *v.* 21. T. ix. p. 282. T. xv. 187. *v.* 17 & ſ. T. v. p. 272. C. lxj. *v.* 1. T. j. p. 398. *v.* 1, 2, 3. T. xv. p. 221. *v.* 4. T. ix. p. 144. *v.* 5. T. ij. p. 103. *v.* 10. T. v. p. 274. C. lxij. *v.* 1, 2. T. j. p. 394. *v.* 2. T. x. p. 245. *v.* 4. T. iij. p. 423. *v.* 10, 11. T. xj. p. 80. *v.* 11, 12. T. ix. p. 46. *v.* 16. T. iij. 442. C. lxiij. *v.* 4. T. ix. p. 47. *v.* 8. T. vj. p. 403. *v.* 9. T. ii.

p. 248. *v.* 13. T. iij. p. 124. *v.* 16. T. vj. p. 400. T. xiij. p. 247. C. lxiv. *v.* 1. T. iij. p. 397. C. lxv. *v.* 2, 3, 4, 5, 11. T. viij. p. 164, 166. *v.* 8, 9. T. ij. p. 414. *v.* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 22, 23. T. vj. p. 408, 409. *v.* 9. T. ix. p. 276. *v.* 13, 14. T. ij. p. 415. *v.* 15, 17. T. x. p. 243. *v.* 17. T. xv. p. 169. T. x. p. 163, *v.* 21, 22. T. ix. p. 146. C. lxvj. *v.* 13. T. iij. p. 184. *v.* 21. T. x. p. 324. Analyſe de ce Chap. T. xv. p. 161 & ſ.

J. E. R. E. M. I. E.

C. j. *v.* 13, 14. T. viij. p. 186. *v.* 14, 15, 16. T. j. p. 381. C. ij. *v.* 2, 3. T. iv. p. 398. *v.* 4. T. xiv. p. 96. *v.* 8. T. ix. p. 99. *v.* 10, 11. T. ij. p. 456. *v.* 12, 13. T. xv. p. 163. *v.* 15, 18, 19. T. xij. p. 352, 353. *v.* 21. p. 82. *v.* 26, 27. p. 377. *v.* 33, 34. T. 365. *v.* 25. T. vj. p. 196. *v.* 29. T. ix. p. 100. C. iij. *v.* 2, 14. T. iv. p. 392. *v.* 3, 4, 5. T. xj. p. 402. *v.* 19, 20. p. 413. *v.* 18. T. viij. p. 358. *v.* 25. T. iij. p. 457. *v.* 24, 25. T. xiij. p. 312, 313. T. xiij. p. 291. C. iv. *v.* 7. T. iij. p. 151. *v.* 11, 12. T. viij. p. 183, 184. *v.* 11, 12, 13. T. xiij. p. 127, 128. *v.* 14. T. vj. p. 133. *v.* 22. T. ix. p. 97. *v.* 29. T. ij. p. 213. T. iij. p. 328. C. v. *v.* 6, 7. T. ix. p. 100. *v.* 7, 8, 9. T. iv. p. 349. *v.* 15. T. ij. p. 175. *v.* 21. T. ix. p. 98. *v.* 22. T. xiv. p. 244. *v.* 22, 23. p. 180. *v.* 25. p. 179. C. vj. *v.* 13. T. iv. p. 113. T. ix. p. 234. *v.* 24. T. iij. p. 371. C. vij. *v.* 33. T. xiv. p. 105. C. viij. *v.* 6. T. ix. p. 232. *v.* 12. T. xiv. p. 317. *v.* 16. T. viij. p. 185. *v.* 17. T. xiij. p. 332. C. ix. *v.* 2. T. ix. p. 197. *v.* 13. T. vj. p. 138. *v.* 15. T. xiv. p. 311. *v.* 19. T. xij. p. 159. *v.* 21. T. ij. p. 221. C. x. *v.* 11, 25. T. xiv. p. 104, 105. C. xj. *v.* 16. T. iv. p. 411. C. xij. *v.* 1, 2, 3. T. ix. p. 281. C. xiij. *v.* 15, 16.

T. iij. p. 357. C. xiv. v. 20. T. xj. p. 360. v. 20, 21, 22. T. ij. p. 393. C. xv. v. 15, 16, 17. T. xv. p. 95. v. 8 & 9. p. 203. C. xvj. v. 9, 10, 11, 12, 13. T. ix. p. 102. v. 14, 15. T. viij. p. 353. v. 17. T. xj. p. 144. C. xvij. v. 13. T. j. p. 388. C. xviij. v. 17. T. iij. p. 421. v. 23. T. xj. p. 163. C. xix. v. 3, 11. T. x. p. 217. v. 4, 5. T. xij. p. 365, 366. v. 10, 11. T. xj. p. 421. C. xxij. v. 6. T. ix. p. 232. v. 7. T. x. p. 158. v. 36, 37 & ſ. T. v. p. 279, 280. C. xxiij. v. 9. T. viij. p. 115. v. 14. T. ix. p. 260. v. 15. T. xiv. p. 37. C. xxiv. v. 5, 6. T. ix. p. 148. v. 9. T. xij. p. 77. C. xxv. v. 1, 2, 3. T. j. p. 441. v. 3, 4. p. 431. v. 12. T. iij. p. 114. v. 15, 17. & ſuiv. T. xiij. p. 338. C. xxvj. v. 5, 6. T. ij. p. 259. v. 19. p. 368. C. xxvij. v. 6, 7. T. xiv. p. 267. v. 28. p. 267. C. xxix. v. 5, 6. T. ix. p. 268. v. 32. T. ij. p. 460. C. xxx. v. 8. T. ij. p. 104. Verſion & double ſens litéral des onze premiers Verſets, T. x. p. 26, 34 & ſ. v. 16. T. xiij. p. 182. v. 17. T. ix. p. 106. v. 18. & 19. T. ij. p. 264. v. 23. T. viij. p. 300. C. xxxj. v. 1, 2, 12, 13. T. viij. p. 134, 143. v. 3. T. vj. p. 410. v. 4, 5, 8, 27, 28, T. ix. p. 12. v. 6, 7, 8, 9. T. viij. p. 349. v. 9. T. vj. p. 414. T. ix. p. 68. v. 10. T. xj. p. 388. v. 10, 11. T. iij. p. 419. v. 14. T. xiij. p. 376. v. 16. T. v. p. 276. v. 17, 18, 19. T. xv. p. 77. v. 31 & ſ. p. 277. v. 35, 36, 37. T. x. p. 127. v. 36. T. xj. p. 144. v. 41. T. xij. p. 89. C. xxxij. v. 36, 37, 41. T. ix. p. 142. v. 37, 40. T. xv. p. 90. C. xxxiij. v. 7, 8, 9. T. v. p. 281. v. 10, 11. T. ix. p. 42. v. 14. T. xiij. p. 128. v. 18. T. xj. p. 145. double ſens litéral de tout ce Chapitre, T. x. p. 38. Verſion des treize derniers verſets, p. 46. Réfléxions ſur tout le Chapitre, p. 40. & ſur quelques Verſets en particulier, p. 128. C. xxxv. v. 12. T. xiv. p. 244.

v. 14, 18, 19. T. v. p. 255, 256. C. xxxvj. v. 2. v. 29. T. viij. p. 123. C. xlj. v. 17. T. j. p. 432. C. xlvj. v. 20, 21. T. viij. p. 386. v. 27, 28. T. ij. p. 241. C. xlvij. v. 2. T. vij. p. 356. C. xlviij. v. 30. T. xv. p. 281. v. 45. T. vij. p. 230. C. l. v. 1, 2. T. iij. p. 97. v. 3, 16, 39, 40. T. xiij. p. 137, 438. v. 43. p. 240. v. 4. & ſ. T. v. p. 281. v. 4, 19. T. viij. p. 354. v. 6, 7. T. xj. p. 378. v. 9, 14. T. ij. p. 214. v. 11, 12, 13. T. iij. p. 105. v. 16. T. ix. p. 285. v. 25, 29, 30, 31, 32. T. ij. p. 236, 389. v. 25, 27. T. xv. p. 281. v. 32. T. iij. p. 394. v. 41. & ſ. p. 100. v. 43. T. xiij. p. 240. C. lj. v. 1, 2. T. xiij. p. 129, 241. v. 3, 4, 6, 8. T. ij. p. 238. v. 5. T. xj. p. 379. v. 6. T. xiij. p. 113. v. 10, 11. T. ij. p. 214, 390. T. xv. p. 182. v. 12. T. ix. p. 266. T. viij. p. 264. v. 16. T. xj. p. 436. v. 23, 24. T. xiij. p. 138, 183. v. 24, 25, 27, 28, 36, 37. T. viij. p. 171, 218, 264. v. 28. T. x. p. 159. v. 29, 30. T. iij. p. 98, 386. v. 31, 32, 54, 55, 56. T. ij. p. 148. v. 33. T. ix. p. 278. v. 34, 35. T. j. p. 487. v. 36, 37. T. viij. p. 171. v. 41, 42. T. vij. p. 355. v. 41, 42, 43, 47, 48. T. iij. p. 98. & v. 44, 45. p. 392. v. 46. T. j. p. 137. v. 47, 48, 49. T. ij. p. 238. v. 51. T. ij. p. 104. v. 56. T. xij. p. 292. v. 58. T. iij. p. 395. C. lij. v. 9. T. ix. p. 265.

LAMENTATIONS.

C. j. v. 1. T. vj. p. 161. v. 2. T. iij. p. 248. v. 2, 9, 17. T. xiv. p. 36. v. 1. T. viij. p. 111. v. 7. T. j. p. 482. v. 10. T. ix. p. 50. v. 12. T. xij. p. 369. v. 22. T. iij. p. 138. C. ij. v. 1. T. xiv. p. 193. v. 9. T. xiij. p. 425. v. 11. T. iij. p. 137. v. 19. T. xiij. p. 377. C. iij. v. 1. T. xij. p. 242. v. 44. p. 74. v. 5, 19. T. xiv. p. 38. v. 6. T. iij. p. 172. v. 7, 9. p. 435. v. 8. T. j. p. 482.

v. 14. T. xiv. p. 35. *v.* 41. T. xij. p. 44. *v.* 44. p. 74. *v.* 52. T. ij. p. 199. *v.* 54. T. vij. p. 419. *v.* 59. T. iij. p. 114. C. iv. *v.* 2. T. x. p. 217. *v.* 7, 8. T. viij. p. 250. C. v. *v.* 2. T. ij. p. 396. *v.* 3. T. viij. p. 161.

BARUCH.

C. j. *v.* 17. T. v. p. 236. *v.* 22. T. xij. p. 209. C. ij. *v.* 1, 12, 13, 16, 19. T. v. p. 336. *v.* 4. T. iij. p. 435. *v.* 18. p. 179. *v.* 30 & ſ. T. v. p. 282. *v.* 35. T. ij. p. 406. C. iij. *v.* 1, 2. T. v. p. 337. *v.* 4. T. iij. p. 172. *v.* 7. T. v. p. 337. *v.* 9, 14. T. vj. p. 210. *v.* 24. T. xiij. p. 206. C. iv. *v.* 1. T. viij. p. 210. *v.* 5, 6, 21, 27. T. ix. p. 272. *v.* 8. T. vij. p. 438. *v.* 9. T. xj. p. 398. *v.* 10, 11, 12. T. viij. p. 158. *v.* 25. T. j. p. 166. T. ij. p. 244. *v.* 30, 31. T. ix. p. 350. C. v. *v.* 1, 2, 3. T. v. p. 283. *v.* 2. T. xiij. p. 110. *v.* 7, 8. T. j. p. 120. *v.* 9. xj. p. 391. C. vj. *v.* 2. T. vij. p. 423. *v.* 3, 4, 5, 6. T. ij. p. 249. *v.* 38. T. xj. p. 446.

EZÉCHIEL.

C. j. *v.* 4. T. xiv. p. 233. C. ij. *v.* 1, 2, 3, 4, 5. T. iv. p. 339. C. v. *v.* 1, 2, 3, 4. T. vij. p. 347. *v.* 5. & ſ. T. iv. p. 340. *v.* 7, 8. T. ix. p. 207. C. vj. *v.* 2, 3, 4. T. j. p. 423. *v.* 7. T. xj. p. 226. C. vij. *v.* 11. T. xj. p. 360. *v.* 24, 27. T. iv. p. 342. C. viij. *v.* 4, 5, 6. T. iv. p. 345. *v.* 12. T. xv. p. 128. C. ix. *v.* 1, 2, 3, 4. T. iv. p. 343. *v.* 3. T. vij. p. 352. *v.* 4. T. v. p. 141. T. xiij. p. 342. C. x. *v.* 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19. T. iv. p. 345. C. xj. *v.* 9, 10. T. j. p. 383. *v.* 13, 16 & ſ. T. v. p. 285. *v.* 22, 23, 24, 25. T. iv. p. 346. C. xij. *v.* 15. T. xij. p. 226. C. xiv. *v.* 21, 22. T. ix. p. 285. *v.* 19. T. vij. p. 397. C. xvj. *v.* 3. T. vj. p. 594. *v.* 3.

& ſ. T. iv. p. 391. *v.* 60, 62. p. 397. C. xvij. *v.* 2, 3, 4, 5, 6, 7, 22, 23, 24. T. vij. p. 293. & ſ. *v.* 5, 6. T. xij. p. 82. *v.* 16. T. iij. p. 26. C. xix. *v.* 10, 11. T. xj. p. 42. *v.* 18. T. viij. p. 142. C. xx. *v.* 38. T. ix. p. 182. T. xij. p. 220. *v.* 41, 43. T. v. p. 285. C. xxij. *v.* 1, 2, 3, 4, 16. T. iv. p. 348. *v.* 4. T. xj. p. 416. C. xxiij. *v.* 32. T. xij. p. 77. C. xxiv. *v.* 3, 4, 5, 6. T. vij. p. 351. *v.* 9. p. 243. C. xxvj. *v.* 19. T. xiv. p. 239. C. xxvij. *v.* 16. T. xiv. p. 97. C. xxviij. *v.* 14, 16. T. iij. p. 402. *v.* 25, 26. T. ix. p. 147. C. xxix. *v.* 17, 18, 19. T. viij. p. 401. *v.* 19, 20. T. xiv. p. 268. C. xxx. *v* 9. T. xj. p. 161. C. xxxj. *v.* 2. T. vij. p. 405. *v.* 4, 17. p. 357. *v.* 5. T. xiv. p. 254. *v.* 10, 11, 12, 14. T. iij. p. 359. *v.* 15 & ſ. p. 361. C. xxxij. *v.* 2. T. ij. p. 258. *v.* 18, 19, 21, 24, 27. T. iij. p. 152, 154, 365. C. xxxiv. *v.* 6 & ſ. T. iv. p. 362 & ſ. *v.* 9. T. vij. p. 243. *v.* 11, 13, 14. T. xj. p. 387. *v.* 13, 14, 15. T. j. p. 494. *v.* 20 & ſ. T. x. p. 62. & ſ. *v.* 22, 23. T. xj. p. 232. *v.* 26, 27. T. viij. p. 202. C. xxxv. *v.* 5. T. iij. p. 421. C. xxxvj. *v.* 8. & ſ. T. j. p. 497. *v.* 24 & ſ. T. v. p. 287 & ſ. *v.* 29, 30. T. ix. p. 72. C. xxxvij. *v.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 14. T. vj. p. 424, 425. *v.* 12. T. xiv. p. 238. *v.* 15 & ſ. T. viij. p. 344. T. xiv. p. 254. *v.* 21 & ſ. T. x. p. 78. double ſens litéral des huit derniers Verſets, p. 76. C. xxxviij. *v.* 19, 20. T. vij. p. 316. C. xl. *v.* 19. T. xj. p. 159.

DANIEL.

C. ij. *v.* 40. T. x. p. 214. *v.* 44. p. 358. C. iij. *v.* 29 & ſ. T. v. p. 331 & ſ. *v.* 31, 32, 38 & ſ. *v.* 37. T. xij. p. 322. T. j. p. 177. T. ix. p. 86. *v.* 43. T. ij. p. 374. C. iv. *v.* 7, 8, 9. T. xiv. p. 251. *v.* 22. p. 259. C. v. *v.* 14, 15. T. ix.

p. 322. *v.* 26. T. xiv. p. 260. C. vj. *v.* 4, 5, 6, 7. T. ix. p. 320. *v.* 22. p. 323. C. vij. *v.* 9, 10. T. iij. p. 397. *v.* 10. T. viij. p. 278. *v.* 13, 14. T. x. p. 359. *v.* 37. T. ix. p. 86. *v.* 38, 39, 40. T. xij. p. 322. C. viij. *v.* 10. T. vij. p. 343. *v.* 24. p. 344. *v.* 12. T. xij. p. 346. *v.* 24. T. v. p. 431. C. ix. *v.* 5, 6. T. xiij. p. 279. *v.* 18. T. v. p. 335. C. xj. *v.* 12. T. xj. p. 145. *v.* 32 & ſ. T. v. p. 437. C. xij. *v.* 2. T. vj. p. 167. *v.* 22, 23. p. 168. C. xiij. *v.* 3. T. v. p. 328. C. xiv. *v.* 4. T. ix. p. 321.

OSÉE.

C. j. *v.* 2. T. viij. p. 210. *v.* 6, 10, 11. p. 330, 333. C. ij. *v.* 1. & preſque tout le Chapitre, T. iv. p. 400 & ſ. *v.* 1, 2, 3, 4. T. viij. p. 181, *v.* 14. p. 146. *v.* 5, 6. T. vj. p. 396. *v.* 17, 18. T. vij. p. 304. *v.* 18. T. xiv. p. 264. C. iij. *v.* 3, 4, 5. T. x. p. 89. C. iv. *v.* 1, 2, 3. T. vij. p. 308. *v.* 5. T. iij. p. 142. *v.* 5, 6. T. vj. p. 396, *v.* 6. T. ij. p. 368. T. vij p. 369. Les ſept premiers Verſets de ce Chapitre, T. iv. p. 400. *v.* 14 & ſ. p. 401. C. vj. *v.* 1. T. iij. p. 371. *v.* 3, 4. T. viij. p. 213. C. vij. *v.* 10, 13, 14. T. iij. p. 155, *v.* 11. T. viij. p. 246. *v.* 13, 14. T. xj. p. 332. C. viij. *v.* 8, 9. T. vj. p. 443. C. ix. *v.* 15. T. viij. p. 167. *v.* 10, 11. T. xij. p. 185. *v.* 11, 13, 16, 17. T. xj. p. 210, 334, 335. C. x. *v.* 11. T. viij. p. 385. C. xj. *v.* 1. T. vj. p. 399. *v.* 7, 8, 9, 10. 11. T. viij. p. 335. C. xij. *v.* 11, 14. T. xj. p. 332. C. xiij. *v.* 1, 2. T. xij. p. 350. *v.* 3, 9. T. viij. p. 129, 335. *v.* 14. T. iij. p. 160. *v.* 15. T. ij. p. 226. C. xiv. *v.* 4, 9. T. viij. p. 160, 338. *v.* 5, 6, 7, 8. T. j. p. 458.

JOEL.

C. j. *v.* 4, 6. T. vij. p. 320, 322. *v.* 19.

p. 229. C. ij. *v.* 1, 2, 3. T. viij. p. 253. *v.* 10. T. xv. p. 201. *v.* 11, 17. T. vij. p. 123, 322. *v.* 12, 13. T. vj. p. 133. *v.* 22, 23, 24. T. viij. p. 204. *v.* 26. p. 140. C. iij. *v.* 15. T. xv. p. 201.

AMOS.

C. iij. *v.* 9. T. x. p. 159. *v.* 11. T. j. p. 139. C. iv. *v.* 10. T. ij. p. 224. C. viij. *v.* 9. T. ij. p. 232. T. viij. p. 232. C. ix. *v.* 13, 14, 15. T. viij. p. 338.

ABDIAS.

v. 19, 20. T. iij. p. 457.

JONAS.

C. j. *v.* 3, 10. T. xij. p. 431. C. iij. *v.* 1, 2. T. viij. p. 125.

MICHÉE.

C. j. *v.* 3, 10. T. xij. p. 431. *v.* 5. T. xv. p. 70. C. ij. *v.* 12, 13. T. iv. p. 368. C. iij. *v.* 2. T. viij. p. 125. *v.* 12. T. xiv. p. 104. C. iv. *v.* 1. & *ſ.* 6, 7, 8, 10. T. v. p. 293. *v.* 11. T. xiij. p. 189. C. v. *v.* 2. T. x. p. 358. *v.* 5, 7. T. iv. p. 367. *v.* 9. T. xiv. p. 305. C. vj. *v.* 1, 2. T. viij. p. 270. C. vij. *v.* 8, 9, 10. T. j. p. 114. *v.* 11, 13, 15, 16, 17. p. 443.

NAHUM.

C. j. *v.* 2, 3, 4, 5. T. j. p. 412. *v.* 8. T. vij. p. 440. C. ij. *v.* 10. T. viij. p. 251.

HABACUC.

C. j. *v.* 3. T. iij. p. 113. C. ij. *v.* 15. T. iij. p. 18. C. iij. *v.* 2. T. ij. p. 390. *v.* 3. T. x. p. 157. *v.* 6. T. j. p. 415. T. xiv. p. 272. *v.* 7. T. iij. p. 113. T. ix. p. 284. *v.* 9. T. j. p. 147. & *v.* 10. p. 418. *v.* 11. T. ij. p. 217. *v.* 13. T. ix. p. 175. *v.* 15. p. 284. T. xiij. p. 137. *v.* 19. T. iij. p. 444. *v.* 15. T. vij. p. 401.

SOPHONIE.

C. j. *v.* 7. T. x. p. 159. C. iij. *v.* 8. T. iij. p. 377. *v.* 9, 10 & ſ. T. v. p. 295 & ſ. *v.* 12. T. j. p. 484 *v.* 13. T. ix. p. 261. T. xiv. p. 285. *v.* 14, 15. T. j. p. 483. *v.* 19. T. viij. p. 247.

AGGÉE.

C. j. *v.* 8. T. xij. p. 27. C. ij. *v.* 5. T. viij. p. 368. *v.* 7, 8. T. xiij. p. 28.

ZACHARIE.

C. ij. *v.* 6. & ſ. T. j. p. 499. *v.* 8. T. xj. p. 379. *v.* 7, 8, 9. T. viij. p. 231. *v.* 10, 11, 12. p. 275. C. vj. *v.* 11, 12, 13. T. xiij. p. 109. C. viij. *v.* 1 & ſ. T. v. p. 309, 310, 311. C. ix. *v.* 9, 10. T. xiij. p. 30. C. x. *v.* 6, 7, 8, 9, 10. T. j. p. 499. C. xj. *v.* 1. T. ix. p. 229. *v.* 2, 3. T. vij. p. 337.

MALACHIE.

C. j. *v.* 2. T. ij. p. 375. *v.* 6. T. vj. p. 403. *v.* 10. T. x. p. 241.

I. MACHABÉES.

C. j. v. 32, 65, 66. T. v. p. 433, 438. C. ij. v. 19, 20. p. 441. v. 29. p. 442. C. iij. v. 5, 6. p. 444. C. vij. v. 17, 18. p. 450. C. ix. v. 17. p. 454. C. x. v. 3, & 5. p. 456. C. xiv. v. 4, 11. p. 462.

II. MACHABÉES.

C. iij. v. 1, 2. T. viij. p. 373. C. iv. v. 39. T. v. p. 430. C. v. v. 14. T. v. p. 431. C. vj. v. 26, 30. & C. vij. v. 9, 22, 23, 30, 31, 36. T. vj. p. 175, 176, 177. C. viij. v. 36. T. v. p. 446. C. xij. v. 46. T. vj. p. 178. C. xiij. v. 4, 23. p. 448.

III. MACHABÉES.

C. j. v. 9. T. v. p. 423.

NOUVEAU TESTAMENT.

S. MATTHIEU.

C. iij. v. 9. T. ij. p 443. v. 17. T. x. p. 204. C. v. v. 17. T. vj. p 63. v. 29. T. vij. p. 13, v. 43. T. ij. p. 66. C. ix. v. 33. T. x. p. 344. C. xj. v. 10. T. iv. p. 179. C. xiv. v. 25. T. xiij. p. 377. C. xviij. v. 20. T. v. p. 303. C. xix. v. 17. T. vj. p. 150. C. xxiij. v. 13, 14, 29 & ſ. T. x. p. 199. & C. xxvj. v. 37. p. 190. & C. xxvij. v 25. p. 215. v. 39, 40. p. 284. v. 46. p. 274. & C. xxviij. v. 19. p. 316. v. 20. p. 492.

S. Marc.

C. vij. *v.* 27. T. vj. p. 260. C. xiv. *v.* 12. T. v. p. 493.

S. Luc.

C. j. *v.* 17. T. v. p. 482. *v.* 31. T. x. p. 358. *v.* 31, 32. p. 444. C. ij. *v.* 38. T. v. p. 486. *v.* 52. T. x. p. 344. C. iv. *v.* 18. T. x. p. 204. *v.* 20, 22. p. 344. *v.* 18, 19. T. xv, p. 223. C. xj. *v.* 10. T. iv. p. 179. C. xij. *v.* 28. T. xiij. p. 377. C. xix. *v.* 14, 42, 43, 44. T. x. p. 195, 200. *v.* 39. T. v, p. 489. C. xxij. *v.* 19. T. x. p. 310. C. xxiij. *v.* 35. p. 295. *v.* 34. T. v. p. 124. C. xxiv. *v.* 27. T. x. p. 449. *v.* 47. T. ij. p. 361.

S. Jean.

C. j. *v.* 3. T. x. p. 209. *v.* 14. p. 349. *v.* 18. T. iv. p. 258. C. iv. *v.* 21. p. 271. *v.* 22, 23. T. vj. p. 268. C. v. *v.* 19. T. iv. p. 12. *v.* 35, 39. T. x. p. 449, 455. C. vj. *v.* 59. T. x. p. 309. *v.* 65. T. v. p. 496. C. vij. *v.* 46. p. 344. C. viij. *v.* 29. p. 251. C. x. *v.* 18. p. 275. *v.* 24, 25. T. v. p. 495. C. xj. *v.* 48. T. x. p. 198. C. xij. *v.* 42. T. v. p. 491. C. xiij. *v.* 1. T. x. p. 240. *v.* 18. T. iij. p. 33. C. xv. *v.* 9, 13, 15. T. x. p. 240. C. xvj. *v.* 32. p. 276. C. xvij. *v.* 1, 2, 4, 5. p. 236, 238. *v.* 6, 20. p. 210, 244. *v.* 8. p. 352. C. xix. *v.* 23. p. 296. *v.* 28, p. 291.

Actes.

C. j. *v.* 20. T. xiv. p. 264. C. ij. *v.* 5. T. v. p. 266. *v.* 20. T. j. p. 84. *v.* 41. p. 92. *v.* 29,

30, 31. T. x. p. 254, 440. C. iij. v. 6. T. viij. p. 137. v. 17. T. v. p. 123. C. iv. v. 12. T. vj. p. 10. v. 25, 26, 27. T. ij. p. 359. T. x. p. 193. C. vij. v. 2, 32. T. iv. p. 249. v. 52. T. vj. p. 211. C. x. v. 2, 3. T. v. p. 479. v. 42. T. x. p. 361. v. 38. p. 365. C. xj. v. 6. T. xiv. p. 290. C. xiij. v. 16. T. x. p. 304. v. 36. p. 255. v. 32, 33. p. 209. v. 26. T. v. p. 499. v. 43. p. 450. C. xiv. v. 1, 7, 8, 10, 11, 17, 18. T. v. p. 501. C. xv. v. 10. T. vj. p. 96. C. xvij. v. 38. T. vj. p. 150. C. xix. v. 14. p. 134. C. xxj. v. 20. T. iv. p. 244. v. 26. T. vj. p. 244. v. 29. T. v. p. 503. C. xxiij. v. 34. T. v. p. 124. C. xxvj. v. 16, 17, 18. T. x. p. 315.

EPITRES DE S. PAUL.

AUX ROMAINS.

C. ij. v. 24. T. vj. p. 13. v. 25, 26. p. 168. v. 17, 21 & f. p. 24, 25. C. iij. v. 1. p. 240. v. 3. T. v. p. 123. v. 4. T. xij. p. 387. v. 19, 20, 21, 27, 28. T. vj. p. 19, 140. C. iv. v. 2, 3, 13. T. vj. p. 19. C. v. v. 10, 20. p. 67, 69. C. vij. v. 6. p. 72. v. 11. p. 69. v. 12. p. 129. v. 14. p. 70, 221. v. 21, 22, 23. p. 74. C. viij. v. 2, 3. p. 75. v. 4. p. 62. v. 14. p. 89. v. 15, p. 67. C. ix. v. 3, 4, 5. p. 240. v. 31. p. 62. v. 6, 7, 8. T. v. p. 97. C. x. v. 4 & f. T. vj. p. 40. C. xj. v. 1. T. v. p. 123. v. 13 & f. T. vj. p. 224. v. 36. T. iv. p. 19. C. xiij. v. 8, 9. T. vj. p. 231. v. 12. T. xv. p. 193. v. 13. p. 23. C. xv. v. 4. T. j. p. 191.

Ire AUX CORINTHIENS.

C. j. v. 30. T. x. p. 352. C. iij. v. 22. T. v. p. 2. C. iv. v. 15. T. x. p. 374. C. viij. & f. T. iv. p. 136. C. ix. v. 9, 10. T. vij. p. 260.

C. x. v. 1, 2. T. vj. p. 45. v. 5. T. v. p. 217. v. 7. T. xj. p. 302. C. xv. v. 24, 28. T. x. p. 212. v. 41. T. vij. p. 342.

IF AUX CORINTHIENS.

C. ij. v. 14. T. x. p. 372. C. iij. v. 2. & ſ. T. vj. p. 64. C. v. v. 17. T. x. p. 248 & C. xj. v. 2. p. 388.

AUX GALATES.

C. iij. v. 16, 17. T. vj. p. 51. v. 19. p. 380. v. 24. p. 152. C. iv. v. 1 & ſ. p. 65 & 294 C. v. v. 1. p. 67. v. 14. p. 132. v. 12. p. 85.

AUX EPHÉSIENS.

C. j. v. 13. T. x. p. 352. C. ij. v. 8, 9. T. vj. p. 32. v. 18, 20. & C. iij. v. 5, 6. p. 231. C. iv. v. 9, 16. T. xiij. p. 225. v. 16. T. vj. p. 379. C. v. v. 5. T. ix. p. 237.

AUX PHILIPPIENS.

C. ij. v. 9. T. x. p. 260.

AUX COLOSSIENS.

C. j. v. 15, 16, 17. T. iv. p. 18. v. 15. T. x. p. 207. C. ij. v. 9. T. x. p. 260. C. iij. v. 4, 10. T. x. p. 387. v. 5. T. ix. p. 237.

Ire AUX THESSALONICIENS.

C. v. v. 5. T. xv. p. 191.

IIe AUX THESSALONICIENS.

C. ij. v. 8. T. iv. p. 122.

Ire A TIMOTHÉE.

C. j. v. 9. T. vj. p. 35.

AUX HÉBREUX.

C. j. v. 1. T. vj. p. 343. v. 5. T. iv. p. 476 v. 4, 5. T. x. p. 207. v. 8. p. 362. C. ij. v. 2, 3. p. 301. T. vj. v. 10. p. 116. v. 25 & ſ. p. 392 v. 10, 11. T. x. p. 302. v. 11. T. xiij. p. 225. v. 16. T. xj. p. 318. C. iij. v. 23. T. iv. p. 196. C. v. v. 5. T. x. p. 208. v. 8. p. 249. C. vij. v. 22. T. vj. p. 10. v. 11, 12, 15 & ſ. p. 105. C. viij. v. 6, 7. p. 106. C. ix. v. 1. & ſ. T. vj. p. 106. v. 8. p. 114. v. 17. T. v. p. 481. v. 10, 11, 12. T. x. p. 241. C. x. v. 8, 9. T. x. p. 241. v. 19. p. 261. C. xj. v. 12. T. xij. p. 140. v. 32, 33. T. v. p. 136. v. 40. T. vj. p. 119. C. xij. v. 1. T. vj. p. 115. v. 18, 19. p. 87. C. xiij. v. 8. T. x. p. 207. T. vj. p. 124.

Epître de S. Jacques.

C. j. v. 18. T. x. p. 389. C. ij. v. 8. T. vj. p. 132. v. 14, 21. p. 22. v. 18. p. 28.

Ire Epître de S. Pierre.

C. j. v. 10. T. vj. p. 211. v. 12. p. 211. C. iij. v. 3. v. 4. p. 387. T. x. p. 386. v. 19, 20. T. v. p. 69.

IIe Epître de S. Pierre.

C. j. v. 21. T. x. p. 340.

Ire Epître de S. Jean.

C. ij. *v.* 27. T. x. p. 367. *v.* 2. T. iij. p. 489.

Apocalypse.

C. j. *v.* 5. T. x. p. 208. C. ij. *v.* 16. p. 348. C. v. *v.* 10. p. 373. C. xiij. *v.* 8. T. vj. p. 124. C. xv. *v.* 15. T. ij. p. 446. C. xvij. *v.* 15. T. ij. p. 446. C. xviij. *v.* 24. T. x. p. 216. C. xix. *v.* 8. p. 376.

FIN de la Table des passages de l'Ecriture sainte.

TABLE

Des Conciles, des Pères, des Interprètes, des Versions anciennes & des Auteurs, cités dans les quinze Volumes des Principes discutés.

Aben-Ezra.
Acosta. (le père)
Adisson.
Alberti.
Albert le Grand.
Alcæus dans Athénée.
Alexandre, (père) Dominicain.
Aloys. (Pierre)
Alphonse à Castro.
Alvarés.
Ambroise. (S.)
Anaximène.
Angriani. (Michel)
Anselme. (S.)
Anterus Maria.
Apulée.
Aquila.
Argentan. (Père Louis)
Aristote.
Asfeld. (l'Abbé)
Athanase. (S.)
Augustin. (S.)
Augustin de Quiros.
Auteur (l') de l'explication des Principales prophéties. (Joubert.)

Auteurs du Traité du ſens littéral et du ſens myſtique des écritures.
- - de la vie des Saints de l'ancien Teſtament.
- - des règles pour l'intelligence de l'Ecriture.
- - de la réfutation des règles. (l'Abbé Leonard.)
- - des Conférences de Lodève.
- - des Principe de la Religion naturelle.
- - de la ſynopſe des Critiques.
- - du Commentaire attribué à S. Jérôme.
- - de la lecture des Pères.

Barradius.
Baſyle. (S.)
Baſnage.
Bède. (le vénérable)
Bellarmin.
Benoit Laugeois. (le Père)
Berenger.
Bernard. (S.)
Bernardin de Piequigni. (le Père)
Bernard Marechal. (Dom)
Blancuccius. (Benoit)
Bochard. (Samuel)
Boileau.
Bonaventure. (S.)
Bonfrerius.
Boſius.
Boſſuet. (Mr.)
Bourdaloue. (le Père)
Brentius.
Briſſon. (le Préſident)
Broſſette. (Mr.)
Brumoi. (le Père)
Buxtorf.

CAjetan. (le Cardinal)
Cœlius Rodiginus.
Caihus. (le Comte de)
Cailus. (Evêque d'Auxerre)
Calmet. (Dom)
Caſſiodore.
Caſtel.
Catharin.
Cérémonies Réligieuſes.
Choiſi. (l'Abbé de)
Chriſtian Matthias.
Ciceron.
Clément d'Alexandrie. (S.)
Concile d'Antioche.
Cornélius A lapide.
Critiques d'Angleterre. (les grands)
Cyrille d'Alexandrie. (S.)

DAcier. (Mr.)
David Kibber.
De la Haye. (le Père)
De la motte. (Mr.)
Demuis.
Denys d'Halicarnaſſe.
Denys le Chartreux.
Diego Payvadandrada, Théologien du Roi de Portugal.
Diodore.
Dion Chryſoſtome.
Drexellius.
Driedo.
Druſius.
Duguet. (Mr.)
Duhamel.
Dupin. (Mr.)

ELie de Crete.
Elien.
Epiphane. (St.)

Epître inſerrée dans le Tom. I. des obſervations ſur les écrits modernes.
Eſſai de Critique ſur la Poëſie des Hébreux.
Eſſai philoſophique ſur l'ame des bêtes.
Eſſai philoſophique ſur le langage des bêtes.
Eſtius.
Etienne. (Robert)
Evagre.
Euſèbe de Céſarée.
Euſthate, Commentateur d'homere.
Euthimius.

FEnelon. (Mr. de)
Ferrand.
Flaccius Illiricus.
Flaminius.
Fleuri. (l'Abbé de)
Folengius.
Fontenelle. (Mr. de)
Forerius.
Fourmon.
François. (l'Abbé)
Fraſſen.

GÉnébrard.
Geſerus.
George d'Amiens. (le Père)
Gerſon.
Ghislerius.
Giraudeau. (le Père)
Glaſſius.
Gomarre.
Gourdan. (le Père)
Grégoire, Pape. (S.)
Grégoire de Naziance. (S.)
Grégoire de Nice. (S.)
Grégoire de Valence.
Greſſet,

Grotius.
Guarin. (Dom)
Guyon. (l'Abbé)

HAuteville.
Héracléotte.
Hérodote.
Hilaire. (S.)
Homère.
Houbigant. (le Père)
Houtteville. (l'Abbé)
Huet, Evêque d'Avranches.
Hugues de S. Victor.
Hugues. (le Cardinal)
Huré.
Hydes. (Thomas)

JAnſenius de Gand.
Jean Chryſoſtôme. (S.)
Jérôme. (S.)
Ignace, Martyr. (S.)
Joſeph. (l'Hiſtorien)
Joſué, fils de Lévi.
Journal de Verdun.
Irénée. (S.)
Iſidore Clarius.
Junius.
Juſtin. (S.)

LActance.
Ladvocat. (l'Abbé)
Lami. (le Père)
La Paliſſe.
Le Cène.
Le Clerc. (Mr.)
Le Clerc. (de Genève.)
Le Franc. (Mr.)
Le Gendre. (Mr.)

Lucrece.
Lyra. (Nicolas de)
MAcé, Curé de S. Opportune.
Maimonides.
Maldonat.
Manuſcrit Alexandrin.
- - - Barberin.
- - - de la Bible Grecque de Franéke
Marsham.
Martianai. (Dom)
Maſius.
Maſſuet, (Dom) Editeur de S. Irenée.
Maxime. (S.)
Melchior Canus.
Ménochius.
Metaſtaſio. (l'Abbé)
Milton.
Molina.
Montfaucon. (Dom Bernard)
NIcephore.
Niceron. (le Père)
Nicétas.
OLéaſter.
Origène.
Ovide.
PAchymère.

Paul. (S.)
Paulin. (S.)
Paul Oroſe.
Pauſanias.
Phœbadius.
Pinéda.
Pinto. Hector
Placide de Parme.
Platon.
Pline.
Polyglotte du Cardinal Ximénès.
Prideaux.
Priorius Editeur de Tertulien.
Prudence.
Pſautier Arménien.

RAbbins. Elias Levita. R. Kimhkhi. R. Gerſon. R. Juda. R. Iarkhi. R. Raſi. R. Saadias. R. Salomon. R. Obadiah Haggazon. R. Meir-Arama.
Racine le fils.
Raynier de Snoigoud.
Reckenberger.
Remigius.
Ribéra.
Rollin.
Rupert.

SAci. (Mr. de)
Salmeron.
Sanctius.
Santés Pagnin.
Selden.
Septante. (les)
Serrarius.
Sherloch.
Sherlogius.
Simon. (Mr.)
Sixte de Sienne.
Smiſing.

Soto-Major.
Strabon.
Suarès.
Symbole de Nicée.
Symmaque.

Tertullien.
Théodore d'Antioche.
Théodore d'Héraclée.
Théodoret.
Théophilacte.
Thomas. (S.)
Tirin.
Titelman.
Tolet.
Touttée, (Dom) Editeur de S. Cyrille de Jeruſalem.
Trèvel.
Trublet. (l'Abbé)
Turré-crémata.

Warburton.
Vaſquès.
Vatable.
Verſion Arabe.
- - Grecque.
- - Ethiopienne.
- - Syriaque.
Villalpandus.
Villefroi, (l'Abbé de)
Vincent de Lérins.
Virgile.
Vorſtius.
Voſſius.
Uſſerius.

Xenophon.

FIN de la Table des Auteurs.

TABLE DES PSAUMES

Contenus dans les XV. Volumes des Principes diſcutés.

Pſalmi.		TOME	*pag.*
119	AD Dominum.	VI	449
27	Ad te, Domine, clamabo.	XI	395
24	Ad te, Domine, levavi.	XII	38
122	Ad te levavi oculos.	VI	461
28	Afferte Domino.	VII	385
77	Attendite.	XI	267
48	Audite hæc.	XIII	246
118	BEati immaculati.	IX	326
127	Beati omnes.	VIII	429
31	Beati quorum.	VII	429
40	Beatus qui intelligit.	III	50
1	Beatus vir qui non abiit.	*II	385
111	Beatus vir qui timet.	II	405
33	Benedicam Dominum.	XIII	148
103	Benedic, anima. . . Dñe, Deus.	XIV	218
102	Benedic, anima . . . . & omnia.	XIV	196
143	Benedictus Dominus.	XIV	385
84	Benedixiſti, Domine.	XIV	26
91	Bonum eſt confiteri.	XIV	162
95	CAntate Dño, . . . cantate.	VIII	465
149	Cantate Dño, . . . laus ejus.	XIV	416

* Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ſes Elèves.

Psalmi.		Tome	pag.
97	Cantate Domino, ... quia.	XI	124
18	Cœli enarrant.	XV	233
74	Confitebimur.	XIV	66
110	Confitebor tibi, ... in consilio.	IX	385
9	Confitebor tibi, ... narrabo.	XIII	60
137	Confitebor tibi, ... quoniam.	XIV	320
104	Confitemini ... & invocate.	XII	124
135	Confitemini ... confitemini.	XI	178
106	Confitemini ... dicant.	IX	30
117	Confitemini ... dicat nunc.	XIV	298
105	Confitemini ... quis loquetur.	XIII	164
15	Conserva me.	X	232
115	Credidi.	XI	412
4	Cum invocarem.	II	432
129	De profundis.	VIII	438
43	Deus, auribus.	XII	260
49	Deus Deorum.	XIII	264
62	Deus. ... ad te de luce.	XIII	366
21	Deus, ... respice in me.	X	264
69	Deus, in adjutorium.	XII	472
53	Deus, in nomine.	II	18
71	Deus, judicium.	I	389
108	Deus, laudem.	XIV	276
66	Deus, misereatur.	XII	56
45	Deus noster.	XII	280
82	Deus, quis.	XIV	118
59	Deus, repulisti.	XIII	332
81	Deus, stetit.	XIV	108
78	Deus, venerunt.	XIV	100
93	Deus ultionum.	XIV	174
114	Dilexi.	XI	410
17	Diligam te.	III	292
38	Dixi custodiam.	XI	72
109	Dixit Dominus.	II	346
35	Dixit injustus.	XIII	199

Pſeaumes.		Tome	*page.*
13	Dixit inſipiens . . . in corde.	XIII	86
52	Dixit inſipiens . . . corrupti ſunt.	Ibidem.	
129	Domine, clamavi.	XIV	340
7	Domine, Deus meus.	XIII	46
37	Domine, Deus, ſalutis.	III	84
8	Domine, Dominus noſter.	*I	433
129	Domine, exaudi . . . auribus.	VII	462
101	Domine, exaudi . . . & clamor.	VII	448
20	Domine, in virtute.	XIII	104
6	Domine, ne in furore . . . miſerere.	III	36
37	Dñe, ne in furore . . . quoniam.	III	48
130	Domine, non eſt.	VIII	440
138	Domine, probaſti me.	VI	350
3	Domine, quid.	XI	48
17	Domine, quis.	V	360
89	Domine, refugium.	XIV	146
23	Domini eſt terra.	V	364
26	Dominus, illuminatio mea.	XII	238
22	Dominus regit me.	XI	384
92	Dominus regnavit, decorem.	VIII	446
96	Dominus regnavit, exultet.	XI	108
98	Dominus regnavit, iraſcantur.	XIV	186
133	ECce nunc.	VI	472
132	Ecce quam bonum.	VIII	452
58	Eripe me de inimicis.	II	34
139	Eripe me, Domine.	XIV	328
44	Eructavit.	X	330
144	Exaltabo te . . . Deus Rex.	XIV	393
29	Exaltabo te, Domine.	XII	250
19	Exaudiat te.	XIII	98
60	Exaudi, Deus deprecationem.	XII	456

* Lettres de M. l'Abbé de Villeſroy à ſes Elèves.

Pſaumes.		TOME	*pag.*
63	Exaudi, Deus . . . cum deprecor.	XII	465
54	Exaudi, Deus . . . & ne deſpexeris.	II	84
16	Exaudi, Domine.	XIV	369
39	Expectans.	XIII	210
80	Exultate Deo.	XII	196
32	Exultate juſti.	XIII	316
67	Exurgat Deus.	VIII	74
86	FUndamenta.	XI	96
85	INclina, Domine.	XIV	136
125	In convertendo.	VIII	426
10	In Domino.	XII	236
115	In exitu.	II	430
70	In te, Domine, ſperavi . . . & eripe.	XIV	48
30	In te, Domine, ſperavi . . . inclina.	XI	16
65	Jubilate . . . pſalmum.	XIII	400
99	Jubilate . . . ſervite.	XI	442
34	Judica, Domine.	XI	442
42	Judica me, Deus.	I	62
42	Judica me, Domine.	V	340
121	LÆtatus ſum.	VI	410
145	Lauda, anima.	XIV	409
147	Lauda Jeruſalem.	XI	460
148	Laudate Dominum de cœlis.	XV	242
150	Laudate Dominum in ſanctis ejus.	XIV	422
116	Laudate Dominum, omnes gentes.	*II	294

* Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ſes Elèves.

Pſaumes.		Tome	*pag.*
146	Laudate Dominum, quoniam.	XI	444
134	Laudate nomen.	XI	428
112	Laudate, pueri.	II	410
120	Levavi oculos.	VI	452
47	Magnus Dominus.	XIII	434
131	Memento.	X	414
56	Miſerere mei, Deus, miſerere.	XIII	208
55	Miſerere mei, Deus, quoniam.	XIII	186
50	Miſerere mei, Deus ſecundùm.	XII	316
100	Miſericordiam.	VI	432
88	Miſericordias.	X	136
126	Niſi Dominus.	VIII	422
123	Niſi quia Dominus.	VI	464
36	Noli æmulari.	IX	246
61	Nonne Deo.	XIII	354
75	Notus in Judæâ.	XIV	74
46	Omnes gentes.	XII	450
107	Paratum cor meum.	*	
72	Quàm bonus Iſraël.	IX	296
83	Quàm dilecta.	XI	68
2	Quare fremuerunt.	X	188
48	Quemadmodum.	I	56
124	Qui confidunt.	VI	468
51	Quid gloriaris.	XII	214
90	Qui habitat.	II	172
79	Qui regis Iſraël.	XII	64

* Ce Pſaume eſt compoſé des cinq derniers Verſets du Pſaume LVIII. & des huit derniers du Pſ. LIX. Voyez Tome XIII. p. 299 & 335.

Pſaumes.		TOME *pag.*
128	SÆpè expugnaverunt.	VIII 418
68	Salvum me fac, Deus.	XIV 21
11	Salvum me fac, Domine.	XI 378
57	Si verè utique.	XIII 321
136	Super flumina.	XIV 314
64	TE decet hymnus.	XIII 382
94	VEnite, exultemus.	IX 418
5	Verba mea.	XI 352
76	Voce meâ . . . voce meâ ad Deum.	XIV 84
141	Voce meâ . . . voce meâ ad Dominum.	XIV 356
12	Uſquequò. Domine.	XII 16
73	Ut quid, Deus.	XIII 426

FIN de la Table alphabétique des Pſaumes.

RÉPONSE

RÉPONSE
AU JUGEMENT
DE M. LADVOCAT,
SUR
LE PSAUTIER DES CAPUCINS.

DE toutes les critiques qui ont paru contre nous depuis que nous travaillons, il n'y en a point à laquelle nous dussions moins nous attendre qu'à celle qui a paru sous le titre de *Jugement & Observations de M. l'Abbé Ladvocat Docteur, Bibliothécaire & Professeur de Sorbonne, sur les Traductions des Psaumes de M. Pluche & de M. Gratien, & en particulier sur celles des RR. PP. Capucins, & de M. Laugeois.*

Pleins de respect pour les talens de ce Professeur illustre, nous avons toujours regardé sans envie ses travaux & ses productions; & quoique d'un avis contraire au sien, nous n'avons jamais osé prendre la liberté de blâmer & encore moins de tourner en ridicule ses sentimens particuliers. Nous n'entreprendrions pas même encore aujourd'hui de repousser la vivacité de ses attaques, si des personnes qui nous sont également attachées,

ne nous euſſent fait ſentir qu'un ſilence affecté pourroit être regardé comme un mépris de notre part ; & nous ſommes bien éloignés d'un pareil ſentiment pour l'aggreſſeur. Nous allons donc le rompre ſans aigreur, & ſans manquer aux égards dus aux emplois honorables qu'il remplit depuis ſi long-tems, & à l'importance de la matière dont il eſt queſtion.

Le point fixe de la diſpute eſt à découvert dès la première page de ſon Avertiſſement. Il y annonce que „ nos termes énigmatiques, „ nos notes, les énallages, notre ancien & „ nouvel Iſraël, les ſupplémens, les ellipſes „ & autres termes ſemblables de Grammaire „ ne lui paroiſſent avoir été inventés que „ pour juſtifier les *ſoléciſmes & autres fautes* „ de Copiſtes qui ſe trouvent en grand nom„ bre dans le Texte Hébreu imprimé. “

D'abord le Critique nous permettra de lui repréſenter que, dans ces cinq lignes, tout eſt confondu mal à propos : & il n'y a perſonne qui, en les liſant, ne croye que des *termes énigmatiques*, des *notes*, & *l'ancien & le nouvel Iſraël*, ne ſoient des *termes* de Grammaire. C'eſt s'expliquer obſcurément, à ce qu'il nous paroît : il devoit dire : *Je ne ſuis point de leur avis ſur leurs termes énigmatiques, leurs notes, & leur ancien & nouvel Iſraël ; & je regarde les énallages, les ſupplémens, les ellipſes & les autres termes ſemblables de Grammaire, comme une pure invention pour juſtifier, &c.* Cela auroit été moins amphibologique : auſſi ſommes-nous ſi bien convaincus que c'eſt là ce qu'il a voulu faire entendre, que nous en tirons deux conſéquences qui en réſultent naturellement. La première, que *les termes énigmatiques & le double ſens littéral*, ſelon le Critique, *ne ſub-*

ſiſtent pas. La ſeconde, que *les énallages & les autres figures* qui caractériſent le génie de la Langue Hébraïque, *ſont d'une invention nouvelle.* C'eſt cependant ſur l'exiſtence réelle ou imaginaire de ces deux faits que ſont fondés notre plan & ſa critique. Si leur exiſtence eſt imaginaire, l'édifice que nous élevons depuis vingt ans avec tant de peine croule ſans reſſource: ſi elle eſt réelle, le jugement du Critique ſe trouve mal rendu dans toutes ſes parties, ſes obſervations inutiles, & ſon ſentiment trop légérement préſenté au Public.

A Dieu ne plaiſe que nous répétions cette foule innombrable de paſſages que nous avons rapportés pour prouver l'exiſtence des énigmes & des termes énigmatiques. Oui, ils exiſtent & exiſteront malgré les efforts réunis de nos Adverſaires. Nous avons toute l'antiquité garante de ce fait; & il eſt au vu & au ſçu de tout le public que, ſans compter pluſieurs preuves répandues en beaucoup d'endroits de nos quinze Volumes, nous avons employé dans le Tome VII. 374. pages à rapporter les ſentimens des Pères & des Interprètes tant anciens que modernes, qui établiſſent cette vérité. Quelles preuves plus frappantes éxige donc de nous le Critique, pour être ſatisfait? Qu'il attaque donc d'abord comme inſuffiſantes celles que nous avons rapportées: qu'il s'inſcrive en faux contre Origène, Tertullien, S. Jean-Chryſoſtôme, S. Baſile, S. Clement d'Alexandrie, S. Auguſtin, S. Jérôme, Bonfrérius, Salmeron, Cornélius à Lapide, Dom Calmet, &c. &c. Qu'il en détruiſe, s'il le peut, les autorités; mais qu'il ne s'égare pas juſqu'à dire que nous ne rapportons point de preuves.

Attaquer d'un autre côté *l'ancien & le nouvel* Iſraël, c'eſt-à-dire, *le double ſens litéral*, c'eſt aller également contre les Pères de l'Egliſe & les Interprètes qui ont tous reconnu pluſieurs ſens litéraux ſous la même lettre. Nous renvoyons encore ſur ce point le Critique à notre premier Volume. S'il veut ſe donner la peine de le lire depuis la page 250. juſqu'à la page 354. il trouvera cette ſeconde vérité clairement prouvée par S. Auguſtin, par S. Thomas, & par une multitude d'Interprètes qui ont embraſſé leurs ſentimens. Tels ſont nos titres ; & nous ne penſons pas devoir les abandonner, pour nous en rapporter au ſentiment particulier de certaines perſonnes qui ont un intérêt perſonnel de ne pas les reconnoître.

A l'égard des *énallages*, des *ſupplémens*, des *ellipſes* & des *autres termes* de Grammaire qui ne paroiſſent aujourd'hui aux yeux du critique que de *pures inventions* pour juſtifier les *ſoléciſmes* & les *fautes* de Copiſtes du Texte Hébreu imprimé ; pour en prouver l'éxiſtence réelle, nous n'argumenterons même pas ici de la propre Grammaire de M. Ladvocat qui dans un tems non ſuſpect y a déclaré p. 190. que *ces figures étoient très-fréquentes dans l'Ecriture ſainte.* C'eſt mettre ſa cauſe dans une poſition nouvelle qui lui eſt extrêmement favorable. Mais dès que nous ſommes en état de prouver que ces mêmes figures ont été reconnues dans tous les tems comme faiſant un caractère particulier de la Langue Hébraïque, il en reſulte néceſſairement que c'eſt le ſentiment de l'aggreſſeur, qui eſt d'une invention nouvelle, & non point le génie que nous avons reconnu dans la Langue ſainte.

Or, S. Jérôme ſur le Chap. VIII. de Jérémie dit : *Perſonarum mutatio, & maximè in Prophetis, difficilem intellectum facit ; quæ, ſi ſuis locis & cauſis temporibuſque reddantur, plana fient quæ videbantur obſcura.* Sur Iſaïe Chap. XVI. *Idcircò Prophetæ vix intelliguntur, quia & perſonas, & numeros, & tempora ſubitò commutant.* Sur Ezéchiel Chap. XXX. *Mos eſt iſte Scripturarum ut interdùm futura tempore præterito declinentur.*

S. Grégoire, *Lib. XXVI. Mor. Cap.* 10. dit : *Mos ſacræ Scripturæ eſt ut à ſingulari numero ad pluralem ſubitò tranſeat, atque à plurali ſæpè ſe ad ſingularem vertat.*

S. Auguſtin, *Lib. XIV. de Civitate Dei, Cap.* 8. s'explique ainſi au ſujet des réticences : *Cùm legimus eos quorum auctoritati reluctari fas non eſt, ibi ſunt intelligenda (ſcilicet particulæ ſeu ſermonis proprietates,) ubi erectio ſenſûs alium exitum non poteſt invenire.*

Euthymius ſur les Pſaumes LI, LXXIV, CXXV. reconnoît clairement les ſupplémens qui l'on y doit faire.

S. Ambroiſe, *Lib. I. de Abraham, Cap.* 8. dit : *Poſſumus quidem uti ad defenſionem Scripturæ conſuetudine divinâ, quia præterita plerumquè ponit pro futuris vel præſentibus.*

Enfin S. Auguſtin, *Lib. I. de Trinit. Cap.* 12. ne dit-il pas ? *Nullo genere locutionis quod in conſuetudine humana non invenitur, Scripturæ utuntur.*

De ces paſſages extraits de mille autres que nous pourrions rapporter, il reſulte une conſéquence des plus ſimples. Si dès les premiers tems du Chriſtianiſme les Pères de l'Egliſe ont reconnu ces *différentes figures*, elles ſubſiſtoient donc avant l'impreſſion du Texte Hébreu. Si elles ſubſiſtoient alors, elles

n'ont donc point été inventées pour *juſtifier les ſoléciſmes* & les *fautes* du Texte Hébreu imprimé. Nous attendons la réponſe de M. Ladvocat à cette première difficulté. D'ailleurs, à qui perſuadera-t-il jamais que tant d'habiles gens qui ont travaillé ſur le Texte Hébreu depuis plus de quinze ſiècles, aient été aſſez aveugles pour prendre des *ſoléciſmes* & des *fautes* de Copiſtes pour des *énallages*, des *ellipſes* & des *réticences ?* Qu'il ouvre ſeulement ſaint Jérôme, il trouvera des exemples de ces figures à chaque page. „ Ce n'eſt, dit le Critique, (Avert. Pag. 11.) „ que par les règles conſtantes de la Gram„ maire Hébraïque, par la critique du Texte „ ſacré, par l'Hiſtoire & la Géographie, par „ les coutumes & les uſages des Hébreux, „ par la comparaiſon de l'ancien Teſtament „ avec le nouveau, par les paſſages paral„ lèles, & enfin par la tradition conſtante „ des Pères de l'Egliſe, que l'on acquiert l'in„ telligence des Livres ſaints.“ Et tels ſont préciſément les principes que nous avons poſés, & ſur leſquels nous travaillons depuis vingt ans. Nous nous ſommes imbus des règles conſtantes de la Grammaire ; nous avons fait la critique du Texte ſacré, non point avec les yeux de M. Ladvocat, puiſque nous y trouvons très-peu de fautes, pendant qu'il y en voit des milliers. Nous avons ſuivi l'Hiſtoire & la Géographie, nous nous ſommes mis au fait des coutumes des Hébreux, nous avons comparé enſemble l'ancien & le nouveau Teſtament, nous nous ſommes déterminés par les paſſages parallèles, enfin nous nous ſommes attachés à la tradition conſtante des Pères de l'Egliſe ; conſéquement, de l'aveu du Critique, nous devrions avoir

acquis l'intelligence des Livres ſaints. Cependant après tant de peine, nous n'avons enfanté, ſelon lui, „ que des hypotèſes purement arbitraires, & un ſyſtême plus propre à retarder qu'à avancer les progrès dans „ l'étude de l'Hébreu & dans l'intelligence „ du Texte ſacré. " Mais, comment cela eſt-il poſſible, nous dira-t-on ? Si vous ſuivez les mêmes principes, vous devez tirer les mêmes conſéquences ; cela eſt vrai, & cependant nous en ſommes bien éloignés. Pourquoi donc cette diverſité ? En voici la raiſon. M. Ladvocat ne poſe point d'autres principes que les nôtres, & ces mêmes principes ont été reconnus de tout tems par les Pères de l'Egliſe & les Interprètes : mais la différence qu'il y a, c'eſt que ces principes une fois poſés, nous avons fait nos efforts pour ne jamais nous en écarter un inſtant ; nous les avons appliqués avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, à chaque Pſaume, à chaque Verſet, à chaque mot, tandis que M. Ladvocat entraîné par ſon ardeur pour la critique du Texte ſacré paroît n'en avoir pas ſuivi un ſeul. Or perdant de vuë à chaque inſtant les principes, négligeant de les appliquer aux phraſes & aux idées qui ne pouvoient ſe développer ſans cette application continuelle, & ne pouvant plus par conſéquent en trouver le vrai ſens, il a cru que c'étoit autant de fautes des Copiſtes, & il s'en eſt pris à eux du peu de ſoin qu'il avoit de faire uſage de ſes propres principes. Au reſte, nous avouons que c'eſt une faute dans laquelle la plûpart des Interprètes ſont tombés avant lui ; mais s'il n'y a pas de honte à ſe tromper après tant d'habiles gens, il doit y en avoir encore moins à reconnoître ſes écarts, lorſqu'on ne peut plus douter

qu'on a été ſurpris. La bonne foi excuſe une faute, l'entêtement l'aggrave.

Nous devrions peut-être nous contenter d'avoir poſé ces deux faits ſi eſſentiels dans la cauſe, & dont la preuve offerte à M. Ladvocat fait évanouir tout à coup tout ce qu'il a dit contre nous dans 350 pages d'impreſſion: mais nous croyons devoir ajouter quelques réfléxions ſur les différens articles dont ſa Brochure eſt compoſée.

Le premier expoſe la différence qui ſe trouve entre M. Ladvocat Critique, & M. Ladvocat Cenſeur.

En qualité de Cenſeur, il nous a donné l'approbation la plus avantageuſe, & on peut en voir les termes à la fin de notre Pſautier: ce n'eſt pas tout. Il en a fait l'éloge dans pluſieurs circonſtances, il nous en a fait lui-même les complimens les plus flatteurs. Cette manière d'agir n'auroit-elle donc pas été ſincère de ſa part? Auroit-il parlé *in corde & corde?* Nous ne pouvons l'en ſoupçonner. Comme cependant, en mettant au jour ſa critique, il a parfaitement ſenti tout ce que ſa conduite avoit de ſingulier à notre égard, il commence, avant d'entrer en matière, par diſtinguer le Critique avec le Cenſeur.

Nous adoptons volontiers l'idée qu'il donne d'un Cenſeur. Il eſt certain que, ſauf la foi, les mœurs & les maximes du Gouvernement, il n'eſt point chargé de faire main baſſe ſur toutes les manières de penſer qui ne ſont pas les ſiennes. Mais pour la définition, ou ſi l'on veut, la deſcription qu'il donne du Critique, elle ne nous paroît rien moins que ſuffiſante. M. de S. Réal s'en explique plus clairement. „ En qualité de Critique, dit-il, on s'engage „ à avoir évidemment raiſon, autrement il

„ n'eſt pas permis d'inſulter un Auteur ſur „ une faute douteuſe & ambigue.“ Auſſi, dit M. Dacier, „ la vraie critique eſt le der„ nier effort de la réflexion & du jugement.“ Elle ne doit donc être, ni précipitée, ni inſidieuſe, ni perſonnelle; encore moins faut-il qu'elle ne ſoit uniquement appuyée que ſur le ſentiment particulier de celui qui la fait.

L'article ſecond eſt employé à faire l'éloge du R. P. Houbigant, & celui des Pſautiers de M. Gratien & de M. Pluche. Que le R. Père Houbigant ſoit un homme de mérite, un homme à talens, un homme encore plus reſpectable par ſes vertus que par ſon âge; nous en convenons : mais il lui manque d'être un homme perſuaſif. Il a enrichi, dit le Critique, le Public d'une belle Bible qui rendra ſon nom immortel; nous le croyons encore : l'immortalité eſt le prix de toutes les entrepriſes extraordinaires. Cependant ce même Public a été aſſez ingrat pour ne pas reconnoître toute la grandeur de ce bienfait, non par préférence pour la frivolité, comme le donne à entendre M. Ladvocat, (car le gout de la haute Litérature n'eſt point encore totalement éteint en France,) mais par amour pour la Religion, & parce qu'il n'a pu goûter un ſyſtême qui paroiſſoit tendre à bouleverſer tout le dépôt ſacré de notre foi.

A l'égard des Pſautiers de Mrs Pluche & Gratien : nous n'avons encore connoiſſance que du premier; mais l'un & l'autre ſont bons, ſelon M. Ladvocat, parce que, dit-il, leurs traductions ſont conformes à mes ſentimens. Voilà donc le nœud de la difficulté : il faudra donc déſormais, pour qu'une Interpréta-

tion puiſſe être paſſable, qu'elle ſoit appuyée ſur le ſentiment particulier du Critique. Celui de M. Ladvocat devient aujourd'hui la pierre fondamentale des Ouvrages de ce genre. Ceux qui ne s'y appuyent pas, ou s'y briſent infailliblement, ou en ſont écraſés.

L'article troiſième nous regarde perſonnellement, & attaque cette même traduction à laquelle M. Ladvocat a cru, ſix mois auparavant, devoir donner une ſi belle approbation. Examinons les termes même de ſa critique, ils nous ſont précieux

D'abord elle eſt *édifiante.*

Rien n'y révolte donc la piété des fidèles. Ils y trouvent donc au contraire de quoi s'y nourrir des vérités ſaintes de la Religion, ſans craindre d'être induits en erreur, ou trompés par des ſens hétérodoxes.

Pluſieurs endroits y ſont traduits avec nobleſſe & majeſté.

Comme le Critique a rapporté éxactement une grande partie des endroits qui n'étoient pas conformes à ſes ſentimens & les a blâmé, il auroit dû, pour rendre la loi égale, en rapporter auſſi quelques-uns de ceux qu'il approuve. Ce n'eſt pas que nous ſoyons jaloux des deux Verſets dont il a tant relevé la prétendue beauté dans le ſieur Laugeois : à pareil prix nous préférerons toujours ſon blâme à ſes louanges.

Sur-tout ceux qui concernent le Meſſie & les grandes vérités de dogme & de morale de notre ſainte Religion.

Il eſt bien conſolant pour nous que la partie eſſentielle de notre Ouvrage ſoit à l'abri du reproche. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici la dif-

férence ſingulière des goûts ; car il eſt certain que, ſi nous avons cherché la nobleſſe & l'élévation dans les expreſſions, ce n'a point été dans les endroits où il eſt queſtion du Meſſie & de la foi, parce que ce ſont des matières, où de peur de tomber dans des écarts, on doit toujours ſacrifier la ſublimité du ſtyle à l'éxacte ſimplicité.

Cette traduction eſt plus Théologique que celle du ſieur Laugeois.

Plus Théologique, c'eſt-à-dire, plus raiſonnée, plus conſéquente, plus fondée en principes.

Plus Théologique, c'eſt-à-dire, elle rend mieux les vérités de la Religion, ſoit dogmatiques, ſoit morales : elle eſt plus analogue à la véritable piété, plus capable d'inſpirer du reſpect pour les divines Ecritures.

Plus Théologique, enfin, c'eſt-à-dire, plus conforme à la tradition de l'Egliſe, plus appuyée ſur l'autorité des ſaints Peres, plus éloignée des ſentimens particuliers qu'un Traducteur des Livres ſaints doit toujours redouter. Car toutes ces idées ſont renfermées dans ces deux termes.

Et conforme à nos Principes diſcutés.

C'eſt faire en même tems l'éloge de ces mêmes Principes qu'il va eſſayer de détruire dans le reſte de ſa Brochure. Car ſi notre Verſion eſt conforme à nos principes, & qu'avec cette conformité elle ſoit édifiante, noble, majeſtueuſe, théologique, & que les ſentimens inſpirés par l'Eſprit ſaint y ſoient bien exprimés en François, il n'y a perſonne qui ne conclue en faveur de nos principes, parce qu'il répugne certainement de dire qu'un Ouvrage conforme à un autre ſoit bon, & que celui auquel il eſt conforme ſoit mauvais.

Après avoir fait un pareil éloge de notre Traduction, M. Ladvocat fait enſuite tous ſes efforts pour en détruire le plan. „ On ne „ me perſuadera jamais, dit-il (*page 6.*) „ que David qui n'a jamais eu rien à démê- „ ler avec les Chaldéens & les Babyloniens, „ qui n'a entretenu avec eux aucune corref- „ pondance, ni aucun commerce, qui n'a „ même jamais parlé de Babylone, n'ait eu „ cependant en vuë dans tous ſes Pſaumes „ que les Chaldéens & les Babyloniens, qu'il „ ait parlé des ravages qu'ils ont faits dans „ la Judée, de la priſe de Jéruſalem, de la „ captivité de Babylone, du retour de la cap- „ tivité, &c. "

Pour éclaircir ce raiſonnement, nous ſouhaiterions beaucoup que le Critique nous inſtruiſît de deux faits. Le premier, ſi David eſt réellement l'Auteur de *tous* les Pſaumes. Le ſecond, s'ils ne ſont pas tous de lui, quels ſont ceux dont il eſt nommément l'Auteur, & à qui peuvent appartenir évidemment les autres. Cette déciſion jetteroit un grand jour ſur la queſtion. Car, ſi David n'eſt réellement pas l'Auteur de tous les Pſaumes, toutes les raiſons apportées par le Critique, & les conſéquences qu'il en tire ſe détruiſent d'elles-mêmes; & à notre tour, on ne nous perſuadera jamais qu'un ou pluſieurs Auteurs inſpirés venus après lui n'ayent eu en vûë dans les Poëſies qu'ils ont compoſées, que les intérêts perſonnels d'un Roi mort, peut-être depuis deux ou trois ſiècles.

S'il en eſt réellement l'Auteur, les réflexions de M. Ladvocat n'en ſont pas plus juſtes. Car prétendre prouver que David n'a point prédit la captivité de Babylone, parce qu'il n'a rien eu à démêler avec les Chal-

déens, qu'il n'a entretenu avec eux aucune correſpondance, ni aucun commerce, & qu'il n'a même jamais parlé de Babylone, il n'y a perſonne qui ne ſente le foible de cette allégation. Moyſe dans ſon dernier Cantique, Deut. XXXII. a prédit la captivité en termes bien clairs; cependant il n'a point nommé les Babyloniens, il n'a rien eu à démêler, & n'a ſûrement entretenu avec eux ni correſpondance, ni commerce. Joſué, Salomon, Oſée, Joël, Amos, Michée, Nahum, Iſaïe & les autres Prophètes qui ont prédit ſi ouvertement la ruine de Jéruſalem, l'enlèvement des Tribus, les circonſtances de la captivité, ſoit d'Aſſyrie, ſoit de Babylone, la deſtruction de l'Empire de Ninive & de la Chaldée, &c. ont-ils donc entretenu quelque commerce avec tous ces peuples étrangers avant de leur annoncer leurs deſtinées? Nous ne pouvons nous empêcher de dire que l'on détruit en grande partie les Prophéties, lorſqu'on exige que les Prophètes ſe ſoient trouvés dans le ſiècle & dans les tems que les évènemens ſe ſont paſſés. „ Eſt-il vraiſemblable, ajoute-t-il *page* 7. que David aura „ fait chanter dans le Tabernacle en préſence de ſon Peuple des Cantiques, des „ Odes & des Elégies ſur des évènemens auxquels le Peuple ne comprenoit rien?“

Mais 1° où a donc pris le Critique que le Peuple d'Iſraël n'entendoit rien dans ces Cantiques? Par la même raiſon, il ne comprenoit donc rien, ni au Cantique de Moyſe, ni aux prophéties; car ce ſont préciſément les mêmes idées, les mêmes figures, la même façon de s'énoncer.

Suppoſons-le cependant pour un inſtant. Le Texte ſacré n'a-t-il qu'un ſens? & ſi l'Iſraë-

lite fidèle, en adreſſant ſes prières au Seigneur, ne ſe repréſentoit pas l'état cruel où devoit être précipitée ſa nation en punition de ſes crimes, ne s'appliquoit-il pas à lui-même les ſentimens de douleur, de repentir, de foi, d'eſpérance, d'amour, dont les Pſaumes ſont remplis? S'il ne les entendoit pas dans le ſens litéral, du moins il les entendoit dans le ſens moral, comme font tous les jours les ames Chrétiennes, qui ſurement ne ſont pas toutes dans le cas de comprendre parfaitement le total des vérités ſaintes, que leur préſentent les Livres ſacrés, même quant au ſens de la nouvelle alliance, & qui néanmoins peuvent profiter à bien des égards de la lecture qu'ils en font.

2°. Quel eſt le ſentiment le plus vraiſemblable, ou de ſoutenir, comme fait M. Ladvocat, que pendant mille ans le Temple de Jéruſalem & nos Egliſes depuis près de dix-huit cens ans, n'ont jamais retenti & ne retentiront juſqu'à la fin des ſiècles que des plaintes & imprécations de David contre ſes ennemis perſonnels, (plaintes & imprécations dont les Livres hiſtoriques ne diſent pas un mot,) ou de penſer que ce même Temple & nos Egliſes ont toujours retenti & retentiront toujours des Prophéties les plus intéreſſantes pour l'Egliſe d'Iſraël & pour celle de Jéſus-Chriſt? Prophéties énoncées ailleurs & confirmées par l'évènement. Ce problême ne paroît pas difficile à réſoudre.

Une autre difficulté que nous fait M. Ladvocat, ne doit pas paroître moins extraordinaire. Il veut que nous prouvions que David étoit Prophète en ce qui concerne la captivité de Babylone & les autres évènemens temporels arrivés depuis ſon règne. „ Pour les prédire

„ en Prophète, dit-il *page* 9. il étoit né-
„ ceſſaire que Dieu les lui révélât : car ſi Dieu
„ ne les lui a pas révélés, il n'a pu en parler
„ ni les prédire en Prophète. Or les RR. Péres
„ ne prouvent aucunement que Dieu ait ré-
„ vélé à David tous ces évènemens. Donc il
„ ne les a pas prédits. "

Voilà la première fois, depuis l'éxiſtence de la Religion, que le don de Prophétie dans David a été en partie révoqué en doute. Auſſi nous contentons-nous, pour répondre au Critique, de lui rétorquer ſon propre argument. David a prédit Jéſus-Chriſt, ſa mort, ſa réſurrection, &c. Pour les prédire en Prophète, il étoit néceſſaire que Dieu les lui révélât : car ſi Dieu ne les lui a pas révélés, il n'a pu en parler ni les prédire en Prophète. Or M. Ladvocat ne prouve aucunement que Dieu les ait révélés à David. Donc il ne les a pas prédits. Nous attendrons ſa réponſe pour faire la nôtre. Et comme les Prophéties d'Amos, d'Abdias, de Nahum, d'Habacuc, &c. ne commencent pas par ces termes, *Verbum Domini quod factum eſt*, nous lui nions pour le préſent qu'ils ſoient Prophètes, & nous eſpérons qu'il aura la complaiſance de nous le prouver. Au reſte ces paroles, *Sic dicit Dominus*, ſi ſouvent répétées ne ſont pas ſuffiſantes pour établir leur miſſion, attendu que les faux Prophètes ſe ſervoient également de cette formule pour ſurprendre la crédulité du Peuple.

Il n'y a pas plus de fondement dans ce que le Critique veut faire entendre ſur l'état des Iſraëlites captifs. Il annonce qu'ils n'étoient point eſclaves dans la Chaldée, qu'ils n'y étoient point maltraités, qu'ils y étoient au contraire ſujets & colons, & non eſclaves, &

qu'il n'y avoit point parmi eux d'Apoſtats ou très-peu. Nous ſentons aiſément combien il eſt intéreſſant pour M. Ladvocat de préſenter les faits que nous avançons comme ſuppoſés; parce qu'il eſt certain que, dès qu'ils ſe trouveront vrais, notre plan ſe trouvera juſte, & le jugement du Critique anéanti. Cependant nous en avons établi la vérité par les raiſons les plus convaincantes. Nous ne rapporterons ici pour preuve de l'eſclavage des Hébreux que les Verſets 31, 32, 33 & 34. du Chap. III. de Daniel. Il nous ſeroit encore aiſé de rapporter le Chap. XXVI. du Lévit. Verſ. 38. & ſuiv. le XXVIII. du Deuter. Verſ. 65. & ſuiv. & une multitude de paſſages des Prophètes, où tous ces faits ſont plus clairs que le jour: mais, outre que nous les avons déja préſentés dans nos Volumes, nous ne pouvons nous perſuader que les paradoxes du Critique à cet égard puiſſent faire impreſſion ſur perſonne.

Nous avons encore plus lieu d'être ſurpris du ridicule que M. Ladvocat cherche à répandre ſur les différentes ſignifications que nous avons données aux termes figurés de l'Ecriture ſainte. Ce n'eſt point par des railleries qu'on détruit les ſentimens des Pères & des Interprètes. Car nous avons cité les uns & les autres dans notre ſeptième Volume, & prouvé que nous ne diſions rien qu'ils n'euſſent dit avant nous. Il paroît par les termes du Critique, qu'il n'entend pas même ce que c'eſt qu'un terme énigmatique. Nous le prions d'en voir la définition & les différentes eſpèces dans notre ſeptième Volume: il verra par cette lecture combien il a mauvaiſe grace de nous demander le mot de l'énigme de chaque Pſaume. Demande qui prouve combien peu

M. Ladvocat eſt verſé dans la connoiſſance de ces termes, ſans laquelle cependant on ne ſaiſira jamais en entier l'intelligence du premier ſens litéral.

Selon lui, (*p.* 14.) le plus grand nombre des Pſaumes eſt fort clair & fort intelligible. Nous ſommes charmés qu'il les trouve tels. Pour nous, à qui le Seigneur n'a pas jugé à propos de diſtribuer une conception ſi aiſée & une ſi vive pénétration, nous les avons trouvés avec toute l'antiquité très-obſcurs & très-difficiles.

Enfin, il nous fait un crime de dire que *le Chriſt* eſt le Peuple d'Iſraël: il trouve cette ſignification inſoutenable. Qu'il s'en prenne à S. Jérôme qui, ſur le Verſ. 13. du IIIe Chapitre d'Habacuc, a entendu par ces termes: *Chriſto tuo*, tous ceux qui ſont ſortis d'Egypte. *Omnes qui egreſſi ſunt de Ægypto, Chriſti vocantur.* La Verſion Syriaque, la Verſion Grecque, & celle d'Aquila, le Manuſcrit Alexandrin, le Manuſcrit de la Bible Grecque de Franeker, qui ſe trouve dans les ſcholies Romaines, le Manuſcrit Barberin, & le Pſautier Arménien entendent de même ce terme. Telles ſont nos autorités. S'il y a de l'inſoutenable dans cette ſignification, nous n'en ſommes pas les Auteurs; mais nous ne craignons aucun Critique en ſuivant les autorités que nous citons.

„ Je pourrois, dit-il en finiſſant, détruire „ avec la même facilité les autres ſignifica„ tions que les RR. PP. attribuent à leurs „ autres termes énigmatiques; mais l'on en „ peut juger par ce que je viens de prouver à „ l'égard du mot *Chriſt*. "

A entendre M. Ladvocat s'exprimer ainſi, on s'imagineroit qu'il a apporté une multi-

tude de preuves contre la ſignification de *Peuple d'Iſraël* que nous donnons au terme *Chriſt*. Mais on n'y en trouve pas d'autre que ſon ſentiment particulier ; & nous lui répétons qu'il n'eſt pas ſuffiſant pour détruire un plan auſſi Chrétien, & auſſi digne de la Religion que celui que nous ſuivons.

Vient enſuite le jugement ſur la traduction du ſieur Laugeois. L'art. IV. eſt employé en grande partie à en faire l'éloge, le Ve. à prouver que les dogmes de notre ſainte Religion & les endroits prophétiques qui regardent notre Seigneur Jéſus-Chriſt, ſont clairement exprimés dans cette traduction ; le VIe. à montrer que la traduction du Verſet qui concerne Melchiſédech dans le Pſaume CIX. n'eſt point contraire à la foi.

Nous étions déterminés à ne jamais donner notre avis publiquement ſur la traduction du ſieur Laugeois ; mais le parallèle que le Critique en fait avec la nôtre, nous force à rompre le ſilence, & à faire voir que nous n'y trouvons point toutes les qualités qu'on lui attribue.

Elle nous paroît au contraire dans bien des endroits, baſſe, obſcure, rampante, quelquefois même ridicule. A t-on jamais vu, par exemple, des *ſycomores renverſés par des flocons de neige*, Pſaume LXXVII, 47.

La mer & tout ce qu'elle contient s'élancer d'allégreſſe, Pſ. XCVII, 7.

Un ſonge s'évanouir comme un ſonge, Pſaume LXXV, 6 ?

Qui eſt-ce qui s'attendroit à trouver *baculus tuus*, rendu par *votre croſſe paſtorale*, Pſaume XXII, 4 ?

Ils morguent leurs lèvres, Pſaume XXI, 7.

Ceſſons d'inſiſter ſur quantité d'autres expreſſions de même nature. Ce n'eſt pas de quoi il eſt abſolument ici queſtion ; & dans le malheur que l'on a de voir éclore un Ouvrage de ce genre, c'eſt du moins une conſolation que le venin qu'on pourroit y trouver, ſoit préſenté dans un langage plat & ennuyeux, & non dans ces termes flatteurs & ſéduiſans ſi capables de corrompre le cœur par l'eſprit.

Non-ſeulement cette traduction eſt dans pluſieurs endroits rebutante quant au langage, mais elle eſt en beaucoup d'autres diamétralement oppoſée au Texte ſacré. Suivons-le dans quelques Verſets.

Pſ. VII, Verſet 4. *Si retribui pacifico meo malum.* Si je ne recois que ce que je mérite.

Pſ. XXIII, 5. *Accipiet benedictionem à Domino & juſtitiam à Deo ſalutari ſuo.* Qui ſupporte des malédictions pour le nom du Seigneur, qui s'attache à être juſte aux yeux de Dieu, & n'attend que de lui ſon ſalut.

Pſ. XXIV, 8. *Docebit peccatores viam.* Il a manifeſté (la voie) à ceux qui ſe ſeront purifiés.

Pſ. XXXVIII, 5. *Notum fac mihi finem meum.* Seigneur, ôtez-moi la vie.

Pſ. LI, 2. *Omni die.* Toute puiſſance injuſte

Pſ. LXXIII, 1. *Ut quid, Deus, elongaſti te in finem.* Seigneur, vous différerez pour un tems votre vengeance.

Pſ. LXXVI, 4. *Renuit conſolari anima mea.* Mon ame y trouve une conſolation à tous ſes maux.

Pſ. XCVI, 8. *Adorabunt eum omnes Angeli ejus.* Tous les faux Dieux à ſa vuë ſeront renverſés.

Verſet 10. *Qui diligitis Dominum, odite*

malum. Les méchans perſécutent ceux qui s'attachent au Seigneur.

Pſ. CXIII, 2. *Factus eſt Juda ſanctuarium ejus, Iſraël dominium ejus.* Juda rétablit les autels de ſes pères, Iſraël ſe gouverna par ſes loix.

Il y a une quantité de Verſets de cette nature dans ſon Ouvrage où le Texte eſt bouleverſé. & les idées du Pſalmiſte totalement anéanties. Mais, quelque dangereuſe que ſoit cette témérité, elle n'eſt encore rien en comparaiſon des coups qu'il porte à la miſéricorde & à la juſtice du Seigneur. Il n'eſt plus pour l'Iſraëlite, ni pour nous un Dieu juſte ou plein de bonté. Ces attributs ſi précieux pour ſes créatures diſparoiſſent entièrement ſous la plume du ſieur Laugeois, il les tranſporte à l'homme; & par l'abus qu'il fait des Pronoms paſſifs, il ſemble nous rendre capables par nos propres mérites, & ſans aucun ſecours de la grace, de nous élever à la perfection. Quelques Verſets extraits de ſon Ouvrage vont le démontrer.

Pſ. V, 13. *Quia tu benedices juſto.* Vous vous attirerez mille bénédictions d'avoir fait éclater votre juſtice.

Pſ. VII, 12. *Deus judex juſtus.* Le Seigneur prend ſous ſa garde celui qui lui eſt fidèle.

Verſet 18. *Confitebor Domino propter juſtitiam ejus.* Je rendrai des actions de graces à Dieu.

Pſ. XII, 6. *Ego autem in miſericordia tua ſperavi.* Mais j'ai mis ma confiance à obſerver vos commandemens.

Pſ. XXV, 3. *Quoniam miſericordia tua coram oculis meis.* Vous verrez que j'ai toujours eu vos commandemens devant les yeux.

Pſ. XXX, 1. *In juſtitia tua libera me.* Vous

me délivrerez, parce que je vous ai été fidèle.

Verſet 6. *Domine Deus veritatis.* Seigneur, vous êtes le défenſeur de ceux qui vous ſont fidèles.

Pſ. XXXV, 8. *Quàm pretioſa miſericordia tua, Deus!* Que la fidélité à vos commandemens eſt précieuſe, ô mon Dieu!

Il ſeroit inutile d'en citer davantage: il ne s'agit que d'ouvrir le Livre, on n'y trouvera peut-être pas un mot de la *miſéricorde* & de la *juſtice* du Seigneur; mais en récompenſe on y voit un ame pénétrée de ſa *propre excellence*, éxiger avec empire du Seigneur le prix & la récompenſe de ſa fidélité & de ſa perſévérance à obſerver ſa Loi. Ce n'eſt, s'écrie-t-il au Pſ. IV, 8. que *dans ma piété*, ce n'eſt que dans *la pureté de mon cœur* que je mets ma confiance & ma ſureté. Un Phariſien, un Quiétiſte, un Pélagien en diroit-il davantage? Depuis quand doit-on donc être ſi tranquille & avoir tant de confiance dans ſes propres mérites? Depuis quand la grace & la miſéricorde du Seigneur ſont-elles indifférentes pour le ſalut? Saint Paul s'eſt donc abuſé bien groſſièrement, lorſqu'il a dit aux Romains XI, 20. *Ne vous énorgueilliſſez point de votre foi, ſoyez dans la crainte. Tu fide ſtas, noli altum ſapere, ſed time.* Et aux Philippiens II, 12. *Travaillez à votre ſalut dans la crainte* & dans le tremblement. *Cum metu & tremore ſalutem veſtram operamini.* Le ſieur Laugeois ignore-t-il qu'une pareille doctrine a été frappée cent fois des anathèmes de l'Egliſe?

La miſéricorde du Seigneur, ſa juſtice, ſa fidélité dans ſes promeſſes, ſa bonté, ſon ſecours étant inutiles au ſieur Laugeois, il

n'eſt pas beſoin de les réclamer ; auſſi voit-on que dans ſa traduction il a pris un ſoin tout particulier de faire diſparoître la prière. Preſque par-tout où le Texte met des Impératifs, il les traduit par des Futurs. Nous n'en citerons que deux ou trois.

Pſ. III, 7. *Surge Domine, ſerva me, Deus meus.* Vous vous élèverez, Seigneur, vous prendrez ma défenſe.

Pſ. IV, 2. *Miſerere meî, & exaudi orationem meam.* Vous aurez pitié de moi, & vous exaucerez ma prière.

Pſ. V, 1. *Verba mea auribus percipe, Domine, intellige clamorem meum.* Seigneur, vous écouterez ma prière, vous ſerez propice à ma plainte.

Pſ. XV, 1. *Conſerva me, Domine.* Seigneur, vous me délivrerez, &c. &c.

Enfin ſi l'on en excepte trois ou quatre Pſaumes comme le *Miſerere*, dont il a mis quelques Verſets à l'Impératif, parce qu'il n'a pas pu s'en diſpenſer, tout le reſte eſt au Futur ; ſans doute qu'il ne faiſoit pas attention, que par cette manière de traduire il anéantiſſoit la prière dans tous les Pſaumes. Dans quel autre Livre en trouvera-t-il de plus belles & de plus touchantes ?

Les attributs du Seigneur les plus précieux pour notre ſalut, c'eſt-à-dire, ſa *miſéricorde*, ſa *bonté*, ſa *fidélité* dans ſes promeſſes, & le beſoin que nous avons journellement de les réclamer ayant diſparu ſous la plume de M. Laugeois, il devoit du moins être attentif à ne point porter ſes coups juſque ſur l'Auteur même des graces, ſur le Verbe incarné dont juſqu'à ce moment on avoit cru voir l'éxiſtence dans les Pſaumes ; & c'eſt ce qu'il a eu l'imprudence de faire.

Comme cette matière eſt des plus intéreſſantes pour la Religion, nous croyons devoir la traiter plus au long ; parce qu'en examinant la traduction qu'a donnée le ſieur Laugeois de quatre Pſaumes ; ſçavoir, le II, le XV, le XXI, & le CIX. qui, ſelon Jéſus-Chriſt lui même, ſes Apôtres, & après eux tous les Pères de l'Egliſe & les Commentateurs, regardent directement le Meſſie, nous avons trouvé les écarts les plus dangereux contre la foi & contre le véritable ſens que le Prophète a eu en vuë.

SUR LE PSAUME II.

Le Pſaume II. *Quare fremuerunt gentes*, regarde indubitablement Jéſus-Chriſt, depuis le commencement juſqu'à la fin ; c'eſt le ſentiment unanime des Pères de l'Egliſe, & les anciens Interprètes : & nous n'approuvons jamais la façon de penſer de quelques Commentateurs modernes qui, à la ſuite des nouveaux Rabbins pour leſquels Jéſus-Chriſt eſt trop viſiblement dépeint dans ce Pſaume, veulent abſolument y réconnoître deux ſens littéraux, dont le premier regarde David, & le ſecond le Meſſie.

Le ſieur Laugeois s'eſt rangé du côté de ces derniers : excepté les deux premiers Verſets & le ſeptième, il applique tout le reſte du Pſaume aux intérêts de David ; encore entend-il que ce ſeptième Verſet ſoit applicable à David dans le ſens hiſtorique, & à Jéſus-Chriſt dans le ſens prophétique.

Il n'a pas pris garde que, pour faire paſſer cette idée, il lui falloit dénaturer le Texte Hébreu. Voici ce que porte mot à mot le Verſet 7. אֲסַפְּרָה אֶל חֹק יְהוָה אָמַר אֵלַי בְּנִי

אַתָּה אֲנִי הַיּוֹם יְלִדְתִּיךָ -àsâphphersâh -él hkhôk ïehôâh -âmár -élaïe benî -áhthâh -ànî háïôme ïelídethîkhâ. *Promulgabo decretum Æterni: Dixit ad me. Filius meus tu, ego hodiè genui te.* Je publierai le décret de l'Eternel. il m'a dit : Vous êtes mon Fils, c'eſt moi qui vous ai engendré aujourd'hui. Voici la Traduction du ſieur Laugeois. „ J'élèverai la „ gloire de celui que ma toute puiſſance a „ deſtiné pour Roi : Tu es mon Fils, m'a „ t-il dit, c'eſt moi qui t'ai engendré, & qui „ t'ai placé ſur le trône. “

Il n'eſt perſonne qui n'aperçoive ici la plus ſenſible dégradation du Texte Hébreu. En vain l'Egliſe chercheroit-elle déſormais dans ce Verſet le titre de la *génération éternelle du Verbe ſon époux*, qu'elle trouvoit ſi bien rendue par le terme Hébreu הַיּוֹם hâîôme, hodiè, *aujourd'hui*. M. Laugeois en proſcrit même juſqu'à l'idée dans ſa Traduction & dans ſa Remarque qui contient près de deux pages. Voyons comme il y eſt parvenu.

D'abord il a rendu le Verbe *Sâphâr* qui eſt ici dans ſa ſeconde Conjugaiſon par : *Élever en gloire*, & nous ſoutenons que c'eſt une ſignification inventée à plaiſir. Jamais aucune Verſion, ni ancienne, ni moderne, ni aucun Dictionnaire ne lui en ont donné une pareille dans cet endroit. Bien plus, Leigh un des plus Sçavans Critiques d'Angleterre en ce genre, décide formellement, *page* 334. que ce Verbe dans cette Conjugaiſon ne ſignifie autre choſe que *enarrare, nunciare, indicare*, raconter, publier, faire connoître.

Il fait enſuite diſparoître le Subſtantif Hébreu חֹק bkhôh, decretum, *décret*, ſi eſſentiel dans ce Texte, & ſi préciéuſement conſervé

dans

dans toutes les Egliſes, & lui ſubſtitue le Participe *præordinatum*, auquel il ajoute de ſa propre autorité le Subſtantif *Regem*. De plus il change le Génitif *Domini* qui dépend de *decretum* dans l'Ablatif *à Domino*, de manière qu'au lieu de ces mots du Texte original, que nous n'attribuons pas à David, comme le ſuppoſe gratuitement M. Laugeois, mais au Meſſie, *je publierai le décret du Seigneur*, il traduit, „ *j'élèverai la gloire de celui* „ *que ma toute-puiſſance a deſtiné pour Roi.*“ Et pour juſtifier une dégradation ſi énorme, il imagine des raiſons qu'il appelle uſages de la Langue Hébraïque; uſages prétendus & chimériques, & que perſonne n'a garde d'avouer avec lui, ſur-tout quand ils ne peuvent ſervir qu'à renverſer le dogme ou la morale.

Il eſt vrai qu'il rend le Verbe Hébreu יְלִדְתִּיךָ ïelidethîkhâ, *genui te*, par le terme François, *je t'ai engendré*, & qu'il avertit dans ſa note *page* 5. que ce Verſet dans le ſens litéral Prophétique ne convient qu'à Jéſus-Chriſt : mais dans ſa grande remarque *page* 7. il détruit bientôt ce ſens litéral Prophétique, en diſant que ce mot Hébreu ſignifie dans le ſens propre *engendrer*, & dans le ſens métaphorique *combler quelqu'un de gloire*.

Or pour ſoutenir cette ſignification inouïe juſqu'à préſent, il cite S. Paul aux Hébreux I, 5. & les Actes des Apôtres XIII, 33. dont il regarde les Textes comme des autorités priſes dans le ſens Prophétique, faiſant appercevoir en même tems que ces témoignages de l'Apôtre n'influent en rien ſur le ſens litéral hiſtorique qu'il aſſigne au Verſet 7. de ce Pſaume; & c'eſt pour ſe faire illuſion, ou donner le change ſur cet article important,

qu'il déclare qu'au Chap. XIII, 33. des Actes, „ S. Paul n'a pas voulu donner aux habitans „ d'Antioche une *génération* pour une preuve „ de *réſurrection*, “ quoique, peu de lignes après il diſe que la *réſurrection* eſt une eſpèce de *génération*.

Mais 1°. M. Langeois auroit dû ſavoir que tout ſens Prophétique eſt litéral, & tellement inhérent à la lettre, qu'on ne peut l'en rendre indépendant ſans le rendre arbitraire, & ſi l'on ne veut riſquer de donner comme lui dans les plus grands écarts contre la vérité du Texte.

2°. Il devoit faire attention que dans le Verſet cité des Actes, ſaint Paul parloit à des Juifs qui, avec toute la nation, entendoient ce Pſaume uniquement du Meſſie; & que ces termes, *ego hodiè genui te, je vous ai engendré aujourd'hui*, en déſignant la *réſurrection* de Jéſus-Chriſt, ſignifioient ici proprement & litéralement la *génération* de ſon humanité à la gloire éternelle. Et en effet c'eſt en conſéquence de cette *génération* que toute puiſſance lui a été donnée dans le ciel & ſur la terre, Matth. Chap. XXVIII, 18.

Or affectant d'une côté de ne regarder le ſens Prophétique que comme un ſecond ſens de ce Pſaume, & en préſentant de l'autre *David* comme ſon *objet primitif* dans le ſens hiſtorique, il n'eſt pas difficile de voir que, malgré ſes foibles notes en faveur du *Verbe incarné*, il obſcurcit les paſſages qui le déſignent le plus clairement.

Ce n'eſt pas encore tout. Plus hardi que tous les Rabbins, il n'a pas héſité à donner au terme *hodiè* une ſignification qui lui eſt abſolument étrangère. Ce mot ſi précieux, ſi intéreſſant pour prouver la *génération éternelle* du Verbe, qu'on a toujours rendu par

aujourd'hui qui eſt la vraie & l'unique ſignification du mot Hébreu הַיּוֹם hăïôme, a diſparu ſous ſa plume, & veut dire à préſent, *c'eſt moi qui t'ai placé ſur le thrône.*

Que peut-on penſer d'une pareille altération? Quel jugement doit-on porter de celui qui ſoutient que la *divinité* de Jéſus-Chriſt & ſa *génération éternelle* ſont clairement expliquées dans la traduction du ſieur Laugeois, parce qu'il a rendu, *Filius meus es tu, ego hodiè genui te*, par, *tu es mon Fils, c'eſt moi qui t'ai engendré, & qui t'ai placé ſur le thrône.* Si le ſieur Laugeois avoit eu un deſſein ſincère d'expliquer clairement la *divinité* & la *génération* éternelle du Verbe, ce n'étoit pas la peine de dénaturer les termes du Texte, & de faire une traduction où il eſt impoſſible de reconnoître Jéſus-Chriſt. Il falloit traduire ſans détour: *Je publierai le décret du Seigneur. Il m'a dit, Vous êtes mon Fils, c'eſt moi qui vous ai engendré aujourd'hui. Vous êtes mon Fils*, cela prouvoit ſa *divinité* inconteſtablement; parce que Dieu ne peut avoir pour *Fils* qu'un Dieu. *Je vous ai engendré:* voilà ſa *génération*; Dieu ne peut engendrer qu'un *Fils* conſubſtantiel à lui. *Aujourd'hui:* voilà ſon *éternité*; Dieu ne connoît aucune ſucceſſion de tems, tout eſt préſent, tout eſt *aujourd'hui* dans l'éternité, & on n'y connoît, ni paſſé, ni futur. Le dogme de la *divinité* & de la *génération* éternelle du Verbe eſt donc bien clairement exprimé dans ce Verſet qui ne peut convenir qu'à Jéſus-Chriſt. Pourquoi donc cette affectation de la part du ſieur Laugeois à en changer & en dénaturer les termes, pour pouvoir les appliquer *à David*, & renvoyer à de foibles notes, qui peuvent ſe ſupprimer à chaque inſ-

tant, une explication obſcure d'un dogme ſi clair & ſi intéreſſant pour la foi ?

Mais ces mêmes notes ſont-elles bien orthodoxes ?

„ *Jâlâd*, dit le ſieur Laugeois, dans le „ ſens propre ſignifie *engendrer ;* dans le ſens „ métaphorique, *combler quelqu'un de gloire.* „ C'eſt *dans ce ſens* que ſaint Paul cite ce „ Verſet dans l'Epître aux Hébreux, Ch. I. „ Verſ. 5. " (Dans quel ſens ? Eſt-ce dans celui d'*engendrer*, ou de *combler de gloire ?*) „ puiſque dans la ſeconde partie de ce Ver„ ſet il ajoute, *Dieu dit*, en parlant tou„ jours de Jéſus-Chriſt : *Je ſerai ſon Père*, „ *il ſera mon Fils.* "

Le ſieur Laugeois qui ne veut voir que *David* dans ce Pſaume, & qui ſemble ne parler de Jéſus-Chriſt que par force, confond trop groſſièrement les deux ſens littéraux. Les paroles que cite ſaint Paul, *Je ſerai ſon père, il ſera mon fils*, ſont tirées du II. Livre des Rois Ch. VII, 14. Il eſt certain que dans ce Verſet il n'y eſt queſtion que de *Salomon*, dont le Seigneur promet à *David* de ſe déclarer *le pere*, & de le regarder comme *un fils* qu'il comblera de ſes bienfaits, s'il lui eſt fidèle ; & qu'il châtiera, s'il abandonne ſa loi : & dès lors c'eſt une Prophétie, & l'on doit rendre ces mots, *Ego ero illi in patrem, & ipſe erit mihi filius*, par, *Je ſerai ſon père, & il ſera mon fils :* & c'eſt là le premier ſens littéral. Mais dans ſaint Paul les choſes ſont différentes. Quel étoit le but de l'Apôtre en citant ce paſſage ? De prouver la divinité de Jéſus-Chriſt, ainſi qu'il eſt viſible par le Chapitre entier. Or il ne pouvoit mieux la prouver que par ſa *génération éternelle*. Voilà pourquoi il cite d'abord le Verſet dont nous

parlons, *Vous êtes mon Fils, & je vous ai engendré aujourd'hui :* Verſet qui n'a jamais eu d'autre ſens littéral, & qui n'en aura jamais d'autre, malgré les efforts du ſieur Laugeois & de ſes Partiſans. Enſuite il applique à Jéſus-Chriſt dans le ſecond ſens les paroles qui ont été dites pour Salomon, dans le ſens indiqué par tout le Contexte, *Je ſerai ſon Père, il ſera mon Fils.* Mais comme il n'eſt queſtion ici que de la *génération éternelle*, ſelon qu'il réſulte de la première citation, & que Jéſus-Chriſt eſt préſenté dans tout le Chapitre comme *Dieu*, plutôt que comme *homme*, il falloit traduire, *je ſuis ſon Père, & il eſt mon Fils ;* parce que le Futur ne peut déſigner que la *génération temporelle*, dont il n'eſt point ici queſtion.

Le ſieur Laugeois s'eſt bien donné de garde de faire ces réflexions ſur ce paſſage : la divinité & la *génération éternelle* du Verbe y étoient trop clairement déſignées pour lui, & il ne vouloit abſolument montrer dans ſa traduction que *David*, & ne parler que ſubſidiairement de Jéſus-Chriſt dans quelques Verſets ſeulement.

SUR LE PSAUME XV.

Le Pſaume XV. Hébr. XVI. *Conſerva me, Domine, &c.* nous fournit encore une nouvelle preuve du peu d'attention du ſieur Laugeois. Les quatre derniers Verſets ſont reconnus par une Prophétie claire & inconteſtable de la réſurrection du Sauveur, & de la gloire dont il jouit à la droite de ſon Père ; mais ces vérités ſi précieuſes paroiſſent anéanties dans la traduction de cet Auteur.

En effet, voici comme il traduit les quatre

derniers mots du Verſ. 9. *Caro mea requieſcet in ſpe*, mes jours couleront ſans alarmes ; & les quatre premiers du Verſet 10. *Non derelinques animam meam in inferno*, VOUS NE SOUFFRIREZ PAS QUE CELUI QUI VOUS EST FIDÈLE, ÉPROUVE LES HORREURS DU TOMBEAU.

De quel moyen plus aſſuré pouvoit-il ſe ſervir pour détruire l'*humanité* de Jéſus-Chriſt dans le *tombeau*, & la Prophétie de *ſa réſurrection*, que d'ôter au Chrétien l'idée du *corps* du Sauveur repoſant pour un tems dans le *ſépulcre*, & de ſon *ame* ſur laquelle le Seigneur veilloit pour la rejoindre au *corps* dans l'inſtant fixé par les décrets éternels ? Jamais aucune Verſion s'eſt-elle écartée du Texte à ce point ?

NI QU'IL SOIT SUJET A LA CORRUPTION D'UN SÉPULCRE.

„ Dans le ſens litéral Prophétique, (dit le ſieur Laugeois dans ſa note ſur ces mots,) „ & ſelon toute l'énergie des expreſſions, il „ (ce Verſet) ne convient proprement qu'à „ *Jéſus-Chriſt* dont David prédit ici la *réſurrection*. " Cela eſt inconteſtable. Mais ſi *David* prédit ici viſiblement la *réſurrection* de Jéſus-Chriſt, il ne falloit donc pas mettre dans la même note & deux lignes devant, que ce Verſet entendu de *David* qui étoit la *figure* du Meſſie, ſignifie ſeulement que Dieu le délivrera de la mort dont il étoit menacé par ſes ennemis. Comment, après avoir cité S. Pierre, Act. II, 25. & S. Paul, Act. XIII, 35. qui rapportent ce Verſet pour établir que la *réſurrection* de Jéſus-Chriſt y avoit été prédite, oſe-t-il faire paroître ici *David* comme objet de ce Pſaume ? Il devoit bien faire attention à ces paroles de ſaint Pierre, *David dicit in eum*, David dit de lui. Se ſeroit-il

donc perſuadé que ces mots *in eum*, de lui, vouloient dire *de ſoi-même?* Nous ne le croyons pas. Or, ſi c'eſt de *Jéſus-Chriſt*, dont David parle, ainſi qu'il eſt viſible par tout le Contexte du Chapitre, nous craignons qu'il n'y ait plus que du captieux à vouloir faire entendre que ces paroles peuvent s'appliquer à *David*. On auroit dû avertir le ſieur Laugeois, que cette alluſion entre *David* figure, & *Jéſus-Chriſt* figuré, paroît bleſſer l'autorité des Apôtres, & la vérité du Texte, & attaquer les fondemens de la Religion.

Le Verſ. 11. porte: *Notum facies mihi iter vitæ.* Le ſieur Laugeois traduit, „ *Vous me* „ *montrerez le chemin de la vie.*" Un homme formé dans la doctrine de l'Egliſe trouvera cette Verſion Françoiſe très-orthodoxe. Mais le ſieur Laugeois ne laiſſe pas long-tems en ſuſpens ſur le ſens qu'il lui donne. En effet dans ſa remarque ſur ce Verſet, p. 60. il s'explique d'une manière à faire perdre de vue la *voie* par laquelle Jéſus-Chriſt eſt arrivé à la gloire de ſon Père, c'eſt-à-dire, ſa *réſurrection* & ſon *aſcenſion*. „ La *voie*, dit-il, „ eſt ici le retour dans la Terre pro- „ miſe, la voie de la liberté, la fin de la „ perſécution que ſouffroit David."

Mais cet Auteur inconſéquent a-t-il donc fait réflexion que lui-même a cité ſaint Pierre qui déclare Act. II, 25. que ces paroles ont été prédites de Jéſus-Chriſt par David comme Prophète? que conſéquemment ce *Roi* d'Iſraël ne pouvoit jamais être lui-même l'objet de ce Pſaume, & encore moins du Texte qu'il explique ici? Eh, comment peut-il être queſtion de la Terre promiſe, puiſqu'il ne s'agit que de Jéſus-Chriſt ſeul, dont *David* étoit ſeulement le Prophète dans cet endroit,

& non pas la ſimple *figure*, comme le prétend le ſieur Laugeois ?

Après avoir détruit la *réſurrection* & l'*aſcenſion* du Verbe incarné, il reſtoit au ſieur Laugeois à prendre ſon eſſor juſqu'au ſéjour de la gloire pour y diſputer au Rédempteur ſa place à la droite de ſon Père : *Sedet ad dexteram Patris.* Et c'eſt ce qu'il a fait.

Les dernières paroles du Verſ. 11. portent mot à mot : *Delicias ad dexteram tuam perpetuas* ou *in perpetuum.* Ce mot *delicias* ſe rapporte au Verbe *ſcire facies me*, qui commence le Verſet, ou ſi l'on veut, au Subſtantif *ſaturitas*, qui ſe trouve un peu après. Le Grec, la Vulgate, l'Arabe & toutes les Verſion faites ſur le Grec rendent le mot *ſaturitas* par *adimplebis me*, vous *me raſſaſierez*, & le Syriaque par *ſatiabor*, je *ſerai raſſaſié* : on doit par conſéquent traduire, *vous me raſſaſierez*, ou *je goûterai à votre droite des délices éternelles.* Toutes les ſociétés Chrétiennes entendent cette Prophétie de *Jéſus-Chriſt*, qui après ſon aſcenſion eſt *comblé de gloire & d'un bonheur ineffable* à la droite de ſon Père.

Mais M. Laugeois trouve le moyen de détruire & d'anéantir ces vérités de foi par la Verſion ſuivante : „ *Ceux qui vous ſeront fi-* „ *dèles, participeront au bonheur fixé par vos* „ *décrets.*“ On ſent aiſément qu'ils n'a pu trouver cette idée étrangère dans le Texte qu'en le bouleverſant entièrement. Auſſi ne s'en eſt-il fait aucun ſcrupule. On peut voir ſes notes à cet égard. Il ſeroit trop long de les diſcuter ; & la peine en ſeroit inutile, d'autant plus qu'il n'y a perſonne qui ne ſoit en état de les apprécier. Nous paſſons au Pſ. XXI. Hébr. XXII. *Deus, Deus meus, reſpice in me, &c.*

SUR LE PSAUME XXI.

Ce Pſaume eſt ſi clair, & prédit ſi viſiblement la paſſion de Jéſus-Chriſt, qu'on ne peut, ſans être aveugle, l'y méconnoître. Auſſi le ſieur Laugeois dit-il dans ſa note ſur le premier Verſet que „ ce Cantique eſt un „ Pſaume prophétique de la paſſion de Jéſus-„ Chriſt;" & dans la note ſur le Verſ. 18. il la termine par ces paroles. „ Ce Pſaume eſt une „ Prophétie des ſouffrances & de la mort de Jé-„ ſus-Chriſt." Voilà deux aveux de ſa part bien frappans. Mais pourquoi dans le milieu de cette dernière note où il cite S. Jean Ch. XIX, 23, 24. en parlant du partage des vêtemens de notre Seigneur entre les ſoldats, s'explique-t-il ainſi: „ Ces paroles ne conviennent propre-„ ment qu'à *Jéſus-Chriſt*, & ne peuvent s'en-„ tendre de *David* que métaphoriquement." Comme s'il diſoit, *ils ont partagé ce qui m'appartient, comme les ſoldats victorieux partagent les dépouilles de l'ennemi vaincu.*

Que veulent dire ces expreſſions? Si ce n'eſt que ce Pſaume paroît regarder littéralement *Jéſus-Chriſt*, & métaphoriquement *David*. Ce n'eſt aſſurément pas là le Langage des Egliſes Chrétiennes. Un Déiſte profitant de cette ouverture laiſſera de côté le *ſens* que les Chrétiens appellent *littéral*, & s'en tenant au *ſens* qui, ſelon le ſieur Laugeois, regarde *David*, prendra les citations des Apôtres comme d'heureuſes applications faites à Jéſus-Chriſt, au moyen deſquelles ils ſe ſont attiré la créance des peuples. Car il eſt eſſentiel d'obſerver que toutes les applications que le ſieur Laugeois ſemble conſentir de faire au *Sauveur*, ne ſont fondées que ſur quelques Verſets ſeulement, ſoit dans ce Pſaume, ſoit

dans tous les autres. Il reſerve tout le corps du Contexte pour le premier objet auquel il s'eſt fixé, & ne s'aviſe dans ſes notes d'en détacher quelques parcelles en faveur de Jeſus-Chriſt, que lorſqu'il lui paroîtroit trop criant de l'en exclure tout-à-fait. Ce qui tend viſiblement à montrer que ces applications iſolées de la ſuite du diſcours n'ont aucune force réelle pour prouver les dogmes qu'elles annoncent ; parce que n'étant point ſoutenues par ce qui précède & ce qui ſuit, on laiſſe le Juif & le Déiſte à même d'en nier l'exiſtence. Ce qui n'auroit pas lieu, ſi ce ſecond ſens étoit ſuivi dans toute la Pièce. Mais d'ailleurs on ne pouvoit pas prendre ici ce parti ; parce que dans ces Pſaumes où l'antiquité n'a jamais reconnu que Jéſus-Chriſt, il ſe trouve des caractères excluſifs qui doivent néceſſairement déterminer à ce ſeul objet ; & c'eſt ce que le ſieur Laugeois a toujours méconnu. Examinons quelques infidélités commiſes dans ſa traduction contre le Texte original.

Verſ. 6. Jéſus-Chriſt parle & dit, „ je ſuis „ un ver, “ וְלֹא אִישׁ ouló-îsh, *& non homo,* „ & non un homme. “ Le ſieur Laugeois rend ces derniers mots ainſi, *je ne ſuis qu'une ombre.* N'eſt ce pas là dégrader l'idée de Jéſus-Chriſt, dont ſaint Paul dit Hébr. XIII, 8. *Jeſus-Chriſtus herì & hodiè, ipſe & in ſecula :* „ Jéſus-Chriſt étoit hier, il eſt aujourd'hui, & il ſera le même dans tous les ſiècles. “ Cependant, ſelon M. Laugeois, il n'eſt qu'*une ombre.* Le Socinien & le Déiſte doivent d'autant plus applaudir à cette traduction, que l'Egliſe l'a condamnée. Voudroit-il nous faire entendre avec Manès, Marcion & Apelles, que le Verbe ne s'étoit revêtu que

d'un *corps phantaſtique* ou *aërien* ? Il eſt d'autant plus condamnable de traduire ainſi, que ſe vantant de ſavoir l'Hébreu, il auroit dû faire voir que le mot אִישׁ *îsh* en Hébreu ne ſignifie pas ſimplement *un homme ordinaire*, mais *un homme diſtingué* par quelque attribut ; & que le Prophète, pour mieux dépeindre l'état affreux dans lequel Jéſus-Chriſt étoit ſur la croix, s'en ſervoit par antithèſe avec le *ver de terre*, auquel il ſe compare dans le même Verſet. C'eſt comme s'il diſoit, *Loin d'être* un homme puiſſant & digne d'attention, *je ne ſuis à préſent* qu'un foible vermiſſeau *que tout le monde mépriſe & foule aux pieds.*

Le Verſet 15. porte mot à mot : *Et in pulverem mortis deduces me :* „ Vous me précipiterez dans la pouſſière de la mort. “ Aucune Verſion Chrétienne ni Juive n'a ſupprimé ici le mot de *mort* ou *tombeau* : Quel eſt donc le deſſein du ſieur Laugeois en traduiſant, „ *Vous m'avez plongé dans la dernière conſternation ?* “ Doit-il être ſurpris quand on le ſoupçonnera de dérober aux Lecteurs l'idée de la *mort* & de la *ſépulture* de Jéſus-Chriſt, qui fait l'unique objet de ce Pſaume ? N'eſt-ce pas là une ſuite de ſa traduction du Verſet 6. *Je ne ſuis qu'une ombre.* Les Manichéens, les Phantaſiaſtes & autres ne ſoutenoient-ils pas que *Jéſus-Chriſt* n'étoit pas véritablement *mort* ?

Il y a encore un grand nombre d'autres inexactitudes dans la traduction qu'a fait de ce Pſaume le ſieur Laugeois.

Verſ. 9. *Spes mea ab uberibus matris meæ.* „ C'eſt vous qui m'avez fait trouver le ſecours de la vie dans la mammelle de ma mère. “

Les Verſets 19, 20, 21. ſont dans le Texte un prière, *Ne m'abandonnez pas, ſoyez mon ſoutien, délivrez moi ;* le ſieur Laugeois les met tous au Futur, *vous ſerez mon ſoutien, vous me délivrerez, &c.*

Verſet 29. *Manducaverunt, & adoraverunt omnes pingues terræ :* „ Tous les Grands de la „ terre viendront l'adorer, lui offrir des ſa„ crifices. " En un mot il eſt aiſé de voir que le ſieur Laugeois écarte autant qu'il peut de ſa traduction l'idée de Jéſus-Chriſt & de ce qui peut le regarder.

Sur le Psaume CIX. *Dixit Dominus, &c.*

C'eſt ſur ce Pſaume qu'on a employé un article entier pour juſtifier la traduction qu'a faite le ſieur Laugeois des mots du Verſet 4. *Tu es Sacerdos in æternum ſecundùm ordinem Melchiſedech*, qu'il rend de cette manière, „ *Vous ſerez à jamais le ſouverain Pontife* „ *ſuivant ma promeſſe, vous régnerez à jamais* „ *ſur le peuple que je me ſuis choiſi ;* & on prétend démontrer que cette Verſion n'eſt point contraire à la foi. Avant d'examiner ce paſſage, il eſt à propos de mettre au jour quelques atteintes que donne le ſieur Laugeois au Texte original.

A l'entendre dès la première note, avouer d'après ſaint Pierre & ſaint Paul dont il cite les témoignages, que cette pièce eſt Prophétique & doit s'entendre de Jéſus-Chriſt, il n'y a perſonne qui ne s'imagine que tous les Verſets de ce Cantique vont dévoiler clairement & uniquement ce qui regarde ce divin Sauveur ; mais on pourroit ſoupçonner que ce ne fut jamais l'intention du ſieur Laugeois : car s'il nomme Jéſus-Chriſt dans ſes

notes, il paroît par sa traduction & même par quelques phrases de ses remarques, que sans oser nommer David, il le regarde comme le premier objet de ce Psaume.

Le premier Verset est fidèlement traduit, & l'Auteur dans sa note avoue que ce Texte est une preuve en faveur de Jésus-Christ; mais il se dédommage de cette contrainte dès le second Verset. En voici la première partie mot à mot selon l'Hébreu: *Virgam fortitudinis tuæ mittet Dominus ex Sion.* Toutes les Versions reçues & approuvées dans les Sociétés Chrétiennes ont toujours conservé le Verbe *mittet*, & le Substantif *virgam* ou *sceptrum*. Mais le sieur Laugeois secoue légèrement le poids d'un accord si redoutable pour lui, & traduit: „ *Le Seigneur fera du haut de* „ *Sion éclater votre puissance;* " & par cette traduction peu éxacte non-seulement il substitue le Verbe *fera éclater* qui n'a rien de commun avec *fera sortir*, mais il fait disparoître le mot *sceptrum*, qu'on a toujours regardé comme l'*Evangile*, qui, publié en premier lieu dans *Sion*, c'est-à-dire, dans *Jérusalem*, devoit en sortir pour se répandre dans tout l'univers, & soumettre à ses loix les ennemis les plus déclarés de Jésus-Christ.

La seconde partie de ce Verset n'est pas traitée plus favorablement. Le Texte porte, *Dominare in interiori*, ou *in medio inimicorum tuorum;* & il est de fait que toutes les Versions l'ont exprimé selon le sens qu'il présente. *Dominez*, ou selon M. de Sacy, *régnez au milieu de vos ennemis.* Mais le sieur Laugeois se met au dessus du Texte & des Versions. „ *Allez avec confiance*, traduit-il, *combattre* „ *vos ennemis.* " On ne sait pourquoi ces mots *avec confiance* sont ajoutés avant le Verbe

combattre, à moins que ce ne ſoit pour encourager *David* à la victoire que ſon Peuple va remporter dans le Verſet ſuivant.

La première partie du Verſ. 3. porte mot à mot : *Populus tuus voluntaria in die fortitudinis tuæ.* On ſent aiſément qu'il faut ſuppléer un Verbe, & qu'en traduiſant ſuivant l'idée du Pſalmiſte, cela ſignifie : *Votre Peuple* (vous offrira) *des dons volontaires dans le jour de votre force*, c'eſt-à-dire, „ *où vous ferez éclater votre puiſſance.*“ Et rien n'eſt ſi conforme à l'Ecriture elle-même, qui non-ſeulement nous dépeint les *Mages* déposans aux pieds du Sauveur leurs préſens, mais qui nous montre encore les *premiers fidèles* qui apportent tous leurs biens aux Apôtres pour s'attacher uniquement à Jéſus-Chriſt. Mais toutes ces vérités n'affectent aucunement le ſieur Laugeois qui traduit contre le Texte, „Votre „Peuple ſignalera ſon courage, dans ce jour „vous remporterez la victoire.“ Comme ſi נְדָבֹת nedâbôth, *dona voluntaria*, eût jamais ſignifié *courage*, & חֵילֶיךָ khêlêïkhâ, *virtutis tuæ*, „vous remporterez la victoire.“

Il en eſt de même de la ſeconde partie du Verſet, dont il eſt impoſſible de reconnoître un ſeul mot du Texte dans la traduction du ſieur Laugeois. Nous convenons qu'il eſt obſcur ; mais nous en avons développé le ſens dans notre dixième Volume page 366. M. Ladvocat s'en prend à ſon ordinaire aux fautes de Copiſtes : & le ſieur Laugeois qui ne ſuit que ſes propres idées, le traduit de façon à faire ſoupçonner qu'il y enviſage David ; car dans un Pſaume qui regarde uniquement Jéſus-Chriſt, il y a une hardieſſe révoltante à traduire, *in ſplendoribus ſanctitatis à vulva*,

ab aurora tibi ros progeniei tuæ ; „ Dès le ſein „ de votre mère, du jour qui vous a vû „ naître, vous avez été deſtiné pour règner „ & pour répandre la gloire ſur la montagne „ que le Seigneur s'eſt choiſie. “ En vain dit-il dans ſa note qu'il ſuit l'Hébreu où ce Verſet ſe dit *de la naiſſance temporelle du Meſſie ;* encore un coup, nous regardons ſes notes comme des plus inutiles, dès que la traduction ne ſe rapporte, ni au Texte, ni à la note.

La première partie du Verſet 4. eſt bien traduite. *Juravit Dominus, & non pœnitebit eum*, „ Le Seigneur en a fait le ſerment, ſa „ parole ſera immuable ; “ mais la ſeconde partie ſouffre bien de la difficulté. C'eſt celle en faveur de laquelle on a fait un article entier pour prouver que la traduction qu'en a faite le ſieur Laugeois, n'eſt point contraire à la foi.

Nous convenons que le ſieur Laugeois, en ſupprimant le nom de Melchiſédech, a ſuivi la Paraphraſe Chaldaïque & pluſieurs Juifs. Mais il s'en faut beaucoup que cette imitation faſſe l'éloge de cet Auteur & de ſon défenſeur. Où ce dernier a-t-il donc pris que le ſieur Laugeois s'eſt attaché à ſuivre ici le Texte Hébreu imprimé, lorſqu'il a traduit *Melchiſédech* par ces mots, „ *Vous régnerez „ à jamais ſur le Peuple que je me ſuis choiſi ?* “ C'eſt abuſer de la crédulité du Lecteur. Le Texte porte מַלְכִּי־צֶדֶק málekhî tsédék, „ Mel„ chiſédech, “ & non point *Rex meus juſtitiæ.* Ce terme eſt ici un nom propre, & il eſt toujours regardé comme tel dans les neuf endroits de l'Ecriture ſainte où il eſt employé. Saint Paul s'en ſert ſept fois dans ſon Epître aux Hébreux, & il y ſignifie toujours *Melchi-*

ſédech Roi de Salem, & on ne s'eſt jamais aviſé de le traduire par „*mon Roi de juſtice.*“ C'eſt un détour bien ſingulier qu'on prend ici pour juſtifier le ſieur Laugeois. Parce que le nom propre de *Melchiſédech* eſt compoſé de deux mots Hébreux qui ſignifie réellement, *mon Roi de juſtice*, il faut ne pas traduire *Melchiſédech*, mais rendre l'étymologie de ſon nom. Ainſi il faudra déſormais ne plus ſe ſervir de noms propres, mais au lieu d'*Abſalom* mettre *le père de la paix*, au lieu d'*Ananias* mettre *la nuée du Seigneur*, au lieu de *Bethléem*, la *maiſon du pain*; à la place de *Jéruſalem*, la *viſion parfaite* ou *de paix*; pour *Salomon*, le *pacifique*, &c. &c. Il n'y a perſonne qui ne ſente le ridicule d'un pareil projet inventé par les Juifs qui y ont un intérêt perſonnel, & ſuivi par le ſieur Laugeois. Allons plus loin.

La ſeconde partie de ce Verſet porte éxactement les termes ſuivans, אַתָּה כֹהֵן לְעוֹלָם עַל־דִּבְרָתִי מַלְכִּי־צֶדֶק áththâh khóhêne lenghôlâme nghál-díberâthî málekhî tsédék, qui ſont ainſi rendus par toutes les Verſions Chrétiennes: *Tu es Sacerdos in æternum ſecundùm ordinem Melchiſedech.* Le Syriaque au lieu d'*ordinem* met *ſecundùm typum* ou *formam*, qui eſt la même choſe que l'*ordre* ou *le rit.* L'Arabe *ſecundùm formam ordinis Melchiſedech.* Le ſieur Laugeois ſe met au-deſſus de ces autorités; & ſans s'inquiéter de ce que ſaint Paul Hébr. V, 5, 6, 7 & 21. dit de la conformité du Sacerdoce de Jéſus-Chriſt avec celui de Melchiſédech, il s'exprime ainſi dans ſa note *b.* Vol. II. page 149. „Les Septante & après „eux l'Auteur de la Vulgate ont traduit, „*Vous êtes Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſé-*

„ *dech* ; mais nous traduiſons ici ſuivant le „ Texte Hébreu qui porte, *Vous ſerez à ja-* „ *mais le ſouverain Pontife ſelon ma pro-* „ *meſſe*, *&c.* CE QUI SE DIT ÉGALEMENT DE „ JÉSUS-CHRIST ; " & dans la remarque ſur ce même Verſet, page 151. il dit : „ Le „ Pronom de la première perſonne qui eſt „ affixe dans *diverathi*, eſt une preuve que „ David a ſuivi la règle ordinaire, & conſé- „ quemment *al diverathi* c'eſt *ſecundùm ver-* „ *bum meum*, & par une ſuite néceſſaire *ma-* „ *lekitsedeq* c'eſt *Rex meus*, expreſſion ſyno- „ nyme à *cohen*, *ſummus Pontifex*, de la „ première partie du Verſet. "

Ces deux notes fourmillent de fauſſetés. 1°. Il faut que le ſieur Laugeois ait oublié qu'il les adreſſe à toutes les Sociétés Chrétiennes qui l'aſſureront d'une voix unanime que la Verſion Grecque & la Vulgate ont traduit ce paſſage éxactement, & mot à mot ſur l'Hébreu ; & que rendre *gál diberathi*, par *ſelon ma promeſſe*, au lieu de *ſelon l'ordre*, c'eſt s'élever non-ſeulement contre ſaint Paul, Hébr. V, 5. &c. mais contre l'autorité de toutes les Egliſes qui depuis plus de dix-ſept ſiècles ont entendu ces mots conformément à la penſée & à la traduction de l'Apôtre des Gentils.

2°. Que veulent dire ces paroles de la note : CE QUI SE DIT ÉGALEMENT DE JÉSUS-CHRIST ? Quel eſt donc le mortel qui aille ici d'un pas égal à ce divin Sauveur en fait de Sacerdoce ? C'eſt ſans doute *David*, qui ſelon le Targum doit être *ſouverain Pontife* dans le ſiècle futur, *parce qu'il a été un Roi ſans tache.* Voilà ce qui dévoile le ſieur Laugeois, & ce qui nous prouve que, malgré ſes notes où il eſt forcé de parler de

Jéſus-Chriſt, ſa traduction n'eſt faite qu'en faveur de David.

3°. Ce Traducteur peu attentif ignore-t il qu'en François cette phraſe, *Vous ſerez à jamais ſouverain Pontife*, eſt bien différente de celle-ci, *Vous êtes le Prêtre éternel* ou *pour l'éternité ?* Non ſûrement ; mais il a ſes raiſons pour préférer le mot *à jamais*, qui eſt foible en comparaiſon d'*éternel*.

4°. L'*iod* qui eſt à la fin du mot *dibereshi*, n'eſt point un Pronom affixe : jamais il n'a été exprimé par aucune Verſion, ſoit ancienne, ſoit moderne ; mais au contraire il doit être regardé comme énergique, ce qui fait que l'on regarde pareillement le nom de *Melchiſedech* comme compoſé de deux mots, au lieu que toutes les Verſions n'en font qu'un ſeul.

Enfin il eſt nouveau de ſoûtenir que *Rex meus*, mon Roi, ſoit une expreſſion ſynonyme à *Sacerdos*, Prêtre. *Melchiſedech* a été en même tems *Prêtre de Très-haut* & *Roi de Salem*. Mais ces deux auguſtes qualités, quoique réſidentes dans la même perſonne, ſont tellement diſtinguées & ſéparées par leur eſſence, qu'il y a de l'extravagance à mettre en fait que le *Pontife* & le *Roi* ſont deux termes ſynonymes.

Nous croyons ce leger extrait ſuffiſant pour mettre un Lecteur Chrétien en état d'apprécier la traduction du ſieur Laugeois. En vain voudrions-nous le ſuivre dans tous les écarts de ſon imagination : il n'y a pas un Pſaume qui ne s'en reſſente. Preſque par-tout le Texte original eſt bouleverſé ; par-tout la langue ſainte métamorphoſée, & le génie de cette langue avili ſous l'effort de ſa plume ; par-tout abus manifeſte des principes. Ce n'eſt

point à nous à qualifier toutes ſes inattentions ; mais nous nous contentons de dire que ſon Ouvrage nous paroît peu propre à être mis entre les mains des fidéles, mais qu'il prouve évidemment que l'Auteur ne ſait ni la langue ſainte qu'il a voulu traduire, ni la Françoiſe dans laquelle il a traduit.

Enfin il eſt une réflexion bien frappante contre le ſieur Laugeois. Pour eſſayer le goût du public, il a fait imprimer en 1757. à Montauban la traduction des vingt-cinq premiers Pſaumes. Il avoit trouvé à Toulouſe Frere Matthieu de l'Ordre de S. Auguſtin, Docteur de Sorbonne & Profeſſeur Royal, qui, ſéduit apparemment par la profonde érudition dont il ſe pare, lui avoit donné une fort belle Approbation. Cependant à peine ce Livre parut-il, que M. l'Evêque de Montauban * en prononça la condamnation : elle eſt du 6. Septembre 1757. Il faut l'entendre s'expliquer lui-même.

„ L'ennemi, dit ce Prélat, vient de ſemer „ l'yvraie dans le champ qui nous a été con„ fié. On a imprimé dans cette ville chez „ Jérôme Legier une prétendue traduction „ des Pſaumes de David, où le ſens de la „ Sainte Ecriture eſt ſi témérairement altéré, „ & ſon autorité ſi dangéreuſement attaquée, „ qu'il ne nous eſt pas permis de garder le „ ſilence &c. Il n'y a preſque pas de Verſet „ dans les Pſaumes qui ſoit rendu fidèle„ ment ; les paſſages même qui ſervent à „ prouver le dogme, ſont détournés à des „ ſens étrangers & arbitraires. Par exemple, „ il traduit, en l'appliquant au règne de Da„ vid, le ſeptième Verſet du Pſ. II. que toute

* Michel de Verthamon de Chavagnac.

„ la Théologie emploie à prouver la divi-
„ nité de Jéſus-Chriſt &c. Des attentats de ce
„ caractère méritent tous nos anathêmes. A
„ ces cauſes, &c. nous avons condamné &
„ condamnons la traduction nouvelle des
„ Pſaumes imprimée chez Legier, la Préface
„ & les Notes comme *téméraire, ſcandaleuſe,*
„ *contraire au véritable ſens de l'Ecriture, in-*
„ *jurieuſe* à l'Egliſe, &c. défendons, &c. "

Une condamnation auſſi préciſe devoit ſans doute arrêter le ſieur Laugeois, du moins F. Matthieu l'avoit promis pour lui dans ſon Approbation, où il dit *que l'Auteur ne donne cet Eſſai au Public que pour le ſoumettre aux Paſteurs de l'Egliſe & aux Savans, dont les jugemens lui ſerviront de règle pour pourſuivre ſon travail, ou pour le diſcontinuer, s'il n'a pas le bonheur de mériter leur approbation.* Mais un Auteur auſſi prévenu en faveur de ſon eſprit & de ſa ſience que le ſieur Laugeois, ne ſe rebute pas ſi facilement. Il eſt venu à Paris, & a fait imprimer le Pſautier tout entier. Sans doute que ſi M. Ladvocat avoit eu connoiſſance de cette condamnation, il auroit eu plus de réſerve dans ſes éloges.

Peut-être penſeroit-on que le ſieur Laugeois ſe fût rectifié dans cette nouvelle traduction: il le devoit ſans doute, mais il ne l'a pas fait. Nous les avons confrontées l'une avec l'autre, & c'eſt la même choſe, excepté quelques mots qu'il a changés. Par exemple au Verſet 4. du Pſ. I. au lieu de *bale*, il a mis *pouſſière*; au Verſet 3. du Pſ. XXIII. au lieu de *bâton paſtoral*, il a mis *croſſe paſtorale*. Dans pluſieurs endroits au lieu de *vertu* il a mis *piété*, & a ſubſtitué quelques termes ou quelques bouts de phraſe indifférens à ceux qui y étoient. Mais dans tout ce qu'il y avoit de repréhen-

ſible, ſi l'on excepte le Pſ. II. Verſ. 7. où il ajoûte, *c'eſt moi qui t'ai engendré*, (ſans cependant vouloir entendre parler de l'*hodiè*, aujourd'hui,) & le Verſet 12. où il a changé *embraſſez la vertu*, en *rendez hommage au Fils de Dieu*, il n'a pas jugé à propos de ſe rétracter en aucune façon. Même préſomption dans la Préface, mêmes écarts dans la Traduction, mêmes fauſſetés dans les Notes. Il y a même quelque choſe de plus mauvais dans cette dernière édition; car dans les premiers Pſaumes qu'il a donnés, il avoit laiſſé les impératifs, & du moins on le voyoit quelquefois ſuppliant: *Seigneur, écoutez ma prière, ſoyez propice, prêtez l'oreille*, &c. mais dans celle d'aujourd'hui il les a preſque tous mis au futur, & fait diſparoître entiérement la prière.

Voilà cependant la production avec laquelle on n'a point balancé de nous comparer. Quelque injurieux qu'en ſoit pour nous le parallèle, nous n'en aurions point été frappés, s'il ne ſe fût agi que du beau & du majeſtueux de la Traduction. Mais voir qu'on cherche à détruire un plan auſſi chrétien, auſſi orthodoxe que le nôtre, pour faire briller à nos dépens un Ouvrage auſſi peu conſéquent que celui du ſieur Laugeois; voilà ce que l'amour de la Religion & de la vérité nous empêche de ſouffrir. En vain fait-on ſes efforts pour pallier les écarts du ſieur Laugeois, ils ſont trop ſenſibles; & quelque voile officieux qu'on veuille y répandre, on ne les couvrira jamais. Encore plus inutilement renvoie-t-on le Lecteur aux Notes de cet Auteur pour y trouver le fond de ſa Religion, c'eſt un moyen dont perſonne ne s'étoit encore aviſé. Tout le monde ſait la différence qu'il y a entre le

corps d'un Ouvrage & les Notes qui l'accompagnent. C'eſt dans l'Ouvrage même que ſe dévoilent l'intention & les ſentimens de l'Auteur, & non dans des Notes, qui ne doivent ſouvent leur exiſtence qu'aux ſoins complaiſans ou intéreſſés d'un étranger. D'ailleurs, y a-t-il un défaut d'attention plus marqué, que celui où tombe à ce ſujet M. Ladvocat ? Il annonce dans le titre de l'article V. que les dogmes de notre ſainte Religion, & les endroits Prophétiques qui regardent notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſont clairement exprimés *dans la Traduction* du ſieur Laugeois ; & dans le cours de cet article il ne cite que les Notes pour preuve, comme ſi les Notes pouvoient rectifier les écarts de la Traduction.

Mais nous allons continuer d'examiner l'Ouvrage même de M. Ladvocat. L'art. X. annonce que ſans la critique du Texte Hébreu il eſt impoſſible d'en avoir une parfaite connoiſſance. C'eſt l'article le plus intéreſſant de tout l'Ouvrage, relativement à l'autenticité du Texte Hébreu imprimé.

Que le R. P. Houbigant ait lui ſeul corrigé plus de fautes dans le Texte Hébreu d'aujourd'hui que tous les Savans enſemble qui l'ont précédé, nous en convenons. Mais ſes corrections ne ſont-elles pas trop hazardées ? Ne ſont-elles pas dangereuſes pour la Religion ? C'eſt ce dont nous ſommes très-convaincus.

Nous ne diſconvenons pas qu'il ne puiſſe y avoir, & qu'il n'y ait effectivement quelques fautes légères, ſur-tout quant à la ponctuation ; mais ſoutenir à la face du Public que le Texte Hébreu dont on ſe ſert aujourd'hui, „ n'a été imprimé que ſur les manuſcrits les „ plus modernes & les moins corrects, que „ ceux qui ont procuré ſon impreſſion étoient

„ ſans goût & ſans critique, & qu'ils étoient „ attachés juſqu'à la ſuperſtition à des minu„ ties puériles, tandis qu'ils ne corrigeoient „ pas les ſoléciſmes & les fautes groſſières qui „ étoient dans leurs manuſcrits, " c'eſt ce que nous ne croirons jamais, & nous oſons dire qu'il eſt bien difficile de s'exprimer ainſi ſans jetter un profond mépris ſur ce Livre ſacré. Ne craint-on pas de violer ou de détruire le dépôt de notre foi, ou du moins d'inſulter des gens peut-être plus habiles que ceux de notre ſiècle, toute l'antiquité, les Pères de l'Egliſe & les anciens Interprètes, dont les différents Ouvrages prouvent aſſez qu'ils trouvoient dans leurs manuſcrits tout, ou preſque tout ce que nous trouvons dans notre Texte Hébreu imprimé. Jamais on ne nous perſuadera que dans une entrepriſe auſſi intéreſſante pour la Religion on n'ait employé que des gens *ſans goût & ſans critique*. Il y avoit dans le 15e & dans le 16e ſiècles d'habiles Hébraïſans. Auroient-ils gardé le ſilence ? Ne ſe ſeroient-ils pas au contraire récrié, ſi on leur avoit mis entre les mains des Bibles imprimées pleines de fautes & de ſoléciſmes ? Cependant ce même Texte a toujours été la baſe & le fondement de toutes les interprétations, & on ne l'a jamais regardé comme rempli de fautes. Par quel évènement s'en trouve-t-il donc infecté aujourd'hui ? Si nous n'étions pas auſſi intéreſſés dans cette cauſe, nous en dirions aiſément la raiſon, & il ne nous ſeroit pas bien difficile de prouver que ce ne ſont ni les fautes, ni les ſoléciſmes prétendus du Texte Hébreu imprimé qui en rendent l'intelligence difficile, mais bien le peu de connoiſſance qu'on a du génie de cette langue. Nos Auteurs profanes, Virgile le premier eſt plein

d'énallages & de réticences ; nous en citerions cent éxemples s'il en étoit beſoin. S'eſt-on jamais aviſé de prendre ces différentes figures pour des ſoléciſmes? y a-t-on jamais trouvé des fautes par milliers? On ſe riroit avec raiſon de celui qui oſeroit l'aſſurer.

M. Ladvocat cite pour éxemple de ſa critique le mot כְּבוֹדִי khebôdî, *gloria mea*, ma gloire. C'eſt peut-être celui de toute l'Ecriture ſainte, auquel ſa critique eſt la plus mal appliquée ; car la faute qu'il y trouve, attaque viſiblement la vérité du Texte. La première fois où ſe trouve cette expreſſion, c'eſt dans le Verſet 6. du Pſ. VII. Il met d'abord pour fondement de ſa correction, qu'il faut répéter dans ce Verſet *ut leo*, *comme un lion*, (voilà donc de ſon aveu une réticence) qui ſe lit au Verſet 3. & c'eſt une ſuppoſition purement imaginaire, parce que la comparaiſon du lion ne paſſe pas le Verſet 3. & que dans le Verſet 6. il s'agit d'un ennemi *homme*, & non point *lion*. Auſſi les opérations en ſont-elles exprimées par des Verbes bien différens. Comme *lion* dans le Verſet 3. טָרַף târáph, *il ravit avec violence*, פָּרַק phârák, *il déchire à belles dents* ; comme *homme* au Verſet 6. רָדַף râdâph, *il pourſuit* ; נָשַׂג nâshágh, *il atteint* ; שָׁמַס shâmás, *il foule aux pieds* לְעַפֵּר שָׁכֵן lenghâphár shâkáne, *il fait deſcendre au tombeau*. Il eſt aiſé de ſentir la différence de ces deux idées, & il eſt ſingulier que M. Ladvocat n'en ait pas été frappé : mais comme il s'eſt imaginé que la *comparaiſon* du lion ſubſiſtoit encore, & qu'il ne pouvoit pas concevoir que cet animal carnacier pût enſevelir *une gloire* dans la *pouſſière*, il a trouvé pour

ſe

ſe tirer d'embarras une faute dans kebôdî, *ma gloire*, & il veut qu'on liſe *kebedi*, mon foie, qui lui paroît bien plus aiſé à traîner dans la pouſſière qu'*une gloire*. Cependant qu'il nous permette de lui dire ; il en a fait trop ou trop peu. Les trois premiers Verbes de ce Verſet ne ſont pas plus analogues aux ſubſtances qu'ils gouvernent, que le quatrième. On ne *pourſuit* pas plus *une ame*, & on ne *foule* pas plus aux pieds *une vie*, qu'on n'enſevelit *une gloire* dans la pouſſière. La loi étoit donc égale pour tous les Subſtantifs en régime, il falloit tous les changer ou n'y pas toucher. Car inutilement éclaircit-il la dernière partie de ce Verſet par l'invention de cette faute, s'il en laiſſe les premières parties dans l'obſcurité ; & nous n'aurions pas été fâchés que le Critique, en nous apprenant que *la gloire* de celui qui ſe plaint ici eſt *ſon foie*, nous eût pareillement appris par le ſecours de quelqu'autre ſoléciſme, ſi ſon *ame* & ſa *vie* ne ſont point auſſi quelques *autres viſcères* qui puiſſent s'adapter aux Verbes qui les régiſſent.

Il en eſt de même du Verſet 13. du Pſaume XXX. où il veut qu'on traduiſe, *ut cantet tibi jecur meum*, au lieu de *gloria mea*, „c'eſt „pourquoi mon cœur vous chantera des Can„tiques," & des Pſaumes LVII. & CVIII. où il ne veut pas qu'on liſe, *exurge, gloria mea*, „réveillez vous, ma gloire," mais, *exurge, jecur meum*, „réveillez-vous, mon „cœur." Mais 1°. il faut donc traduire mot à mot ſuivant ſa correction, *réveillez-vous, mon foie ;* car vouloir ôter un terme, parce qu'on ne l'entend pas, & lui en ſubſtituer un ſi peu convenable qu'on eſt obligé de recourir à un troiſième pour l'expliquer, cela

n'eſt pas facile à perſuader : & d'ailleurs, quand les Livres ſaints veulent dire, *mon cœur*, ils ſe ſervent toujours de *libbî*, & non pas de *kebedi* qui veut réellement dire *mon foie*. Enfin jamais *le foie* n'a été ni le ſiège de la *joie*, ni propre à *chanter des Cantiques* : & ſi M. Ladvocat, pour prouver la multitude de fautes qu'il trouve dans le Texte Hébreu imprimé, & faire voir combien la critique de ce Texte eſt néceſſaire pour l'intelligence des Livres ſaints, n'a pas d'autres éxemples à apporter que le terme *kebodi*, il aura de la peine à convaincre les vrais Hébraïſans de la richeſſe de ſes découvertes ; & il auroit auſſi bien fait de ne pas renchérir ici ſur la ſagacité du R. P. Houbigant.

Il paſſe dans l'article XI. au Diſcours préliminaire du ſieur Laugeois. Il lui rend aſſez de juſtice ſur le ton de ſuffiſance qui y domine. Mais 1°. il ne falloit pas (page 75.) dire que la *ſignification* du ſens litéral eſt *la ſignification la plus ordinaire, & la plus connue de chaque terme, & celle que chaque mot préſente d'abord naturellement à l'eſprit* ; parce que c'eſt-là la *définition* du ſens de *la lettre*, & non du *ſens litéral*, entre leſquels il y a une très-grande différence, comme nous l'avons fait voir dans nos Principes diſcutés, Tome I. p. 287. & ſuiv. 2°. Il ne devoit point avancer que le génie de la Langue Hébraïque conſiſte dans les règles de Grammaire certaines & reconnues, c'eſt s'expliquer avec trop d'obſcurité. En général les règles de la Grammaire Hébraïque certaines & reconnues ſont celles de toutes les Grammaires du monde. Un *Adjectif* doit s'accorder avec *ſon Subſtantif* en genre, en nombre & en cas, *le Verbe* avec *ſon Nominatif* en genre &

nombre, la *phraſe* doit exprimer tout ce *qu'elle veut dire*, une *choſe paſſée* doit ſe rendre par le *Prétérit*, *une choſe actuelle* par le *Préſent*, une *choſe à venir* par le *Futur*, un *ſouhait* par l'*Optatif*, un *ordre* par l'*Impératif*: le *Nom* doit être régi par *un Verbe* qui convienne à ſon eſſence, &c. Voilà les règles de Grammaire certaines, fixes, inhérentes à toutes les Langues de l'univers. Mais ce n'eſt pas dans ces règles générales & reconnues par tout le monde que conſiſte le *génie* d'une Langue, c'eſt préciſément dans le *renverſement*, dans la *confuſion*, dans le *mélange* de ces mêmes règles. C'eſt ainſi que l'Hébreu & toutes les Langues Orientales joignent un *Adjectif* ou un *Verbe féminin* à un *Subſtantif* ou à un régime *maſculin*, un *Nom* ou un *Verbe ſingulier* à un *Adjectif* ou à un régime *plurier*: c'eſt ainſi que ſouvent elles emploient l'*abſtrait* pour le *concret*, la *cauſe* pour l'*effet*, l'*abſolu* pour le *conſtruit*, *& vice verſâ*; qu'elles laiſſent des *phraſes imparfaites*, & dans leſquelles on ſe trouve contraint de ſuppléer des mots pour éclaircir l'idée de l'Auteur, & bien d'autres façons de s'exprimer qui ſont diamétralement oppoſées aux règles générales & conſtantes de la Grammaire. Voilà ce qui s'appelle le *génie* particulier d'une Langue, *génie* toujours très-difficile à découvrir, *génie* en un mot qui répand ſur la Langue *un air* de négligence & de déſordre qu'on prend aiſément pour des fautes & des ſoléciſmes, lorſqu'on ne s'y eſt pas familiariſé à un certain point.

Vient enſuite dans l'article XII. ſes remarques ſur les Obſervations préliminaires de notre Pſautier. Comme ce qu'il en dit, n'eſt qu'une répétition uſée de ce qu'on nous a déja objecté, & que nous avons détruit

tant de fois ; voici ce que nous répondons en peu de mots à ſes objections ſurannées.

Tant que M. Ladvocat ne voudra pas entendre parler du *double ſens litéral*, ou pour mieux dire de la *multiplicité des ſens littéraux* reconnue dans les Livres ſaints par les Pères & les Interprètes, tant qu'il regardera *Dævid* comme l'*Auteur* & l'*objet* de tous les Pſaumes, il nous attaquera cent fois, cent fois nous le renverrons à nos Principes diſcutés, & nous ſommes très-convaincus qu'il ne détruira jamais les preuves dont ils ſont remplis. Qu'il ſe donne la peine de lire le premier Volume, il y trouvera le double ſens litéral prouvé clairement, & la réponſe à une grande partie de ſes difficultés.

En vain s'efforce-t-il de prouver que *David* avoit d'autres *ennemis* que *Saül*, *Séméi*, & *Abſalom*. Nous ne l'avons jamais nié ; & ſi nous n'avons nommé que ceux-la, c'eſt qu'ils étoient ſes ennemis particuliers, & par conſéquent plus capables de lui arracher des imprécations que des étrangers qui n'étoient qu'ennemis de l'Etat & de la nation. Mais ce que nous nierons toujours, c'eſt que *David* ait fait plus d'imprécations contre ces derniers, fuſſent-ils Philiſtins, Moabites, Iduméens, &c. que contre les premiers. Car de faire entendre, comme l'inſinue M. Ladvocat, qu'il y étoit autoriſé par l'ancienne alliance, c'eſt plus qu'un paradoxe. Jamais la Loi de Moyſe n'a approuvé la haine contre ſes ennemis perſonnels, & nous l'avons démontré dans notre ſecond Volume, page 65. & ſuivantes, trop clairement pour qu'on puiſſe le révoquer en doute.

Mais, dit le Critique, page 83. „ les „ P. P. Capucins ne diſconviendront pas que

„ les Hébreux captifs à Babylone n'ayent fait „ de telles imprécations & de telles deman- „ des. Pourquoi refuſer à David ce que l'on „ accorde aux Hébreux captifs ? "

Ce raiſonnement eſt des plus captieux. Qu'entend M. Ladvocat par les *Hébreux captifs ?* Entend-il *chaque Hébreu* en particulier, ou bien le *corps de la nation* en général, c'eſt-à-dire, l'*Egliſe d'Iſraël ?* S'il entend *chaque Hébreu* en particulier, comme nous le ſoupçonnons, nous lui ſoutenons que l'Iſraëlite en particulier n'avoit pas plus de droit & n'étoit pas plus autoriſé, ni par ſa Loi, ni par ſon état de misère, à faire des imprécations contre les Chaldéens, que *David* contre ſes ennemis perſonnels. Le Critique n'a-t-il donc pas pris garde à ce que le Prophète Jérémie recommande aux captifs Ch. XXIX, 7. „ *Demandez au Seigneur la paix pour la ville* „ *où vous êtes retenus, & priez pour elle.* "

Mais ſi par un hazard dont nous ne pouvons nous flatter, il entendoit ſous le terme d'*Hébreux captifs* l'*Egliſe d'Iſraël*, il eſt certain que cette Epouſe du Verbe ſous le joug des Babyloniens a pu demander au Seigneur l'exécution de ſes promeſſes : & comme elle ſavoit que ſa liberté n'étoit qu'une ſuite de la deſtruction de l'Empire de Babylone, elle a pu le prier d'en accélérer le moment. Il n'en eſt pas de même de *David*, & on ne nous fera jamais accroire que ce Monarque comme particulier ait pu pourſuivre auprès du Seigneur l'*anéantiſſement* de ſes ennemis perſonnels. Jérémie, Néhémie, & autres ſaints perſonnages de l'ancien Teſtament n'avoient pas plus de droit que David en ce qui les regardoit perſonnellement. S'ils ont tenu quelques diſcours de cette nature, ce

ſont des Prophéties plutôt que des imprécations ; & d'ailleurs ils parloient au nom de l'Egliſe dont ils étoient les organes.

M. Ladvocat convient page 81. que David n'a jamais fait d'imprécations, ni contre Saül, ni contre Sémeï, ni contre Abſalom. Voilà l'aveu le plus funeſte qui pût jamais lui échapper. En effet David n'a point eu d'ennemis, dont il eut plus lieu de ſe plaindre que de ces trois perſonnages. L'un étoit un Roi furieux, qui pendant des années entières n'a cherché que les moyens de le faire périr. Le ſecond le plus inſolent de tous les ſujets, qui prenoit le tems où il étoit plongé dans la plus vive douleur, pour l'accabler d'injures & de malédictions. Le troiſième enfin un fils dénaturé qui foulant aux pieds les loix les plus ſacrées de la nature, cherchoit à lui ravir en même tems la couronne & la vie. Or, ſi David n'a point prononcé d'anathêmes contre ces trois ennemis, il eſt plus que vraiſemblable qu'il n'en a pas lancé contre d'autres. Seroit-ce contre *Doëg* l'Iduméen ? Ouvrons l'Ecriture, elle décide la queſtion. Lorſqu'Abiathar échappé du carnage s'enfuit vers David, & lui apprit que Saül avoit fait maſſacrer par Doëg quatre-vingt-cinq Prêtres de Nobé, que répond David ? *Je n'ignorois pas*, dit-il ſans colère, *que ce jour-là Doëg l'Iduméen y étoit, & que ſurement il le rapporteroit à Saül : c'eſt moi qui ſuis le meurtrier de toute la maiſon de votre père, demeurez avec moi, &c.* I. Rois Chap. XXII, 22. Quand on vint lui dire qu'Achitophel étoit de la conjuration d'Abſalom, comment s'exprima-t-il ? Il ſe tourna un inſtant vers le Seigneur. *Grand Dieu*, dit-il, *répandez un eſprit de vertige ſur les conſeils d'Achitophel*,

II. Rois Ch. XV, 32. Sont-ce là des imprécations ? A l'égard des courtiſans de Saül & des Conſeillers d'Abſalom, nous ne voyons dans aucun Livre de l'Ecriture ſainte que David en ait lancé aucune contre eux. Reſte donc pour *ennemis* ſuſceptibles d'anathême, les *Philiſtins*, les *Moabites*, les *Iduméens*, les *Syriens* & les *Ammonites*. Nous prions M. Ladvocat de nous indiquer un ſeul endroit des Livres ſaints où il ſoit dit que David les ait maudit les uns ou les autres ; & d'ailleurs il ſemble qu'on ne fait guères d'imprécations contre des gens que l'on défait toutes les fois qu'on les attaque, ou qu'ils ſe préſentent au combat : or David a toujours vaincu ces peuples.

Quelle eſt l'occaſion où David auroit pu être ſoupçonné d'avoir fait quelque imprécation ? M. Ladvocat l'a oubliée. La voici : c'eſt lorſque pendant ſon abſence les Amalécites brûlèrent Sicéleg, & emmenèrent en captivité ſes deux femmes, & tout ce qu'il y avoit dans la ville. On ne pouvoit le frapper par un endroit plus ſenſible : cependant il ne dit rien, il fondit en larmes avec toute ſon armée, & conſulta le Seigneur ſur le parti qu'il devoit prendre. I. Rois Chap. XXX. Il eſt donc plus clair que le jour, & par les Livres ſaints, & par l'étude du caractère de David, que jamais comme particulier il n'a proféré aucune imprécation contre ſes ennemis perſonnels, ni contre ceux de ſon Etat. Il ne lui eſt échappé qu'un premier mouvement de colère contre Nabal, & il n'a jamais maudit que les montagnes de Gelboë ; encore étoit-ce en faveur de ſon plus cruel ennemi, c'eſt-à-dire de Saül, dont il regret-

toit la perte auſſi ſincèrement que celle de Jonathas ſon intime ami.

Il nous fait un crime d'avoir dit „ qu'on „ ne ſe perſuadera jamais qu'il ſoit entré „ dans les deſſeins de Dieu que le premier & „ le ſecond Temple de Jéruſalem & toutes „ les Egliſes Chrétiennes ne retentiſſent d'âge „ en âge que des plaintes d'un Roi d'Iſraël „ mort depuis pluſieurs années, & de ſes in„ vectives contre ſes ennemis particuliers." *On ſe perſuadera beaucoup moins*, dit-il, *que le premier & le ſecond Temple n'ayent retenti que des plaintes des Hébreux captifs, dans le tems même que les Hébreux n'étoient point captifs, que leur Royaume étoit floriſſant, & qu'ils ignoroient entièrement leur future captivité, &c.*

Il n'y a perſonne qui ne ſente la foibleſſe du raiſonnement de M. Ladvocat. Quoi ! Parce que le Royaume de Juda étoit alors floriſſant, & que les Hébreux n'étoient point encore captifs, il eſt inoui de dire qu'ils chantoient des prédictions qui leur annonçoient les malheurs de leur captivité future ? Quoi ! ils ignoroient entièrement cet affreux évènement ? Ils ne liſoient donc jamais le XXVI. Chapitre du Lévit. Verſ. 32. & ſuiv. le Chapitre IV, 27, 28, 29, 30. du Deut. où il leur eſt annoncé ſi clairement. Que M. Ladvocat apporte donc de meilleures raiſons pour étayer ſon ſentiment, s'il veut le faire adopter. Car celles-là ne ſont nullement recevables. Oui, nous le répétons, les Pſaumes, ſous le point de vuë que nous les enviſageons, c'eſt-à-dire, ſuſceptibles de pluſieurs ſens litéraux, ne ſont autre choſe que des Prophéties ; & des Prophéties ſont ſûrement plus dignes d'occuper le cœur & l'eſprit de ceux qui rendent hommage à l'Etre

ſuprême, que les actions d'un ſeul homme mort depuis tant de ſiècles. Le Critique croiroit-il donc ſérieuſement qu'un Iſraëlite dans le Temple en chantant un Pſaume n'avoit intention que de ſe rappeller les évènemens de la vie de David, & que David de ſon côté ne les a compoſés que pour en perpétuer la mémoire dans tous les ſiècles ? Qu'il ſe déſabuſe : David étoit en même tems Poëte & Prophète. Il s'eſt ſervi de la Poëſie, non point pour mettre en Vers le détail de ſa vie que perſonne n'ignoroit, & qui étoit en proſe dans les mains de tout le monde, mais pour prédire non-ſeulement les grandeurs & les humiliations de Jéſus-Chriſt, mais encore le ſort de l'Egliſe d'Iſraël & celui de l'Egliſe Chrétienne : & ce ſont ces faits ſi intéreſſans qu'il annonce dans ſes Pſaumes, s'il eſt effectivement l'Auteur de tous. En un mot, que M. Ladvocat prouve par les Prophètes & par les autres Livres de l'Ecriture ſainte les applications qu'il fait à David, comme nous prouvons celle que nous faiſons à la captivité, & alors la loi ſera égale. Mais nous ne croyons pas qu'il y réuſſiſſe. Qu'il ceſſe donc de dire que *c'eſt un ſyſtême inoui juſqu'à nos jours, qu'il n'eſt ni vraiſemblable, ni conforme à l'hiſtoire, & que ni les ſaints Pères, ni les autres ſavans Interprètes de l'Ecriture ſainte, ſoit Juifs ou Chrétiens, n'en ont jamais eu la moindre idée* ; parce que nous avons avancé dans notre premier Volume des Principes diſcutés, page 49. & nous ſommes prêts de lui prouver que ſur 150. Pſaumes il y en près de 120. qui ont été attribués à la captivité par les uns ou les autres des Pères ou des Interprètes. Preuve bien ſenſible que notre plan n'eſt point inoui, & que du moins on a eu

trevu les différentes parties qui le compoſent, ſans vouloir ſe donner la peine de les raſſembler.

Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt l'aveu qu'il fait de l'objet des Pſaumes en général. *Ce qui eſt vrai*, dit-il, *c'eſt que ce ſont des Odes, des Cantiques, des Elégies, & des autres pièces de Poëſie ſacrée qui rappellent l'hiſtoire & les principaux évènemens de l'ancien Teſtament, les différens états du Peuple de Dieu depuis Moyſe juſqu'aux Machabées ; la grandeur, la puiſſance & la ſageſſe de l'Etre ſuprême ; ſes bontés, ſes miſéricordes & ſes œuvres merveilleuſes envers ſon Peuple ; les châtimens de ce même Peuple à cauſe de ſes infidélités ; les promeſſes du Médiateur & du Sauveur du genre humain ; la prédiction de ſa naiſſance, de ſa paſſion, &c. les ſentimens de foi, de reſpect, d'adoration, d'amour, de crainte & de reconnoiſſance envers le Créateur & le Rédempteur de l'univers ; ſes louanges & l'image vive & frappante de ſes divins attributs, le bonheur reſervé aux juſtes, les peines décernées contre les impies, les maximes d'une morale pure & divine, &c.*

Si M. Ladvocat avoit toujours eu cette deſcription devant les yeux, il ſe ſeroit épargné deux peines ; la première, d'approuver le Pſautier du ſieur Laugeois dont la traduction renverſe tous ces objets ; la ſeconde, de faire un Volume pour nous critiquer, parce que nous ne penſons pas autrement que lui ſur cet objet des Pſaumes en général, & que nous ne voyons *David* comme *objet* déſigné ſous aucune de ces qualifications.

Le Critique n'eſt point de notre avis ſur l'harmonie, & nous fait dire que, ſi dans un

Pſaume quelconque il y a un ſeul Verſet qui s'entende de Jéſus-Chriſt, tout le Pſaume doit s'expliquer & s'entendre de ce divin Libérateur.

Ce n'eſt point là ce que nous avons avancé, & M. Ladvocat ne trouvera pas mauvais que nous lui diſions qu'il ne devroit point ainſi changer nos expreſſions. Nous avons dit & nous ſoutenons que tous les Verſets d'un Pſaume doivent ſe rapporter à l'objet choiſi ; que ſi le Pſaume regarde *uniquement* Jéſus-Chriſt, tout doit ſe rapporter à lui, &c. C'eſt ce terme *uniquement* que le Critique a manqué mal à propos, & qui devroit lui faire ouvrir les yeux ſur la juſteſſe & la néceſſité de cette règle qu'il affecte ici de combattre. Oui, nous ſoutenons & nous ſoutiendrons toujours que tout eſt ſuivi, tout eſt lié, tout eſt harmonieux dans les Livres ſacrés. Jéſus-Chriſt n'y eſt point confondu avec les Chaldéens : & ſi dans un Pſaume il ſe trouve un Verſet *uniquement* appliquable à Jéſus-Chriſt & qui ne puiſſe abſolument être adapté à un autre objet, il n'eſt pas douteux que le Pſaume lui appartient, & qu'il en eſt l'unique ſens litéral : tels ſont les Pſ. II, VIII. &c. où l'on trouve des Verſets de cette nature. Mais ſi ce Verſet qui peut s'appliquer à Jéſus-Chriſt, peut également s'adapter à l'objet choiſi, on le lui adapte ; & c'eſt cette double opération qui conſtitue, développe & montre à découvert le double ſens litéral, ou pour mieux dire la multiplicité des ſens litéraux qui règne dans la plus grande partie des Prophéties. Nous ſommes du dernier étonnement que M. Ladvocat révoque en doute l'harmonie, & veuille trouver dans l'Eſprit ſaint des écarts & des

enthouſiaſmes proſcrits par les plus habiles Interprètes. A Dieu ne plaiſe que nous ſoyons jamais de ſon ſentiment à cet égard, nous le regardons comme trop injurieux aux Auteurs inſpirés, & à la majeſté des divines Ecritures pour jamais l'admettre.

Enfin il finit ſes remarques 1°. en répétant encore que les termes énigmatiques, les énallages, les réticences, les ſupplémens, &c. ne ſont inventés que pour juſtifier les fautes de Copiſtes, ou pour ſe tirer d'embarras des paſſages obſcurs & difficiles. Paradoxe qu'il a déja avancé dans ſon Avertiſſement, & que nous avons réfuté plus haut. 2°. En niant que les pronoms perſonnels mis devant les verbes renferment une idée modificative. A des dénégations pareilles, nous gardons le ſilence; car en vain reclamerions-nous, & les lumières du raiſonnement qui l'indiquent, & notre propre langue où ils ſont en uſage pour donner plus de force & d'énergie à l'expreſſion. Les preuves les plus claires ſe briſeront toujours contre un *nego*, je le nie. Il paroît cependant que ces mots, *& moi je vous dis*, ſont beaucoup plus expreſſifs que les ſimples termes, *je vous dis*.

Nous voilà parvenus aux obſervations particulières de M. Ladvocat ſur quelques Pſaumes de notre traduction, & de celle du ſieur Laugeois. Nous nous garderons bien de le ſuivre pas à pas; mais pour éviter la prolixité, nous allons ſeulement faire un ſimple abrégé de ce qu'il a dit de plus frappant contre le Texte, contre l'harmonie, & peut-être contre le bon ſens.

Le Pſ. III. nous offre une contradiction d'idées bien ſingulière: c'eſt celui qui contient ce Verſet, *Ego dormivi & ſoporatus ſum; & exur-*

rexi, quia Dominus ſuſcepit me, dont M. Ladvocat fait ſonner bien fort la traduction qu'en a faite le ſieur Laugeois en ces termes : *Je me couche, je me livre ſans crainte au ſommeil, je me lève ſans alarmes*, &c.

Selon M. Ladvocat, ce Pſaume a été compoſé par David durant la rébellion d'Abſalom, & ſelon toutes les apparences, le matin même de la bataille qui s'eſt donnée entre eux. Comment eſt-il poſſible que David fuyant devant ſon fils, abandonné de la plus grande partie de ſes ſujets, livré à la plus vive douleur, ait pu le matin même du jour qui devoit décider de ſon ſort & de celui d'un fils qu'il aimoit tendrement, s'écrier : *Je dors ſans crainte, je me lève ſans alarmes ?* David étoit ſoumis, pénitent, réſigné à toutes les volontés du Seigneur qui le châtioit ; mais il n'en avoit pas moins un cœur, & un cœur ſuſceptible des ſentimens de la nature. Son extrême inquiétude avant la bataille, & les larmes que lui arracha ſa victoire, ſont trop bien dépeintes dans l'Ecriture ſainte, pour qu'on puiſſe lui attribuer une pareille bravade ; & ſurement il ne s'étoit point *couché & endormi* ſans crainte, & *levé* ſans alarmes.

On trouve encore une inattention aſſez forte dans ſes raiſonnemens ſur le Pſ. CXXVI. *In convertendo*, où il ſoutient que ce ſont les *captifs délivrés* qui expriment leurs ſentimens, pendant que le Texte dit poſitivement au Verſ. 4. *Converte, Domine, captivitatem noſtram*, Seigneur, briſez nos fers, & que d'ailleurs la plus grande partie des Verbes y eſt au futur. *Tunc replebitur, tunc dicent, metent, veniendo venient.* Nous ne citons que ces deux exemples entre mille autres qui ſont dans ſon Ouvrage, & ils ſont ſuffiſans pour prouver que les ob-

jets qu'il a choiſis à chaque Pſaume, ſont plus l'effet de la prévention & du hazard que le fruit d'un travail combiné & de profondes réflexions, ſi néceſſaires dans une matière de cette importance.

Si de ſes écarts nous paſſons à ſes fautes de Copiſtes, le Pſ. II. (indépendamment du mot *kebodi*, dont nous avons parlé ci-deſſus,) nous démontre clairement combien peu ſes découvertes ſont ſolides & lumineuſes.

Il trouve trois fautes ſeulement dans le Verſet 6. En vérité on ne peut comprendre à propos de quoi. Car 1°. que ce ſoit Dieu le Père qui diſe aux ennemis de ſon Fils, *C'eſt moi qui l'ai établi Roi pour régner ſur Sion*, ou que ce ſoit le Fils de Dieu qui diſe, *J'ai été établi Roi par mon Pere pour régner ſur ſur Sion*, cela paroît bien indifférent; & dès que l'empire du Verbe ſur Sion, c'eſt-à-dire ſur l'Egliſe, eſt également prouvé tant par le paſſif que par l'actif, il étoit inutile de vouloir trouver en faute le Texte Hébreu imprimé. 2°. S'il falloit ici rapporter l'antiquité, nous prouverions aiſément que c'eſt à tort que M. l'Advocat avance que les anciennes Verſions ont lû avec les Septante & la Vulgate, *J'ai été établi*. Car ſans compter S. Jérôme, nous pourrions citer la Paraphraſe Chaldaïque, la Verſion Syriaque, Aquila, Symmaque, la cinquième & ſixième éditions données par Origène, qui liſoient comme le Texte Hébreu d'aujourd'hui, *J'ai établi*.

Que le ב *beïth* puiſſe être confondu par un Copiſte avec le כ *kháph*, cela n'eſt point étonnant à cauſe de la reſſemblance de la figure des caractères, c'eſt une erreur des yeux. Que le צ *tsâdé* puiſſe être pris pour un ס *sâméch* dans la converſation, cela peut être encore à

cauſe de la reſſemblance de la prononciation, & c'eſt un défaut d'oreilles; mais que dans un même mot ces quatre lettres ayent été priſes les unes pour les autres, comme le prétend le Critique, voilà ce qui ne paroît pas probable : il faudroit pour cela que le Copiſte eût copié la moitié du mot, & qu'on lui eût dicté l'autre, & qu'il eût péché en même tems par les yeux & par les oreilles.

Enfin nous connoiſſons par ce Pſaume juſqu'à quel point M. Ladvocat a été curieux de ſauver les écarts du ſieur Laugeois, puiſqu'il a mieux aimé donner ce Pſaume à David faiſant la guerre aux Ammonites, que de l'attribuer uniquement à Jéſus-Chriſt. Cependant il n'ignore pas que les anciens Rabbins dans le Targum & dans leurs Commentaires l'ont expliqué du Meſſie, & que ce ſont les Juifs modernes qui convaincus de l'avantage que les Chrétiens tirent de ce Pſaume pour prouver la divinité de Jéſus-Chriſt, s'acharnent à faire voir que David en eſt l'objet. Nous convenons encore que, contre le ſentiment des Pères & des anciens Interprètes qui ne lui donnent qu'un ſeul ſens littéral, pluſieurs Commentateurs modernes ont voulu abſolument y en trouver deux : mais malgré tous leurs efforts & ceux du Critique, il eſt aiſé de voir qu'une grande partie des Verſets ne peut s'appliquer à David, ſans faire une violence extrême au Texte, & même ſans affoiblir le dogme & lui donner atteinte. Pourquoi vouloir priver la Religion d'une preuve auſſi claire de la divinité & de la génération éternelle du Verbe?

Le Pſ. VIII. met au grand jour la façon de penſer du Critique ſur l'harmonie, & le peu de cas qu'il en fait. Ce beau Cantique,

ſuivant lui, eſt entièrement moral. Ce jugement nous étonne. Que devient donc le Verſet 3. que Jéſus-Chriſt s'attribue lui-même Matth. XXI, 16. & les Verſets 5, 6, 7. que S. Paul aux Hébr. Chap. II. Verſ. 6, 7 & 8, aſſure ne convenir qu'à ce divin Sauveur? Quoi! Jéſus-Chriſt pour prouver que ſa miſſion étoit prédite par les Prophètes, & S. Paul pour prouver les myſtères de ſon Incarnation & ſon empire ſur toute la nature, ne ſe ſont ſervis l'un & l'autre que de paſſages purement moraux? Nous oſons dire que de pareilles aſſertions ne nous paroiſſent pas bien propres à prouver les Myſteres de notre Religion.

„ C'eſt là, dit-il, qu'ils font uſage de leur „ harmonie, en appliquant ce Pſaume uni„ quement à Jéſus-Chriſt, & qu'ils prodiguent „ les termes énigmatiques. “ Cela fait deux reproches dont on nous rebat les oreilles depuis quinze ans, & qui ſont auſſi mal fondés l'un que l'autre. Il eſt triſte pour M. Ladvocat & les autres Critiques, que M. l'Abbé de Villefroi, en donnant ce Pſaume dans le premier Tome de ſes Lettres, ait prouvé ſa manière de l'interpréter par l'autorité de l'Ecriture ſainte elle-même qu'il diſcute *pied à pied*, & que nous enſuite, dans notre ſeptiéme Volume pag. 361. & ſuivantes, ayons juſtifié ces applications par les paſſages les plus clairs des Pères & des Interprètes. Tant qu'on ne détruira pas ſes preuves ni les nôtres, nous ſerons toujours bien fondés à perſiſter dans notre ſentiment: & toutes les fois que dans un Pſaume de huit Verſets nous en trouverons quatre appartenir à Jéſus-Chriſt excluſivement à tout autre, nous ſoutiendrons que le reſte lui appartient également; parce qu'on

ne nous fera jamais accroire que trois ou quatre Verſets intimement liés à ceux qui regardent Jéſus-Chriſt, puiſſent avoir un autre objet.

„ On ne peut que louer le zèle des RR. „ PP. Capucins, " continue le Critique. Nous ſommes fort ſenſibles à ſes louanges, mais nous ne les demandons pas. Un air pareil de commiſération & de pitié porte bien une empreinte de préſomption, mais il ne détruit pas une demi-ligne de preuves.

L'acharnement de pluſieurs Critiques, dont M. Ladvocat n'eſt aujourd'hui que l'écho ſur pluſieurs points, à trouver mauvais que nous ayons poſé l'harmonie pour une des principales baſes de notre Ouvrage, a quelque choſe de bien ſingulier. On ne veut pas abſolument que nous trouvions de la ſuite & de la liaiſons dans les Livres ſaints. Dès que nous la montrons, c'eſt de l'*arbitraire*, c'eſt du *ſyſtématique*. Mais cette règle que nous regardons comme fixe, invariable, & ſans exception, & qui l'eſt réellement, n'eſt pas la ſeule colonne de notre édifice : il en eſt encore deux autres également ſolides ; c'eſt l'analogie de la foi, & la règle de comparaiſon. A l'égard de la foi, nous ſommes bien certains qu'on ne nous attaquera pas de ce côté, & nous ſentons parfaitement que, ſi M. Ladvocat a lâché (pag. 388.) *qu'il étoit très-convaincu que nous avions eu les intentions les plus droites & les plus ſaines, & que nous n'avions voulu en aucune ſorte donner la plus légère atteinte aux vérités & aux maximes de notre ſainte Religion*, c'étoit pour fixer les yeux du Public ſur nous, & gliſſer enſuite la même phraſe, en faveur du ſieur Laugeois. Mais pourquoi ni lui, ni ceux qui nous ont critiqués avant

lui, n'ont-ils donc jamais attaqué la règle de comparaiſon ? Elle doit être au moins auſſi coupable, & peut-être davantage à leurs yeux, que l'harmonie, puiſque c'eſt elle qui fournit les preuves des termes énigmatiques, & concourt à l'exiſtence & à la ſolidité de cette harmonie. La raiſon en eſt ſimple : c'eſt qu'elle eſt inébranlable. On fait des Volumes entiers de raiſonnemens contre la liaiſon que nous trouvons dans l'Ecritre ſainte, on nie l'éxiſtence des termes énigmatiques, on tourne en ridicule les explications que nous en donnons : mais quand enſuite on trouve une multitude de Pères & d'Interprètes qui ont dit avant nous les mêmes choſes que nous diſons, on tourne le feuillet, & on ſe tait ſur les preuves & ſur les comparaiſons ; parce qu'on ſent que toute la prévention, tout le préjugé, toutes les railleries ſe briſeroient contre : & c'eſt un fait que M. Ladvocat a ſi bien ſenti, qu'il a mieux aimé répéter dans trois ou quatre endroits de ſon jugement, & ce contre la vérité, que nous n'avions point apporté de preuves de nos interprétations, que de les combattre & d'en détruire la ſolidité.

Le Pſ. XVI. eſt encore un de ceux que nous regardons après les Pères & les anciens Interprètes comme appartenant uniquement à Jéſus-Chriſt. Mais ſuivant le Critique, il eſt hiſtorique & prophétique ; & David en eſt l'Auteur & l'objet. Il auroit donc dû nous apprendre comment il adapte à David ces mots, *non derelinques animam meam in inferno, nec dabis ſanctum tuum videre corruptionem.*

C'eſt principalement ſur le Pſ. XVIII. que le Critique fait tous ſes efforts pour pallier les écarts théologiques du ſieur Laugeois. En

vain a-t-il prévenu dans ſon Avertiſſement que cet Auteur n'avoit point fait ſa traduction en Théologien. Dès qu'il n'étoit pas Théologien, il ne devoit pas y travailler; dès qu'il s'étoit hazardé de la faire, M. Ladvocat ne devoit jamais l'approuver; dès qu'enfin il avoit trop précipitamment lâché ſon Approbation, il falloit au plutôt revenir ſur ſon jugement, & ne point ſe mettre en tête d'excuſer des écarts qui peuvent avoir des ſuites auſſi funeſtes. Car que M. Ladvocat ſur le Verſ. 9. du Pſ. XVIII. veuille faire entendre que le ſieur Laugeois a voulu dire autrement qu'il n'a dit, c'eſt ce qu'on croira difficilement. La Théologie que débite le Critique à la page 153. eſt très-ſaine; mais malheureuſement ce n'eſt pas celle qu'a entendue le ſieur Laugeois. Il s'eſt expliqué trop clairement, pour qu'on puiſſe révoquer en doute ſes ſentimens. Voici ſa traduction des Verſ. 7, 8 & 9. de ce Pſaume.

Verſet 7. *Lex Domini immaculata, convertens animas: teſtimonium*, &c. „L'ordre que „ le Seigneur a preſcrit à l'univers, eſt ſi par„ fait, qu'il fait rentrer en eux-mêmes les „ eſprits les plus altiers: les loix en ſont ſi „ invariables, qu'elles inſpirent la ſageſſe aux „ eſprits les plus ſimples.“

Verſet 8. „ Loix divines, vous nous affer„ miſſez dans la voie, vous êtes pleines de „ douceur pour l'ame qui vous médite: vous „ nous élevez au rang des élus par la lumière „ dont vous nous éclairez.“

Verſ 9. „ La piété que vous nous inſpirez, „ nous rend juſtes aux yeux du Seigneur: „ elle nous aſſure un bonheur inaltérable, &c.“

Il ſemble que ces expreſſions ſoient bien claires. Mais M. Ladvocat en a ſi bien ſenti

l'inéxactitude, qu'après avoir reconnu que ces Verſets ſont trop paraphraſés, il ne peut s'empêcher de dire qu'*il ne faut pas prendre cette traduction à la lettre, & dans toute la rigueur théologique.*

Dans un tout autre Ouvrage, & vis-à-vis d'un homme moins entêté que le ſieur Laugeois, on pourroit peut-être excuſer des expreſſions auſſi hardies : encore faudroit-il être aſſuré de la bonne foi de l'Auteur, & de ſa profonde ignorance dans les matières les plus communes de la Théologie. Mais ſi l'on combine des phraſes pareilles avec l'attention que paroît avoir eu le ſieur Laugeois à faire diſparoître Jéſus-Chriſt de ſa traduction, le ſoin continuel qu'il a d'en écarter la miſéricorde & la juſtice du Seigneur, d'en ſupprimer preſque par-tout les prières, & de n'expoſer jamais aux yeux du Seigneur que ſa profonde piété & ſon amour pour ſes commandemens ; il eſt à craindre qu'il ne ſe regarde juſte que par ſes propres mérites, & qu'il n'ait beſoin, ni de la foi dans le Médiateur, ni des mérites & de la grace de Jéſus-Chriſt, pour parvenir au rang des élus. Il lui ſuffit de méditer le bel ordre de l'univers & les loix que le Seigneur lui a preſcrites ; & le voilà *juſte* aux yeux de Dieu, & ſon bonheur aſſuré.

Nous ignorons ſi le ſieur Laugeois, comme le prétend ſon défenſeur, a voulu dire autre choſe ; mais nous ſavons que c'eſt là ce qu'il a dit.

M. Ladvocat s'eſt un peu échappé ſur le Pſ. XXI. Comme nous prétendons que le *Roi* dont il y eſt queſtion ne peut pas être *David*, parce que ce qui en eſt dit ne peut abſolument lui être appliqué, nous avons ſoutenu

& prouvé dans le Tome III. page 480. & ſuiv. Tome X. pag. 10. & ſuiv. Tome XI. page 230. que ce Roi ne pouvoit être que l'Egliſe d'Iſraël. Pour détruire notre ſentiment, quelles raiſons apporte le Critique ? Un jeu de mots. „ On ne ſe perſuadera jamais, dit-il, qu'un Roi ſoit une Egliſe. “ Et plus bas : „ D'un Roi ils en ont fait une „ Egliſe. “ Nous ne relevons point ici cette pointe ; peut-être nous en échapperoit-il quelqu'une auſſi mauvaiſe, & ce ne fut jamais notre intention de faire rire le public à nos dépens reſpectifs. Tout ce que nous demanderions à M. Ladvocat, ce ſeroit de ne pas couper un Verſet pour en appliquer une partie à David, & paſſer ſous ſilence le reſte qui lui eſt inapplicable. Par éxemple, il attribue à David le Verſ. 5. Le Texte, dit-il, porte au prétérit, *Il vous a demandé la vie, & vous lui avez accordé une longue ſuite de jours.* „ Ce „ qui fait alluſion, ſelon le Critique, au „ danger que courut David dans la guerre „ des Ammonites, quand il tua de ſa main „ Sobach Général d'Adarézer. “ Ce n'eſt pas là tout le Verſet : il y a, *& vous lui avez accordé une longue ſuite de jours*, עוֹלָם וָעֶד nghôlâm^e oûnghéd, *dans tous les ſiècles & à jamais.* On ſent aiſément qu'en ſupprimant ces deux derniers mots, il n'eſt pas difficile de faire quadrer le reſte à David qui eſt mort ſeptuagénaire ; mais on s'apperçoit encore mieux, qu'en les exprimant, jamais le Verſet ne peut être appliqué à ce Prince, & que c'eſt la raiſon pour laquelle le Critique n'en parle pas.

Rien ne nous ſeroit plus aiſé, que de montrer qu'il n'y a point, ou très-peu de Pſaumes, où il ne ſoit échappé à M. Ladvocat quel-

qu'inattention de cette nature : mais comme dans une réponſe que la néceſſité nous arrache, nous ne ſommes point animés par aucun motif particulier, nous nous bornons à quelques réfléxions ſur ſon *Exurgat*.

Ce Pſaume, ſur lequel M. Ladvocat s'eſt arrêté avec complaiſance, & qui paroît ſon enfant chéri, eſt celui de tous dans lequel il donne le plus ſouvent ce qu'il croit y voir, pour des vérités inconteſtables. Il prétend d'abord que „ c'eſt une Ode de triomphe & „ d'actions de graces compoſée par David, lorſ„ qu'après la priſe de Rabbah, & la con„ quête du pays des Ammonites, il revint „ triomphant à Jéruſalem avec l'Arche d'al„ liance & toute ſon armée. " Il paroît ſe fonder en partie, ſur ce qu'au Verſet 28. il eſt parlé des Princes de Zabulon & de Nephtali unis à Juda & à Benjamin, d'où il conclut que ce Pſaume a été compoſé avant le règne de Roboam, & avant la ſéparation des dix Tribus ; parce que les Princes de Nephtali & de Zabulon ne ſont point revenus de la captivité.

M. Ladvocat veut-il renoncer à ſon objet, ſi nous lui prouvons que les dix Tribus ſont revenues de Babylone auſſi-bien que Juda & Benjamin ? Non, ſans doute, il n'y renoncera pas. Qu'il ne donne donc pas un pareil fondement à ſon ſyſtême ; car il ne peut pas être plus mal appuyé. Indépendamment du dernier Verſet du premier Chapitre d'Eſdras où il eſt dit en propres termes que *tout Iſraël revint dans ſes villes*, nous le prions de lire attentivement le XXXVIIe Chapitre d'Ezéchiel. Il y verra le retour des dix Tribus bien clairement annoncé, & conſéquemment un de ſes étais ren-

verſé. Qu'il voye ſur-tout le VIIIe Volume de nos Principes diſcutés depuis la page 330. juſqu'à la page 366. il y trouvera des preuves qui détruiſent ce qu'il avance à ce ſujet.

2°. Il prétend que nous devions traduire le premier mot de ce Pſaume comme il eſt porté dans les Nomb. X, 35. *Levez-vous, Seigneur.* Mais 1°. il ne peut pas nier que dans l'endroit cité le Verbe ne ſoit à l'Impératif קוּמָה *khoûmâh*, exurge, *levez-vous*; & qu'ici il eſt au Futur יָקוּם *ïâkoûm*, exurget, *ſe levera*: & dès-lors il paroît que le Pſalmiſte a bien eu intention d'adapter à ſon ſujet l'idée de Moyſe, mais dans un ſens différent; parce que s'il eût été ici queſtion du même acte de Religion, il ſe ſeroit ſervi des mêmes paroles. On ſeroit d'ailleurs obligé de reconnoître dans cet endroit une énallage que M. Ladvocat réprouve ſans miſéricorde. 2°. Il prétend que Moyſe a ordonné qu'on diroit ces paroles toutes les fois qu'on tranſporteroit l'Arche pour une expédition militaire. Nous ne trouvons dans aucun des Livres ſaints, ni cette ordonnance, ni la diſtinction que fait le Critique entre les tranſlations cérémonielles & les tranſports militaires de l'Arche. Il eſt dit tout ſimplement aux Nombres que, lorſqu'on levoit l'Arche, Moyſe diſoit, „ *Levez-vous, Seigneur, & „ qu'à votre vuë vos ennemis ſoient diſſipés; „ & que ceux qui vous haïſſent, prennent la „ fuite.* Et quand on la remettoit en place, il „ diſoit, *Retournez, Seigneur, au milieu de la „ multitude d'Iſraël.*" Cette formule étoit une prière générale que Moyſe répétoit à chaque fois qu'on changeoit l'Arche de place, à quelque titre que ce fût, ou de cérémonie, ou de

guerre. D'ailleurs nous ne voudrions que le raiſonnement du Critique, pour prouver qu'il n'y a pas un ſeul Pſaume compoſé pour le tranſport de l'Arche; parce que Moyſe ayant donné cet ordre indiſtinctement pour toute ſorte de tranſlations, le Pſalmiſte n'auroit ſûrement pas manqué de commencer ſon Poëme par, *Levez-vous, Seigneur; & qu'à votre vuë, &c.* dans les mêmes termes de Moyſe. 3°. En admettant même ici une tranſlation militaire, & traduiſant par l'Impératif, *Levez-vous, Seigneur*, il en réſulte une contradiction viſible. Et en effet, que David partant pour la guerre des Ammonites eût dit en levant l'Arche, *Levez-vous, Seigneur; & qu'à votre vuë vos ennemis ſoient diſſipés, & qu'ils prennent la fuite;* cela ſeroit plus probable. Mais que David, après avoir détruit les Ammonites & leurs alliés, & revenant triomphant, s'exprime dans des termes auſſi vifs, & diſe au Seigneur, *Levez-vous, grand Dieu: qu'à votre vuë vos ennemis ſoient diſſipés; que ceux qui vous haïſſent, prennent la fuite.* Verſ. 2. *qu'ils diſparoiſſent comme le feu fait fondre la cire,* &c. il n'y a perſonne qui ne demande alors de qui David peut demander ici la deſtruction avec tant d'énergie, étant ſûr que ce n'eſt pas celle des Ammonites dont *il* revient vainqueur. Pour que ces deux Verſets puſſent quadrer à l'objet choiſi par le Critique, il faudroit les mettre au Prétérit, *Dieu s'eſt levé, ſes ennemis ont pris la fuite, &c.* pourlors ils ſeroient conformes à l'hiſtoire: mais malheureuſement pour M. Ladvocat ils ſont au Futur dans le Texte, & ſelon lui on ne doit point reconnoître ces changemens de tems dans la Langue ſainte.

3°. Il faut que le terme de *juſte* qui ſe

trouve

trouve au Verſet 4. ait beaucoup embarraſſé M. Ladvocat, pour s'être déterminé à apporter une auſſi foible raiſon de cette épithète en faveur des Iſraëlites. *Ils ſont juſtes*, dit-il, *parce qu'ils ont fait une guerre juſte.* Il ſemble que c'eſt bien prodiguer la *juſtice*, que d'en décorer tous les ſoldats d'une armée, parce que leur Roi fait une guerre légitime. Tous les guerriers du tems des Croiſades étoient-ils donc des *Saints*, parce qu'ils faiſoient une guerre ſainte ? Epargnons les réflexions au Critique ſur ce Verſet : il n'y a perſonne qui ne ſoit en état de prévoir celles que nous pourrions faire.

Le Verſet 5. porte, *Applaniſſez le chemin devant celui qui, porté ſur ſon char, traverſe les déſerts.* Cela ſignifie, ſelon M. Ladvocat, „ que l'on applanit effectivement le chemin „ par où devoit paſſer l'Arche en s'en re„ tournant, de peur qu'elle ne vînt à être „ renverſée. Le malheur arrivé à la tranſla„ tion de l'Arche de Cariathiarim à Jéru„ ſalem avoit fait prendre cette précaution. “ Mais le ſieur Laugeois demandera toujours 1°. Pourquoi on ne l'avoit pas applani en allant, auſſi bien qu'en retournant. 2°. Où il a pris que le malheur d'Oza venoit de ce que le chemin n'étoit pas applani. Le Texte n'en dit pas un mot. Au contraire, l'Arche pencha ; parce que les bœufs qui traînoient le chariot, regimboient.

Qu'il croye que les captifs dont il eſt queſtion au Verſet 7. ſoient les Hébreux que les Ammonites avoient fait priſonniers dans cette guerre, & que les Apoſtats ou rebelles du même Verſet ſoient les chefs des Ammonites qui s'enfuirent *dans les déſerts de l'Arabie pétrée*,

il eſt fort le maître ; mais l'Hiſtoire ſacrée ne dit pas un mot de ces deux évènemens.

Il prétend que dans les Verſets 8, 9, 10 & 11. il eſt queſtion de la conduite du Peuple Hébreu dans le déſert du tems de Moïſe. Nous ne nous en ſommes jamais apperçus. Nous ſavons que les Verſ. 8. & 9. ſont à peu de choſe près les mêmes que les Verſ. 4 & 5. du Cantique de Débora ; mais il ne s'enſuit pas qu'ils doivent avoir le même objet. Jamais le mot גשם *ghéshéme* du Verſet 9. n'a voulu dire la *manne* ; & dans tous les endroits de l'Ecriture ſainte où il eſt employé, il ſignifie la *pluie*, *douce* ou *orageuſe*. Au Verſet 11. il n'y a point *khaïoteka*, animalia tua, mais kahïateka, que le ſieur Laugeois a eu raiſon de rendre par *viventes tui*, ou *per te*, qui eſt ici ſa vraie ſignification. Le Critique pouvoit ſe diſpenſer d'apprendre au public que ſous ce terme *d'animalia tua* * nous entendions ici les Iſraëlites & le Peuple d'Iſraël, parce qu'il n'y en a pas un mot, ni dans notre traduction, ni dans les notes : & la raiſon en eſt claire, c'eſt que nous liſons comme le Texte Hébreu imprimé *viventes tui*. S'il a pris cette ſignification dans le Tome VIII. de nos Principes diſcutés p. 212. il auroit dû ne pas taire les raiſons & les preuves que nous avons rapportées pour la juſtifier ; comme il auroit également dû examiner de plus près la comparaiſon que nous y avons faite des Verſets 4 & 5. de Débora avec les 7 & 8. de ce Pſaume ; il ſe ſeroit épargné les reproches mal fondés qu'il nous fait.

* Voyez ſur ce terme l'Homélie 17. de ſaint Grégoire ſur ſaint Luc.

Après avoir parcouru le déſert, & nous avoir parlé de la *manne*, & montré le *bétail* qu'Iſraël traînoit à ſa ſuite dans ces lieux inhabités, M. Ladvocat revient à ſon ſujet. Le Verſ. 12. porte mot à mot : *Dominus dabit verbum : annuntiatrices exercitûs magni.* » Le Seigneur donnera l'ordre : celles qui annoncent une grande armée. « On ſent aiſément que ces deux parties de Verſet préſentent deux idées différentes. Il y a dans le Texte un *athenak*, c'eſt-à-dire, deux points après *verbum*, & aucune Prépoſition ne détermine le cas du Subſtantif ſuivant. Dès lors ces deux parties de Verſet ne doivent point être jointes, & il faut ſuppléer au mot *annuntiatrices* un Verbe qui lui ſoit analogue ; & c'eſt ce que nous avons fait. Mais M. Ladvocat, pour faire quadrer à ſon objet ce Verſet, a pris une route différente. Il change d'abord contre ſes principes le Futur *dabit*, il donnera, dans le Prétérit *dedit*, il a donné ; fait ſauter l'*athenak* qui ſépare les deux idées ; & malgré ſa répugnance pour les réticences, il ſupplée une Prépoſition au Subſtantif *annuntiatrices* ; & comme après cette triple opération, le Verſet reſtoit encore très-obſcur relativement à ſon objet, il a imaginé ici une comparaiſon entre l'armée du Roi Hanon & ſes alliés contre David, & celle de Séhon Roi des Amorrhéens contre Moïſe ; comparaiſon dont on n'apperçoit pas ici la moindre trace, & dont pas un mot du Verſet ne préſente la plus légère idée. Le Critique, en taxant d'arbitraire la traduction du ſieur Laugeois, ne devoit pas en préſenter une qui pût être accuſée du même défaut.

M. Ladvocat avance que nous faiſons faire un ſoléciſme au Pſalmiſte dans le Verſet 14.

en rapportant la *colombe* qui eſt au Singulier, à *accubueritis* qui eſt au Pluriel ; & dans le même Verſet lui-même donne aux Verbes *accubueritis* & *albeſces*, dont le premier eſt au Pluriel, & le ſecond au Singulier, le même Nominatif plurier ; & ce ſont *les braves Iſraëlites*. Ce qui nous juſtifie, c'eſt que nous reconnoiſſons dans le Texte ſacré des énallages très-fréquentes. Ce qui le condamne, c'eſt qu'il les rejette : il devoit y prendre garde, & ne point nous reprocher une faute qu'il commet dans l'inſtant même qu'il nous en reprend.

Le ſens qu'il donne au Verſet 15. préſente un défaut d'attention manifeſte : il veut que le mot Hébreu צַלְמוֹן ſalmôn ſoit ici une montagne, & il s'en ſert par comparaiſon pour faire un compliment aux braves Iſraëlites qui revenoient vainqueurs des Ammonites. „ Vous parûtes, leur dit-il, auſſi éclatans que le mont Selmon. “ Il nous ſuffit d'obſerver ſur ce point, 1°. que Selmon comme montagne n'eſt nommée qu'une ſeule fois dans toute l'Ecriture ſainte, Juges Ch. IX, 48. par-tout ailleurs il veut dire comme ici *obſcurité, ténèbres*. 2°. Que la montagne de Selmon étoit, dit M. Huré dans ſon *Dictionnaire de l'Ecriture ſainte*, *fort ſombre* & *fort couverte* ; & d'ailleurs n'a jamais été employée dans les Livres ſaints pour déſigner quelque choſe de fertile ou d'éclatant. Ce qui prouve le peu de juſteſſe de la comparaiſon.

Nous paſſons ſous ſilence le Verſet 17. il eſt tiſſu d'une trop mauvaiſe plaiſanterie pour la relever ; & même avant de la mettre au jour, le Critique auroit dû lire ce que nous avons dit à cet égard depuis la page 257 juſqu'à la 274. de notre VIIIe Volume : & nous

ſommes convaincus qu'après les preuves qu'il y auroit trouvées pour juſtifier notre traduction, il ne ſe ſeroit pas ainſi échappé dans une matière auſſi ſérieuſe. Car de dire comme il fait ſur le Verſ. 19. que *Babylone* ne peut pas être appellée *montagne*, parce qu'elle étoit dans une plaine & ſur l'Euphrate, c'eſt la plus mince de toutes les raiſons. Jérémie ſçavoit mieux que M. Ladvocat la ſituation de *Babylone* ſur l'*Euphrate* & dans une plaine; cependant cela ne l'a point empêché dans ſon Chap. LI, 24. d'adreſſer à cette ville ſuperbe ces mots: „ Je viens à toi, *montagne* „ qui portes par-tout la déſolation. " Iſaïe, Ch. XX, 6. n'appelle-t-il pas la *Judée* une *iſle*; & au Chap. XXI. cette même *Babylone* le *déſert* de la mer? Nous avons prouvé l'application de ces termes une multitude de fois dans nos Volumes; & s'il y a du ridicule dans nos explications, il ne tombe pas ſur nous, mais ſur les Pères & les Interprètes qui nous ont ſervi de guides.

Ce double rang de mille millions d'Anges qui dans le Verſ. 18. forment le char de l'Eternel, ne ſont pas du goût de M. Ladvocat: l'idée en eſt cependant magnifique. Le Texte, ſuivant lui, porte mot à mot: „ Le char du „ Seigneur eſt environné de vingt mille & „ des milliers de ſon armée: Dieu eſt au mi- „ lieu d'eux dans ſon ſanctuaire comme dans „ Sinaï. " Apparemment que le Texte Hébreu imprimé de M. Ladvocat eſt différent de celui dont nous nous ſervons. Car le nôtre porte mot à mot. *Le char du Seigneur eſt de vingt mille milliers doublés: Dieu au milieu d'eux, Sinaï dans le Sanctuaire.* Nous ne trouvons pas mauvais que le Critique faſſe ici des ſupplémens. Ils ſont néceſſaires ſans contredit.

pour développer le Texte qui paroît trop concis. Mais vouloir qu'un Copiſte ait mis שנאנה *shinéah*, iteratio, *doublement*, pour צבאו *tsebdoû*, exercitus ejus, *ſon armée*, la faute ſeroit auſſi trop groſſière. Veut-on ſçavoir pourquoi M. Ladvocat change ainſi le Texte? C'eſt que tous ces millions d'êtres qui ſont autour du char de l'Eternel, ne peuvent quadrer avec l'armée de David revenant de Rabbah. C'eſt ici, ſuivant le Critique, l'*Arche* qui eſt le *char* du Seigneur, & elle eſt en route avec l'armée. Une quantité de ſoldats auſſi effroyable que celle que préſente le Texte, l'a épouvanté; & voilà pourquoi il a commencé par en mettre vingt mille de côté dont il fait des Lévites & de jeunes filles qui battent de la tymbale: il ajoute enſuite de ſa propre autorité un & avant les autres milliers, & change le mot Hébreu qui veut dire *doublés* dans un autre qui ſignifie *de ſon armée*. Et voilà comme dans mille endroits, au lieu de faire ſa Verſion ſur le Texte, il fait le Texte ſur ſa Verſion. *Dieu*, dit-il, *eſt au milieu dans ſon ſanctuaire comme dans Sinaï*. Le Texte ne porte ni *ſon*, ni *comme*; & il ſemble d'ailleurs qu'on pourroit *lui* reprocher que cette phraſe eſt louche: il falloit mettre comme ſur le mont Sinaï, & non pas dans Sinaï.

Dans le Verſet 21. il a pris la traduction que nous avons faite de la première partie pour celle de la ſeconde; nous croyons volontiers que c'eſt une mépriſe de ſa part.

Enfin nous le voyons ſur le Verſet 31. admettre de bonne foi un terme énigmatique. Le Texte porte, *Fera arundinis*, „ bêtes du „ roſeau. “ Il regarde ces termes comme une expreſſion métaphorique qui déſigne *les Princes*

Syriens qui ſont ainſi nommés, dit-il, *parce que la Syrie a beaucoup d'étangs & de marais remplis de roſeaux.* C'eſt une raiſon tirée de bien loin, & furieuſement équivoque ; & nous le défierions bien de nous prouver cette expreſſion par aucun endroit des Livres ſaints. Mais n'importe : quelqu'imaginaire que ſoit cette application, il nous ſuffit qu'il ait reconnu ici ce terme figuré, & ſon aveu nous juſtifie plus qu'il ne penſe. Car s'il conſent ici que les *Princes* de Syrie ſoient appellés *bêtes du roſeau*, il a la plus mauvaiſe grace du monde à nous tourner en ridicule, lorſque nous trouvons les *Rois* & les *Grands* d'un Etat déſignés ſous le nom de *montagnes*, de *cèdres*, &c. Il devoit ſoutenir ſon ſentiment juſqu'au bout, & ne jamais reconnoître ce terme figuré : deux fautes de Copiſtes de plus l'euſſent tiré d'embarras.

Nous pourrions pouſſer plus loin nos réflexions ſur l'Ouvrage de M. Ladvocat, mais c'en eſt aſſez ; & nous croyons ce que nous venons de dire eſt ſuffiſant pour faire apprécier ſon jugement & ſes obſervations. On voit aiſément que ſon but principal a été de ſe diſculper d'avoir approuvé trop précipitamment le Pſautier du ſieur Laugeois. Or il ne pouvoit le faire que par deux opérations également eſſentielles. La premiére en prouvant que les ſentimens du ſieur Laugeois étoient orthodoxes. La ſeconde en détruiſant notre plan, dont la ſaine Théologie condamnoit viſiblement les écarts du ſieur Laugeois. Il a tenté l'une & l'autre : mais y a-t-il réuſſi ? Nous ne le penſons pas. Malgré ſes ſoins charitables, le Pſautier du ſieur Laugeois n'en eſt pas meilleur : malgré la vigueur de ſes attaques, le nôtre n'en eſt pas moins bon. Et

en effet offrir d'un côté de mettre des cartons & de faire des errata ſur un Livre rempli de fautes, mais imprimé pour être mis dans les mains de tout le monde : dire d'un Auteur en faiſant un raiſonnement tout contraire au ſien, que *c'eſt là ce qu'il a voulu dire :* en un mot faire entendre au Public (*p.* 26.) qu'on a approuvé un Livre, parce qu'on étoit *perſuadé que l'Auteur ne reviendroit jamais* de ſa façon de penſer, *s'il ne ſe voyoit déſapprouvé ; & qu'ainſi il pourroit faire des diſciples, & perpétuer les fautes dans leſquelles il eſt tombé, au lieu qu'en lui laiſſant imprimer ſa traduction, il ſeroit témoin lui-même de l'improbation du public, & qu'il abandonneroit ſes nouvelles interprétations & ſes règles ſingulières ;* c'eſt aſſurément une manière des plus extraordinaires de ſe juſtifier. Venir d'un autre côté attaquer des gens hériſſés de preuves tirées des Pères, des Conciles, des Interprètes & de l'Ecriture elle-même, ſans autres armes que des *apparemment*, des prétendus *ſolécifmes*, des *fautes de Copiſtes* imaginaires & ſon *propre ſentiment*, la partie n'eſt pas égale ; & avec de pareilles armes on ne fit jamais fortune dans la Littérature.

Nous finiſſons par une réflexion bien triſte pour la Religion, & bien mortifiante pour nous. Nous avons trouvé dans le Pſaume LXXXVIII, 51. qui porte mot à mot : *Recordare, Domine, opprobrii ſervorum tuorum, ferre me in ſinu meo omnes multos populos.* Nous l'avons traduit le plus exactement ſur le Texte : *Souvenez-vous, Seigneur, de la honte de vos ſerviteurs : ſouvenez-vous de tous ces peuples nombreux que je porte dans mon ſein.* Rien n'eſt ſi beau, ſi clair, ſi orthodoxe : rien ne prouve mieux la vocation des

Gentils à la lumière de la foi ; & l'Egliſe qui parle ici avant l'incarnation, ne pouvoit jamais faire au Verbe ſon Epoux une priére plus intéreſſante pour obtenir la grace de ſes enfans, que de le faire reſſouvenir qu'elle contenoit dans ſon ſein un germe précieux qui devoit ſe répandre parmi tous les peuples de la terre. Cependant, *cette traduction*, dit M. Ladvocat, *eſt arbitraire & ſyſtématique ; & il y a une faute de Copiſte.* Comment a-t-il pu traiter une pareille traduction de ſyſtématique ? Eh bien, s'il le faut dire, & nous le diſons en frémiſſant, de pareilles attaques tombent ſur le Texte ſacré plutôt que ſur nous ; & ſi en traduiſant mot à mot des paſſages auſſi intéreſſans pour la Religion, nous donnons dans le ſyſtême & dans l'imagination, ce ſont donc les Livres ſaints qui ſont ſyſtématiques & arbitraires.

Que jamais, grand Dieu, de pareils ſentimens n'entrent dans nos cœurs.

AVERTISSEMENT.

Nous aurions bien voulu faire entrer dans ce Volume notre Réponſe à l'examen qu'un Critique a fait depuis peu de notre Pſautier : mais comme cette Pièce l'auroit rendu trop fort, nous avons pris le parti de la mettre à la fin d'un petit Ouvrage, qui a pour titre : *Explication de différens morceaux de l'Ecriture ſainte* ; & qui ſe débitera ſéparément chez CLAUDE HERISSANT, rue neuve Notre-Dame.

BREVE EPISTOLARE.

CLEMENS PAPA XIII.

In ſacrarum Scripturarum ſtudio Sociis.

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

SOCIETATI veſtræ ad Linguæ ſacræ cognitionem acquirendam, & ex Hebraïci ſermonis natura divinarum Scripturarum ſenſum eruendum, viro apprimè docto Guillelmo de Villefroi, auctore & duce, jam dudùm à vobis initæ quantoperè faveamus, argumento vobis eſſe debent Litteræ noſtræ in forma Brevis datæ nudius tertius, quibus eam Apoſtolicâ auctoritate ſtabiliendam curavimus. Cùm igitur in ſacris Libris eâ ratione, quam veſter vobis Præceptor tradidit, omne tempus, ætatemque veſtram ponere conſtitueritis, illùd ſedulò vos admonemus ad offenſiones omnes quas adversùs vos ſuboriri fortè contigerit, vel omninò ſedendas, vel leniendas, vel etiam avertendas, ne ab iis præceptis vel tantillum deſciſcatis, quæ Epiſtolâ ad vos XVI. idem Præceptor veſter vobis præſcripſit. Iis etiam cohortationibus, ſapientibuſque monitis vehementer aſſentimur, quibus ad ejuſmodi ſtudium & labores vos incitavit, quorum illud præcipuum præ oculis ſemper habeatis oportet, ut vulgatam Verſionem, ſanctorum Patrum & Theologorum ſcripta, Hiſtoricorumque monumenta aſſiduâ manu verſetis. Ea denique ſancti Auguſtini verba numquàm è ve-

ſtris animis excidant. " Quapropter, inquit „ S. Doctor, cùm quiſque cognoverit finem „ præcepti eſſe charitatem de corde puro & „ conſcientia bona & fide non ficta, omnem „ intellectum divinarum Scripturarum ad iſta „ tria relaturus, ad tractationem Librorum „ illorum ſecurus accedat. " Intereà laboribus veſtris pro Eccleſia Dei adeò alacriter ſtrenuèque ſuſceptis, à Deo patre luminum divinam opem implorantes, Apoſtolicam vobis benedictionem permanenter impertimur. Datum Romæ apud S. Mariam majorem xiij. Kalendas Septembris M. DCC. LX. Pontificatûs noſtri anno tertio.

CLEMENT PAPE XIII.

Aux Auteurs des Principes diſcutés.

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

LA Société que vous avez formée depuis long-tems ſous les auſpices, & par les ſoins du très-ſavant homme Guillaume de Villefroy, pour parvenir à la connoiſſance de la Langue ſainte, & puiſer dans la ſource même du Texte Hébreu le ſens des divines Ecritures, eſt l'objet de notre bienveillance & de nos faveurs. Vous en avez un témoignage aſſuré dans nos Lettres en forme de Bref données avant-hier, par leſquelles nous employons l'autorité Apoſtolique à lui donner des fondemens ſolides. Puiſque votre deſſein eſt de conſacrer vos jours & vos années

à l'étude des Livres ſacrés, & de ſuivre la route que vous a tracée votre Maître, nous vous avertiſſons ſoigneuſement de ne vous écarter en aucune façon des préceptes qu'il vous a donnés dans ſa ſeizième Lettre, & d'éviter en conſéquence toutes ſortes de diſputes, même d'appaiſer & d'adoucir celles qui pourront s'élever contre vous. Nous adhérons de tout notre cœur, non-ſeulement aux exhortations qu'il vous fait de vous livrer à ce genre d'étude & de travail, mais encore aux ſages avis qu'il vous donne, dont le principal & celui qui doit toujours vous être préſent, eſt d'avoir ſans ceſſe entre les mains la Verſion de la Vulgate, les Ecrits des ſaints Pères & des Théologiens, & les monumens de l'Hiſtoire. Enfin n'oubliez jamais ces paroles de ſaint Auguſtin: „ C'eſt pourquoi, „ dit ce ſaint Docteur, comme perſonne „ n'ignore que la fin du précepte conſiſte dans „ une charité émanée d'un cœur pur, d'une „ bonne conſcience & d'une foi ſincère, en „ rapportant à ces trois objets toute l'intelli„ gence des ſaintes Ecritures, on peut entre„ prendre avec confiance de traiter des matiè„ res qui y ſont contenues. " Pour nous, en implorant l'aſſiſtance céleſte de Dieu le Père des lumières pour les travaux que vous avez entrepris avec tant de courage, & tant de zèle pour ſon Egliſe, nous vous donnons avec l'affection la plus tendre la bénédiction Apoſtolique. Donné à Rome, à S. Marie Majeure le xiij. des Calendes de Septembre M.D.CC.LX. la troiſième année de notre Pontificat.

CLEMENS

CLEMENS PAPA XIII.

Dilectis Filiis LUDOVICO POXIENSI, HIERONYMO ATREBATI, *cæteriſque Societatis Clementinæ Fratribus Cappucinis.*

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

REDDITA ſunt nobis tandem expectata diu poſtrema duo præclari Operis veſtri Volumina, quæ ſic exiſtimetis tàm nobis grata fuiſſe, quàm quæ ſunt gratiſſima. Ea non dubitamus quin eamdem vobis paritura ſint laudem, quam priora illa jam in lucem edita nomini veſtro ſanè non mediocrem attulerunt. Labores veſtros apparet nulla quietis, aut certè parva, habere intervalla; nec niſi aſſiduitate, vigiliis & perpetuâ animi contentione id conſequi poteſtis, ut duo in ſingulos annos de rebus difficillimis Tomos proferatis in lucem. Deo igitur gratulamur qui vobis tantum de ſalutis Litteris bene merendi ſtudium injecerit, robiſque eam dederit mentem ut Apoſtolico favore noſtro & præſidio Societatem veſtram munieremus, cui univerſæ veſtrûmque ſingulis Apoſtolicam benedictionem amantiſſimè impertimur. Datum Romæ apud ſanctam Mariam Majorem x. Kalend. Julii M. DCC. LXII. Pontificatûs noſtri anno quarto.

CLEMENT PAPE XIII.

A nos chers Fils les PP. LOUIS DE POIX, JEROME D'ARRAS & autres Religieux Capucins de la Société Clémentine.

CHERS FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

ON nous a enfin remis les deux derniers Volumes de votre excellent Ouvrage, que nous attendions depuis long-tems. Soyez convaincus qu'ils ſont pour nous la choſe du monde la plus agréable. Nous ne doutons pas qu'ils ne vous attirent autant de louanges que les premiers que vous avez mis au jour, & qui ſont tant d'honneur à votre réputation. Il paroît que vos travaux n'ont point ou du moins n'ont que bien peu de relâche; puiſque ce n'eſt que par une aſſiduité, des veilles & une contention d'eſprit continuelles, que vous pouvez venir à bout de donner chaque année deux Volumes qui traitent de matières auſſi difficiles. Nous remercions donc également le Seigneur, & de vous avoir favoriſé d'un ſi grand zèle pour l'étude des divines Ecritures, & de nous avoir inſpiré le deſſein de mettre votre Société ſous notre protection, & de répandre ſur elle nos faveurs Apoſtoliques. Nous lui donnons en général & à chacun de vous en particulier avec toute la tendreſſe poſſible la bénédiction Apo-

ſtolique. Donné à ſainte Marie Majeure le dixième jour des Calendes de Juillet de l'année 1762. & la quatrième de notre Pontificat.

CLEMENS PAPA XIII.

Dilectis Filiis Religioſis viris LUDOVICO DE POIX, *&* SERAPHINO PARISIENSI, *Fratribus Cappucinis.*

DILECTI FILII, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

ALIA duo præclari Operis veſtri volumina, quibus nova Pſalmorum continetur interpretatio, gratiſſimo animo accepimus. Devotæ voluntatis veſtræ quæ nobis præbetis identidem argumenta, incredibili noſtrum animum jucunditate perfundunt. Sed ex eo maximè ſummam capimus voluptatem, quòd cùm ferè omnia, ut ſunt res humanæ, decurſu temporis conſeneſcant, contrà animadvertamus, veſtra ſacrarum litterarum ſtudia non modò, ne tantillum quidem hactenus relangueſcere, ſed in dies fieri flagrantiora. Deum enixè precamur, ut non tàm ſuo divino lumine mentes veſtras colluſtret, quàm firmam vobis tribuat valetudinem, vireſque ſuppeditet tot tantiſque ſuſtinendis laboribus pares. Non mediocris quidem vos conſequetur in Eccleſia Dei laus, & gloria, quòd veſtrâ operâ ſacris intelligendis Scripturis lux major affulgeat. Veſtrarum verò vigiliarum eam vobis optamus mercedem, ut cùm ſa-

cra ſtudia tantoperè collatis, patique cùm ſeveriorem vitam ad evangelica conſilia prò Dei amore ſectemini, illâ vos Dominus dignos faciat gratulatione : *Beati qui ſcrutantur teſtimonia Dei, in toto corde requirunt eum.* Id vobis maximum, præſtantiſſimumque bonum precantes, dilectioni veſtræ Apoſtolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ apud ſanctam Mariam majorem, ſub annulo Piſcatoris die 15 Julii 1763. Pontificatûs noſtri anno ſexto.

MICHAEL ANGELUS GIACOMELLUS.

AVERTISSEMENT.

On trouve chez le même Imprimeur la quatriéme Edition de l'excellent Traité de la *Paix intérieure*, de même que les verſions Latines & Françoiſes des Pſeaumes, en 2 vol. in-12.